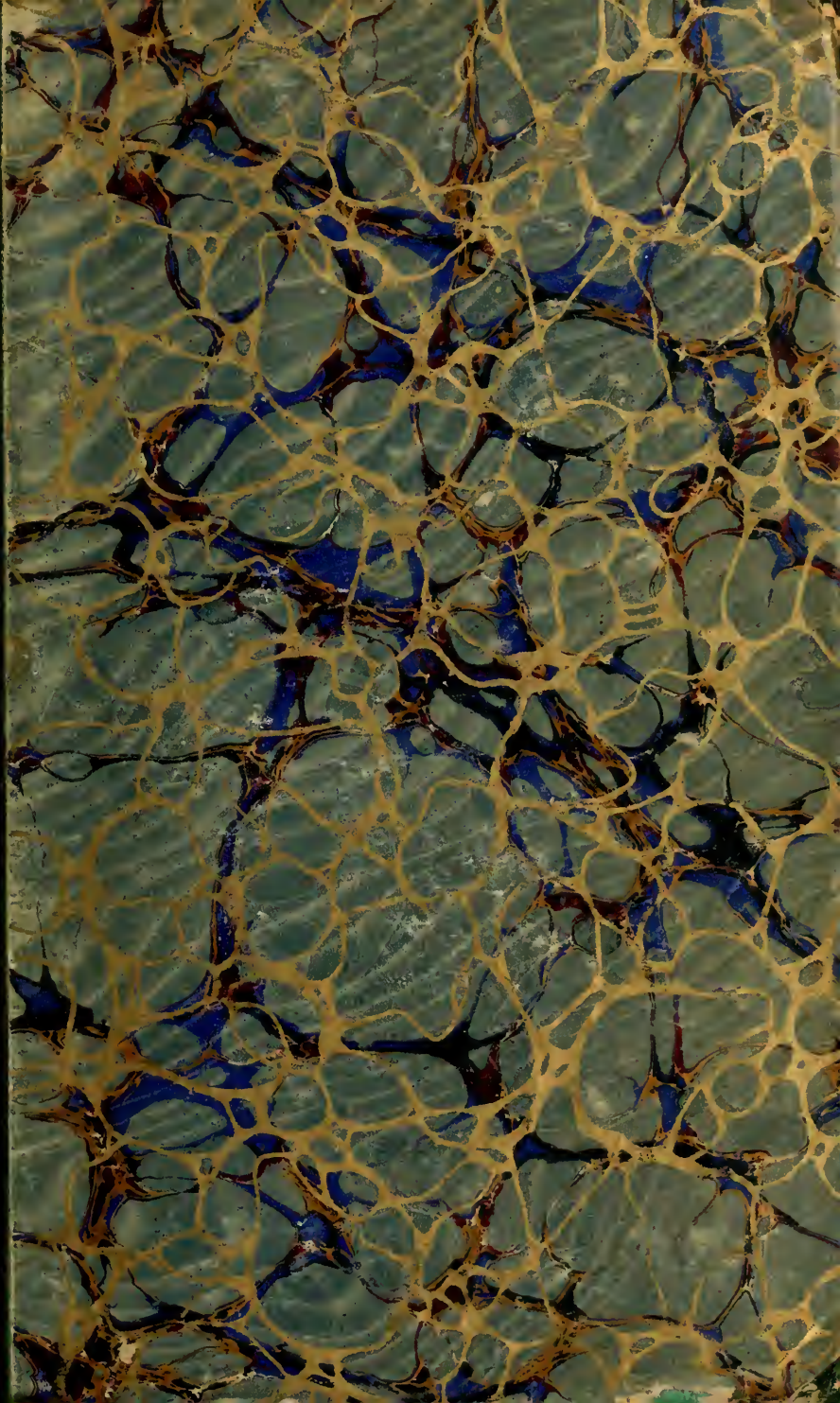

507
Ime

ŒUVRES

DE

ANT.-MARIN LE MIERRE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DE L'IMPRIMERIE DE MAUGERET FILS.

ŒUVRES

DE

A.-M. LE MIERRE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

PRÉCÉDÉES D'UNE

NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE CET AUTEUR,

PAR RENÉ PERIN.

TOME I.

PARIS,

Chez MAUGERET fils, imprimeur et éditeur, rue S.-Jacques n°. 38.
ARTHUS BERTRAND, rue Haute-Feuille, n.° 23.
Et DELAUNAY, Palais Royal, galerie de bois, n°. 243.

1810.

PQ
1995
L55
1810
t. 1

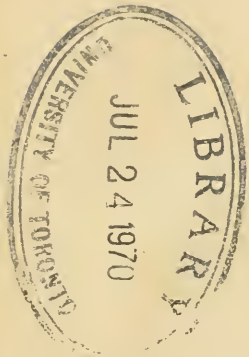

NOTICE
SUR LA VIE ET LES OUVRAGES
DE
M. LE MIERRE.

ANTOINE-MARIN LE MIERRE, naquit à Paris en 1733. Si les renseignemens que nous nous sommes procurés sont exacts, son père exerçait la profession d'éperonnier. Les heureuses dispositions qu'il annonça dès son enfance, déterminèrent ses parens, quoique peu fortunés, à faire tous les sacrifices nécessaires pour lui donner une bonne éducation.

Le jeune Le Mierre, placé dans un collége de l'Université, ne démentit pas les espérances qu'il avait données : il fit ses études avec la plus grande distinction, et plusieurs fois il fut couronné dans les distributions solennelles des prix que l'Université faisait chaque année à ses élèves. Les

succès plus flatteurs que M. Le Mierre obtint par la suite, ne lui firent jamais oublier ses premiers triomphes littéraires ; il aimait à se les rappeler, et il s'est plu à en consacrer le souvenir dans ces premiers vers du XIe. chant de son poëme des Fastes :

Voici, voici le jour des triomphes classiques :
On court, on vole en foule à ces fêtes publiques.
Prenons place, voyons, sous d'équitables lois,
Distribuer des prix où j'eus part autrefois.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Place au vainqueur : il passe, et reçoit le laurier
Au bruit de la timbale et du clairon guerrier.
Jamais triomphateur, dans la poudre olympique,
Jamais, la palme au front, poëte dramatique,
Ne sentit le plaisir plus avant dans son cœur.

On pense bien que les compositions de jeunes

étudians, quoique couronnées par l'Université, ne pouvaient avoir qu'un mérite relatif et peu digne des regards du public; plusieurs cependant parurent annoncer assez de talent pour obtenir l'honneur d'être recueillies et publiées. De ce nombre se trouve celle qui a valu à M. Le Mierre le prix de versification latine, à la fin de son cours de rhétorique (1). Nous avons pensé que ce premier essai ne serait pas sans intérêt pour quelques uns de nos lecteurs, et nous l'avons placé à la suite de cette notice.

Après avoir terminé ses études, M. Le Mierre aurait été obligé de prendre un état et de renoncer aux lettres qu'il était appelé à cultiver, si d'heureuses circonstances ne lui avaient procuré la connaissance de M. Dupin, fermier-général, aussi distingué par ses connaissances, ses talens personnels, son goût éclairé pour les arts, que par le noble usage qu'il faisait d'une fortune considérable. Il eut le bonheur de lui plaire.

(1) Musæ Rhetorices, 2 vol. *in*-12.

*

M. Dupin, charmé de la vivacité de son esprit, de la douceur de son caractère, de son amour, de son enthousiasme pour les lettres, lui offrit de le prendre en qualité de secrétaire, dans l'intention, non de tirer parti de ses talens, mais de lui procurer, sans blesser sa délicatesse, les moyens de suivre son penchant, et d'essayer ce qu'il pouvait faire. M. Le Mierre sentit tout le prix d'une pareille offre; il accepta, et rassuré désormais sur son existence, il se livra tout entier à l'étude. Il commença, comme tous les jeunes gens qui entraient alors dans la carrière des lettres, par concourir pour les prix académiques, et il en remporta plusieurs. Ses pièces couronnées ont cela de remarquable, qu'elles sont exemptes de cette enflure, de ces lieux communs, défauts trop ordinaires des premières productions; on y trouve au contraire de la concision, des idées neuves, des expressions hardies, qui promettaient un poëte de plus. Tel est le jugement qu'en a porté M. De Lille, dans le discours qu'il a prononcé, en qualité de directeur de l'Académie française,

lors de la réception de M. Le Mierre. Voici comment il s'exprimait :

« Parmi vos ouvrages, permettez que je dis-
» tingue d'abord ceux qui ont attiré sur vous
» les premiers regards de l'Académie, et qui
» lui sont en quelque sorte personnels. Elle se
» souvient avec plaisir de vous avoir vu au rang
» des athlètes disputer et remporter ses prix :
» et dès lors, il était aisé de prévoir que vous
» seriez un jour au rang des juges. »

C'est dans une de ces pièces intitulée *le Commerce*, que se trouve ce vers si fameux, et qu'il appelait le vers du siècle :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Encouragé par ces premiers succès, M. Le Mierre mit la dernière main à sa tragédie d'*Hypermnestre*.

Depuis plusieurs années, une révolution s'était opérée sur la scène. Le Théâtre Français, établi à Paris sous Louis XIII, ne fut fréquenté dans son

origine, et pendant plus d'un siècle, que par ceux qui cultivaient les lettres, ou faisaient profession de les aimer et d'en faire leur plus cher délassement. De semblables spectateurs ne venaient pas chercher au théâtre un passe-tems, ou un vain amusement : ils se proposaient un plaisir plus noble, celui de voir les ridicules, les travers de l'esprit humain adroitement saisis, les grandes passions bien développées et exprimées dans un langage harmonieux, auquel le prestige d'une belle déclamation prêtait encore de nouveaux charmes. Ils se rendaient à la comédie comme des peintres, des amateurs dans une galerie de tableaux, pour juger, pour apprécier de bons ouvrages, et jouir du plaisir que nous procure toujours une heureuse expression de la nature. L'éclat que les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Molière répandirent tout à coup sur la scène française, n'aurait pu manquer d'éveiller la curiosité générale, et d'attirer de nouveaux spectateurs, si l'esprit religieux qui domina sur la France pendant les trente dernières années du

règne de Louis XIV, n'eût écarté du théâtre la majeure partie de la bourgeoisie, que l'habitude en retint éloignée long-tems encore après.

Mais à mesure que les idées changèrent, le goût des spectacles ne se trouvant plus comprimé, se propagea successivement dans toutes les classes. Il fallut alors agrandir les salles, et malheureusement les nouveaux spectateurs qui se présentèrent pour en remplir le vide, étaient étrangers aux lettres, ou n'en avaient qu'une faible teinture. La curiosité seule les attirait. Parler à leur esprit n'était pas un moyen suffisant pour les retenir; il fallait parler à leurs yeux, les émouvoir, les étonner, les attendrir.

Dès lors, un changement dut s'opérer sur la scène. L'intrigue et la fable des pièces n'avaient été considérées jusqu'à ce moment que comme un moyen de faire ressortir les caractères, ou de mettre en jeu les passions que l'auteur se proposait de peindre. Il fallut, par un soin contraire, donner toute son attention à la fable, qui devint l'objet principal dont la peinture des passions

et des caractères ne fut plus que l'accessoire, et tout auteur qui prétendit aux honneurs de la représentation, dut se conformer au goût du public, seule boussole que les comédiens pussent connaître (1). M. Le Mierre crut devoir s'y soumettre, sans cependant abandonner les traces des grands maîtres.

Sa tragédie d'*Hypermnestre* peut être considérée comme un modèle dans ce nouveau genre. La

(1) C'est à tort qu'on ne cesse de déclamer contre les auteurs. Ce n'est pas à eux qu'il faut reprocher la décadence des lettres, mais au public qui les force de renoncer à retirer aucun fruit du produit de leurs veilles, ou à s'éloigner du bon goût.

Cela est si vrai, que beaucoup de nos chefs-d'œuvre seraient très-mal accueillis, si on les donnait aujourd'hui pour la première fois. Voulez-vous vous en convaincre? assistez à une de leurs représentations; placez-vous au parterre, et vous entendrez les réflexions d'une partie des spectateurs; qu'ils siffleraient volontiers, si le nom qu'ils ont lu sur l'affiche ne leur en imposait encore! Voyez-les au contraire lorsqu'on donne un roman bien touchant, délayé en trois ou cinq actes, et grossi de tous les lieux communs de la morale, ou lorsqu'un acteur qui les juge bien, se permet de plates bouffonneries, opprobre du Théâtre Français, quel plaisir, quelle ivresse ils éprouvent!

Mais à quoi bon tous ces regrets? Il en est du goût comme de toutes les choses humaines. Parvenu à sa décroissance, aucune puissance ne saurait le rendre à ses beaux jours: une force irrésistible l'entraîne vers sa fin.

marche en est vive; l'intérêt y croît de scène en scène; les situations s'y succèdent avec une rapidité qui laisse à peine au spectateur le tems de respirer, et à ce mérite, elle joint celui d'offrir des passions bien peintes et des caractères bien développés.

La fable dont ce sujet est tiré nous apprend que Danaüs et Egyptus régnaient ensemble dans Memphis. Ce dernier, las de partager la souveraineté, chassa son frère de l'Egypte. Danaüs fugitif vint à Argos, dont il usurpa le trône.

Egyptus desirant, plusieurs années après, se réconcilier avec son frère, lui proposa ses cinquante fils, pour époux de leurs cousines germaines qui étaient en pareil nombre. Danaüs le refusa, mais bientôt il fut attaqué dans Argos, et forcé de consentir aux mariages proposés. Pour se venger de ce nouvel outrage, et sur la foi des oracles qui le menaçaient de périr par la main d'un de ses gendres, il ordonna à ses filles d'égorger leurs époux la première nuit de leurs noces, ce qu'elles exécutèrent

toutes, à l'exception d'Hypermnestre qui sauva le sien.

Ce sujet, aussi atroce qu'invraisemblable, présentait un côté dramatique, celui de Lyncée sauvé par Hypermnestre.

Riuperoux, avant M. Le Mierre, essaya de le mettre sur la scène française. Dans sa pièce, Lyncée quitte Memphis et son père, pour aller exercer son courage sous un nom étranger. Le hasard le conduit à Argos, où il se trouve lorsque ses frères s'y rendent pour épouser leurs cousines germaines : l'hymen se prépare. Hypermnestre, comme ses sœurs, promet à son père de servir sa vengeance, mais elle découvre que l'époux qui lui est destiné est cet étranger auquel elle a inspiré un amour qu'elle partage. Elle abjure alors ses sermens, et supplie son amant de se soustraire par la fuite à la vengeance de Danaüs. Lyncée y consent, mais arrêté par les satellites du roi, et conduit au supplice, il est sauvé par le peuple.

M. Le Mierre, beaucoup plus habile, s'est bien gardé de faire consentir Hypermnestre à

partager le crime de ses sœurs, ce qui aurait détruit tout intérêt pour elle dans la pièce.

Lorsque l'action commence, cette jeune princesse est la seule de toutes les Danaïdes qui ignore le dessein de son père. Elle se livre toute entière au bonheur de voir la paix rétablie entre les deux familles, et de trouver un amant dans l'époux que la loi des traités l'oblige d'accepter. Lyncée, dont la grande âme ne peut soupçonner le crime et le parjure, partage l'ivresse de sa jeune épouse, et ils marchent ensemble vers le temple. Le spectateur frémit de leur sécurité, en entendant Danaüs découvrir ses barbares projets; mais à peine les époux sont-ils sortis de l'autel, que Danaüs explique à sa fille ce qu'il attend de son obéissance. La malheureuse Hypermnestre, aussi surprise qu'indignée, ne peut contenir les deux sentimens qu'elle éprouve, et qui ne pouvaient être mieux exprimés que dans les vers suivans:

Ah! daignez imposer à mon cœur abattu
Des lois que puisse suivre et chérir ma vertu.

Mon père, bannissez une terreur frivole;
Songez qui vous voulez que votre fille immole,
Ce qu'il faut renverser de lois, de sentimens,
Ce qu'il faut violer de droits et de sermens.
Non, je ne puis fixer les yeux sur de tels crimes.
Quoi! prendre sans pitié vos gendres pour victimes!
Quoi! demander, pour mieux assurer leur trépas.....
Non, vous-même, seigneur, ne vous connaissez pas:
Sans reculer d'horreur, me verriez-vous sanglante
Du flanc de mon époux, retirer dégouttante
La main, la même main qu'aux yeux des immortels
Je lui viens d'engager par des vœux solennels?
Quel calme attendez-vous de cet affreux carnage?
Pourriez-vous de leur mort souffrir l'horrible image?
Pourriez-vous soutenir mes cruels entretiens,
Mes reproches, mes cris, vos remords et les miens?
Tous ces noms odieux, que dans les pleurs baignée
Je vous verrais donner par la reine indignée?
C'est vous servir, seigneur, que vous désobéir;
En vous obéissant, mes sœurs vont vous trahir.
Mon père, épargnez-leur un repentir horrible;
Aux larmes d'Hypermnestre, à la pitié sensible,
De Lyncée et des siens détournez de tels coups,
Quittez un noir dessein fatal même pour vous,
Seigneur, au nom des dieux.....

(Acte II, scène IIe.)

La joie qu'Hypermnestre ressent du rétablissement de la paix, l'horreur et l'indignation que lui causent les projets de son père, répandent sur elle un charme, un intérêt d'autant plus grands, qu'ils contrastent avec la barbarie de ses sœurs. Mais ce charme et cet intérêt s'accroissent bientôt, lorsqu'après avoir vu Hypermnestre aux pieds de son père, le supplier de sauver son époux, on la voit aux pieds de son époux, le conjurer d'épargner son père. Il n'est pas au théâtre de situation plus terrible et plus pathétique, et il était difficile, après l'avoir offerte aux spectateurs, de soutenir leur attention jusqu'au dénouement. M. Le Mierre l'a heureusement fait, et la scène qui termine sa pièce, ne le cède en rien à celles qui la précèdent. Le tableau qu'elle présente, est au jugement de M. De Laharpe (1), « *d'une beauté* » *frappante et d'un grand effet de terreur.* Hy- » permnestre, dit-il, sous le poignard de son père, » et Lyncée à la tête de ses soldats, plein de fureur

(1) Cours de Littérature.

» et d'effroi, et ce cri déchirant : *un moment*,
» *chers amis*, qui retentit dans le cliquetis des
» armes, forment un spectacle si terrible, qu'au
» moment où Hypermnestre sort de danger, on
» n'examine pas trop comment elle en est sortie. »

Cette pièce est en général bien écrite; le style est plein de verve et de chaleur. Elle présente aussi de beaux développemens dans les scènes entre Danaüs et sa fille, et surtout dans celle du IIIe. acte, entre Hypermnestre et Lyncée : l'auteur y a bien peint les anxiétés, le désespoir d'Hypermnestre réduite

A craindre, en sa misère,
Le père pour l'époux et l'époux pour le père.

Il n'a pas développé avec moins de talent les différentes passions qui déchirent le cœur du malheureux Lyncée, en apprenant que ses frères viennent d'expirer victimes de la barbarie des sœurs et du père de son épouse.

Cette tragédie, depuis le jour de sa première

représentation jusqu'à la clôture du théâtre du faubourg Saint-Germain, n'était jamais sortie du répertoire. Les comédiens la donnaient, et le public la revoyait avec plaisir, au moins cinq ou six fois par an. On ignore pourquoi elle n'a pas été remise. Le rôle d'Hypermnestre est plein de noblesse, de candeur, et il ne pourrait faire que beaucoup d'honneur à l'actrice qui voudrait s'en charger.

Hypermnestre fut suivie de *Térée*, sujet puisé dans la même source, mais dont le choix n'était pas aussi heureux.

Progné, suivant la fable, fille de Pandion, roi d'Athènes, et femme de Térée, roi de Thrace, desira, après plusieurs années de séparation, embrasser sa sœur Philomèle. Son époux, à sa sollicitation, se rendit à Athènes où il conçut pour sa belle-sœur un amour incestueux, mais qu'il eut soin de dissimuler tant qu'il n'eut pas cette princesse en sa puissance. De retour en Thrace avec l'objet de ses desirs, Térée l'enferma dans une tour écartée, où, après avoir consommé son

crime par la violence, il lui fit arracher la langue. Malgré cette barbare précaution, Philomèle, dont Térée avait publié la mort, trouva moyen d'informer sa sœur de ses malheurs, en lui faisant parvenir secrètement une toile sur laquelle elle les avait tracés. Progné courut aussitôt, à la tête d'une troupe de bacchantes, délivrer Philomèle, et dans sa fureur, après avoir massacré son fils Itys, elle servit de ses membres un repas horrible à son époux. A peine ce malheureux père fut-il rassasié, que Progné lui présenta la tête de son fils. Térée voulut se venger, mais il fut changé en épervier, Philomèle en rossignol, Progné en hirondelle, et Itys en faisan.

Il était difficile et même impossible d'adapter à la scène française une complication d'atrocités aussi révoltantes. M. Le Mierre en fit la fâcheuse expérience : sa tragédie n'eut aucun succès. Il paraît, par le compte qui en a été rendu dans le Mercure, car l'ouvrage ne fut pas alors imprimé, que Progné se tuait après avoir massacré son fils,

paraît, par le compte qui en a été rendu dans le Mercure, car l'ouvrage ne fut pas alors imprimé, que Progné se tuait après avoir massacré son fils, et que Térée, dans sa fureur, voulait frapper Philomèle, mais que l'amant de cette princesse lui arrachait le poignard dont il le perçait lui-même.

Le public fut révolté du meurtre d'Itys, qui était absolument étranger à l'action, et il ne vit pas avec plaisir M. Le Mierre se copier pour ainsi dire lui-même, en reproduisant un effet théâtral que la situation ne faisait pas pardonner comme dans *Hypermnestre*. On craignait, dit le rédacteur du Mercure, que les jeunes auteurs ne voulussent abuser avec excès de la nouvelle disposition de la scène française, et substituer le spectacle des yeux à la satisfaction de l'esprit et aux affections de l'âme.

Environ vingt ans après, M. Le Mierre essaya de faire revivre cette tragédie. Les changemens qu'il y fit lui valurent un meilleur accueil que la première fois, mais ne purent lui obtenir plus

de cinq représentations, et elle n'en méritait pas davantage. Ce n'est pas qu'elle manque de mérite; on y trouve de la force tragique, de la grandeur, de l'élévation dans les idées, et des scènes d'un bel effet; mais le principal personnage, Térée, ne peut inspirer aucun intérêt. Ce n'est qu'un barbare qui, sans regrets, sans remords, se livre à sa flamme adultère, et en mutile le malheureux objet. Progné en inspirerait peut-être davantage, si l'orgueil et la jalousie se réunissaient dans son cœur à son attachement pour sa sœur; mais l'auteur, on ne sait pourquoi, s'est privé de ces deux puissans moyens. Progné déclare, dès le premier acte, qu'elle n'a jamais aimé Térée, ce qui répand le plus grand froid sur ce rôle.

Cette pièce nous paraît être l'ouvrage le plus médiocre de M. Le Mierre, et, si nous l'avons comprise dans ce recueil, c'est pour satisfaire les curieux et les personnes qui aiment les collections complettes.

La tache que la chute de *Térée* venait de

faire à la réputation de son auteur, fut bientôt effacée par le succès d'*Idoménée*.

Crébillon, pour son coup d'essai, avait traité le même sujet; mais alors l'amour, suivant l'expression de Boileau, s'était emparé du théâtre, et l'auteur de Rhadamiste, encore jeune, ne crut pas pouvoir se dispenser de rendre Idoménée amoureux. Ce sacrifice, fait, sans discernement, aux idées dominantes, entraîna la chute de la pièce. La raison et le bon goût furent également révoltés d'entendre un prince avancé en âge, parler d'amour dans un moment où toute passion devait être étouffée dans son cœur par le désespoir d'un vœu parricide; et le public, en donnant à l'auteur les encouragemens qu'il méritait, proscrivit l'ouvrage.

M. Le Mierre ne pouvait tomber dans la même faute, mais elle n'était pas la seule dont il dut se garantir. Sa tragédie de *Térée* venait de lui attirer les critiques les plus violentes. L'abus des coups de théâtre lui avait été reproché avec

la plus grande amertume ; on avait été même jusqu'à prétendre que, sans le secours de ces moyens que le bon goût réprouve, ou n'admet que difficilement, il était incapable de réussir. M. Le Mierre aurait pu opposer à ses détracteurs le troisième acte d'*Hypermnestre*, mais il préféra les confondre, en s'interdisant toute situation extraordinaire dans sa nouvelle pièce, et en s'attachant à réduire son sujet à la plus grande simplicité.

Après la prise de Troie, Idoménée, l'un des rois coalisés, cingle vers l'île de Crète : assailli à la vue du port par une affreuse tempête, il fait vœu, s'il échappe au naufrage, d'immoler la première personne qui se présentera à ses yeux.

Idamante, averti que la flotte de son père a été aperçue en mer, vole sur le rivage où sa piété filiale le tient attaché. Idoménée, jeté seul sur la terre, aperçoit Idamante, et s'avance vers lui pour accomplir son vœu ; mais avant de frapper, il reconnaît son fils et jette son poignard. Idamante, instruit du fatal serment, se dévoue

à la mort. En vain son épouse s'efforce-t-elle de l'en détourner; en vain son père abjure-t-il son vœu. Neptune s'explique par la voix du grand-prêtre; des signes menaçans se font entendre, et Idamante, pour épargner à la Crète, à son père, les malheurs que leur annonce la colère des dieux, se frappe et expire au pied des autels.

Telle est l'analyse de la pièce de M. Le Mierre, et c'est d'un sujet aussi simple, qu'il a su tirer cinq actes, dans lesquels l'intérêt est aussi bien soutenu que gradué.

Cette pièce lui fit beaucoup d'honneur, et imposa silence à ses détracteurs. Les amis de l'antiquité applaudirent surtout à la noble simplicité qui y règne.

La tragédie d'*Idoménée* n'est pas restée au théâtre. Il faut beaucoup plus d'action pour plaire à la multitude; mais les personnes qui cultivent ou aiment les lettres seront charmées de trouver cette tragédie dans ce recueil. Elles liront avec plaisir plusieurs scènes d'un grand effet, notamment celle du quatrième acte, entre Idoménée et le

Grand Prêtre, et dont les vers suivans qui la terminent donneront une idée :

IDOMÉNÉE.

Les dieux peuvent frapper, mais j'attendrai la foudre ;
Je suis père.

LE GRAND PRÊTRE.

Seigneur, ah ! c'est de vos sujets ;
Le ciel, qui vous chargea de ces grands intérêts,
Vous prescrit avant tout l'amour de la patrie.
Veiller sur les humains que l'Etat vous confie,
C'est le devoir des rois, c'est la loi de leur rang ;
Le ciel n'a pas borné leur famille à leur sang.
Leur peuple est la première, et votre âme inquiète
Se doit dans ces momens toute entière à la Crète.
Iriez-vous l'accabler par des malheurs affreux,
En osant disputer contre le choix des dieux ?
Si sur votre passage un destin moins sévère
N'eût mis, au lieu d'un fils, qu'une tête étrangère,
Votre cœur, aux dépens d'un sang indifférent,
Alors envers le ciel s'acquittait aisément ;
Cependant vous plongiez d'une main meurtrière,
Dans le deuil et les pleurs une famille entière.

Le sort tombe sur vous : vous souffrez ce qu'ailleurs
Vous versiez d'amertume et laissiez de malheurs.
C'est ainsi qu'appaisant l'éternelle justice,
Il faut que votre vœu devienne un sacrifice ;
Gémissez, mais cédez : le doute où je vous vois
Expose votre fils et ce peuple à la fois ;
Hâtez-vous de choisir, et dans votre infortune,
Nouveau Laomédon n'irritez point Neptune.

Ce morceau nous paraît aussi bien écrit que pensé.

Idoménée fut suivi d'*Artaxerce* (1), et n'eut pas moins de succès. Le sujet de cette nouvelle tragédie fut fourni à M. Le Mierre par un opéra de *Métastase*, qui en avait puisé l'idée dans Justin.

Cet historien rapporte au troisième livre de son Histoire (2), qu'après les batailles de Salamine

(1) C'est par erreur que dans cet ouvrage, la tragédie de *Guillaume Tell* est placée avant celle d'*Artaxerce*.

(2) Xerxes, rex Persarum, terror antea gentium, bello in Græciam infeliciter gesto, etiam suis contemptui esse cœpit. Quippe

et de Platée, Xercès, roi de Perse, jusqu'alors la terreur des nations, tomba dans le mépris de ses propres sujets. Artaban, l'un de ses capitaines, voyant tous les jours décroître la majesté royale, conçut le projet de mettre la couronne dans sa famille. Un soir, accompagné de ses sept fils, jeunes gens pleins de force, il pénétra jusqu'à

Artabanus præfectus ejus, deficiente quotidie regis majestate in spem regni adductus, cum septem robustissimis filiis regiam vesperi ingreditur (nam amicitiæ jure semper illi patebat), trucidatoque rege, voto suo obsistentes filios ejus dolo adgreditur. Securior de Artaxerxe, puero admodum; fingit regem a Dario, qui erat adolescens, quò maturiùs regno potiretur, occisum; impellit Artaxerxem parricidium parricidio vindicare. Quum ventum ad domum Darii esset, dormiens inventus, quasi somnum fingeret, interficitur. Dein quum unum ex regis filiis sceleri suo superesse Artabanus videret, metueretque de regno certamina principum, assumit in societatem consilii Bacabasum, qui, præsenti statu contentus, rem prodit Artaxerxi, *Ut pater ejus occisus; ut frater falsâ parricidii suspicione oppressus; ut denique ipsi pararentur insidiæ.* His cognitis, Artaxerxes, verens Artabani numerum filiorum, in posterum diem paratum esse armatum exercitum jubet, recogniturus et numerum militum, et in armis industriam singulorum. Itaque quum inter cæteros et ipse Artabanus armatus assisteret, rex simulat se breviorem loricam habere: jubet Artabanum secum commutare: exuentem se, ac nudatum, gladio trajicit, tum et filios ejus corripi jubet. Atque ità egregius adolescens, et cædem patris, et necem fratris, et se ab insidiis Artabani vindicavit.

l'appartement de Xercès, dont la faveur lui ouvrait à toute heure l'accès, et assassina ce prince. Mais Xercès laissait deux fils, Artaxerce encore trop jeune pour inspirer des craintes, et Darius déjà en âge de commander. Artaban prétend que ce dernier, dévoré de la soif de régner, a tué le roi, et il persuade à Artaxerce de venger un parricide par un autre parricide. On se rend aussitôt dans l'appartement de Darius, où ce prince était encore endormi, et sous prétexte que son sommeil était feint, on le tue.

Artaban voyant qu'il ne lui restait plus qu'à se défaire d'Artaxerce, mais craignant les intrigues des grands, résolut de s'ouvrir de ses desseins à Bacabase. Celui-ci, satisfait de son sort, instruisit Artaxerce des embûches dont son père et son frère avaient été les victimes, et de celles qui lui étaient dressées. Le roi, après avoir réfléchi au moyen de se venger, commanda une revue générale pour le lendemain, et lorsque les troupes furent rassemblées, il feignit que sa cuirasse était trop courte, et ordonna à Artaban de lui donner

la sienne. Ce dernier se met aussitôt en devoir d'obéir, mais à peine est-il désarmé, qu'Artaxerce lui passe son épée au travers du corps, et fait arrêter ses fils.

C'est ainsi que ce courageux jeune homme vengea la mort de son père, de son frère, et se mit lui-même à couvert des desseins perfides de leur meurtrier.

Ce passage de Justin a exercé la plume de plusieurs auteurs dramatiques. Un nommé Jean Magnon fut le premier qui mit sur la scène française le meurtre de Xercès : son ouvrage est tombé dans l'oubli.

Crébillon après lui s'empara du même sujet. Ce tragique célèbre, qui venait de s'élever jusqu'aux maîtres de la scène, en traçant le caractère de Rhadamiste, fut sans doute séduit par celui d'un ministre assez audacieux pour assassiner son prince de sa propre main, accuser ensuite de son forfait l'un des fils de sa victime, le faire périr par l'ordre de son frère, et, selon l'expression de Justin, venger un parricide par un autre parricide.

L'ouvrage de Crébillon ne fut pas jugé digne de lui. Ce n'est pas qu'on ne reconnaisse dans le rôle d'Artaban la touche mâle et fière de son auteur. Mais les beautés de ce rôle sont étouffées par la faiblesse de l'intrigue et le peu d'intérêt qu'inspirent les autres personnages. Cependant, malgré l'accueil peu favorable que la pièce avait reçu, les comédiens voulaient en continuer les représentations, convaincus qu'elle serait mieux appréciée : Crébillon seul s'y opposa, et depuis elle n'a pas été reprise.

Vers le même tems, *Métastase* mettait aussi Justin à contribution ; mais la scène lyrique pour laquelle il travaillait, n'admettait guère un fait de la nature de celui rapporté par l'historien. L'ambition et ses fureurs se prêtent difficilement aux charmes de la musique ; la mélodie veut des passions plus douces : *Métastase*, dont l'imagination était aussi vive que féconde, fit usage du privilége des poëtes, en altérant l'histoire.

Il donna à Artaban un fils appelé *Arbace*, et

à Xercès une fille nommée *Mandane*. Arbace est l'ami, le compagnon d'enfance d'Artaxerce, à qui il a sauvé la vie ; il est aussi magnanime, aussi religieux envers son prince, que son père est barbare et ambitieux ; il aime Mandane, qui répond à sa tendresse, et leur amour mutuel lui a attiré la haine du roi qui vient de le bannir de sa présence.

Avec ces nouveaux personnages, *Mstastase* s'est proposé de présenter aux spectateurs, non le meurtre de Xercès, mais une action bien plus théâtrale qu'il a supposé en être la suite, et dont le *Stilicon* de Thomas Corneille, paraît lui avoir suggéré l'idée.

Dans sa pièce, au lever du rideau, Xercès vient d'expirer sous les coups d'Artaban. Ce ministre, les mains encore teintes du sang de son roi, et armées du fer meurtrier, remet son épée à son fils, et le presse de fuir, en lui annonçant qu'il a conçu un projet qui doit mettre la couronne dan sa famille. Arbace épouvanté s'éloigne au désespoir.

Artaxerce, informé du meurtre de son père, vient réclamer les conseils et le bras d'Artaban qui impute le crime à Darius, et reçoit l'ordre de l'arrêter. Darius, comme son ennemi, l'avait prévu, oppose de la résistance et tombe sous les coups des soldats envoyés pour la vaincre.

Au moment où l'on rend compte de cet événement à Artaxerce, son amante, sœur d'Arbace, vient lui apprendre que l'assassin est arrêté; qu'il a été reconnu à l'épée sanglante de Xercès dont il était armé, mais que son nom est encore ignoré. A peine a-t-elle prononcé ces mots, qu'on introduit Arbace.

Artaxerce, étonné de trouver son ami dans le meurtrier de son père, l'interroge et ne peut obtenir de lui que des protestations de son innocence.

Artaban, présent à cette scène, demande à entretenir son fils en particulier, non, dit-il, qu'il espère obtenir la preuve de son innocence, mais pour arracher de lui l'aveu de ses complices.

Resté seul avec Arbace, il lui ordonne de suivre

ses pas et de sortir par un chemin ignoré. Arbace refuse d'obéir : la fuite serait un aveu du crime. En vain Artaban insiste; Arbace est inébranlable, et voyant que son père veut employer la violence, il appelle ses gardes.

Le conseil s'assemble : Artaxerce qui doit la vie à Arbace, ne peut se résoudre à être son juge. Il remet son autorité entre les mains d'Artaban qui signe l'arrêt de mort de son fils.

Arbace est reconduit dans la prison où Artaxerce se rend, et lui adresse ces mots touchans : « Voilà un chemin qui te conduira dans des » lieux écartés : précipite tes pas, cherche une » autre patrie : souviens-toi quelquefois d'Arta- » xerce. » Arbace refuse d'abord, mais il est contraint de céder aux ordres de son roi. A peine sont-ils sortis, qu'Artaban qui, secondé par Mégabise, a soulevé le peuple, vient délivrer son fils. Mais ne le trouvant plus, il se rend au temple où Artaxerce se fait couronner, et reçoit le serment des grands. Au moment où ce prince est prêt à boire dans la coupe, qu'un mage séduit

par Artaban a empoisonnée, on lui annonce que la sédition est appaisée par Arbace qui paraît et dépose son épée aux pieds de son roi. Artaxerce ne peut plus douter de l'innocence de son ami; cependant, pour s'en assurer, il lui ordonne de prendre la coupe sacrée, et d'attester de son innocence les divinités vengeresses.

Arbace obéit, mais au moment où il approche la coupe de ses lèvres, Artaban, hors de lui, fait l'aveu de son crime et s'avance pour frapper le roi; son fils se précipite au devant du coup, en déclarant que s'il ne dépose les armes, il va boire la coupe. Artaban jette son épée, et Arbace obtient que sa peine soit bornée à l'exil.

On voit par cette analyse que le drame de *Métastase* présente plusieurs invraisemblances assez fortes.

Comment supposer qu'Artaban ait pu pénétrer jusqu'au lit de Xercès, assassiner ce prince et sortir, une épée sanglante à la main, sans être aperçu par la garde nombreuse qui devait veiller dans le palais? Est-il possible de croire que

Artaban, qui devait connaître le cœur de son fils, son âme noble et élevée, son attachement pour son prince et son horreur pour le crime, se soit déterminé à commettre un lâche assassinat, sans être sûr d'en recueillir le fruit. Enfin, n'est-il pas contre toutes les convenances qu'à l'instant même où Xercès vient d'être assassiné, lorsque sa mort doit remplir le palais de deuil et de terreur, son fils, au lieu de le venger, s'occupe de la vaine cérémonie d'un couronnement ?

La première de ces invraisemblances peut être justifiée par l'histoire qui nous apprend qu'Artaban s'introduisit avec ses sept enfans jusqu'au lit de Xercès, et qu'Artaxerce ne découvrit que long-tems après, l'auteur du meurtre de son père. Les deux autres ne sont pas, il est vrai, aussi faciles à excuser, mais au théâtre, pour peu que la raison ne soit pas trop ouvertement choquée, le spectateur est toujours disposé à pardonner les invraisemblances lorsqu'elles amènent de belles situations. Eh ! quelle situation plus belle, plus touchante que celle d'un fils innocent

qui prend sur lui l'horreur du crime de son père, et qui, pour l'arracher à une mort infamante, s'y dévoue lui-même, et fait le sacrifice de sa gloire et de son amour! Quelle situation plus terrible que celle d'un père condamnant à la mort son fils pour un forfait dont lui seul est coupable?

Le genre de mérite qui domine dans cet ouvrage était fait pour séduire M. Le Mierre; aussi conçut-il le dessein d'en transporter les beautés sur la scène française.

Sa tragédie doit être regardée comme une imitation de l'opéra de Métastase, malgré les nombreux changemens exigés, soit par la différence des poëmes, soit par le goût des spectateurs. Plusieurs sont très-heureux (1). M. Le Mierre,

(1) M. Le Mierre, dont la qualité d'éditeur ne nous dispense pas de relever les erreurs, dans une préface imprimée en tête de sa pièce, a nié que sa tragédie fût une imitation de celle de Métastase.

Quelques nombreux que soient les changemens faits par M. Le Mierre, l'invention de la fable, des principaux personnages et les plus belles situations de sa pièce, n'en appartiennent pas moins à son modèle. Il faut donc qu'il se soit fait une étrange illusion,

par exemple, a dissimulé assez adroitement l'invraisemblance de la conduite d'un ambitieux qui assassine son roi, non pour monter lui-même sur le trône, mais pour y placer un fils dont il doit redouter la vertu. Mégabise, confident d'Artaban, lui en témoigne toute sa surprise, et celui ci répond :

Un tel projet t'étonne :
Rarement pour un autre on envahit un trône :
Mais, sous le nom d'un fils, je donnerai la loi ;
Le rang sera pour lui, la puissance pour moi.
J'assure ainsi bien mieux cet empire à ma race,
Qu'en étant roi moi-même, en exposant Arbace,
Que sais-je ? à des hasards, à des revers nouveaux
Qui pourraient après moi renverser mes travaux.
Lorsqu'une fois du trône une race est chassée,
La révolution n'est jamais bien fixée
Que sous un prince jeune, et qui, pour tous les tems,
Semble ôter aux esprits l'espoir des changemens.

car il ne paraît pas possible de l'accuser d'injustice. Il n'ignorait pas que Métastase se trouvait dans les mains de tout le monde, et sa bonne foi reconnue doit le mettre à l'abri d'un pareil reproche.

Ainsi, portant mon fils à la grandeur suprême,
L'assurant à mon sang, en jouissant moi-même,
Ami, j'accorde tout, et dans ma passion,
Mon cœur sert la nature et sert l'ambition.

(Acte Ier., scène III.)

Et plus loin,

Je sais quel est Arbace;
Je n'aurais jamais pu, dans sa superbe audace,
Plier à mon projet dès long-tems concerté
De son âpre vertu l'inflexibilité.
Je l'écarte aujourd'hui, de crainte, Mégabise,
Qu'il n'osât en secret troubler mon entreprise :
Mais lorsque mes efforts auront tout achevé,
Arbace se voyant à l'empire élevé,
Ne se reprochant rien dans sa grandeur suprême,
Et couronnant enfin la princesse qu'il aime,
Au comble de ses vœux bénira son destin.

(Acte Ier., scène III.)

Ces dernières idées sont justes et bien adaptées à la situation. Les passions en général, et l'ambition, plus que toutes les autres, aiment à

se repaître d'illusions, et, quelque convaincu qu'Artaban soit de la vertu d'Arbace, il peut, sans choquer la vraisemblance, chercher à se persuader que la possession de cette couronne, qui a pour lui tant d'attraits, fera évanouir tous les scrupules de son fils. M. Le Mierre a supprimé avec non moins de jugement, le rôle de la sœur d'Arbace et l'amour d'Artaxerce. La fille de Xercès, sous le nom d'Emirène, ne joue pas, comme dans l'opéra, un rôle inutile, en se rangeant au nombre des accusateurs d'Arbace, en demandant vengeance d'un crime dont elle n'a pas, comme *Chimène*, la triste certitude, et qu'elle n'est pas seule, comme elle, dans la funeste obligation de poursuivre; mais ce qui est bien plus théâtral, ce qui lie le rôle à l'action, et fait beaucoup d'honneur au génie de M. Le Mierre, Emirène loin de soupçonner son amant, prend seule sa défense; seule elle refuse de le croire coupable, et la première, elle accuse Artaban.

On ne peut disconvenir que ce changement ne

soit très-heureux, qu'il ne perfectionne la fable inventée par Métastase, et c'est sans doute ce changement qui aura fait illusion à M. Le Mierre, et diminué à ses yeux les obligations qu'il avait à son modèle.

Artaxerce obtint et devait obtenir un grand succès (1). Des situations de la nature de celles que cet ouvrage présente, arracheront toujours les applaudissemens, lorsqu'elles seront mises au théâtre par un homme qui aura quelqu'intelligence de la scène, et M. Le Mierre en avait beaucoup. Sa pièce est conduite avec art; les situations sont bien amenées; elles se succèdent avec rapidité, et le dénouement est du plus bel effet.

(1) Extrait du Mercure de France, du mois d'août 1776.

» Le mercredi 20 août, la première représentation d'Artaxerce, tragédie nouvelle de M. Le Mierre. Cette tragédie a été fort bien reçue et très-applaudie : il y a un second acte d'une très-grande beauté, qui laissait craindre que les actes subséquens ne pussent se soutenir ; mais les spectateurs furent agréablement surpris, en trouvant encore jusqu'à la fin des motifs de satisfaction et d'applaudissemens. A la troisième représentation, elle a été encore plus applaudie qu'à la première; on y a demandé l'auteur avec une espèce d'enthousiasme et la plus longue obstination. »

Cette pièce fut remise en 1767, et obtint le même succès. Mais pourquoi n'est elle pas restée au théâtre ? Nous croyons en trouver la raison dans le défaut de développemens. Les situations, comme on l'a remarqué dans le tems, ne sont, pour ainsi dire, qu'indiquées, et les caractères, qui ne pouvaient être plus prononcés dans un poëme de la nature de celui de Métastase, ne le sont pas assez pour une tragédie; celui d'Artaban, surtout. Un ministre assez audacieux pour concevoir le dessein de s'emparer du trône, malgré tant d'obstacles, n'est pas un homme ordinaire; son cœur doit avoir des replis que le spectateur aime qu'on déroule devant ses yeux.

Voyez comme dans le Xercès de Crébillon, le portrait de cet Artaban est dessiné, et sous quels traits cet ambitieux se peint lui-même dans les vers suivans :

ARTABAN *à Tissapherne.*

Laisse ces vains devoirs à des âmes vulgaires,
Laisse à de vils humains ces sermens mercenaires :

Malheur à qui l'ardeur de se faire obéir,
En nous les arrachant, nous force à les trahir!
Quoi! toujours enchaîné par une loi suprême,
Un cœur ne pourra donc disposer de lui-même?
Et du joug des sermens esclaves malheureux,
Notre honneur dépendra d'un vain respect pour eux!
Pour moi, que touche peu cet honneur chimérique,
J'appelle à ma raison d'un joug si tyrannique.
Me venger et régner, voilà mes souverains;
Tout le reste pour moi n'a que des titres vains:
Le soin de m'élever est le seul qui me guide,
Sans que rien sur ce point m'arrête ou m'intimide.
Il n'est lois ni sermens qui puissent retenir
Un cœur débarrassé du soin de l'avenir.
A peine eus-je connu le prix d'une couronne,
Que mes yeux éblouis dévorèrent le trône;
Et mon cœur, dépouillant toute autre passion,
Fit son premier serment à son ambition:
De froids remords voudraient envain y mettre obstacle,
Je ne consulte plus que ce superbe oracle;
Un cœur comme le mien est au-dessus des lois.
La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.
Le moment est venu qu'il faut que son courage
Affranchisse Artaban d'un indigne esclavage.
Ce Darius si grand, qui cause ta frayeur,

Deviendra le premier objet de ma fureur.
Je prétends que dans peu la Perse qui l'adore,
Autant qu'il lui fut cher, le déteste et l'abhorre.
Mais Xercès vient à nous.

(Acte Ier., scène Ire.)

Le Xercès de Crébillon n'a été joué qu'une fois, et il est probable qu'il ne reparaîtra jamais sur la scène française : de nombreux défauts s'y opposent. Mais les gens de lettres reliront toujours avec plaisir les vers que nous venons de citer, et plusieurs autres passages de la même force, tandis que des pièces plus habilement conduites et auxquelles le public a fait un accueil beaucoup plus favorable, n'obtiendront jamais un de leurs regards. Une tragédie peut réussir et même attirer dans la nouveauté une grande affluence, sans avoir un mérite réel. Il suffit pour cela d'un style médiocre et de quelques situations terribles ou attendrissantes ; mais ces situations une fois connues, et la curiosité satisfaite, l'ouvrage retombe dans l'oubli. Pour qu'une pièce reste au théâtre et vive dans la mémoire des gens de lettres,

il faut qu'on y trouve cette peinture des mœurs, des passions, cette éloquence du cœur, qui font que les ouvrages des grands maîtres dont elles forment le caractère distinctif, sont redemandés, non au bout de vingt ans, comme le disait Boileau, mais après un siècle et demi, et que les personnes bien élevées, malgré qu'elles les sachent par cœur, ne peuvent se lasser de les relire, de les entendre réciter au théâtre.

Le même sujet vient d'être reproduit sur la scène française. M. *Delrieu*, auteur de la nouvelle tragédie, a emprunté toute la fable de M. Le Mierre, avec cette différence que le meurtre de Xercès, au lieu de commencer la pièce, ne s'exécute qu'au troisième acte.

M. Delrieu nous apprend, dans des notes imprimées à la suite de sa tragédie, que les deux premiers actes ont été *imaginés* par lui pour préparer cet évènement et établir le caractère d'Artaban qu'il nous présente vertueux pendant trente

années, et poussé, pour la première fois, au crime par le desir de la vengeance (1).

Nous ne pensons pas que cette invention mérite les éloges que l'auteur se prodigue à lui-même.

Un journaliste fameux, devant lequel M. Delrieu a été assez heureux pour trouver grace, lui a déjà objecté que *les deux premiers actes nuisaient à la vraisemblance, que dans le premier entretien d'Artaban avec Arbace, ce père ambitieux doit voir que son fils n'est nullement disposé à seconder ses vues, et par conséquent, que d'après de pareilles lumières, lorsqu'il assassine Xercès, il montre plus de folie que d'ambition.*

Cette objection est juste, et, en la rappelant, nous nous permettrons de reprocher à M. Delrieu de s'être éloigné de la nature, en créant un personnage fantastique. Un courtisan vertueux depuis trente ans, tel qu'il suppose son Artaban,

(1) Voyez les notes 2 et 4, imprimées à la suite de la tragédie de M. Delrieu.

s'il vient à être injustement opprimé, déshonoré par son prince, en gémit dans le silence; ou si l'orgueil plus fort le pousse à la vengeance, il se venge, et ne porte pas ses idées au-delà. Mais si je le vois, non content d'éteindre sa haine dans le sang de son roi, méditer encore le plus noir des complots, pour faire périr toute la famille royale, et mettre le sceptre dans sa maison, je ne puis alors reconnaître en lui qu'un homme ambitieux et profondément pervers, auquel les occasions du crime ont manqué, et non la disposition à le commettre.

M. Le Mierre ne s'était pas montré reconnaissant envers Métastase. M. Delrieu, par un juste retour, ne l'a pas été envers lui : non content de dissimuler l'obligation qu'il lui a du personnage de Mandane, il prétend que *l'Artaxerce de Le Mierre, bien qu'il eût eu quelque succès*, n'est pas resté au théâtre, parce que la plupart des défauts pardonnés dans un opéra italien,

furent relevés et condamnés dans une tragédie française (1).

C'est une erreur : le succès du nouvel Artaxerce n'a pas été supérieur à celui que le premier a obtenu dans le tems (2), et il serait difficile à M. Delrieu de citer *des défauts pardonnés dans l'opéra italien.*

M. Le Mierre a su les éviter avec autant de soin que de goût, et le seul reproche qu'on puisse faire à sa tragédie, est un manque presque absolu de développemens. La pièce de M. Delrieu en offre-t-elle davantage ? Sera-t-elle plus heureuse ? Restera-t-elle au théâtre, et en exclura-t elle à jamais son aînée ? Nous l'ignorons, mais s'il nous est permis de dire notre avis, nous pensons qu'un homme impartial appelé à prononcer sur le mérite des deux ouvrages, ne balancerait pas à donner la préférence à celui de M. Le Mierre.

Le Dictionnaire Dramatique fait mention d'un

(1) Voyez la note imprimée à la suite de la tragédie de M. Delrieu.

(2) Voyez l'extrait du Mercure ci-dessus rapporté.

Artaxerce donné aux Français par un M. *Deschamps*, gentilhomme champenois, mort en 1747. Cette pièce, dont il ne donne pas l'analyse, n'a probablement eu aucun succès, et n'a point été imprimée.

Enfin, on connaît un autre Artaxerce d'un M. *Brusay*. C'est une imitation à peu près littérale de l'opéra de Métastase. Les Français la refusèrent, et l'auteur la fit jouer en 1785 à Versailles, par les comédiens à la suite de la cour. Cette pièce est imprimée.

Guillaume Tell, quoique bien supérieur à Artaxerce, n'obtint pas cependant le même succès. Le sujet est tiré des Annales Helvétiques.

Les historiens suisses rapportent qu'un gouverneur d'Ury, nommé Gessler, irrité de la résistance que le peuple opposait à sa tyrannie, résolut de la braver en faisant élever, au milieu de la place publique, un de ses bonnets, qu'il ordonna de saluer sous peine de la vie. Un jeune paysan nommé Guillaume Tell, indigné d'un ordre

aussi ridicule que barbare, refusa de s'y soumettre. Gessler le condamna à la mort; mais instruit qu'il passait pour un archer très-habile, il changea sa sentence, et, par unr affinement inoui de cruauté, il voulut que Tell abattit d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils en bas âge, le menaçant, en cas de refus, de faire périr lui et son enfant. Toute résistance étant impossible, il fallait livrer son fils à une mort certaine, ou s'exposer soi-même à lui ôter la vie. Dans cette extrémité, le malheureux père se confie en son adresse, et est assez heureux pour abattre la pomme. Le gouverneur apercevant alors une seconde flèche sous les habits de Tell, lui demande ce qu'il en prétendait faire. « Elle t'était » destinée, répond Tell, si j'avais blessé mon » fils ». Gessler furieux, le fait charger de chaînes et veut lui-même le conduire dans la tour de Kussnacht. Ils s'embarquent sur le lac des Waldstettes, et comme ils approchaient des plaines de Rutli, une tempête affreuse s'élève et menace de les engloutir. Gessler, saisi de terreur,

est réduit à la nécessité d'implorer le secours de sa victime dont on lui vantait l'adresse; il ordonne de détacher ses fers. Tell prend en main le gouvernail, et parvient à gagner le bord : il s'élance alors sur le roc, le gravit et repousse du pied la barque qu'il livre de nouveau à toute la fureur des vagues. Gessler est cependant assez heureux pour échapper et atteindre le rivage; mais comme il aborde prés de Kussnacht, une flèche lancée par Tell le frappe et lui donne la mort.

M. de Voltaire, dans son histoire générale, a traité d'apocryphe l'aventure de la pomme, mais sans motiver son opinion. Il aura sans doute jugé des mœurs de la féodalité par celles du siècle dans lequel il avait le bonheur de vivre; et il lui aura paru impossible que le gouverneur d'une province ait été assez insensé pour se porter à un tel excès de cruauté, et qu'un peuple entier l'ait souffert. On sait que M. de Voltaire était dans l'usage de soumettre aussi les faits historiques à un calcul de probabilité; mais en admettant cette

manière de raisonner l'histoire, il faudrait, au mépris de toute l'antiquité, mettre en doute si Xercès a fait fouetter la mer; il faudrait nier que Caligula ait conçu l'idée de faire admettre son cheval au consulat, et que le sénat romain ait été convoqué par Domitien pour délibérer sur l'assaisonnement d'un turbot. Ces faits ne sont pas moins invraisemblables que celui de la pomme, et Gessler n'était ni plus insensé, ni plus barbare que Xercès, Caligula et Domitien; comme eux il pouvait tout, et l'expérience nous apprend que, pour un homme, le plus grand malheur est de ne connaître aucun frein. Bientôt son imagination et ses goûts se dépravent; il perd tout sentiment de honte, et il n'est pas d'excès auxquels il ne puisse se porter. Peu d'hommes sont exempts de cette loi commune :

Pauci quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le poëte dramatique n'est pas obligé de discuter les faits

avec la même sévérité que l'historien. Il suffit qu'ils soient constatés par une longue tradition, pour qu'il puisse se les approprier, et M. Le Mierre a usé de ce droit en mettant sur la scène l'histoire de *Guillaume Tell.*

Cette tragédie nous paraît être, de tous ses ouvrages, celui dans lequel il a fait preuve du plus grand talent. Cependant elle n'obtint d'abord qu'un faible succès : plusieurs considérations s'opposaient à ce qu'elle reçût l'accueil qu'elle méritait.

Elle offrait une grande innovation, et le premier effet de toute innovation au théâtre, où elles sont en général si dangereuses, est de répandre l'alarme parmi tous les amis de l'art dramatique. Le principal personnage de la pièce est un simple paysan, et jamais on n'en avait pas vu chausser le cothurne sur la scène française; les grandes passions étaient regardées comme le partage exclusif des princes; on n'avait pas réfléchi que la tragédie n'empruntait pas son lustre de la dignité et du rang des personnages qui, jusqu'alors, y avaient

été seuls admis, mais des grands intérêts qui les occupent, et de l'influence que leurs moindres actions n'ont que trop souvent sur la destinée des états; que de simples bourgeois, des paysans, n'y paraissaient déplacés que parce qu'ils sont, dans les monarchies, étrangers aux affaires publiques, et que rien ne devait s'opposer à ce qu'ils y figurassent aussi bien que les rois, lorsqu'ils avaient pris, comme dans Guillaume Tell, une part active à un événement qui a contribué à changer le sort d'un peuple entier, et à établir une république qui subsiste depuis plusieurs siècles.

La pièce de M. Le Mierre n'est qu'un drame sans amour, dans lequel Cléofé ne jouait, dans l'origine, qu'un rôle très-secondaire, ce qui choquait toutes les idées reçues. On pensait alors que les femmes devaient occuper une des premières places au théâtre.

Enfin, la noble conspiration de Guillaume Tell et de ses compagnons, pour l'indépendance de leur pays, était un sujet peu intéressant à cette époque pour la majorité des spectateurs. On sait

qu'en général les meilleures choses sont peu goûtées, lorsqu'elles s'éloignent du cercle de nos idées habituelles.

Ces diverses circonstances auraient fait éprouver à la pièce une chute complette, si elle n'en avait été garantie par de grandes idées et de beaux vers, que le public ne put s'empêcher d'applaudir, même en blâmant l'auteur de les avoir mis dans la bouche d'hommes qui paraissaient déplacés dans une tragédie.

Le Kain, chargé du principal rôle, contribua aussi à sauver la pièce du naufrage. On dit qu'il était sublime, surtout dans la deuxième scène du troisième acte, où, interrogé par Gessler sur le motif qui l'avait empêché d'obéir, il lui répond :

L'honneur.
Quelle loi peut jamais paraître indifférente
Dès qu'on voit le dessein de la rendre insultante ?
Quels sont les gens de cœur, au courage nourris,
Dont le sang ne s'enflamme aux marques du mépris ?
Et c'est un peuple entier, né pour l'indépendance,

Dont tu peux à ce point tenter la patience,
Qu'à tant d'indignités tu crois accoutumer !
Est-ce trop peu pour toi que d'oser l'opprimer ?
Songes-y bien, Gessler, rien n'est long-tems extrême ;
L'arc qu'on tient trop tendu se brise de lui-même ;
Et lorsqu'à cet excès l'esclavage est monté,
L'esclavage, crois-moi, touche à la liberté.

Ce célèbre acteur affectionnait si fort ce rôle, que deux ans après il fit remettre la pièce, malgré toutes les dispositions contraires du réglement des comédiens ; mais le succès n'en fut guère plus brillant.

Lors des premières représentations, l'action de Guillaume Tell était simple, et ne présentait aucune de ces situations extraordinaires, tant reprochées à l'auteur. M. Le Mierre se les était interdites, soit dans la crainte de réveiller la critique, soit qu'il y fût déterminé par le succès d'estime que lui avait valu la noble simplicité d'Idoménée, soit enfin qu'il eût pensé qu'un sujet de cette nature pouvait se passer d'une ressource vulgaire; qu'il devait suffire

pour intéresser les spectateurs, des généreux sentimens des fondateurs de la liberté helvétique, et du contraste qu'ils offraient avec les passions allumées par la plus juste résistance dans le cœur d'un homme accoutumé à ne connaître aucune opposition.

Quoiqu'il en soit, le peu de succès de cet ouvrage, et le desir de reproduire les belles scènes qu'il renferme, décidèrent, plusieurs années après, M. Le Mierre à revenir à sa première manière. Il essaya de mettre sous les yeux du public, Guillaume Tell, abattant d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Ce fait ne se passait pas d'abord sur la scène : un des conjurés venait faire à Cléofé le récit suivant :

FURST.

Dans la place d'Altdorff, près d'un arbre attaché,
Aux yeux de tout ce peuple interdit et touché,
Il attendait son sort : le gouverneur arrive ;
Il traverse avec Tell cette foule attentive.
Tell voit son fils, s'arrête, et jette vers le ciel
Un regard où se peint son désespoir mortel.

Le tyran, qu'enflammait la soif de la vengeance,
Laisse voir dans ses yeux sa barbare espérance :
Tout le peuple en silence observe avec terreur ;
Cependant votre époux, surmontant sa douleur,
S'éloigne à la distance où le tyran l'exige ;
Il tire, et soit hasard, soit qu'un si grand prodige
A la nature seule eût été réservé,
La pomme est abattue et son fils est sauvé.
Soudain l'air retentit de mille cris de joie ;
De Tell dans tous les cœurs le bonheur se déploie ;
Plus ils tremblaient pour lui, plus son habileté
A sortir d'un péril si grand, si redouté,
Vient enflammer pour lui leur âme soulagée ;
En admiration la pitié s'est changée,
Et le cruel Gessler, que ce triomphe aigrit,
Ne renferme qu'à peine un farouche dépit.

(Acte IV, scène III.)

M. Le Mierre mit ce récit en action, et fit jouer, en 1786, sa pièce telle que nous la donnons aujourd'hui. Le succès justifia sa hardiesse. Les spectateurs ne virent pas sans la plus vive émotion un malheureux père placer un bandeau sur les yeux de son enfant, l'attacher à un arbre, le

conjurer de rester immobile, adresser sa prière au ciel vengeur de l'innocence, et lancer la flèche fatale. Ils ne purent se défendre de partager la joie, les transports de la mère, quand elle rentre sur la scène, se précipite sur son enfant, et le serre dans ses bras.

M. de La Harpe approuvait fort ce changement : il le regardait comme *une hardiesse heureuse et qui fortifiait l'action* (1).

L'éditeur du Répertoire du Théâtre Français est bien loin d'être du même avis; il pense au contraire que les applaudissemens prodigués à ce changement, doivent *faire époque dans l'histoire d'une littérature dégénérée.*

Nous serions assez disposés à partager son opinion, mais nous croyons qu'il a beaucoup moins consulté son goût, que son aversion pour tout ce qui pourrait porter la moindre atteinte à l'ordre établi, lorsqu'il a prononcé que l'affluence que Guillaume Tell attira lors de sa reprise, *doit être*

(1) Cours de Littérature, tom. 11, pag. 248.

entièrement attribuée aux circonstances ; que le héros de cette pièce était devenu l'objet de l'admiration des révolutionnaires, quoiqu'il soit fort incertain, doit-il, *s'il a jamais existé, et que la cause de ce succès momentané n'existant plus, il est probable que Guillaume Tell ne reparaîtra plus sur le Théâtre Français.*

Il n'est pas douteux qu'en 1786, les circonstances où l'on se trouvait n'aient dû ajouter beaucoup à l'effet de la représentation, et que cette nombreuse partie de la nation, dont le patriotisme peu éclairé attendait d'autres résultats de la révolution qui se préparait, n'ait applaudi avec enthousiasme au dévouement de Guillaume Tell et de ses compagnons ; mais nous pensons que cette pièce est faite pour réussir toujours, indépendamment du tems et des circonstances : tel est aussi l'avis de M. de La Harpe, qu'on ne peut accuser, ni même soupconner d'indulgence, toutes les fois qu'il s'agit de M. Le Mierre. Il serait difficile sans doute de trouver au théâtre, au moins parmi les pièces du second ordre, un rôle mieux

dessiné et d'un plus bel effet que celui de Guillaume Tell. Ce rôle, suivant l'expression de l'Aristarque que nous venons de citer, *est plein de beautés, de pensée, d'expression et de dialogue;* tous les sentimens qui s'y trouvent déployés sont vrais, exempts d'exagération, et tels que toute âme généreuse les éprouvera toujours lorsqu'elle sera comprimée par une tyrannie semblable à celle de Gessler. Nous n'en citerons pour exemple que ce dialogue qui termine la première scène du premier acte :

TELL.

. . . . . .

Venge plus que ton père.

MELCHTAL.

Eh qui donc ?

TELL.

La patrie.

Vois l'abîme effroyable où nous sommes tombés ;
Vois sous quel joug de fer ces peuples sont courbés.
L'ambition sans frein, l'orgueil, la violence,
Pour nous persécuter, armés de la puissance;

Le fardeau des impôts, les emprisonnemens;
Le pillage, le meurtre et les enlèvemens;
Sur les moindres soupçons, les peines les plus dures;
La mort multipliée au milieu des tortures;
Plus d'ordre, plus de lois, nos priviléges vains,
Le mépris ou l'oubli de tous les droits humains;
Landeberg et Gessler, ces monstres d'injustice,
Ainsi que deux vautours acharnés sur la Suisse,
Suivant pour toute loi, dans leur autorité,
Leur infâme avarice ou leur brutalité.
Non, non, mon cher Melchtal; dans la publique injure,
Ne borne pas tes soins à venger la nature;
Immoler de tes maux le détestable auteur,
Ce ne serait changer que de persécuteur;
Gessler mort, doutes-tu qu'Albert ne nous envoie
Quelque nouveau tyran dont nous serons la proie?
Que dis-je? Après le coup qu'aurait porté ta main,
Tu n'aurais plus qu'à fuir comme un vil assassin.
Sois fils, sois citoyen: si tu hais l'esclavage,
Pour savoir en sortir, il suffit du courage;
Osons tout, joins ton bras à ceux de nos amis,
Dans un si grand dessein dès long-tems affermis;
Qu'avec le même zèle un même espoir t'anime,
Affranchis avec nous la Suisse qu'on opprime,

Et qu'après les forfaits dont il est l'artisan,
Gessler de nos cantons soit le dernier tyran.

MELCHTAL.

J'embrasse ton dessein, j'accepte ces présages :
Captifs sous nos tyrans, nos stériles courages,
Ainsi que sans emploi demeurant sans éclat,
Partageaient le sommeil du reste de l'état ;
Nous n'eussions ni vécu ni laissé de mémoire :
Il s'ouvre devant nous un vaste champ de gloire ;
Echappés pour jamais à notre obscurité,
La vengeance nous mène à l'immortalité ;
Et sans rien emprunter d'un titre héréditaire,
Sans former nos honneurs d'une gloire étrangère,
Ennoblis par nos mains et par d'illustres coups,
La splendeur de nos noms n'appartiendra qu'à nous.

TELL.

Peut-être peu d'éclat suivra notre entreprise :
Loin de ces mouvemens, dont la terre est surprise,
Loin des soulèvemens où des peuples voisins,
Le peuple qui s'agite entraîne les destins,
Nous n'aurons signalé que le patriotisme.
L'homme n'admire guère un si simple héroïsme ;
Gessler même est trop vil, pour que dans l'univers

Il nous soit glorieux d'avoir rompu nos fers,
Et le vain préjugé qui, dans la tyrannie,
Se plaît à supposer toujours quelque génie,
Voyant quel insensé nous a donné des lois,
Pourra nous mépriser jusques dans nos exploits,
Sans voir quel poids nos mœurs donnent à nos outrages,
Et qu'on doit par l'obstacle estimer les courages;
Mais l'honneur dont ici nous pourrions nous couvrir
N'est point le premier but où nous devons courir.
Sans dédaigner l'éclat qui suit la renommée,
D'un sentiment plus pur mon âme est enflammée;
On a trop préféré la gloire à la vertu:
De quelqu'éclat qu'un nom puisse être revêtu,
Je ne m'occupe point de cet espoir frivole;
Ami, pour mon pays tout entier je m'immole;
Qu'importe qui je sois chez la postérité?
Nous affranchir, voilà notre immortalité:
Que de si grands projets par nos mains s'accomplissent,
Que la Suisse soit libre, et que nos noms périssent.

(Acte Ier., scène Ire.)

De pareils vers seront toujours applaudis. On n'ignore pas que les meilleurs ouvrages sont peu suivis quand ils sont mal joués, et que,

lorsqu'une pièce obtient un grand succès, l'auteur est redevable d'une portion de sa gloire aux acteurs qui l'ont secondé. Nous réclamerons donc une partie des applaudissemens prodigués à M. Le Mierre, en faveur du comédien chargé du principal personnage, lors de la reprise de 1786.

Nous n'avons jamais vu Le Kain dans Guillaume Tell, mais nous pensons qu'il a été dignement remplacé par La Rive. Les amis du théâtre se rappellent encore avec quelle chaleur, quelle énergie il a rempli ce rôle, surtout quel effet il produisait dans la seconde scène du premier acte, lorsqu'après avoir fait le serment de renverser la tyrannie, il s'avançait sur le bord de la scène et prononçait ces vers :

Protège, dieu puissant, un peuple vertueux,
Un peuple né vaillant, sans être ambitieux ;
Qui hors de ses rochers peu jaloux de s'étendre,
Ne veut pas conquérir, mais ne veut pas dépendre.

Horace conseillait aux poëtes tragiques de

son tems, de prendre leurs sujets dans l'Iliade, plutôt que dans leur imagination (1). Ce précepte était très-sage : les grandes passions qui sont l'âme de la tragédie, ne peuvent se développer que dans des circonstances, des situations extraordinaires, qu'il est bien difficile d'imaginer, et dont les écrits d'Homère offrent une mine qui, de nos jours, est encore bien loin d'être épuisée.

Voulez-vous inventer ces situations, créer des évènemens? A combien d'objections ne vous exposerez-vous pas! Que d'obstacles, de difficultés n'aurez-vous pas à surmonter! Les actions, les discours de vos personnages seront soumis aux lois de la raison; on voudra que des êtres dominés par des passions violentes, agissent et parlent comme s'ils étaient maîtres d'eux-mêmes. Empruntez-vous au contraire vos sujets de la fable ou de l'histoire? mettez-vous sur la scène

(1) Tuque
Rectius iliacum carmen deducis in actus
Quam si proferres ignota indictaque primus.

(Horatius, de Arte poetica.)

un fait connu ? les invraisemblances les plus fortes, lorsqu'elles seront consacrées par la tradition, n'auront rien qui choque le public, et souvent c'est de ces invraisemblances que naîtront les plus grandes beautés.

Supposons, par exemple, que M. Le Mierre, puisqu'il s'agit de ses ouvrages, ait imaginé le sujet de sa tragédie d'*Hypermnestre ;* quel rire n'auraient pas fait éclater ces deux frères, pères, l'un de cinquante garçons, l'autre de cinquante filles, tous jeunes, tous à marier, et quel spectateur n'eût pas été révolté de l'idée de cinquante jeunes épouses qui s'accordent entr'elles pour égorger leurs maris la première nuit de leurs noces ? Mais grâce à la fable qui les a consacrés, des faits aussi monstrueux qu'invraisemblables n'ont produit ni l'un ni l'autre effet, et ils ont fourni à M. Le Mierre les situations les plus tragiques, et l'une de nos meilleures pièces du second ordre.

Il faut donc convenir que le poëte qui tire son sujet de son imagination, a une double

difficulté à vaincre, et que dès-lors il a droit à un double laurier.

M. Le Mierre y prétendit : la Veuve du Malabar, qu'il donna après Guillaume Tell, est toute entière de son invention.

La scène se passe sur la côte du Malabar, dans le parvis d'un temple dédié à Brama, et situé entre une ville dont le nom n'est pas connu, et le camp des Français qui l'assiégent. Le Grand-Prêtre annonce qu'un Indien illustre a terminé sa vie. Il envoie demander à la veuve si elle se dispose à suivre son mari, et il charge le plus jeune Bramine de conduire la pompe solennelle. Ce jeune homme représente au Grand-Prêtre que les Français qui assiégent la ville sont prêts à livrer l'assaut, que ce n'est pas le moment de s'occuper d'une pareille cérémonie, et il déclare

Qu'il ne pourra jamais
Accoutumer ses yeux à de pareils objets.

Le Grand Prêtre justifie cet usage par l'énumération de toutes les coutumes plus ou moins barbares qui asservissent les différens peuples du monde.

On informe le Grand Prêtre que la veuve consent à périr, et bientôt après, un envoyé du gouverneur de la ville annonce

Qu'il faut que l'on diffère
L'appareil du bûcher, pour ne pas se distraire
Du soin plus important de défendre les murs.

La veuve, qui se nomme Lanassa, déclare à Fatime que la crainte seule du déshonneur la détermine à mourir. Née à Ougly, dans le Bengale, et conduite au Malabar pour épouser un homme qu'elle n'aimait pas, elle a vu, sur le vaisseau qui la portait, un jeune officier français dont elle a cru être aimée, et pour lequel elle a conservé le plus tendre attachement; elle ignore son nom et ce qu'il est devenu.

Conformément aux ordres du Grand Prêtre, le jeune Bramine se rend auprès de la veuve; il

la plaint et gémit sur son sort; comme elle, il a reçu le jour à Ougly, et comme elle il fut victime d'un usage barbare. Cette confidence rappelle à l'infortunée un frère qu'elle croit mort au Bengale : elle nomme son père ; à ce nom, le jeune Bramine reconnaît sa sœur, et abjurant son funeste ministère, il la presse de le suivre en d'autres climats; mais Lanassa lui répond :

Comment quitter ces bords ? l'univers m'est fermé :
Si tu veux m'arracher à ce climat funeste,
Empêche donc qu'aussi ma mémoire n'y reste,
Qu'elle n'y reste infâme ; empêche sur ce bord,
Que ma famille entière à qui je dois ma mort,
N'osant lever les yeux, et jamais consolée,
Dans son propre pays ne se trouve exilée;
Que, vengeant mon époux, un peuple furieux,
Ne me laisse en partant ses clameurs pour adieux,
Et qu'une telle image attachée à ma fuite,
Ne me suive partout où tu m'aurais conduite.

(Acte II, scène III.)

Fatime conjure Lanassa de suspendre son sacrifice. Le Général français vient, à la demande

des assiégés, d'accorder une trève d'une journée, qui doit être suivie de l'assaut ou de la capitulation. Son premier soin, lorsqu'il sera maître de la place, sera sans doute d'éteindre les bûchers.

Le parvis du temple où la scène se passe, est un lieu de franchise ouvert aux deux partis.

Le Général français, qui se nomme Montalban, s'y rend, et charge un officier de s'informer du sort d'une jeune Indienne. Apprends, lui dit il,

Sur ces bords quel autre soin m'amène,
Que j'aime, que j'adore une jeune Indienne;
Que trois ans sont passés, depuis qu'en ces climats,
Un voyage entrepris me fit voir tant d'appas:
Que dans ces mêmes murs, malgré l'usage austère,
Je la vis quelquefois, de l'aveu de son père;
Que je lui plus; qu'épris du plus ardent amour,
Je conçus le projet de l'épouser un jour;
Que je vis vers moi seul sa jeune âme entraînée,
Du moins avec tout autre éluder l'hyménée;
Qu'en France rappelé par les lettres des miens,
Je partis éperdu, j'emportai mes liens;
Et que, si j'ai brigué l'honneur de l'entreprise

Par qui cette cité nous doit être soumise,
Ce fut encor, ami, pour revoir un séjour
Où j'étais, en secret, rappelé par l'amour.
Mais c'est trop t'arrêter, cours, informe-toi d'elle;
Son nom est Lanassa : j'attends tout de ton zèle.

(Acte IV, scène Ire.)

Bientôt l'officier revient, et annonce qu'un spectacle d'horreur se prépare; que, dans une heure, une jeune veuve

Dans des feux dévorans va se plonger vivante.

Le Grand Bramine paraît : le Général, que l'amour de l'humanité enflamme, veut l'engager à renoncer à cet usage barbare, et à renverser le bûcher élevé; mais en vain plaide-t-il avec chaleur la cause la plus intéressante; le Grand Bramine n'oppose à ses raisons que l'autorité d'une coutume établie de tems immémorial. Montalban furieux, sort en faisant le serment de l'abolir.

Le jeune Bramine, informé que le Général français doit venir chercher le Grand Prêtre,

l'attend et le conjure de modérer son zèle. Il pourrait alarmer le peuple, et faire hâter le sacrifice. Dans cet entretien, Montalban apprend que la veuve se nomme *Lanassa*, et à ce nom qui ne lui permet pas de douter que la victime ne soit son amante, il veut sur-le-champ voler à sa défense; mais il est retenu par l'honneur et par les prières du jeune Bramine, qui lui révèle que l'endroit destiné aux sacrifices, communique avec la mer au moyen d'un souterrain, par où

Une femme autrefois
Fut soustraite, à prix d'or, à la rigueur des lois.

Le Général se rend à ces raisons, et sort, non sans faire éclater sa fureur contre le Grand Bramine.

Au cinquième acte, on répand le bruit de la mort de Montalban; il a été tué, dit-on, dans un combat de nuit, livré par les assiégés que le Grand Prêtre a excités à violer la trêve, et à porter le fer et la flamme dans les vaisseaux français. Cependant le bûcher est élevé, et la veuve

s'avance : le peuple l'entoure, et son malheureux frère lui apprend que cet étranger qui avait si généreusement embrassé sa défense, est ce même amant qu'elle regrette, et qu'il vient de perdre la vie. A ces mots, Lanassa éperdue, ordonne d'allumer le bûcher, et elle y monte avec intrépidité, lorsque tout-à-coup Montalban reparaît à la tête des siens, et l'enlève du milieu des flammes. Le faux bruit de la mort de Montalban ne s'était répandu que parce qu'il avait quitté son camp avec une partie de ses soldats, pour pénétrer dans la place par le souterrain que le jeune Bramine lui avait indiqué.

Les quatre premiers actes furent très-applaudis, mais le dénouement nuisit au succès. A cette époque, il était cependant le même qu'aujourd'hui, avec cette différence seulement, que le bûcher était censé placé dans une fosse d'où sortaient des flammes. Il est probable que ce n'était pas sans raison que M. Le Mierre avait fait descendre Lanassa dans une fosse : il avait pensé sans doute qu'une femme placée sur un bûcher

élevé, ne pouvait être soustraite à la rigueur des lois, ce qui eût rendu invraisemblable l'histoire du souterrain si important pour son dénouement.

A la reprise de 1780, les comédiens le déterminèrent à passer sur ces considérations, et le bûcher fut élevé sur le théâtre, en sorte que la cause qui s'était opposée à la réussite, n'existant plus, la pièce eut beaucoup de succès. Elle obtint trente représentations consécutives, à une époque où la division de la journée ne laissait pas la liberté à un aussi grand nombre de personnes de fréquenter les spectacles.

Un succès aussi éclatant éveilla la critique. La pièce fut soumise à la plus sévère censure, et d'abord on reprocha à l'auteur plusieurs invraisemblances dans la contexture de sa fable.

Comment se fait-il, lui dit-on, qu'un frère et une sœur habitent dans la même ville sans se connaître, sans avoir entendu parler l'un de l'autre? Comment le jeune Bramine, jeté dans le Gange au moment de sa naissance, a-t-il appris le nom de son père? Pourquoi n'a-t-il pas cherché à

se rapprocher de sa famille, lorsqu'il n'avait plus rien à en redouter ? Qu'a-t-il fait auparavant d'être au nombre des Bramines ? Quel motif a pu le déterminer à entrer dans un ordre dont les principes lui inspiraient un aussi grand éloignement ?

Le souterrain par lequel pénètre le Général français, était sans doute connu du Grand Prêtre, puisqu'il a servi à soustraire une femme à prix d'or ; comment ce Grand Prêtre, si intéressé à la défense de la place, ne l'a-t-il pas fait garder ?

Ces invraisemblances sont évidentes, mais est-il beaucoup d'ouvrages au théâtre, même parmi ceux des grands maîtres, qui en soient exempts : ne sont-elles pas de nature à échapper à l'œil du spectateur, et l'auteur ne les a-t-il pas bien rachetées, puisque l'une amène le dénouement, et qu'on doit à l'autre l'un des plus beaux rôles de la pièce, celui du jeune Bramine.

De la critique de la fable, on est passé à celle des personnages.

Nous nous bornerons à reproduire les principales objections.

On a prétendu que le Grand Bramine était trop fanatique. Pouvait-il l'être moins ? Est-il rien de plus barbare que la coutume qu'il veut justifier et maintenir ; le fanatisme du prêtre ne devait-il pas être en rapport avec l'absurdité du dogme ? Aurait-on voulu qu'en traînant une femme au bûcher, il eût parlé le langage de la philantropie, ou, qu'à l'exemple de quelques-uns de nos ci-devant prélats de cour, il eût tourné en dérision le ministère, source de ses honneurs et de sa fortune ? Tout ce qu'il dit nous paraît placé dans sa bouche.

Nous croyons surtout bien en situation le tableau que, pour justifier la loi du bûcher, il fait de toutes les coutumes. Telle est la marche de l'esprit humain, lorsqu'il est intéressé à défendre une loi ou une action qui répugnent à la raison et à la justice : il croit les justifier en citant une loi ou une action plus condamnables,

et en supposant l'espèce humaine vouée à la sottise et au malheur.

On a dit que le Général français blessait toutes les convenances dans son entretien avec le Grand Bramine, et qu'il était d'autant moins excusable, que son exagération, son emportement n'étaient pas même justifiés par l'amour, puisque Montalban ignore que la victime est sa maîtresse.

Cette objection est fondée : il est certain que le rang, la dignité de Montalban exigeaient une réserve qu'on ne trouve pas dans ses discours ; mais son emportement produit une si belle scène au troisième acte ; Montalban parle avec tant de chaleur et d'éloquence ; la cause qu'il défend, est si intéressante, que nous dirions presque qu'il faut savoir gré à M. Le Mierre de cet oubli des convenances.

On a prétendu, et l'éditeur du Répertoire du Théâtre Français a répété depuis, que le motif qui engage Lanassa à s'immoler, n'est pas bien déterminé ; qu'il ne se passe aucun combat dans

le cœur de cette veuve; que ses desirs sont aussi vagues que ses opinions; *qu'un certain respect humain* la pousse sur le bûcher, sans qu'elle soit bien convaincue qu'elle fait une action louable; que pour rendre sa situation dramatique, il aurait fallu qu'elle connût son amant, et qu'elle eût balancé entre l'amour et sa religion.

Eh quoi! la situation d'une jeune femme dont le cœur est partagé par la crainte que lui inspire la mort la plus terrible, et celle de laisser toute une famille livrée à l'opprobre et au déshonneur, n'est-elle pas dramatique? Ignore-t-on quelle était dans l'Inde, comme parmi nous, la puissance de l'honneur? ce sentiment était-il moins impérieux que celui de l'amour et de la religion? Comme eux, n'a-t-il pas eu ses victimes et ses martyrs? Et cette situation, ce combat qui, chez un homme (tel était l'empire de l'honneur), n'eût excité que le mépris, n'était-il pas fait pour inspirer le plus vif intérêt, la plus grande pitié, en faveur d'un sexe naturellement faible et timide? Est-il rien de plus touchant que ce passage dans lequel

les craintes, les anxiétés de Lanassa sont si bien dépeintes?

LANASSA *au Grand Prêtre.*

Sans savoir par quels biens un dieu juste répare
Les horreurs de la mort que la loi me prépare,
Et sans vouloir chercher, par un soin superflu,
Quel sera mon destin dans un monde inconnu,
Je me sacrifierai, puisqu'enfin tout l'exige,
La loi, l'honneur des miens, mon propre honneur; que dis-je!
Le dégoût de la vie est au fond de mon cœur;
Je ne reproche aux dieux que leur trop de rigueur.
Hélas! en prononçant ma sentence mortelle,
Ils pouvaient m'accorder une fin moins cruelle,
Et s'ils voulaient ma mort à l'âge où je me voi,
En charger la nature et non pas votre loi.
J'aurais pu différer d'un an mon sacrifice;
Mais j'ai craint des soupçons l'ordinaire injustice,
J'ai craint que l'on n'osât, sur ce retardement,
Du refus de mourir m'accuser un moment.
Et puisque dans mon cœur j'étais déterminée
A subir cette mort où je suis condamnée,
J'ai mieux aimé courir au-devant du trépas,
Que de le voir vers moi s'avancer pas à pas.

Je ne fais qu'un seul vœu du fond de cet abîme,
C'est d'être de l'honneur la dernière victime,
Et que l'humanité dont il blesse les lois,
Reprenne en ces climats son empire et ses droits.

(Acte IV, scène II.)

M. de La Harpe, dans son Cours de Littérature, refuse toute espèce de mérite à la *Veuve du Malabar :* il assure que c'est une très-mauvaise pièce en tout point, mais comme elle avait eu trente représentations, et qu'il fallait bien en donner un motif, il attribue ce succès au magnifique spectacle que présentait la veuve montant, au milieu des flammes, sur un vaste bûcher, *très-exhaussé*, *très-enflammé*, et un *bel* acteur (Larive), l'enlevant avec des bras *d'Hercule, au milieu des flammes qui allaient la dévorer.* Tout Paris voulut voir, dit-il, *ce merveilleux enlèvement*, et la pièce eut trente représentations.

Nous le demandons à tout homme impartial, ce jugement n'est-il pas dicté par l'envie et le desir de rabaisser un de ses contemporains? Cette description affectée d'un *très-vaste bûcher*,

très-exhaussé, très-enflammé, ne décèle-t-elle pas ces deux tristes passions, dont le caractère de M. de La Harpe lui avait fait une malheureuse habitude? Est-il possible que pendant trente représentations consécutives, au milieu de l'été, les curieux se soient portés en foule dans un parterre où l'on était alors debout; que pendant trois heures entières, ils soient restés dans la position la plus pénible, pour voir, quoi? un misérable bûcher de toile, quelques poignées de filasse allumée, et un *bel acteur* qu'ils voyaient tous les jours dans d'autres rôles, déployer tous ses avantages? Nous en appelons à ce qui s'est passé sous nos yeux: ne venons-nous pas de voir un opéra (1) terminé par le plus magnifique de tous les spectacles, obtenir à peine quelques représentations, malgré les efforts combinés du décorateur et du machiniste; et quelle comparaison est-il possible d'établir entre *le bûcher de la Veuve du Malabar, et l'apothéose d'Adam?*

(1) La Mort d'Adam, opéra en trois actes, représenté sur le théâtre de l'Académie Impériale de musique.

Il eût été plus exact et plus vrai de dire que le nouveau dénouement, en faisant disparaître ce que le premier avait de ridicule, a levé l'obstacle qui, lors des premières représentations, s'était opposé au succès de la pièce.

M. de La Harpe avait été plus juste, lorsqu'en 1780, il rendit compte dans le Mercure de France, dont il était alors rédacteur, de la reprise de la Veuve du Malabar. Dans ce compte, où les défauts de la pièce étaient relevés avec la plus grande sévérité, il convenait que le troisième acte *était plein de beautés du premier ordre*, et il ajoutait (nous rapportons ses propres expressions) : « Nous sommes pourtant éloignés de regarder » *la Veuve du Malabar* comme un ouvrage sans » mérite. Si le caractère du Grand Bramine an- » nonce trop souvent un fanatique atroce et » lâche, si celui de Lanassa est manqué, ceux » de Montalban et du jeune Bramine étin- » cellent de vraies beautés, et les nuances qui » les distinguent sont très-bien aperçues. Ils sont » tous deux généreux et sensibles, et plaident

» la cause de l'humanité avec une éloquence qui
» tient à l'âme. »

Pourquoi M. de La Harpe a-t-il changé de langage? Pourquoi s'est-il exprimé, en 1805, d'une manière si différente? Son jugement ne pouvait avoir acquis depuis cette dernière époque: il était alors dans toute sa vigueur et sa maturité. Ne serait-on pas fondé à croire que M. de La Harpe, converti et dévot lors de la rédaction de l'article inséré dans son Cours de Littérature, aura vu d'un œil tout à fait différent, le rôle du Grand Bramine? Il aura pensé que l'odieux jeté sur le ministre d'une religion, pouvait rejaillir sur ceux des autres, et qu'une secte dans l'adversité, devait se rapprocher des sectes étrangères, et faire cause commune avec elles.

Mais comme le Cours de Littérature est devenu un livre classique, et qu'il est peu de personnes qui, après avoir lu un ouvrage examiné dans ce Cours, ne soient curieuses de connaître l'opinion de M. de La Harpe, du jugement duquel il est rare que le grand nombre appelle, nous

avons voulu opposer M. de La Harpe à lui-même, en faisant imprimer à la suite de cette notice, le compte rendu en 1780, dans le Mercure.

Malgré le jugement de M. de La Harpe, l'éditeur du Répertoire du Théâtre Français a cru devoir accorder à la Veuve du Malabar les honneurs de son recueil. Dans un examen imprimé à la suite, où toutes les objections discutées plus haut, ont été reproduites, nous en avons remarqué une nouvelle que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

L'éditeur paraît vouloir insinuer que M. Le Mierre a eu tort de condamner l'usages des *Gentoux*. « Les peuples de ces contrées, dit-il, pour qui le sang du plus vil animal est sacré, qui poussent la douceur jusqu'à la mollesse, n'ont pu être portés à la cruauté contre eux-mêmes, que par des motifs fort extraordinaires. *Ces motifs étant inconnus pour nous, il paraîtra toujours contre le bon sens*, de vouloir les juger avec notre philosophie, car c'est aussi

un préjugé que de vouloir soumettre tous les peuples à la raison d'un seul. »

Nous sommes loin de contester le dernier principe. Il est certain que les lois, les usages des peuples différent suivant les climats et la nature des gouvernemens, et qu'il serait absurde de vouloir juger des coutumes d'un pays qu'on ne connaît pas ; mais, en admettant ce principe, il nous est impossible de l'étendre au point de croire qu'il existe un coin de l'univers où un usage aussi contraire à la nature, celui de forcer des femmes innocentes à se brûler vives, puisse avoir été commandé par la nécessité ; et M. Le Mierre, qui ne s'est pas dissimulé l'objection, nous paraît y avoir répondu avec autant de force que de vérité, par ces vers qu'il met dans la bouche de Montalban :

Non, je ne le crois pas.... Ces épouses fatales,
L'enfer ne les vomit qu'à de longs intervalles ;
Le crime sur la terre est toujours étranger ;
Comme tous les fléaux, il n'est que passager.

(Acte III, scène V.)

L'éditeur n'a pas réfléchi que son principe ainsi généralisé, conduirait même à s'abstenir de blâmer les sacrifices humains, sous prétexte que les motifs des sauvages nous sont inconnus, ou, ce que nous préférerions encore, à respecter le culte que les anciens Egyptiens rendaient à des animaux; au moins ce culte-là ne coûtait de larmes à personne. L'éditeur nous paraît beaucoup trop en garde contre cette malheureuse philosophie : c'est ainsi que

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Depuis la Veuve du Malabar, M. Le Mierre a fait représenter deux autres tragédies, *Céramis* (1)

(1) Ce fut au sujet de cette tragédie, que M. D**** adressa à M. Le Mierre, l'épître suivante, que nous nous faisons un plaisir de rapporter.

Céramis est jugé, mais non pas sans retour:
Permets à l'amitié d'en parler à son tour;
L'amitié, tu le sais, lorsqu'elle est délicate,
S'exprime avec candeur, jamais elle ne flatte;
Elle vante un triomphe, elle avoue un revers,
Sans rien exagérer, pas même dans ses vers.
Je ne dirai donc point que ton heureux ouvrage
Attirant tout Paris, a ravi son suffrage;

*

et *Barnevelt ;* l'une fut donnée pour la première fois le 29 décembre 1785, et n'obtint pas plus de quatre ou cinq représentations. Elle n'a pas été im-

Plus vrai, je conviendrai que, goûté d'Apollon,
Applaudi par tes pairs, et digne de ton nom,
Il n'eut pas un succès égal à notre attente.....
C'est le tort du public, dont l'humeur peu constante
Même aux maîtres de l'art souvent se fait sentir.
D'un tel évènement garde-toi de rougir.
Ne crains le froid railleur, ni le pesant critique :
Couronné tant de fois du laurier dramatique,
Ton front peut défier leurs foudres impuissans....
On vit jadis en butte au coup que tu ressens,
L'ami de Melpomène et celui de Thalie,
L'auteur du Misantrope et l'auteur d'Athalie:
Ce comique profond, en son art le premier,
Molière, eut pour rival plus d'un farceur grossier,
Et pour le désespoir d'une muse divine,
Pradon même, Pradon l'emporta sur Racine.
En nos jours Arrouet eut presque ce destin :
Ne méconnut-on pas Oreste et Duguesclin ?
Malgré le mauvais goût, l'envie et ses manœuvres,
Ils vivent cependant, ils vivent ces chef-d'œuvres ;
Et le noble tribut qu'ils ont tous mérité,
A jamais les attend chez la postérité.
C'est un décret porté par le dieu du Parnasse,
Que tout, avec le tems, sera mis à sa place.
Dans peu sèche un laurier sans mérite obtenu,
Et l'ouvrage excellent, tôt ou tard est connu.
Toi-même, sur ce point, me fournis une preuve ;
Je me souviens encor de ton aimable Veuve;
Victime dévouée aux mânes d'un époux,
Quand, des rives du Gange, elle vint parmi nous,

primée, ce qui nous met dans l'impossibilité d'en donner l'analyse : nous y suppléerons en donnant, à la fin de cette notice, le compte qui en a été rendu dans le Mercure, alors redigé par M. de La Harpe.

La tragédie de Barnevelt, qui fait partie de cette collection, obtint plus de succès. Le sujet est tiré de l'histoire des Provinces Unies.

On lui fit peu d'accueil..... Cependant à ses charmes,
Après dix ans d'absence, on a rendu les armes ;
Et chaque spectateur, alors la revoyant,
Dans son cœur a senti les feux de Montalban.
Par elle, enfin, ta muse a vu combler sa gloire.
Eh bien ! je te l'annonce, ami, tu peux me croire,
Tel sera quelque jour le sort de Céramis.
Tous les vrais connaisseurs sont déjà ses amis.
Comme on est satisfait de son retour prospère !
En lui, comme on chérit le souverain, le père !
Tout doit plaire en Nephtis ; frère, amant généreux,
Bon fils, sujet fidèle et guerrier valeureux,
Nephtis est un héros, digne du diadême !
Mais la fille d'Aphos ! ah ! c'est la vertu même !
Le trône mal acquis, pour elle a peu d'attraits.
Elle y sait renoncer sans faste, sans regrets ;
O qu'elle m'intéresse alors que de son âme,
Echappe, avec effort, le secret de sa flamme !
Quand ce penchant fatal expose son bonheur.....
Qu'elle est grande immolant l'amour même à l'honneur !
Oui, oui, ta Sérisbé, si touchante, si belle,
Ne ressemble à nulle autre, et doit être un modèle.

Ces petites provinces, après avoir secoué le joug, et lutté quarante ans contre toutes les forces réunies de la maison d'Autriche, avaient réduit Philippe II à la nécessité de leur accorder une trève qui était à la veille d'expirer. L'Espagnol épuisé en desirait la continuation, et l'intérêt des Hollandais leur défendait de reprendre les armes. Philippe n'était plus un ennemi redoutable pour eux. La destruction de ses flottes, celle de la ligue, et l'alliance que la France, plus forte que jamais, venait de contracter avec les Province Unies, les mettaient à l'abri de toute crainte, et leur permettaient de se livrer au repos tant souhaité par toutes les classes de l'Etat. Maurice de Nassau seul ne le desirait pas : élevé à la dignité de Stathouder, ou de capitaine général des forces de la république, la trève contrariait ses projets. Ce prince, héritier des grands talens, mais non des vertus de son illustre père, n'était pas satisfait d'être le premier magistrat d'un peuple libre ; il aspirait à la couronne, qu'il ne pouvait obtenir que de son armée.

Il usa donc de tous les moyens que sa place lui donnait, pour empêcher la continuation de la trêve.

Barnevelt, grand pensionnaire, avait depuis long-tems pénétré ses projets, et ne négligeait rien pour les renverser. Ce vieillard, âgé de soixante dix ans, s'était montré, dès l'origine des troubles, l'un des plus fermes défenseurs de l'indépendance de son pays. La Hollande n'avait pas de meilleur citoyen, et l'Espagne de plus redoutable ennemi; il devait à ses rares talens la place qu'il occupait, et à son grand caractère, l'influence marquée dont il jouissait dans les Etats.

Un pareil adversaire ne pouvait être ni séduit ni intimidé. Maurice résolut de le perdre, ou du moins de l'éloigner des affaires, en l'accusant d'intelligence avec ces mêmes Espagnols dont il s'était toujours montré l'ennemi le plus déclaré.

Barnevelt, malgré toute la puissance du Stathouder, aurait facilement repoussé une semblable accusation; sa vie entière déposait contre

cette calomnie; mais Maurice sut habilement profiter des circonstances utiles à ses desseins. La Hollande, comme le reste de l'Europe, était agitée par des controverses théologiques sur la grâce et la prédestination. Deux docteurs, *Gomar* et *Arminius* la partageaient en deux partis acharnés à se détruire. Maurice penchait pour le premier, et Barnevelt, par cet esprit d'opposition, si naturel et si nécessaire dans les républiques, s'était mis au nombre des partisans du second.

Le Stathouder se déclara alors hautement pour les *Gomaristes*, les servit de toute sa puissance, et ne tarda pas à leur assurer une victoire complète; tous les *Arminiens* furent proscrits, et Maurice, fort d'un zèle religieux, toujours aveugle et barbare, put prêter à son ennemi tous les crimes. Le malheureux Barnevelt fut traduit devant une commission choisie par le Stathouder, parmi les *Gomaristes*, et condamné à mort comme ennemi de dieu et de l'État.

Maurice ne retira pas le fruit qu'il attendait

de son ambition et de sa cruauté. L'esprit de Barnevelt continua de dominer dans les Etats : la trêve fut maintenue, et la perte d'un vieillard que toutes les Provinces pleurèrent bientôt, couvrit son assassin de honte et de mépris. A quelque tems de là, les deux fils de Barnevelt voulurent venger sa mort ; leur complot fut découvert : l'un d'eux eut le bonheur de s'échapper, l'autre fut arrêté, et, comme son père, il perdit la tête sur un échafaud.

Tel est le sujet que M. Le Mierre s'est proposé de traiter, en rapprochant la conspiration du fils de la mort du père.

Cette tragédie, dans laquelle il a déployé autant de talent, que de connaissance du cœur humain, n'est pas exempte de défauts; l'exposition en est obscure. L'auteur, plein de son sujet, a supposé ses spectateurs beaucoup plus instruits qu'ils ne peuvent l'être des détails de l'histoire des Provinces Unies, et de ces tristes controverses théologiques dont heureusement les

trois quarts des personnes qui fréquentent aujourd'hui les spectacles, n'ont pas même une idée. Les caractères des deux principaux personnages ont été conservés avec soin. Ils sont tels que l'histoire nous les représente. Barnevelt est ferme, intrépide, mais toujours calme et plus fort que le malheur. Nassau est ambitieux, mais fourbe, dissimulé; il nie toujours ses projets, alors même qu'il est convaincu par l'évidence. L'opposition qui existe entre ces deux caractères, quoique très-frappante en morale, ne l'est pas assez au théâtre, où l'intérêt ne peut résulter que du choc de voilentes passions. Aussi, toutes les scènes entre ces deux personnages (et elles sont les plus importantes), se passent elles en discours qui, par les connaissances que l'auteur y a déployées, attacheront toujours à la lecture, mais à la représentation, pourraient fatiguer le spectateur, ou le laisser froid et tranquille.

Il nous semble d'ailleurs que M. Le Mierre, entraîné par son sujet, s'est trop livré aux discussions politiques, qui ne peuvent plaire au

théâtre qu'autant qu'elles sont essentiellement liées à l'action, et amenées par elle. On peut lui reprocher d'avoir perdu de vue ce précepte du législateur du Parnasse français :

« Que dans tous vos discours la passion émue,
» Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue.
» Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
» Souvent ne vous remplit d'une douce terreur,
» Ou n'excite en notre âme une pitié charmante,
» En vain vous étalez une scène savante :
» Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiédir
» Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
» Et qui, des vains efforts de votre rhétorique,
» Justement fatigué, s'endort, ou vous critique.

(Art Poétique, chant III.)

Il est vrai que M. Le Mierre a essayé d'animer la scène par la conspiration de Stautembourg, fils de Barnevelt ; mais ce fils n'occupe qu'une trop petite place dans le tableau. Sa principale scène, celle qui termine le quatrième acte, ne nous paraît pas digne des éloges qui lui ont été donnés.

Stautembourg, après avoir pressé inutilement son père d'approuver la tentative qu'il a résolu de faire pour le tirer de prison, lui propose d'attenter à ses jours, et la scène se termine ainsi :

STAUTEMBOURG.

Suivez-moi ; serez-vous dans ce péril extrême,
Votre tyran, le mien, plus que Maurice même ?
Par les larmes d'un fils laissez-vous attendrir.

(*Il se jette à ses pieds.*)

BARNEVELT.

Tu ne gagneras rien, mon fils, je sais mourir.

STAUTEMBOURG, *se relevant.*

Eh bien, acceptez donc un malheureux service,
Le seul en mon pouvoir.....

BARNEVELT.

Comment ?

STAUTEMBOURG.

Cruel Maurice,
Où m'auras-tu réduit !

BARNEVELT.

Quel désordre est le tien ?

STAUTEMBOURG.

Dans ces extrémités il vous reste un moyen ;
La nature en frémit.....

BARNEVELT.

Quelle terreur t'agite ?

STAUTEMBOURG.

L'honneur me détermine où la nature hésite ;
Mon père, pardonnez.

BARNEVELT.

Quel est donc ton dessein ?

STAUTEMBOURG.

Déchirant pour un fils, révoltant, inhumain :
Prenez ce fer, seigneur, de ma main éperdue,
Ce fer que je vous offre, en détournant la vue :
Libre au moins dans la mort....

BARNEVELT.

Mon fils, que m'as-tu dit ?

STAUTEMBOURG.

Caton se la donna.

BARNEVELT.

Socrate l'attendit.

(Acte IV, scène VII.)

Ce dernier vers est aussi fort de pensée que d'expression, et pris isolément, il mérite sans contredit tous les éloges qui lui ont été prodigués. Mais est-il bien en place ? La nature n'est-elle pas révoltée d'entendre un fils conseiller à son père de se donner la mort, et la proposition de se soustraire au supplice par un suicide, pourrait-elle être faite à Barnevelt par tout autre que Stautembourg ?

Dans les monarchies tempérées, où l'honneur, ce principe conservateur de la société, est plus fort que le monarque lui-même, l'opinion publique doit flétrir la mémoire de tout individu condamné à périr sur un échafaud ; car des juges qui, dans l'exercice de leurs fonctions, sont hors de l'influence du prince, et astreints à des lois fixes et naturellement douces, ne peuvent envoyer à la mort que l'homme convaincu d'un crime bien grave envers la société (1).

(1) Si on objectait que des innocens ont été condamnés, nous répondrions que les juges trompés par un concours de circonstances

Il n'en est pas ainsi sous les gouvernemens despotiques et républicains. Dans les premiers, il suffit d'être suspect au prince, pour encourir la perte de la vie ou de la liberté; et ses soupçons ne tombent que trop souvent sur les hommes les plus vertueux. Dans les républiques où les factions se livrent continuellement la guerre, le parti le plus juste quelquefois succombe, et le meilleur citoyen est exposé à être traîné en prison, et même à l'échafaud; la mort et l'emprisonnement ne peuvent donc être, et n'ont jamais été regardés comme un opprobre dans les deux derniers gouvernemens. Aussi, lorsque les disciples de Socrate lui offrirent de favoriser sa fuite, ne lui mirent-ils devant les yeux que l'injustice de sa condamnation; et Caton, lorsqu'il se donna la mort, savait très-bien que l'intérêt de son vainqueur lui prescrivait la clémence : ce n'était donc pas un supplice infamant qu'il

extraordinaires, ont dû croire l'accusé coupable, en sorte que ces cas excessivement rares, confirment le principe bien loin de le détruire.

voulait fuir, c'était l'aspect de la servitude que sa grande âme ne pouvait supporter.

Barnevelt, daus sa prison, se trouvait dans la même position que Socrate, comme lui, il vivait sous un gouvernement républicain, et, comme lui, il était la victime d'une multitude aveugle et superstitieuse : l'idée d'infamie ne pouvait donc se présenter à la pensée de Stautembourg. Peu importait à la mémoire de Barnevelt, qu'il périt dans une prison ou sur un échafaud. Le supplice des comtes *de Horn et Degmont* avait-il flétri la gloire de leurs noms ?

Nous n'accuserons pas cependant M. Le Mierre d'avoir confondu ainsi les mœurs des deux gouvernemens; la lecture de son ouvrage prouve combien il en connaissait la différence; mais nous lui reprocherons de n'avoir pas su sacrifier une belle idée, et pour la produire, d'avoir composé une scène qui n'est pas en situation.

M. Le Mierre nous apprend dans sa préface, que sa tragédie, faite depuis plus de vingt ans, apprise, répétée, et arrêtée subitement à la

veille d'être représentée, a toujours été défendue depuis, de ministère en ministère, et qu'il n'a pas moins fallu que la révolution, pour obtenir qu'on levât cette défense.

M. Le Mierre ne nous a pas fait connaître les motifs de cette interdiction, et nous ne pouvons pas plus les soupçonner, que nous défendre d'un sentiment pénible, en voyant par quels moyens de faibles ministres croyaient soutenir un édifice qu'ils sapaient dans ses fondemens. Il serait difficile de citer aucun passage de Barneveît, qui en ait pu légitimer la proscription. De grandes questions de politique y sont agitées, il est vrai; mais avec une réserve et une gravité qui ne laissaient aucune place à la crainte. Il nous semble d'ailleurs que l'on fait beaucoup trop d'honneur aux gens de lettres, en attachant autant d'importance à leurs ouvrages; ils sont bien éloignés d'avoir sur l'esprit public l'influence qu'on leur prête. Ils le dirigent bien moins qu'ils ne lui obéissent, et c'est à tort qu'on leur a trop souvent attribué des évènemens que les circonstances devaient amener,

et qui n'avaient pas besoin de leurs écrits pour arriver. Aussi impuissans contre les gouvernemens forts et sages, qu'en faveur des gouvernemens faibles et oppresseurs, en vain les gens de lettres tenteraient-ils d'agiter un état bien administré : la multitude, naturellement timide et amie du repos, leur opposerait une force d'inertie invincible; en vain se mettraient-ils aux gages des princes faibles ; ils ne pourraient leur prêter aucun secours. Tous les écrivains de l'Empire Romain, auraient-ils pu soutenir sur le trône ces empereurs que leur avarice et leur cruauté en précipitaient si rapidement, et les révolutions étaient-elles moins fréquentes avant que depuis l'invention de l'imprimerie ?

M. Le Mierre avait encore fait une tragédie de *Virginie*, qui n'a jamais été représentée ni imprimée, et dont nous doutons même que le manuscrit existe. Des personnes qui l'ont entendu lire, nous ont assuré qu'elle offrait de grandes beautés, et que la perte en était à regetter. Cette pièce devait être jouée après

Barnevelt, mais M. Le Mierre dégoûté du théâtre, la retira. Il paraît qu'accoutumé à viser aux effets, il désespéra d'en produire sur des spectateurs témoins des catastrophes qui signalé rent les premières années de la révolution, aussi lorsqu'on lui adressaitsait des reproches sur son silence, il avait coutume de répondre par ces mots pleins de sens : *la tragédie court les rues*.

M. Le Mierre ne s'est pas borné à travailler pour le théâtre; nous avons encore de lui deux poëmes, l'un sur *la Peinture* publié en 1769, et l'autre, intitulé *les Fastes*, ou *les Usages de l'Année*, publié en 1779

La gloire du premier ne lui appartient pas toute entière : il convient d'en revendiquer une partie en faveur de l'abbé de Marsy, qui, en 1736, avait donné sur le même sujet un poëme d'environ cinq cents vers latins.

M. Le Mierre s'était d'abord proposé de traduire en vers français, ce petit ouvrage qu'il goûtait beaucoup, et dont il regrettait que les beautés ne fussent pas à la portée de tout le

monde : mais en méditant sur son modèle, il le trouva trop concis, trop resserré, et, abandonnant le rôle de simple traducteur, il prit la résolution de faire un ouvrage original, sans renoncer à profiter de tout ce qui l'avait frappé dans le poëte latin.

L'abbé de Marsy, après avoir décrit les différens genres que le peintre peut choisir, avait successivement traité du dessin, du coloris et de l'expression. Cette marche était indiquée par la nature du sujet, et M. Le Mierre avait trop de jugement pour s'occuper à en chercher une autre. Il l'adopta, et partagea son poëme en trois chants, dont chacun est consacré à l'une des parties de l'art de peindre.

Dans le premier chant, il a, en grande partie, moins imité que traduit la description des divers genres de peinture. Nous transcrirons ici cette description, pour la satisfaction des lecteurs qui désireraient comparer les deux poëtes.

Ante suas Pictor quàm telæ inducere formas
Incipiat, memori priùs omnia mente volutet.

Materies primùm quæratur idonea : dotes
Ingenii varias, varia argumenta reposcunt;
Grandia mens grandis sectatur, lenia quærit
Mitius ingenium, sua cuique innata facultas.

Historiæ largos alter devectus ad amnes,
Confertas acies, pugnataque pingere gaudet,
Prælia, combustas flammis populantibus arces,
Pallentesque nurus, pueros antè ora parentum
Dulcem exhalantes crudeli funere vitam.

Pingit oves alius, sata læta, virentia musco
Gramina, pendentes summâ de rupe capellas,
Saltantes Dryadas, redeuntem ex urbe Neæram,
Et vacuam læto referentem vertice testam.

Ast alius veros ad vivum effingere vultus
Arte Prometheâ novit, natisque parentes,
Et patribus geminat natos, sponsæque gementi
Ultima spirantem sistit post fata maritum,
Et fictâ veros solatur imagine luctus.

Illum humentis adhuc udo sub fornice tecti,
Præcipiti celeres calamo percurrere formas
Porticibus juvat immensis. Nunc æquora pingit

Luminibus fictas procul ostendentia rupes;
Sive recedenti fugitiva palatia tecto,
Insidias factura oculis. Dum parva sequutus
Alter, et exiles punctim attenuando figuras,
Contrahit angustis rerum simulacra tabellis,
Quas cretâ aspergit leviter, minioque perungit,
Claudit et in parvâ mundi compendia telâ.

Ille Calotanæ referens deliria dextræ,
Personis tabulas amat exhilarare Jocosis.
Nunc inducit anum, rigidis cui plurima sulcis
Ruga cavat frontem, gibboso lignea dorso
Capsa sedet, geminum poples sinuatur in arcum;
Ora tamen rictus distindit ludicra mordax,
Risoresque suos prior irridere videtur.
Nunc fumosa refert sylvestris tecta popinæ:
Rustica porrigitur nudo super assere cœnâ;
Insidet ille cado, tripodem premit ille salignum,
Imminet hic mensæ cubitis defixus acutis;
Hic bibit, ille canit, cum Phyllide saltat Iolas,
Cumque suâ Lycidas Nisâ, dùm raucus utrisque
Dividit indocti Corydon modulamina plectri.

Par le même motif, nous rapporterons un

épisode dont la traduction termine le premier chant ; il est relatif au sort de la peinture et de la sculpture chez les Romains, dans le tems de l'inondation des barbares.

Tempus erat cùm regificos Pictura penates,
Et Sculptura soror, fato meliore, tenebant.
Utraque Romuleâ quondam regnabat in Urbe.
Altera marmoreis cingebat compita signis,
Et Capitolinæ dabat olim numina rupi,
Clara deum genitrix, latèque trementibus aurem
Monstrabat populis, quem fecerat ipsa, tonantem.
Altera nobilium decorabat clara Quiritum
Atria, vel thermas, vel circi immensa theatra ;
Templa deosque etiam pingens, au Cæsaris ora,
Dis potiora ipsis, et primum numen in urbe.
Ast ubi barbaries peregrino ex orbe profecta
Numina sub templis, cives tumulavit in urbe,
Diffugere deæ : laceras Pictura tabellas
Incensis rapuit latibus : fragmenta laboris
Exigua immensi, mutilas Sculptura columnas,
Semirutos portarum arcus, avulsaque fulcris.
Signa, pedes partim, partim truncata lacertos
Abstulit, et penitùs tellure recondidit imâ.

Indè tenebrosis latuere recessibus ambæ,
Fornicibusque cavis, et adhuc sibi quæque superstes,
In tumalis spirat, mutoque in marmore vivit.
Dùm tumulos circùm Michaël studiosus oberrat,
Et veteris Romæ sublimem interrogat umbram,
Antiquæ pretiosa artis documenta reportat.
Qualis fulmineus phrygiis convallibus ales,
Cùm primùm è cunis timido se proripit ausu,
Idæis implumis adhuc in saltibus errat
Ima petens, victumque humilem rimatur, et ungue
Altiùs impresso depascitur intima terræ
Viscera, et occultos, vitalia semina, succos.
Hinc vigor accedit membris, hinc niascula pulsat
Vis animos, hinc læta venit viridisque juventus.

Dans le surplus de ce chant, M. Le Mierre donne sur le dessin les mêmes préceptes que l'abbé de Marsy; mais il les développe d'une manière bien différente.

Le second chant, qui traite des couleurs et des effets de la lumière, ne pouvait mieux commencer que par cette invocation au soleil :

Globe resplendissant, océan de lumière,
De vie et de chaleur source immense et première,

Qui lances tes rayons par les plaines des airs,
De la hauteur des cieux aux profondeurs des mers,
Et seul fais circuler cette matière pure,
Cette sève de feu qui nourrit la nature,
Soleil, par ta chaleur l'univers fécondé,
Devant toi s'embellit de lumière inondé.
Le mouvement renaît, les distances, l'espace;
Tu te lèves, tout luit; tu nous fuis, tout s'efface;
Le poëte, sans toi, fait entendre ses vers,
Sans toi, la voix d'Orphée a modulé des airs.
Le Peintre ne peut rien qu'aux rayons de ta sphère.
Père de la couleur, auteur de la lumière,
Sans les jets éclatans de tes feux répandus,
L'artiste, le tableau, l'art lui-même n'est plus.

C'est dans ce chant qu'on trouve ce morceau de poésie didactique si connu, cet éloge de la chimie moderne, qui, par la pureté, l'élégance du style, et la difficulté vaincue, fit un si grand honneur à M. Le Mierre.

Il fallut séparer, il fallut réunir, etc.

Cet éloge devait naturellement précéder les préceptes sur l'emploi des couleurs que la peinture reçoit des procédés de la chimie.

Dans ce chant, comme dans le précédent, M. Le Mierre a suivi M. l'abbé de Marsy dans l'exposition des préceptes. Mais les développemens lui appartiennent, et sont remplis de verve et depoésie : nous citerons pour exemple le morceau suivant, qui nous paraît plein de grace :

Tu créas le dessin, amour ; c'est encor toi
Qui vas du coloris nous enseigner la loi.
O champs de Sicyone ! ô rive toujours chère !
Tu vis naître à la fois Dibutade et Glycère.
Glycère, de sa main assortissant les fleurs,
Instruisit Pausias dans l'accord des couleurs ;
Tandis qu'elle tressait en festons ces guirlandes
Qui servaient aux autels de parure et d'offrandes,
Son amant les traçait d'un pinceau délicat,
Egalait sur la toile et fixait leur éclat ;
Le peintre aima Glycère, et l'art brilla par elle.

O couleur du jeune âge ! ô des fleurs la plus belle !
Un sang pur sur ce teint répandant la fraîcheur,
Par un tendre incarnat relève sa blancheur ;
A ce rayon divin sur des formes humaines,
Le cœur bat, l'œil se trouble, un feu court dans les veines

Dans le troisième chant, qui traite de l'expression, M. Le Mierre a encore imité de l'abbé de Marsy, les vers suivans :

Pergite, et incœptum, Musæ, properate laborem.
Corpus adumbrasse, et mutam conflasse figuram
Haud satis est; membris addenda est ignea virtus
Scilicet, atque hebetes anima infrundenda per artus.
Sume facem, rape sideris è sedibus ignes,
Atque affla rudibus cælestia semina formis.
Singula vitali spirent animata calore;
Gestus ubique micet vivax, vultusque loquaces
Spiritus intùs alat, vocemque animamque ministret.
Cernis ut expertes vocalis munere linguæ
Testentur sensus varios interprete gestu,
Vocis ut officium nunc dextra vicaria præstet,
Nunc oculus sine voce loquax; mens integra nutu
Pingitur arguto, digitisque sagacibus exit.
Haud secus elingui quoniam natura negavit
Picturæ eloquium, gestus simulacra disertos
Saltem habeant, et muta licet pictura loquatur.
Ergò quam varios patitur mens ægra tumultus,
Usque sibi pugnans, æstusque agitata perenni,
Tam varios pictis studeas affingere formis.
Lætitia ostendat frontem tranquilla serenam;

Ancipitem variamque metus; furor iraque torvam;
Pallescat tacitâ livor ferrugine; vultus
Efferat ambitio; demittat lumina mæror.

Après cette dernière imitation, M. Le Mierre a tout à fait abandonné son modèle; il n'avait pu s'en écarter tant qu'il s'était agi de tracer les préceptes d'un art dont la pratique lui était étrangère, car il n'avait jamais manié ni crayons, ni pinceaux. Mais pour parler de l'expression ou de la poésie d'un tableau, il n'était pas nécessaire d'être peintre; il ne fallait que de l'âme et le sentiment du beau, et M. Le Mierre s'est livré tout entier à sa verve et à son imagination. Il s'est montré le digne rival des grands maîtres dans l'art qu'il a chanté. Cette partie de son poëme présente une longue suite de tableaux enrichis des plus belles couleurs de la poésie. Le lecteur s'arrêtera avec plaisir sur ceux d'*Antiochus mourant*, du *Sacrifice d'Iphigénie*, de *l'Atelier de l'Albane*, de *Zirphé*, du *Centaure*, et sur celui de l'*Ignorance*, si énergiquement dépeinte dans ces beaux vers:

Il est une stupide et lourde déité ;
Le Tmolus autre fois fut par elle habité.
L'Ignorance est son nom : la Paresse pesante
L'enfanta sans douleur au bord d'une eau dormante ;
Le Hasard l'accompagne et l'Erreur la conduit ;
De faux pas en faux pas, la Sottise la suit.

Ce poëme suffirait seul pour sauver de l'oubli le nom de son auteur, et pour lui assurer une place distinguée parmi les écrivains du dix-huitième siècle. Si, comme on l'a prétendu, il ne forme ni dessinateur, ni coloriste, on ne peut disconvenir qu'il ne soit très-propre à rendre un service non moins grand à la peinture, celui d'échauffer l'imagination des artistes. M. Le Mierre en a fait une expérience bien douce pour un poëte, lorsqu'en 1769, il fut admis à lire son ouvrage dans une des salles du Louvre, devant une assemblée nombreuse, composée des peintres de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, des associés à cette Académie, de quatre cents élèves et de plusieurs gens de lettres. De combien d'applaudissemens ne fut-il pas couvert ! que de

douces larmes firent couler des yeux d'une jeunesse ardente et enthousiaste des beaux arts, ces vers adressés aux élèves, et dont les légères taches durent échapper à des auditeurs émus.

. . . . . .

A l'aspect des talens couronnés avant toi,
Redouble de courage, agis, cherche, conçoi :
Eh! dans le champ des arts, quel prix, quelle victoire
A jamais épuisé les moissons de la gloire ?
Elle tient des lauriers toujours prêts pour ton front :
Féconde le terrain, les palmes y croîtront.

Par les traits immortels qui les caractérisent,
Vois briller ces esprits que les cieux favorisent;
Ces célèbres humains, créateurs dans leur art,
Elevés sur la foule et comptés d'un regard,
Montrant par leur essor la distance infinie
Des efforts du travail, aux élans du génie;
Planant sur l'univers, les flambeaux dans les mains,
De la hauteur des cieux éclairant les humains.
Ose les égaler, en t'élevant sans guide;
L'envieux pâlira devant ton vol rapide :
Alors on sentira, sous tes brûlans pinceaux,
Ton âme toute entière éparse en tes tableaux;

Surtout, si jusqu'ici la nature tracée,
Te laisse sans secours à ta vaste pensée,
S'il faut que ton pinceau, plus hardi sous ta main,
Tienne de l'infini dans un ouvrage humain,
Et peigne et vivifie une image immortelle,
Dont tes débiles yeux n'ont pu voir le modèle.

Quel nouveau Raphaël pourra montrer encor
Le Christ transfiguré sur le haut du Thabor?
L'air s'épure et blanchit; d'une splendeur divine
Son corps, son vêtement tout à coup s'illumine,
Son visage éblouit, l'éclair part de ses yeux :
Le Dieu tient en suspend les puissances des cieux.
Ses disciples tombés le front dans la poussière,
Restent comme aveuglés sous ce poids de lumière;
Le peintre soutient seul ce céleste appareil :
Une fois l'œil de l'homme a fixé le soleil.

Si M. Le Mierre avait été un homme intrigant, si son âme fière, élevée, avait pu se résoudre à se dévouer à un parti, à dénigrer tel auteur, ou à encenser tel autre, son poëme de la Peinture, malgré ses défauts, aurait été prôné, et son éloge serait encore dans toutes les bouches.

M. Le Mierre n'a pas été aussi bien inspiré

dans la composition de son poëme des Fastes. L'idée cependant en était grande et belle. Recueillir nos divers usages, nos institutions, nos cérémonies, en former, pour ainsi dire, le tableau de nos mœurs sous l'ancienne monarchie, tel est le plan que M. Le Mierre s'était proposé, et qu'il ne paraît pas avoir rempli à la satisfaction générale. Nul de ses écrits n'a été plus en butte à la critique. On a prétendu, dans le tems, qu'on n'y trouvait aucun ordre, aucun plan, que le nom de poëme ne pouvait être donné à la description d'une foule d'usages présentés à la suite les uns des autres, dans le seul ordre suivant lequel ils étaient ramenés chaque année; on a trouvé qu'un goût assez sévère n'avait pas présidé au choix des sujets; que dans le nombre des usages admis, beaucoup ne méritaient pas de fixer les regards; que d'autres n'avaient pas été traités avec le ton convenable.

Le style, surtout, donna lieu aux critiques les plus amères, et nous ne pouvons disconvenir

que M. Le Mierre n'a jamais moins respecté la langue, soit que, fatigué de la longueur de l'ouvrage, il se pressât d'en atteindre le terme, soit que son imagination vive ne pût se prêter à ce grand nombre de descriptions qui demandaient moins de verve que de correction et de patience. C'est de ce poëme que sont tirés ces vers durs et bizarres qui ont valu à leur auteur la réputation de mauvais écrivain, qu'aucun de ses autres écrits ne pouvait lui attirer. En effet, si nous parcourons ses tragédies et son poëme de la Peinture, nous y trouvons sans doute beaucoup de défauts et d'incorrections; mais combien d'ouvrages n'en présentent ni en moindre nombre, ni de moins marquans, et dont les auteurs ne passent pas pour de mauvais écrivains.

Cependant, malgré toutes ses défectuosités, sur lesquelles on voit que la qualité d'éditeur ne nous aveugle pas, ce poëme n'est certainement pas indigne des regards du public, et nous oserons nous permettre d'appeler du jugement de M. de La Harpe, qui, avec son ton

sec et tranchant, a prononcé (1) qu'on ne pouvait y distinguer que les seuls vers suivans :

Mais de Diane au ciel l'astre vient de paraître;
Qu'il luit paisiblement sur ce séjour champêtre!
Eloigne tes pavots, Morphée, et laisse-moi
Contempler ce bel astre aussi calme que toi,
Cette voûte des cieux mélancolique et pure,
Ce demi-jour si doux, levé sur la nature,
Ces sphères qui, roulant dans l'espace des cieux,
Semblent y ralentir leurs cours silencieux;
Du disque de Phœbé la lumière argentée,
En rayons tremblottans sous ces eaux répétée,
Ou qui jette en ces bois, à travers les rameaux,
Une clarté douteuse et des jours inégaux;
Des différens objets la couleur affaiblie:
Tout repose la vue et l'âme recueillie.
Reine des nuits, l'amant devant toi vient rêver,
Le sage réfléchir, le savant observer;
Il tarde au voyageur, dans une nuit obscure,
Que ton pâle flambeau se lève et le rassure:
Le ciel d'où tu me luis est le sacré vallon,
Et je sens que Diane est la sœur d'Apollon.

(1) Cours de Littérature.

Il eût été difficile à M. de la Harpe de ne pas faire une exception en faveur de cette charmante description, à laquelle cependant, quoiqu'en dise l'Aristarque atrabilaire, ne se réduit pas tout le mérite de l'ouvrage, témoin ce portrait, d'une originalité aussi vive que piquante :

Je te rencontre, Antoine, au milieu des hivers;
Reçois, ô mon patron, l'hommage de mes vers!
Habitant des rochers, et transfuge du monde,
Laisse-moi pénétrer ta retraite profonde.
L'esprit toujours rempli des objets les plus saints,
Tu fuis dans les déserts les profanes humains;
Aux solitaires lieux, comme toi je médite,
Et le poëte ainsi tient aux mœurs de l'ermite.
Mais sur d'humbles vertus constamment appuyé,
Tu fuis loin des mortels pour en être oublié;
D'aucunes vanités ton cœur ne s'inquiète :
Moi, par ambition je cherche la retraite;
La solitude échauffe un enfant d'Apollon :
Du calme autour de moi, mais du bruit pour mon nom.

Nous extrairons encore du seizième chant, ce

morceau qui nous paraît aussi remarquable par sa concision que par l'expression poétique :

O tems, force invisible à qui rien ne résiste,
Par qui tout se succède, et sans qui rien n'existe;
Fleuve égal et rapide où les ans et les jours
Vont tomber sans relâche, emportés dans ton cours,
Et qui ne nous paraît qu'un canal immobile,
Tant la pente insensible en est douce et tranquille :
Sur ce courant secret et si peu remarqué,
L'homme qui vient de naître aussitôt embarqué,
Navigue à ta merci, sans voir aucun rivage;
Tous voudraient à jamais prolonger le voyage;
Tous redoutent le port : nul ne l'a remonté,
Nul ne t'a suspendu, ralenti ni hâté.
Suivons le mouvement de ton cours sans limite,
Sans vouloir avancer ni retarder ta fuite;
Attachons au passé quelque doux souvenir,
Le repos au présent, l'espoir à l'avenir :
Les ans ramèneront, par un ordre immuable,
Des diverses saisons la marche interminable.

Nous pourrions ajouter à ces citations, mais celles-ci nous paraissent suffisantes pour engager

à reprendre la lecture des *Fastes*, nonobstant l'arrêt de M. de La Harpe. Elles prouvent que l'ouvrage dont elles sont extraites ne peut être celui d'un écrivain ordinaire; que si l'on trouve beaucoup d'incorrections dans les écrits de M. Le Mierre, ce n'est pas qu'il fût moins sensible qu'un autre aux charmes de la poésie, c'est que son imagination trop vive, et sa paresse, ne lui permettaient pas dechercher l'expression juste lorsqu'elle se montrait rebelle : il préférait se faire illusion, et se persuader que le mot devait trouver grace en faveur de l'idée. Il est possible que les lecteurs qui font peu de cas de l'idée la plus heureuse, lorsqu'elle n'est pas bien exprimée, rejettent quelquefois le livre de dépit, mais jamais, nous osons l'assurer, l'ennui ne le fera tomber leurs mains.

Enfin, il a laissé des poésies fugitives; on y trouve parmi des défauts, comme dans tous ses ouvrages, de l'esprit, de la pensée, des tournures originales et neuves, des vers et des passages heureux.

M. Le Mierre ne fut reçu que très-tard à l'Académie Française ; toutes les tragédies qui composent ce recueil, celle de *Barnevelt* exceptée, et son poëme de la Peinture, étaient publiés long-tems avant son admission, qui n'eut lieu que le 25 janvier 1781. Combien d'académiciens lui avaient été préférés, et étaient loin d'avoir autant de titres. Mais, ennemi de toute espèce d'intrigue, de cabale ; étranger à tous les partis, sans prôneurs, sans protecteurs, il ne voulut devoir, et il ne dut son admission qu'à lui-même. Lorsque l'Académie le choisit, ce fut par déférence pour l'opinion publique qui l'avait déjà désigné plusieurs fois ; c'est un témoignage qui lui a été rendu par le directeur, le jour de sa réception, et le fait a été consigné par M. de La Harpe, dans sa Correspondance Littéraire

Son discours est remarquable par la noble fierté qui règne dans le passagé suivant :

« Je n'avais guère de liaisons avec vous que

» par vos ouvrages, par l'admiration qu'ils ins-
» pirent, et les leçons que j'y ai puisées. La
» place que vous m'accordez est d'autant plus
» flatteuse pour moi, que ne l'ayant sollicitée que
» par mes écrits, je serais presque tenté de
» croire que je n'ai eu affaire qu'à des juges.

» Si je n'eusse jamais dû prétendre à l'honneur
» de m'asseoir parmi vous, personne plus que
» moi n'eût cherché, dans votre société privée, un
» dédommagement des avantages dont je jouirai
» désormais dans votre société académique :
» mais, toujours animé de l'ambition de mé-
» riter les honneurs des lettres, j'ai pensé que
» pour y parvenir, il ne fallait s'appuyer que de
» ses travaux; qu'il était permis de ne vous
» connaître que par votre renommée, et que
» chercher à concilier vos voix autrement que par
» des efforts littéraires, c'était surprendre vos
» suffrages, usurper votre adoption, mendier la
» gloire, et dès lors s'en rendre indigne.

» J'ai donc ordonné ma vie pour la fin que
» je me proposais, et ce qui pouvait paraître de

» ma part une indifférence répréhensible, était
» en effet le plus grand hommage que je pusse
» vous rendre. Je ne voulais tenir que de votre
» estime, la place que j'ambitionnais, sûr qu'avec
» des efforts suivis dans la carrière des lettres,
» des liaisons aussi honorables que les vôtres
» ne pouvaient m'échapper. »

Il serait à desirer que tous les académiciens fussent en droit de tenir un pareil langage.

L'éditeur du Répertoire du Théâtre Français reproche à M. Le Mierre d'avoir partagé quelques-unes des opinions des philosophes modernes; il prétend que le desir de plaire à une secte qui disposait alors des honneurs littéraires, et à laquelle il attribue tous les malheurs de la révolution, l'entraîna souvent dans des déclamations, et que la récompense de ce sacrifice au goût, fut une place à l'Académie Française.

Cette assertion est inexacte; elle est contredite par le passage que nous venons de citer; elle l'est par M. de La Harpe, l'un des membres

de l'Académie le mieux instruit des brigues et des menées auxquelles les nominations donnaient lieu. M. Le Mierre ne dut la sienne qu'à ses ouvrages, et non aux philosophes dont il partageait, il est vrai, les opinions, mais d'une manière qui, loin de ternir sa mémoire, doit au contraire lui faire honneur.

Nous n'entreprendrons pas de défendre la cause de ces écrivains célèbres, il faudrait une plume plus exercée que la nôtre; nous nous permettrons seulement quelques réflexions en faveur de cette philosophie tant calomniée.

Pour la bien juger, il faut en connaître la cause, et nous croyons la trouver dans l'esprit de domination et d'intolérance déployé pendant plus de deux siècles par ses adversaires, qui ne s'efforceraient pas de lui trouver tant de torts, s'ils n'en avaient pas de beaucoup plus graves à se reprocher.

Nous ne retracerons pas ici le tableau des discordes civiles qui finirent avec le seizième siècle; il suffit, pour l'objet qui nous occupe,

de rappeler qu'après cinquante années de guerres, le parti protestant succomba en France, et que la ligue, vaincue par Henri IV, triompha de son vainqueur en le forçant à abandonner son culte.

Après son abjuration, ce prince sut, en conciliant ce qu'il devait à l'Etat et à lui-même, calmer les chefs du parti protestant, et les maintenir dans le devoir pendant toute la durée de son règne; il leur accorda l'édit de Nantes.

La faible régence qui lui succéda réveilla des passions mal éteintes, que bientôt Richelieu étouffa par des coups hardis qui répandirent la terreur parmi les grands, et leur ôtèrent la possibilité de profiter des discussions religieuses. Mais, satisfait d'assurer le repos public, ce ministre ne songea jamais, quoique revêtu de la pourpre romaine, à gêner les consciences. L'homme d'Etat l'emporta toujours sur le prêtre.

Depuis cette époque jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, les protestans ne donnèrent

aucun motif de plaintes; le roi n'eut pas de sujets plus fidèles, et lorsque Louis XIV se détermina à les bannir, ce grand coup d'autorité ne lui fut pas dicté par l'intérêt de l'Etat, qui en recevait une plaie profonde, mais par un zèle aveugle; il agit moins en roi qu'en sectaire; il céda aux suggestions de deux ennemis implacables des malheureux religionnaires, le clergé de France et la cour de Rome.

L'ambition et les vices des ecclésiastiques avaient été le prétexte au moins apparent de la réforme, et le clergé, indépendamment de l'intolérance qui lui était naturelle, ne pouvait supporter une secte dont l'existence était pour lui un reproche continuel. La cour de Rome ne la voyait pas d'un œil plus tranquille; elle craignait que cette secte ne parvînt tôt ou tard à répandre sa doctrine, à soustraire à l'obéissance du Saint-Siége ce beau royaume, dont la défection devait entraîner le reste de la catholicité. Romē cōnfia ses craintes à ses plus zélés défenseurs, aux jésuites, qui, réunis pour cet objet au clergé,

mirent dans la suite de leurs projets une telle opiniâtreté, et profitèrent des circonstances, ou les firent naître avec tant d'habileté, que, nonobstant l'extrême aversion du roi pour toutes les mesures violentes, ils l'engagèrent, malgré lui, dans une des plus odieuses et des plus cruelles persécutions.

Louis XIV avait été élevé dans des idées religieuses qu'exaltèrent sa passion pour madame de la Vallière, les combats, les remords continuels, la retraite et la pénitence austères de cette infortunée : ces idées ne s'affaiblirent pas dans son double adultère avec madame de Montespan; sans cesse elles le tourmentèrent, et peut-être madame de Maintenon ne dut-elle la première impression qu'elle fit sur le cœur de ce prince, qu'au langage qu'elle lui tint, et qui s'accordait si bien avec celui de sa conscience.

Cette femme, sur laquelle les sens n'eurent jamais aucun empire, qui, dans l'âge d'aimer et d'être aimée, avec tout ce qui peut séduire et plaire, épousa de sa propre volonté un homme

âgé et accablé d'infirmités, la veuve Scarron était placée auprès des enfans de madame Montespan; elle ne tarda pas à deviner le caractère du roi, et surprise de la conduite maladroite de la favorite, elle n'ambitionna d'abord qu'à la conseiller et à la diriger. Mais, blessée de la hauteur et des caprices de cet esprit superbe et indocile, elle aspira à gouverner le roi elle-même. Déterminée à fixer son attention, elle redoubla de soins pour les enfans qui lui étaient confiés. Louis en fut touché, et lui en témoigna plusieurs fois sa satisfaction : l'adroite veuve mit alors en usage les ressources de son esprit, et amena le roi à lui faire entendre un autre langage auquel elle opposa des refus motivés sur le respect dû à la reine, mais accompagnés de louanges et d'expressions d'admiration, qui, en irritant les desirs du monarque, le subjuguèrent tout à fait. Une femme qui n'eût été que religieuse, effrayée du danger, se fût hâtée de fuir. Madame de Maintenon resta, et fut comblée de faveurs qu'elle accepta.

A quoi tient souvent la destinée des hommes! Si la reine n'était pas morte dans ces circonstances, il est probable que madame de Maintenon n'eût pas cédé la victoire, les principes qu'elle avait affichés s'y opposaient, et elle était trop maîtresse d'elle-même, pour s'oublier à ce point. Il n'est pas moins probable que le roi, lassé de tant de résistance, se serait jeté dans les bras d'une femme plus indulgente, et qu'il n'eût été jamais question de révoquer l'édit de Nantes. Il en fut autrement ordonné : le roi, que la mort de la reine laissait libre, crut (car il était bien éloigné alors de songer à donner, même clandestinement, la main à une de ses sujettes) que madame de Maintenon, également libre, se rendrait à ses desirs. Il se trompait : on lui objecta la religion, les mœurs, le scandale. Les jésuites qui la gouvernaient par l'abbé Gobin, leur créature, auraient pu, à l'aide de leur morale, lever tous ses scrupules. Mais le roi, inconstant dans ses goûts, pouvait changer, et leur règne s'évanouir avec celui de leur protégée, au lieu qu'en le liant pour jamais

avec une femme qui leur devrait tout, car eux seuls pouvaient déterminer à une semblable démarche un prince si scrupuleux observateur des convenances, leur puissance ne devait avoir de terme que la vie du roi. Le mariage fut donc résolu et conclu. Madame de Maintenon ne se montra pas ingrate : les jésuites lui avaient livré le roi, elle le leur livra à son tour : elle ne l'entretint plus que de la nécessité *de songer à son salut* (1), d'expier ses erreurs passées, et le scandale donné à ses sujets. Nulle expiation ne pouvait être plus agréable au ciel, que l'extirpation de l'hérésie, et rien n'était plus facile, les calvinistes étaient peu attachés à leur culte ; l'obstination et la mauvaise honte les retenaient seules dans une erreur qu'ils s'empresseraient d'abjurer, si l'autorité se prononçait une fois hautement, si elle déclarait qu'elle n'entendait souffrir dans le royaume qu'une seule religion. On ajoutait que le roi n'avait pas reçu du ciel tous les moyens de

(1) Voyez les Lettres de Me. de Maintenon.

faire respecter la religion, pour n'en faire aucun usage; qu'il était personnellement responsable de l'erreur des sujets, qu'il ne dépendait que de lui de ramener dans le sein de l'Eglise. Ces discours produisirent leur effet sur un prince aussi pénétré des vérités de la religion catholique, et l'édit de Nantes fut révoqué.

Nous ne décrirons pas les malheurs qui furent la suite de cette révocation; nous nous bornerons à dire qu'ils ne le cèdent pas à ceux dont nous avons été les témoins. *Bientôt*, dit un historien contemporain, *toutes les villes furent remplies de prisonniers, et le royaume entier n'était plus qu'une vaste prison* (1); *on ne voyait qu'échafauds, que gibets dressés; les intendans se faisaient suivre de bourreaux pour exécuter ceux qui refusaient de se soumettre* (2). *On s'étudiait*, disent les mémoires du tems, *à trouver des tourmens qui fussent douloureux, sans être mortels, et à faire éprouver à ces malheureuses*

(1) Le continuateur de Mézerai, tome 3, page 165.

(2) Le même, page 172.

victimes tout ce que le corps humain peut endurer sans mourir (1).

Une pareille loi ne pouvait être exécutée qu'en accordant aux prêtres, seuls intéressés à la maintenir, le plus grand pouvoir, et dès ce moment, toute autorité sembla passer entre leurs mains: nul ne put leur déplaire ou s'abstenir des pratiques les plus minutieuses de la dévotion, sans s'exposer à passer pour un hérétique, et à perdre son état et toute considération. Ils s'insinuèrent dans l'intérieur des familles, en pénétrèrent les secrets; aucun père ne se permit de disposer de sa fortune, ou d'établir ses enfans, sans les consulter. Des hommes graves, tels que les ducs de Chevreuse et de Beauviliers, n'osèrent risquer aucune démarche avant qu'un supérieur de séminaire ne leur eût assuré que l'intérêt du ciel n'en pouvait être blessé (2). Tout le monde, à l'instar de madame de Maintenon, voulut avoir un directeur, et il n'exista pas de famille, même

(1) Eclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, tirés des archives du Gouvernement. Paris, 1788.

(2) Voyez l'Histoire de Fénélon, par M. de Bausset.

parmi le peuple, pourvu qu'elle jouît de quelqu'aisance, dans laquelle un abbé, un moine ne s'introduisît, et n'agît en maître; en un mot, la France fut soumise, si nous pouvons nous exprimer ainsi, à un régime monachal, et, par un renversement de toutes les idées, le gouvernement, dans sa conduite, sembla se proposer le bonheur de ses sujets, moins dans ce monde que dans une vie future.

Louis XIV, malgré les soins de tout ce qui l'entourait, fut instruit des excès du clergé. Le maréchal de Vauban, et plusieurs autres bons citoyens indignés, firent parvenir la vérité jusqu'à lui, mais inutilement. Le joug qu'il avait imposé à la France ne pesait pas moins sur lui que sur le dernier de ses sujets. Enervé, amolli par le genre de vie triste et retirée auquel madame de Maintenon l'avait condamné; fatigué des querelles des prêtres qui, non contens de tyranniser les autres, se tourmentaient entr'eux; réduit à supporter les hauteurs d'un moine impérieux et grossier; dévoré d'ennui dans son

intérieur, il vit approcher sans regret la mort, seul remède qui pût le délivrer de tant de maux. Ses yeux n'étaient pas encore fermés, que les Français, impatiens de secouer le joug, mais que la contrainte dans laquelle ils vivaient depuis si long-tems mettait dans l'impossibilité de tenir un juste milieu, passèrent des pratiques les plus superstitieuses, et des mœurs les plus austères en apparence, à cette licence et à cette irréligion qui n'ont que trop signalé le tems de la régence. Des gens sages rougirent de ces excès, et leur opposèrent le langage d'une pure et saine morale; d'autres ne craignirent pas d'élever la voix en faveur des malheureux protestans. Le clergé frémit d'entendre plaindre ses victimes, et parler de vertus qui n'étaient pas basées sur la religion : il s'empressa d'invoquer l'autorité souveraine; le duc d'Orléans éluda ses demandes. Personne dans le royaume n'était plus ennemi de l'hypocrisie alors dominante, et peut-être ce prince n'a-t-il été entraîné dans les vices et les excès qui ternissent sa mémoire,

que par la crainte de paraître fléchir sous des moines, et par le desir de les braver lorsque toute la France se courbait devant eux, ce qui expliquerait assez bien ce mot fameux de Louis XIV : *Mon neveu est un fanfaron de crimes.* Le duc de Bourbon se montra plus complaisant. Dès les premiers jours de son ministère, il fit rendre un édit qui renouvelait les dispositions les plus tyranniques de ceux du dernier règne.

Cette mesure était bien sévère, mais sa rigueur pouvait être justifiée à l'égard du gouvernement, par la crainte qu'inspiraient des hommes réduits au désespoir, et dont on devait redouter la vengeance; mais aucun motif n'excusait le clergé; il ne pouvait avoir été mu que par des motifs de haine ou d'intérêt personnel. Aussi, cet édit, le souvenir des dernières années de Louis XIV, et la crainte de retomber sous le joug sacerdotal, excitèrent-ils un effroi qui ne pouvait être comparé qu'à celui que l'on a ressenti de nos jours.

C'est de cette époque que nous paraît dater

l'origine de cette coalition d'hommes qui, révoltés de l'intolérance du clergé, et de l'abus que, depuis plusieurs siècles, il faisait d'une puissance usurpée pour désoler les deux mondes, tourmenter les consciences, et imposer silence même à la pensée, prirent entr'eux pour mot de ralliement, celui de *philosophie* (1), et résolurent de consacrer tous leurs efforts à faire rentrer dans ses limites, un corps qui, en en sortant, avait causé tant de maux.

Ce projet fut accueilli par la majorité des Français avec un enthousiasme qui ne surprendra pas, si, en se reportant à cette époque, on jette les regards en arrière; si on se rappelle les fureurs de la ligue; la malheureuse journée qui en avait été le prélude, et dont l'affreux souvenir n'était pas alors contrebalancé; si on songe que beaucoup d'hommes, alors existans (2), avaient

(1) Ceci répond à ces questions oiseuses si souvent reproduites: Tel était philosophe, a-t-il formé une école particulière? a-t-i inventé un système? etc.

(2) Les lois sanguinaires portées contre les protestans, s'exécutaient encore dans le midi, vers le milieu du dernier siècle. Beaucoup

été les témoins des dernières années de Louis XIV, des dragonades, de la guerre des Cévennes; des persécutions et des supplices de tout genre, inventés contre les protestans; de la ruine du commerce, de la dépopulation du royaume, de la misère générale; si l'on réfléchit enfin que tant de maux ne pouvaient être attribués qu'au seul clergé.

On ne doit pas être plus étonné de la faveur que le gouvernement accorda aux philosophes, même lorsqu'il paraissait le plus sévir contre eux : il était las de l'autorité que le clergé s'était arrogée; il souffrait impatiemment de l'entendre commander la religion qu'il devait se borner à persuader.

Dans la lutte qui s'engagea, les philosophes firent preuve d'une force d'âme et de caractère qui accrut encore l'intérêt public en leur faveur.

de personnes existantes ont vu supplicier de ces religionnaires. C'est le maréchal de Richelieu qui, nommé au gouvernement du Languedoc, mit, en dépit du clergé, un terme à ces exécutions barbares, et c'est en haine de cet acte de courage et d'humanité, que tant de contes grossiers ont été répandus sur la conduite de cet homme célèbre.

Ils ne comptaient dans leurs rangs que de simples particuliers, isolés, sans appui, sans fortune, et leurs adversaires formaient dans l'Etat un corps dont les chefs réunissaient à une naissance illustre à de grandes alliances, des richesses considérables, et surtout un pouvoir sur la multitude, qui les rendait redoutables au monarque lui-même.

Ils ne déployèrent pas moins de talens : les usurpations contre lesquelles ils s'élevaient, avaient jeté de profondes racines ; le tems les avait consacrées ; les plumes les plus éloquentes les avaient défendues; ils leur opposèrent des écrits dont plusieurs honoreront à jamais la raison humaine. Nous placerons à leur tête l'une des plus belles productions du génie, *l'Esprit des Lois*, cet ouvrage, dont l'expérience confirme tous les jours le mérite, et qui doit sa naissance à la direction que donna aux esprits l'examen des droits temporels des ecclésiastiques.

Plus justes et plus sincères que les apologistes du clergé, qui se taisent sur ses torts, nous nous

garderons bien de disconvenir qu'on ne soit fondé à faire aux philosophes les plus graves reproches. Trop souvent le zèle, les applaudissemens publics, et l'exagération inséparable des grandes discussions, les ont portés au-delà du but; trop souvent ils ont confondu le culte avec le prêtre, et attribué à la religion des malheurs qui n'étaient que le résultat du trop grand pouvoir usurpé par ses ministres. Ils ont oublié qu'une vaine affectation d'incrédulité, et le renversement de toutes les idées religieuses n'étaient pas moins nuisibles au repos de la société, que la soumission aveugle, et l'absolu renoncement à la raison que commandaient leurs adversaires. Mais tel est l'effet ordinaire des grands excès, lorsqu'ils sont attaqués; les hommes intéressés à les défendre, se trouvent dans la nécessité de substituer aux armes de la raison qu'ils ne peuvent employer, celles des passions, et en irritant leurs adversaires, ils les jettent dans les excès opposés. Qui pourrait nier en effet que tous les moyens d'exaspérer les philosophes, n'ayent été mis en usage?

Est-il une action malhonnête, un crime même qu'on ne se soit plu à leur imputer ? N'a-t-on pas prétendu les rendre responsables de tous les désordres de la société, comme si ces désordres n'eussent fait que de naître, ou eussent été moins grands sous les règnes précédens ? N'a-t-on pas affecté de confondre des hommes de lettres, tels que Montesquieu, Dalembert, Helvétius, avec ces êtres dont fourmillent les grandes villes, toujours prêts à abuser des idées dominantes, pour autoriser leurs vices, et qui se disaient alors philosophes. Comme du tems de Molière, leurs semblables prenaient le masque de la religion pour convoiter la femme de leur bienfaiteur et dépouiller ses enfans.

Ajoutons que jamais le clergé ne livra plus la religion au ridicule, par les disputes et les scènes, aussi misérables que scandaleuses, auxquelles donna lieu la bulle *Unigenitus ;* qu'enfin, par sa conduite dans l'affaire de Calas, il jeta dans le parti des philosophes un grand nombre de personnes qui balançaient entr'eux et lui (1).

(1) Dans Toulouse, ville où l'animosité des catholiques contre

Qu'on ne s'étonne pas si le gouvernement parut long-tems rester simple spectateur de tant de désordres : instruit par le passé, il voyait clairement le mal et le remède qu'il convenait d'appliquer. Il était convaincu que la France ne serait jamais tranquille, tant qu'elle ne rejeterait pas de son sein un ordre religieux dont les principes étaient diamétralement opposés à ses lois, et qui, parvenu, sous le dernier règne, à dominer le clergé, et, par lui, à imposer au reste de la France un joug insupportable, ne pouvait se départir d'un funeste pouvoir. Les ecclésiastiques, amis de leur pays, jaloux de son indépendance,

les protestans était à son comble, un de ces derniers, nommé Calas, jeune homme d'une humeur sombre et mélancolique, est trouvé étranglé dans la maison paternelle; le bruit s'en répand, et tandis que chacun en raisonne, quelques personnes prétendent que Calas a été vu avec des catholiques. Il n'en faut pas davantage pour persuader à une multitude irritée, que la crainte de voir ce jeune homme abjurer, a déterminé sa famille à cet horrible forfait. Aussitôt le clergé s'empare du cadavre, le promène par toute la ville, lui dresse un pompeux catafalque, et avant que la justice ait prononcé, un moine monte en chaire, et devant un peuple immense proclame le jeune Calas martyr de la foi. Est-il concevable que les dépositaires du pouvoir, le gouverneur et l'intendant de la province, ayent toléré cette atteinte portée à l'autorité ....?

et sincèrement attachés à leur culte, appelaient de tous leurs vœux ce grand coup d'autorité; ils s'efforçaient depuis long-tems de rejeter sur les jésuites, qu'ils accusaient de corrompre la morale, les torts attribués au clergé en général, et ils prévoyaient en gémissant, que l'ambition de ces moines entraînerait la perte de la religion. Mais comment bannir des hommes qui avaient su se créer des partisans dans toutes les classes, dans tous les rangs de la société, que la cour de Rome couvrait de toute sa puissance, et dont la très-grande majorité du clergé était intéressée à seconder les vues. Le gouvernement crut donc prudent d'attendre les résultats du changement qu'il voyait avec plaisir les philosophes opérer dans l'opinion, et aussitôt que l'instant qu'il souhaitait et qu'accéléra l'imprudence des jésuites, fut arrivé, il s'empressa de délivrer la France de ces moines dont l'existence politique avait été reconnue tant de fois incompatible avec la sûreté des rois et la tranquillité des peuples.

Cette mesure, aussi juste que vigoureuse, rétablit

le calme dans les esprits : elle fit disparaître les ridicules dénominations de Jansénistes et de Molinistes. Le clergé, dont les passions n'étaient plus continuellement mises en jeu par des moines audacieux, se montra plus sage, plus tolérant, et les écrivains attachés à la secte philosophique, tournèrent leurs vues vers d'autres objets d'utilité générale, tels que l'agriculture, le commerce, les finances. Ils publièrent sur ces diverses matières des écrits qui respirent le plus pur amour du bien public, et dans lesquels l'Assemblée Constituante a pris les bases de ces utiles travaux dont nous jouissons aujourd'hui, et qui, malgré les erreurs politiques de cette première assemblée, ont attaché à son nom les plus honorables souvenirs.

Telle a été l'origine de la philosophie, et tel était l'état des choses qu'elle avait amenées, lorsque la révolution a éclaté.

Voyons maintenant si cette révolution fut une suite nécessaire de la philosophie, et si la mémoire des écrivains célèbres qui se sont honorés du nom

de philosophes, doit rougir des crimes qui en ont ensanglanté le cours.

Les gens de lettres, nous l'avons déjà dit, n'ont pas sur l'esprit public l'influence qu'on leur suppose. S'ils sont redoutables, ce n'est que pour l'amour propre de ceux qui gouvernent. Jamais des écrits que deux ou trois mille personnes, en Europe, ont à peine le tems de parcourir, ne bouleverseront les empires. Les changemens ne s'opèrent dans les États que par la faiblesse des princes, qui enhardit les ambitieux, ou par des abus de pouvoir, qui éveillent dans ceux qui les entourent, le sentiment de leur propre conservation. Si l'on veut chercher de bonne foi les causes de cette révolution que s'efforce d'attribuer à la philosophie un parti intéressé à persuader qu'il eût soutenu le trône, on la trouvera, non dans quelques ouvrages spéculatifs, mais dans la conduite du dernier roi.

Nul prince ne fut, par caractère, plus économe, plus ennemi du faste, et moins prodigue de la fortune de ses sujets; nul n'aima et ne re-

chercha plus sincèrement le bien. Jeune et plein de défiance de lui-même, lorsqu'il monta sur le trône, il ne prit pour ministres que ceux que l'opinion publique, ou les personnes les mieux famées de la cour, lui désignèrent comme d'honnêtes gens. Les finances étaient dans le plus déplorable état: Aucun sacrifice personnel ne lui coûta pour parvenir à les rétablir; on peut même lui reprocher de les avoir portés beaucoup trop loin : mais tandis qu'il donnait dans son palais l'exemple de l'ordre et de l'économie, il voyait régner autour de lui un luxe et une profusion qu'il n'avait pas la force de réprimer, et qui, chaque année, ajoutaient à la disproportion existante entre les revenus et les dépenses, malgré les nouveaux impôts que chaque année voyait créer. Cependant, le mal était loin d'être sans remède. On ne manquait pas de projets sages et bien concertés, mais pour les mettre à exécution, il fallait mécontenter tous les gens qui vivaient des abus; il fallait froisser les intérêts et encourir la haine des personnes dont le roi

pouvait le moins soutenir les plaintes; il fallait enfin une vigueur et une volonté déterminées, non seulement pour le moment présent, mais encore pour l'avenir, et aucun ministre n'osait tenter une entreprise dans laquelle le caractère connu du roi ne lui promettait pas d'être encouragé et soutenu. L'épuisement du trésor royal, la perte du crédit public, étaient les suites nécessaires de cet état de choses qui finit par exciter un mécontentement général, d'autant plus grand, qu'on ne pouvait pas même entrevoir la fin de ce désordre.

Dans toutes les grandes villes corrompues par le luxe, il existe des hommes toujours prêts à profiter des calamités publiques, adonnés à tous les vices, dépravés par système et par principe, dissertant sur les crimes comme d'autres sur les vertus, pleins de mépris pour l'espèce humaine et pour les honnêtes gens, qui leur paraissent des êtres pusillanimes et sans caractère; aussi prodigues de ce qu'ils possèdent, qu'avides de ce qu'ils n'ont pas, et ne connaissant d'autre frein

que la rigueur des lois; des hommes de cette espèce, enhardis par le caractère connu de Louis XVI, et le mécontentement général, conçurent l'idée de faire passer le sceptre entre les mains d'un prince qui, à tous leurs vices, joignait la plus insigne lâcheté.

Ce prince jouissait d'une fortune immense, acquise par des voies indignes, nous ne dirons pas de son rang, mais de tout individu doué de quelque pudeur, et c'est cette fortune qui nous explique comment des hommes de beaucoup d'esprit, car on n'en saurait refuser aux principaux moteurs, avaient pu concevoir l'idée de mettre la couronne sur la tête d'un prince aussi méprisé de la nation entière. Ils furent aveuglés sur les difficultés de l'entreprise, par le desir de faire leur proie de ces richesses qui leur procuraient les moyens de satisfaire de suite leur cupidité, et d'exciter les séditions et les orages dont ces esprits inquiets étaient si avides, ou peut-être, dans l'excès de leur mépris pour le peuple

français, crurent-ils devoir peu s'inquiéter des qualités du maître qu'ils voulaient lui donner.

Un nouveau prince ne pouvait s'asseoir sur le trône sans un consentement, au moins apparent, de la nation; il fallait le faire reconnaître par l'armée et par la magistrature, ce qui paraissait impossible. On pouvait trouver sans doute, dans l'une et dans l'autre, des âmes vénales, mais on devait s'attendre à la résistance la plus opiniâtre de la part de la grande majorité. Les états-généraux, sur la composition desquels il était facile d'influer, offraient plus de chances de réussite. On en jeta l'idée dans le public : les circonstances étaient propices; la perte du crédit n'admettait plus la ressource ruineuse des emprunts; de nouveaux impôts pouvaient seuls combler le déficit, et établir le niveau entre les recettes et les dépenses. Ceux qui venaient d'être proposés n'avaient pu être enregistrés; ils avaient été rejetés comme subversifs de la monarchie, et dans cette circonstance, le parlement paraissait vouloir

faire céder l'esprit de corps et de hautes prétentions, à la crainte de prendre sur lui l'odieux d'une augmentation aussi considérable des charges publiques. La cour prévit les désastres que pouvait entraîner la réunion des états ; elle voulut les prévenir, mais l'esprit de la faction avait su se faire jour jusque dans le conseil, et comme le roi, dans les occasions difficiles, n'agissait jamais d'après lui même, toutes les mesures furent fausses, mal combinées, ou abandonnées aussitôt que mises à exécution, en sorte qu'elles ne firent qu'accroître le désordre, et que Louis XVI, désespéré, finit par se faire illusion, et mettre toute sa confiance dans les états-généraux. Peut-être n'aurait-elle pas été trompée, s'il n'avait pas souffert que l'on proposât dans son conseil d'autoriser le tiers-état à envoyer, contre l'ancien usage, des députés en nombre double de chacun des deux autres ordres, autorisation qu'on affecta de présenter comme de peu d'importance, et qui devait conduire infailliblement à la délibération par tête, et dès-lors, à la confusion

des ordres dont la distinction constitue essentiellement la monarchie.

La faction aux vœux de laquelle tout succédait, grâce à l'inconcevable faiblesse du prince, s'occupa alors à rétablir un peu la réputation de son chef, à répandre le mépris sur toute la famille royale, à exaspérer le peuple contre elle par une disette factice, à désorganiser l'armée, et à attirer dans Paris la lie de toutes les provinces. Enfin, lorsqu'elle se fut assurée d'une partie de l'assemblée, qu'elle eut exalté les passions d'une autre, et intimidé le reste, elle se décida à porter un coup décisif qui, si on en croit les propos ciniques échappés à l'un des principaux agens, n'échoua que par la lâcheté du chef, et dont le résultat fut de réduire le monarque en captivité, et de faire tomber ce pouvoir, que le duc d'Orléans n'avait pas eu le courage de saisir, entre les mains d'une assemblée étonnée de s'en trouver revêtue.

La terreur que ces évènemens avaient inspirée fut à peine dissipée, que tous les partisans éclairés

de la monarchie, calculant les suites funestes du nouvel ordre de choses, s'efforcèrent de rendre le courage au monarque, mais en vain; le malheureux prince avait été écrasé par un coup d'autant plus terrible, qu'il soupçonnait moins l'étendue de la méchanceté de ses ennemis : tous les ressorts de son âme paraissaient brisés; il était aussi las du sceptre que de la vie, et si depuis il retrouva quelque énergie, ce fut lorsqu'il s'agit, non d'affronter, mais de souffrir la mort.

Il fallut donc renoncer à se sacrifier pour un prince dont le caractère rendait tout dévouement inutile. L'autorité devint la proie d'enthousiastes ou d'hommes avides qui cherchèrent mutuellement à se l'arracher, et qui, pour s'emparer et se créer des partisans, durent à l'envie précipiter la multitude dans les plus déplorables excès, ensorte que le peuple français, qui n'avait chargé ses mandataires que de rétablir l'ordre dans les finances, et d'obtenir une garantie contre la création de tout nouvel impôt, se vit entraîné malgré lui dans un tourbillon qui ébranla la société jusque

dans ses fondemens, et du sein duquel on vit sortir ce Code révolutionaire que *les terroristes ont pris dans les écrits des philosophes, comme les Dominicains avaient été chercher dans l'Evangile celui de l'Inquisition.*

Qui pourrait douter que ce déchaînement de toutes les passions n'eût été prévenu, si, en 1789, Louis XVI, éclairé sur les suites de sa faiblesse, eût pris le parti de rétablir et de maintenir dans sa famille l'ordre et la subordination; si, lorsque convaincu de la nécessité de centraliser l'administration, il résolut de prendre un premier ministre, le destin de la France lui eût offert, au lieu de M. Necker, un homme d'une âme assez élevée pour faire aussi peu de cas des applaudissemens de la multitude, que des sarcasmes et des insultes d'insensés courtisans, et qui eût mis toute sa gloire à soutenir le trône en forçant chacun à rentrer dans le devoir; enfin s'il eût été dans la nature qu'un prince qui, jusques alors, avait manifesté tant de faiblesse, déployât tout-à-coup une grande énergie, qui doute que

Louis XVI ne fût parvenu, même pendant l'Assemblée Constituante, à arrêter le cours révolutionnaire? Et ce qui s'est passé de nos jours démontre que les obstacles les plus difficiles à vaincre ne lui avaient pas été opposés par les plus fougueux amis de la liberté.

Mais si l'esprit de parti, toujours opiniâtre, parce qu'il ne veut pas voir, insistait et prétendait qu'une grande convulsion politique devait être la suite et le résultat des écrits des philosophes, nous demanderions pourquoi elle n'a pas éclaté à Londres, où tout est soumis au raisonnement? pourquoi elle ne s'est pas fait sentir à Berlin, sous un roi proclamé chef des athées par les adversaires des philosophes? pourquoi elle ne s'est pas déclarée sous la fin du règne précédent, au moment où la suppression des cours souveraines excita un mécontentement général? C'est que Londres et Berlin avaient des gouvernemens forts, et que Louis XV n'était pas tellement endormi dans la mollesse, qu'il ne se fût réveillé promptement si on avait voulu porter la main

sur sa couronne; enfin, nous demanderions pourquoi cette convulsion ne se continue pas de nos jours, malgré la liberté de conscience que l'autorité se montre constante à maintenir. Il y a donc une lâcheté et une mauvaise foi qui décèlent une ambition cachée à dénoncer ainsi à l'opinion des écrivains célèbres, à détourner sur eux la haine qu'inspirent les malheurs de la révolution à ceux qui en ont été les victimes. Si des hommes qui avaient besoin d'étayer leurs funestes maximes de grandes autorités, ont abusé de leurs écrits, il serait aussi injuste de les rendre responsables envers la société du sang versé pendant quelques années au nom de la philosophie, que d'imputer aux grands hommes que l'église a produits, les crimes commis pendant plusieurs siècles au nom du Dieu qu'ils annonçaient. Il nous semble donc qu'au lieu de se faire une étude d'alimenter les haines, il serait plus sage de profiter de ces hautes leçons et de ne retracer nos malheurs que pour faire ressortir cette vérité si essentielle, que les empires ne peuvent être stables qu'autant

que les institutions sont coordonnées de manière à se contenir mutuellement et indépendamment des vices ou des talens des hommes, dans la place qu'ils doivent occuper pour le bonheur de la société. Mais les passions ne raisonnent pas ; ce n'est qu'au tems qu'il appartient de leur imposer silence. Encore quelques années, et ces hommes, tourmentés par le besoin de ressaisir un pouvoir dont ils ont goûté, s'éteindront, et les haines avec eux. Alors, chacun sera mis à sa place; une justice tardive sera rendue à ces écrivains célèbres ; plusieurs de leurs écrits qu'on affecte si fort de déprécier, seront placés à côté de ceux de Cicéron; comme eux, ils charmeront les loisirs des hommes éclairés, et l'on ne connaîtra pas plus les diatribes lancées contre eux, qu'on ne connaît celles qui, sans doute, furent dirigées contre les écrits et la personne de l'auteur des *Traités de la Nature des Dieux* et de la *Divination* (1).

(1) Si l'on nous blâmait d'avoir placé ici cette discussion, nous réclamerions l'indulgence dont on a usé envers l'éditeur du

Il nous reste, pour terminer cette notice, à ajouter quelques mots sur la personne de M. Le Mierre.

Sa taille était un peu au-dessous de la médiocre; ses yeux petits, mais vifs et perçans, annonçaient un homme de génie. Métromane infatigable, la préoccupation continuelle de son esprit lui faisait négliger souvent le soin de sa personne; son âme était noble et élevée; nul homme de lettres ne s'est montré plus pénétré de la dignité de son état, quoiqu'il fut sans fortune, et que pendant long-tems ses moyens d'existence se réduisissent au produit de ses ouvrages : jamais il n'a vendu ni prostitué sa plume. On a vu, par le passage que nous avons extrait de son discours de réception à l'Académie française, qu'il eut la noble fierté de ne devoir qu'à lui-même une place trop souvent accordée à des sollicitations, ou emportée par des cabales, et certes il n'aurait

Répertoire du Théâtre Français, qui, dans sa notice sur M. de La Harpe, a inséré, comme nous, un morceau sur la philosophie moderne, mais rédigé dans un sens à tous égards bien différent.

jamais osé s'exprimer en de semblables termes, s'il eût donné à un seul de ses auditeurs le droit de le démentir.

Son cœur était sensible et généreux. Ses parens avaient employé à lui donner une bonne éducation, les économies qu'ils auraient pu amasser pour leur vieillesse. Il n'oublia jamais les devoirs que ce sacrifice lui imposait, et vint à leur secours sitôt qu'il fut en son pouvoir de les aider. Les auteurs du Dictionnaire Historique rapportent qu'on l'a vu souvent aller à pied, porter une partie de la faible rétribution de ses pièces à sa mère, retirée à Villers-le-Bel, village situé à quatre lieues de Paris; il se faisait gloire de publier les obligations qu'il avait à M. Dupin, et de convenir que, s'il avait acquis quelque célébrité, il en était redevable à cet homme généreux dont l'accueil lui avait procuré les moyens de suivre une carrière que la nécessité l'aurait peut-être forcé d'abandonner.

Il ne connut pas l'envie, cette passion honteuse, partage trop ordinaire des gens de lettres. Les

succès de ses rivaux, loin de l'affliger, lui faisaient un véritable plaisir, il les applaudissait avec toute la franchise de son caractère; il éprouvait surtout une jouissance particulière à encourager les jeunes gens, et plusieurs fois on l'a vu au théâtre appaiser les murmures, et réclamer l'indulgence en faveur d'un premier ouvrage.

Personne ne fut plus que lui en butte à la critique: son style, qui souvent offre auprès des plus beaux vers, les plus grandes incorrections, n'y prêtait que trop. De nombreuses épigrammes furent lancées contre lui; son nom fut répété dans une foule de satires: jamais il n'y répondit et ne témoigna la moindre humeur. Crébillon, le jour de sa réception à l'Académie française, fut couvert d'applaudissemens lorsqu'il fit entendre ce vers:

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

L'idée qu'il renferme aurait été applaudie avec bien plus de justice et de raison, dans la bouche de M. Le Mierre. On ne connaît aucune

épigramme de lui, et quelques unes sont échappées à la plume de l'auteur de Rhadamiste.

Il eut surtout à se plaindre de M. de La Harpe, qui, à l'exception de Voltaire, pour lequel il conserva toujours un respect et une admiration puérils, se plut à rabaisser tous ses contemporains, et dont le destin fut, jusqu'à son dernier soupir, de haïr et d'être haï. M. Le Mierre dédaigna de répondre à ses critiques amères, et lorsqu'il en éprouvait quelque nouvelle injustice, il se bornait à dire avec sa bonhomie ordinaire : *que M. de La Harpe garde sa correction et son élégance, et qu'il me laisse ma verve*, se plaisant ainsi à rendre une espèce d'hommage au talent de son détracteur, alors même qu'il avait le plus à s'en plaindre.

On lui a reproché de parler de ses ouvrages avec trop peu de modestie : c'est un tort sans doute, mais cette vanité, chez M. Le Mierre, n'avait rien dont l'amour-propre le plus irritable et le plus jaloux pût être alarmé. On ne voyait pas, dans les éloges qu'il se donnait, ce desir qui blesse, de rabaisser ses rivaux pour s'élever

au-dessus d'eux. Il admirait ses productions, sans prétendre que seules elles eussent droit à l'admiration. Personne, au contraire, ne se plut davantage à faire valoir le mérite des autres; jamais on ne le vit, comme plusieurs de ses contemporains, aspirer à une espèce de suprématie. Véritable citoyen de la république des lettres, il prétendait hautement à la gloire de l'avoir servie; mais, à l'exemple de cet ancien qui se félicitait de ce que ses contemporains avaient trouvé trois cents personnes dignes de lui être préférées, M. Le Mierre eût été charmé que les lettres eussent compté un grand nombre d'écrivains supérieurs à lui. Enfin, lorsqu'il parlait de ses ouvrages, il régnait dans ses discours tant de bonhomie et de naïveté, un tour d'esprit si piquant, qu'on aimait, chose rare, à l'entendre se louer lui-même.

On cite de lui une foule de mots pleins d'originalité; nous nous contenterons, pour en donner une idée, d'en rapporter trois. Ils sont relatifs à la pièce qu'il préférait à tous ses autres ouvrages, à la *Veuve du Malabar*, pour laquelle il avait une prédilection particulière.

A la première représentation de sa tragédie de *Céramis*, les fréquentes marques d'improbation du public lui donnaient de l'humeur, et dans son impatience, il répétait : « Parbleu, ne s'imaginent-ils pas qu'on leur » donnera tous les jours des *Veuves du* » *Malabar* ».

Un jour qu'on représentait cette dernière pièce devant un très-petit nombre de spectateurs, un plaisant lui fit méchamment remarquer la solitude du parterre et des loges : « Vous vous » trompez, lui répondit-il, il ne manque pas de » monde, mais cette salle est tellement cons- » truite, qu'elle paraît toujours vide ».

Un homme de lettres nous a raconté que se trouvant un jour dans la bibliothèque de M. Roucher, l'auteur du poëme *des Mois*, M. Le Mierre entra sans l'apercevoir, et se croyant seul, il s'avança vers un buste de Voltaire, qu'il apostropha en ces termes : « Ah ! coquin, tu voudrais » bien avoir fait ma *Veuve* ».

M. Le Mierre se maria, mais un peu tard. Ses

bonnes qualités, la douceur de son caractère le firent chérir d'une épouse jeune et aimable, qui conserve le plus sincère attachement pour sa mémoire.

La révolution lui enleva une partie de ses moyens d'existence, la nécessité, autant que le dégoût que lui inspirait le séjour de la capitale, le déterminèrent à se retirer à Saint-Germain-en-Laye, où il est mort, au mois de juillet 1793, sans laisser de postérité. Depuis plusieurs mois, il était tombé dans l'enfance.

On lit dans la notice imprimée dans le Répertoire du Théâtre Français, que les horreurs de la révolution le frappèrent d'épouvante, et qu'il mourut avec le regret d'avoir eu besoin de cette fatale expérience, pour connaître combien les principes de la philosophie moderne sont dangereux, lorsque le peuple, devenu souverain, se charge d'en tirer toutes les conséquences.

C'est une erreur : M. Le Mierre a partagé sans doute la terreur que tous les honnêtes gens ont éprouvée à l'aspect des horreurs qui ont signalé

les premières années de la révolution; mais ni lui, ni aucun des hommes qu'on a pris à tâche de calomnier, n'ont prêché l'anarchie; aucun n'avait besoin *d'une fatale expérience* pour savoir ce que pouvaitun peuple qui avait secoué le frein des lois, et était abandonné à lui-même. S'il a éprouvé un vif regret à l'aspect des malheurs dont il a été le témoin, c'est celui d'avoir vécu sous un gouvernement qui, pars a faiblesse et sa prodigalité, s'était mis dans l'impossibilité de contenir une multitude dont il est devenu le jouet et lavictime.

M. Le Mierre a laissé le souvenir d'un homme de bien, et un nom qui n'est pas sans quelque illustration dans les lettres. Ses ouvrages occuperont toujours une place distinguée parmi ceux des auteurs du second ordre, et si, malgré la difficulté que la conservation des manuscrits éprouvait avant l'invention de l'imprimerie, les écrits de Sénèque le tragique, de Claudien, de Stace, de Lucain et de quelques autres auteurs latins du second âge, sont parvenus jusqu'à nous, ceux de M. Le Mierre doivent franchir plusieurs siècles.

ORIGO

PELLITÆ MANICÆ

ET ADHÆRENTIS ZONÆ,

VULGO

LE MANCHON A CEINTURE.

Molliculi juvenes, quicumque hyberna timetis
Frigora, et igne procul, quod amicum suppleat ignem
Quæritis, alsiosasque manus refovere soletis
Villosæ insertas manicæ, quæ pellis origo,
Pellem astringentis quæ sint primordia zonæ,
Discere ne pigeat: tàm blandi formitis auctor
Atque parens canis est. Sed qui donum utile terris
Contulit, in cœlo fulget, vicinaque soli
Tecta calens habitat, quo tempore perfurit æstas
Torrida: quid mirum si commodet ille calorem,
Frigora quo possint digitis male noxia vinci?

Silicet Icarium non uno vulnere regem
Agrestis cùm turba mero furiata necavit;
Quam veteres mæram dixere, canicula, cædis
Unica testis erat, queruloque arcere furentes
Latratu conata, nihil profecit. Herilem
Ad natam longè absentem volat impigra, cursum
Accelerat mærentis amor. Vix attigit ædes,
Et conspexit heram, dente irrequieta tenaci
Admordens chlamydem, patris ad miserabile corpus
Invitam trahit Erigonem. Heu, filia, quantum
Pectore sensisti vulnus, cum vulnera patris
Vidisti, et caro stillantem è corde cruorem!
Lacryma multa fluit patrio permixta cruori;
Sed quas expressit lacrymas dolor, ira repressit.
Nata furens hominum gladios, fulmenque deorum
Cædis in auctores, diris quos devovet, orat.
Ast ubi non hominum gladios, non fulmina divùm
Oranti servire videt, terræque, poloque
Non exauditas parat ultro elidere fauces,
Et quod carnifices patris meruere, probrosum
Decernit sibi supplicium. Fit propria tortor
Dextra; vices laquei misero circumdata collo
Zona subit, magnâ male dignus principe nodus?

Suspensam dùm spectat heram, lugubri ululatu
Mæsta canis plangit dominæ dominique cadaver;

Donec inexpleto tandem confecta dolore,
Inter utrumque cadat, contabescatque cadendo.
Victima tristitiæ, fidique exemplar amoris.

Expirantis erat tam fervidus ardor, amantis
Corpus ut exanimum nihil ipso ex frigore lethi
Senserit, at solito, quasi viveret, arserit æstu.

Tunc pietas et amor venêre, suasque clientas
Erigonen, mæramque poli super astra tulerunt,
Et quoniam pulchrâ flagraverat utraque flammâ,
Solis utrique domum designavêre, perennis
Hospitii sedem, quâ parte ardentior æthra est.
Sed ne relliquiis, memorique orbetur amantûm
Exemplo mortale genus; pia numina terris
Erigones Zonam, monimentum insigne relinquunt,
Hisque tuam legant, ò fida canicula, pellem,
Ac tantæ legare velint pietatis amorem.

Dulces exuvias, mollique calore tepentes
Sedulus occisi servat sibi principis hæres,
Algentesque manus, hyemis ne frigora lædant
Consuta sub pelle tegit, Zonâque sororis
Sustinet astrictam pellem. Se regis ad instar
Componunt proceres; brumali tempore palmas
Villosis indunt manicis, quas Zona coercet

*

Circum utrumque latus; si non sensêre calorem
Quem sensit rex ipse, parem sensisse putarunt.
Indè propagatus per sæcula transiit usus,
Commodus ille quidem : sed non tàm commoda in illo
Utilitas, quàm Zona decens, et bellula pellis
Quæritur; ornatum dat vestibus utraque; fastum
Sæpè fovet refovendo manus. Sub pelle caninâ
Si fastus lateat, quâ non sub pelle latebit?

ANTONIUS-MARINUS LE MIERRE, Rhetor veteranus.

EXTRAITS
DU MERCURE
DE FRANCE.

MERCURE

DU 15 JUILLET 1780.

Lorsque trente représentations consécutives, tant par l'affluence qu'elles ont attirée, que par les applaudissemens qu'on leur a prodigués, semblent avoir fixé le succès d'un ouvrage dramatique, à quelles clameurs ne doit pas s'attendre un journaliste qui vient détailler sous les yeux du public, les imperfections du drame qui a excité les transports de son enthousiasme ? Si un auteur dont la pièce est tombée, taxe souvent d'injustice, ou au moins de sévérité excessive, les juges qui l'ont proscrite, comment celui qui a vu constamment applaudir la sienne, ne s'armera-t-il pas des mêmes reproches contre son critique ? Comment prêtera-t-il l'oreille à ses observations ? Ces courtes réflexions, qui laissent entrevoir les dangers du genre polémique, sembleraient encore, à certains esprits, faire preuve contre son utilité : la conséquence ne serait pas juste ; car, malgré l'habitude qu'on a, pour ainsi dire, contractée de se livrer exclusivement à l'admiration ou au dénigrement, il existe pourtant encore un certain nombre de gens raisonnables, qui, sans renoncer au plaisir que leur fait éprouver une production

quelconque, sont assez amis de l'art, pour trouver bon qu'on leur en rappelle les principes, pour adopter les idées d'un observateur impartial, pour condamner dans le silence du cabinet ce qu'ils avaient approuvé d'abord à la première vue. C'est cette espèce de lecteurs qui donne du poids aux critiques; c'est elle qui fait les réputations durables; c'est pour elle qu'il est doux d'écrire, et c'est pour elle que nous écrivons.

Le Grand Bramine ouvre la scène par ces vers qu'il adresse à un de ses subalternes :

Un illustre Indien a terminé sa vie :
Sachez donc si sa veuve, à l'usage asservie,
Conformant sa conduite aux mœurs de nos climats,
Dès ce jour met sa gloire à le suivre au trépas.
C'est un usage saint, inviolable, antique,
Et la religion, jointe à la politique,
Le maintient jusqu'ici dans ces états divers
Que traverse le Gange et qu'entourent les mers.

On sera sans doute surpris du choix qu'a fait M. Le Mierre en prenant la côte du Malabar pour le lieu de la scène, quand on saura que l'usage barbare qui force les veuves à se brûler sur le bûcher de leurs époux, n'a point force de loi dans ce pays, comme dans certaines parties de l'Indostan. Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire Générale des Voyages*, tome XI, page 447 : « La loi qui leur permet

» (aux femmes malabares) d'avoir plusieurs maris, les » met à couvert du cruel usage d'une grande partie des » Indes, qui oblige les femmes gentilles à se faire brûler » vives avec le mari qu'elles ont perdu ».

Dans la seconde scène du premier acte, M. Le Mierre fait dire au Grand Bramine :

Même dans ces cantons, où la loi moins sévère,
Se relâche en faveur de l'épouse vulgaire,
Celle qui croit sortir d'un assez noble sang,
Réclame les bûchers comme un droit de son rang.

On pourrait présumer, d'après ces quatre vers, que, si une naissance obscure arrache un certain ordre de femmes malabares aux bûchers de leurs époux, celles qui sont nées dans les tribus nobles, sont soumises à la fatale coutume ; mais si, dans les tribus supérieures, les femmes ont encore le droit d'avoir plusieurs maris, certainement cette coutume n'existe pas plus pour elles, que pour celles des tribus inférieures; or, voici ce que nous lisons dans l'Histoire déjà citée, même volume et même page : « Les Princes, les » Nambouris, les Bramines et les Naïres ont ordinairement » chacun leur femme, qu'ils s'efforcent d'engager, par » leurs libéralités et leurs caresses, à se contenter d'un » seul mari; mais ils ne peuvent l'y contraindre. *Elle a*

» *droit de s'en procurer plusieurs*, pourvu qu'ils soient tous de sa tribu, ou d'une tribu supérieure, etc. »

Envain M. Le Mierre nous objectera-t-il que Lanassa n'est point née au Malabar : il suffit qu'elle y soit fixée ; qu'elle y ait sa famille, et qu'elle soit devenue l'épouse d'un Malabare, pour jouir de tous les droits qui appartiennent aux femmes de ce pays ; et quand, ce qui est possible, l'usage pourrait être réclamé par certaines épouses, dès que la loi des bûchers n'est pas au Malabar une loi de rigueur, M. Le Mierre ne devait pas porter sur cette côte l'action de sa tragédie. Que dans un sujet d'imagination, dans un sujet tiré de la fable, et même de ces tems où la vérité de l'histoire n'est pas bien établie, un auteur change, altère les mœurs des personnages qu'il met en scène, tout cela n'est pas d'une grande conséquence ; mais il n'est point indifférent de prêter à un peuple existant et connu, des mœurs qui ne sont pas les siennes.

Trop long-tems le théâtre fut le séjour du mensonge ; il est tems qu'il cesse de l'être, et qu'il soit regardé non-seulement comme un objet de délassement, mais encore comme un objet d'instruction et d'utilité, même dans la tragédie. Au moins doit-on attendre cet avantage des lumières qu'a répandues la philosophie, et peut-être plus encore l'exemple que Voltaire a donné.

L'exposition de ce drame est lente, et joint à ce défaut celui d'être divisée. Au premier acte, le Grand Bramine demande, comme l'indiquent les premiers vers que nous avons cités, si la veuve d'un illustre Indien qui vient de terminer sa vie, consent à se brûler sur son bûcher. Tandis qu'on va s'en informer, il discute longuement avec un jeune initié qu'il destine à *conduire la pompe solennelle*, sur la nécessité de maintenir l'usage barbare dont l'âme du jeune homme est révoltée. Pour l'en convaincre, il lui cite les coutumes atroces sous lesquelles gémissent les différens peuples de l'univers, et il appelle ce détail le *tableau des mœurs universelles*; il s'autorise encore des supplices que s'imposent volontairement les Fakirs, les Soghis, etc. Cependant on lui apprend que la Veuve se soumet au fatal sacrifice; dans la scène suivante, le Gouverneur lui fait savoir

Qu'il faut que l'on diffère
L'appareil du bûcher, pour ne pas se distraire
Du soin plus important de défendre les murs.

En effet, une armée de Français assiége la ville où la scène se passe.

Et plus bas, l'officier porteur de l'ordre, ajoute ces vers remarquables :

Du bûcher allumé les feux étincelans
Brilleraient de trop près aux yeux des assiégeans;

Le Gouverneur craindrait une cérémonie
Qui de l'Européen révolte le *génie*.

Eh quoi! le Gouverneur a-t-il besoin de cette ridicule raison de suspendre l'appareil du bûcher ? Que lui importe de révolter le *génie* des Européens avec lesquels il est en guerre ? La pagode des Bramines est située entre les murs de la ville et le camp des Français ; c'est dans le parvis de cette pagode que la Veuve doit se brûler sur le corps de son époux ; il est à craindre que l'attention du peuple étant fixée par la cérémonie, les assiégeans ne profitent de ce moment pour donner l'assaut, et s'emparer de la ville. Voilà le motif qui doit le déterminer. Après avoir parlé de la nécessité de défendre les murs, l'officier doit se retirer, au lieu de chercher à appuyer l'ordre du Gouverneur, sur des raisons aussi bizarres qu'inutiles.

Le Grand Bramine est fort éloigné de consentir à la proposition du Gouverneur, et se retire dans l'intention de tout employer pour hâter le sacrifice.

Ici finit le premier acte, qui, comme on le verra, n'instruit pas de tout ce qu'on devrait savoir. La seconde partie de l'exposition se trouve au commencement du second. C'est la Veuve elle-même qui donne la connaissance de ses destins. Née à Ougly, ville du Bengale, elle a suivi sa famille au Malabar. Dans le vaisseau qui la portait, elle vit

un officier français qui lui inspira de la tendresse. Forcée par ses parens d'épouser un asiatique, elle vient de perdre son mari, et, sans l'avoir aimé, elle va mourir pour lui, le cœur encore plein de son premier amour, quoiqu'elle n'ait jamais vu ni entendu parler de celui qui en est l'objet. Conformément aux ordres du Grand Bramine, le jeune initié se rend auprès de la Veuve. Malheureux et sensible, il s'attendrit sur son sort. Ougly fut aussi son berceau: près d'être enseveli sous les eaux du Gange, victime d'un usage barbare, un inconnu le sauva du trépas. Cette confidence rappelle à l'infortunée un frère qu'elle croit mort au Bengale; elle nomme son père, et, à ce nom, le jeune Bramine reconnaît sa sœur dans celle qu'il doit conduire au bûcher. C'est à cette reconnaissance que finit réellement l'exposition. On voit qu'il en est peu de plus vicieuses et de plus lentes. Pour qu'une exposition soit claire et attachante, il ne suffit pas d'y indiquer le fond du sujet, comme on l'a fait dans les premières scènes de l'ouvrage dont nous parlons; il faut encore y faire connaître les différens personnages que l'on emploie, ceux qui parlent, ceux à qui l'on parle, ceux dont on parle, et le premier acte seul doit être employé à cet effet. Il est quelquefois des personnages qui ne paraissent sur la scène qu'au troisième acte, et qui jouent un rôle intéressant; alors il faut, il suffit même de les annoncer dès le premier; c'est ce qu'aurait dû faire M. Le Mierre, pour

l'amant de Lanassa, dont il n'est question qu'au second acte, où l'on commence à soupçonner qu'on pourra bien le retrouver dans le général des assiégeans. Mais comment, pour parler de la reconnaissance du frère et de la sœur, comment Lanassa et son frère vivent-ils dans la même ville; comment leur famille y est-elle établie sans qu'ils ayent jamais entendu parler l'un de l'autre? Le jeune homme dit qu'à peine il vient d'entrer au nombre des Bramines; qu'a-t-il fait jusqu'à ce tems? Il connaissait le nom de son père; qui le lui a appris? Est-ce *l'infortuné** qui lui en a tenu lieu? Mais cet infortuné a dû savoir que la famille du jeune Lanassa vivait au Malabar; il a dû l'en instruire; pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Tout cela est inconcevable. Aussi, même au théâtre, les deux premiers actes de cette tragédie ne sont-ils pas moins obscurs que froids.

Pour ne pas donner à cet article plus d'étendue que ne le permettent les bornes de ce journal, resserrons nos détails, et ne nous arrêtons qu'aux objets les plus essentiels.

Les assiégés demandent une trève; le Général français l'accorde. Comme il n'a sollicité l'emploi dont il est chargé, que dans l'espoir de retrouver Lanassa au Malabar, son premier soin est d'ordonner qu'on s'en informe. L'officier

* Faut-il avoir si tôt, pour voir votre misère,
Perdu l'*infortuné* qui m'a servi de père.

Dit le jeune Bramine à la Veuve.

qu'il a député revient, non pour lui donner des nouvelles de son amante, mais pour lui apprendre qu'on va traîner une jeune veuve sur le bûcher de son époux. Montalban s'indigne; pardonnez, lui dit cet officier,

Pardonnez, si par vous chargé d'un autre soin.....

LE GÉNÉRAL.

Oublions mon amour; l'humanité m'appelle;
Ces momens sont trop chers, sont trop sacrés pour elle :
De ma défense, ami, l'infortune a besoin;
Voler à son secours, voilà mon premier soin.

Cette situation est neuve et belle : elle noue l'action d'une manière intéressante; elle pique fortement la curiosité; on se demande comment, après avoir distrait Montalban de sa première idée, l'auteur saura l'y ramener; quelles ressources il prendra pour revenir à l'objet principal, et l'attention ainsi excitée, est un des ressorts les plus heureux qu'on puisse employer au théâtre. Le troisième acte en entier se ressent du charme de ce nœud. C'est ce qui, dans le premier compte que nous avons rendu de la *Veuve du Malabar,* nous a engagés à dire que cet acte était plein de beautés du premier ordre, éloge que quelques personnes ont condamné, et dans lequel nous persistons. Il faut convenir que M. Le Mierre n'a pas su tirer parti de ce ressort pour le quatrième acte, dans lequel, à quelques exceptions

près, le jeune initié, la Veuve, le Grand Bramine et Montalban ne font que répéter, en termes différens, ce qu'ils ont dit dans les trois actes précédens. La seule scène un peu utile, est celle où le Français trouve dans le jeune Bramine, le frère de la Veuve qu'il veut défendre, et où il apprend que cette Veuve est la même Lanassa qu'il venait chercher en Asie : mais le spectateur, à qui cette scène n'apprend rien de neuf, ne peut en éprouver ni trouble ni surprise. Les deux amans se voient pour la première fois à la dernière scène de l'ouvrage. En ne les rapprochant point avant la catastrophe, l'auteur s'est privé d'un moyen très-avantageux. Au lieu d'objecter la loi qui défend à la victime de paraître aux regards d'un étranger, il fallait imaginer un ressort qui les forçât à se voir, et leur entrevue pouvait produire un grand effet; elle motivait la chaleur un peu exagérée qu'on a reprochée au Français, en ce que l'humanité, jointe à l'amour, aurait excusé son emportement, et le caractère de Lanassa cessait d'être indécis comme il l'est dans tout le cours de l'ouvrage. Elle ne sait point que son amant existe; rien ne l'attache donc à la vie, et le sacrifice qu'elle en doit faire ne lui devient odieux que par l'attente d'une mort douloureuse. On perd le chimérique espoir de retrouver un amant dont elle n'a jamais entendu parler. Ces deux motifs ne sont point assez puissans au théâtre pour exciter de l'intérêt. Quand Iphigénie, dans la tragédie de Racine, laisse éclater son

regret de quitter la vie, pourquoi intéresse-t-elle ? C'est qu'elle a des raisons pour la regretter ; c'est qu'en la quittant, elle abandonne et le titre de la fille du roi des rois, et le bonheur d'épouser le premier héros de la Grèce : sa douleur est motivée. Que Lanassa eût vu son amant, que, pressée entre l'honneur qui, dans le système de M. Le Mierre, la force à suivre l'usage, et le désespoir de mourir au moment où elle retrouve le seul homme qu'elle ait jamais aimé, elle eût balancé entre son devoir et l'amour; que le trépas lui eût paru affreux, tout cela était naturel; elle excitait la pitié, et le véritable but de la tragédie était rempli. Jetons un coup-d'œil sur le dénouement.

Le Grand Bramine, effrayé des menaces de Montalban, a fait brûler la flotte des Français pendant la nuit, et l'on présume que dans cet incendie le Général a perdu la vie : le sacrifice est sur le point de s'achever; Lanassa se précipite dans la flamme. Montalban, qui a fait courir le bruit de son trépas, entre dans la ville par le souterrain que lui a indiqué le jeune Bramine; il arrache son amante à la mort, et abolit, au nom du roi son maître, l'abominable loi des bûchers.

Comment le jeune initié a-t-il su qu'il était *dans les murs un souterrain caché, par où une femme fut autrefois soustraite, à prix d'or, à la rigueur des lois*, sans que le Grand Bramine en soit instruit ? S'il ne l'est pas,

d'autres doivent l'être ; et, dans une place assiégée, comment ne garde-t-on pas un souterrain dont les assiégeans peuvent avoir connaissance, et de la garde duquel dépend le salut de la ville (1) ? Il fallait donc, pour dénouer la Veuve du Malabar, manquer aux premières connaissances que le desir de sa propre conservation donne aux peuples les plus sauvages. Encore une fois, tout cela est inconcevable. C'est néanmoins à ce dénouement que la tragédie de M. Le Mierre doit la plus grande partie de son succès ; pourquoi ? parce que depuis quelques années on crie aux effets, et que l'on s'en contente, parce que l'on ne veut plus que des tableaux et du spectacle, parce que l'aspect d'un acteur vigoureux, arrivant avec précipitation sur la scène, entouré de soldats qui s'en rendent maîtres, et arrachant une femme du sein d'un bûcher enflammé, a quelque chose de séduisant, et qu'au théâtre, le spectateur jouit de l'effet sans analyser la cause. Mais toutes ces situations, malgré l'effet qu'elles produisent, prouvent moins de talent qu'une seule

(1) Le critique est ici en défaut : les prêtres, dont l'avarice avait creusé le souterrain, devaient en avoir dérobé avec grand soin la connaissance au Gouverneur et aux assiégés ; mais l'objection n'en subsiste pas moins, en ce que le souterrain ne pouvait être ignoré du Grand Bramine, qui avait le plus grand intérêt à en défendre l'entrée.

(*Note de l'Éditeur.*)

scène de développement, où l'on fait apercevoir la connaissance du cœur humain, et le jeu des passions qui le tourmentent.

Nous sommes pourtant éloignés de regarder la Veuve du Malabar comme un ouvrage sans mérite. Si le caractère du Grand Bramine annonce trop souvent un fanatique atroce et lâche, si celui de Lanassa est manqué, ceux de Montalban et du jeune Bramine étincellent de vraies beautés, et les nuances qui les distinguent sont très-bien aperçues : ils sont tous deux généreux et sensibles, et plaident la cause de l'humanité avec une éloquence qui tient à l'âme. On aime à entendre ces vers dans la bouche d'un guerrier :

Les ministres des cieux sont des anges de paix;
Il ne doit de leurs mains sortir que des bienfaits:
C'est par l'heureux emploi de consoler la terre,
Qu'ils honorent le temple et leur saint ministère,
Et que le sacerdoce, auguste et respecté,
Sans crime avec le trône entre en rivalité.

Toute la pièce n'est pas écrite dans ce style ; on peut au contraire reprocher souvent à M. Le Mierre de l'obscurité, même de la barbarie.

En voici deux exemples : le Général français a accordé une trève d'un jour; il dit à son confident :

En mettant à la trève un terme aussi prochain,
En menaçant ces murs de l'assaut pour demain,

Je sers les assiégés, et par eux je profite
Des extrémités même où la ville est réduite.

Ceci n'est que dur et prosaïque; voici deux vers qui, à ces défauts, joignent encore celui dont nous avons parlé plus haut. Montalban veut arracher la Veuve à la mort; le Grand Bramine lui dit:

Penses-tu qu'oubliant tout ce qu'elle se doit,
Pour l'intérêt de vivre, elle en perde le droit?

Malheureusement on pourrait citer cent exemples de ce singulier langage, et ceux d'un style élégant, clair et facile, sont beaucoup plus rares. En voici un que nous devons mettre sous les yeux de nos lecteurs. C'est la Veuve qui parle au Grand Bramine:

Le dégoût de la vie est au fond de mon cœur;
Je ne reproche aux dieux que leur trop de rigueur:
Hélas! en prononçant ma sentence mortelle,
Ils pouvaient m'accorder une fin moins cruelle;
Et s'ils voulaient ma mort à l'âge où je me voi,
En charger la nature et non pas votre loi.

Mais comment M. Le Mierre a-t-il pu faire entendre au théâtre deux vers comme ceux-ci:

L'humanité! faiblesse! impuissance du bien,
Des mortels corrompus chimérique lien.

Ils sont articulés par un fanatique, à la vérité, mais il est des choses qu'il est dangereux d'ériger en maximes, même en les plaçant dans la bouche d'un scélérat, et ces deux vers sont du nombre; d'autant plus qu'étant adressés à la Veuve qui garde le silence, rien ne répond à ce dogme atroce et révoltant dont l'honnêteté publique se trouve blessée.

Au surplus, malgré tous les défauts que l'on peut reprocher à la Veuve du Malabar, son succès n'est pas très-surprenant; c'est un grand moyen d'attacher que celui de parler à l'âme; c'en est un grand de plaire, que de plaire aux yeux par la pompe du spectacle et la magie des coups de théâtre, et le public a trouvé ces deux objets réunis dans quelques endroits de la tragédie de M. Le Mierre. Ses partisans enthousiastes l'ont trop vantée; d'autres lui ont refusé toute espèce de mérite, et voilà comme sont bien souvent jugés ceux qui consacrent leurs veilles au plus noble peut-être, mais aussi au plus difficile de tous les arts.

MERCURE

DU MOIS DE JANVIER 1786.

M. Le Mierre, de l'Académie Française, dont les productions dramatiques ont mérité les unes de l'estime, les autres un très-grand succès, a fait représenter pour la première fois, le 29 décembre 1785, *Céramis*, tragédie en cinq actes et en vers.

Céramis, roi d'Égypte, a été détrôné par Aphos; pendant vingt ans qu'a duré le règne de l'usurpateur, ce prince a vécu dans un asile obscur; après la mort d'Aphos, les peuples ont su que leur roi vivait encore : ils le rappellent et lui envoient des députés. Hyrsal, fils de Narbal, ministre de Céramis, mort depuis la chute de son maître, Hyrsal, dont les vues ambitieuses se portent jusqu'au trône, veut y monter en y plaçant, en épousant Sérisbé, fille d'Aphos, dont il est amoureux, ainsi que son frère Nephtis. C'est ainsi que commence la tragédie.

Un de ces jugemens fameux dans l'Égypte, par lesquels le peuple vouait à l'ignominie la mémoire des mauvais rois, vient de flétrir celle d'Aphos. Sérisbé veut quitter un pays où elle ne peut vivre sans honte; Hyrsal s'oppose à sa fuite;

il emploie même la violence pour y parvenir. Il s'excuse de cet attentat par l'aveu de la passion qui l'enflamme, par le détail de ses projets hardis, et par le vœu qu'il a formé de mettre le sceptre aux mains de Sérisbé. En vain la princesse emploie toutes les ressources de son éloquence pour rappeler Hyrsal à la raison, à la fidélité, à la soumission qu'il doit à son roi : Hyrsal ne voit ou ne croit voir dans le refus qu'elle fait du diadème, que l'amour dont il l'accuse de brûler pour Nephtis. En effet, ce prince est un rival redoutable : doux, modeste, sensible, attaché à ses devoirs, mais fier, noble, valeureux, il a tout ce qu'il faut pour charmer. Tant de vertus ne paraissent à l'ambitieux Hyrsal qu'un signe de faiblesse et de pusillanimité; en conséquence, il écoute les avis de son frère et lui répond avec le ton d'un homme qui croit bientôt être son maître. La princesse n'a point encore nommé son vainqueur. Céramis revient aux acclamations du peuple; demeuré seul avec son confident, il lui déclare qu'il vient reprendre la couronne, non pas pour lui, mais pour son fils; que ce fils, confié à Narbal dès sa plus tendre enfance, respire encore; mais qui des deux, d'Hyrsal ou de Nephtis est ce fils qu'il vient retrouver? Ce mystère est impénétrable; Narbal est mort, et personne ne paraît être dépositaire de son secret. Sérisbé, fille du tyran, et amante d'Hyrsal, est devenue suspecte à Céramis; ses discours et sa conduite ramènent bientôt le roi à des

sentimens plus justes. Dans l'entrevue du roi et des deux fils de Narbal, Nephtis, toujours soumis, fidèle et sensible; Hyrsal, toujours fier, indifférent et farouche, jettent l'âme du roi dans une grande perplexité.

Pour arrêter l'exécution du projet d'Hyrsal qui s'est déjà fait un parti, Céramis apprend aux jeunes gens qu'un des deux est son fils. Hyrsal ne doute point que ce mystère ne doive s'expliquer en sa faveur; la soif de régner qui le dévore lui en paraît un sûr garant. Le moment qui doit dévoiler l'important secret de sa naissance, lui paraît néanmoins trop lent pour son impatience; à peine a-t-il quitté le roi, qu'il se détermine à faire agir son parti. Le roi en est instruit; il l'apprend à Sérisbé, qui lui promet de ramener Hyrsal à son devoir: scène où la princesse fait de nouveaux efforts pour détourner l'ambitieux de ses desseins; nouvelle inflexibilité de la part d'Hyrsal; nouveaux reproches à Sérisbé de son amour pour Nephtis; menaces d'aller sur le champ immoler son rival. *Eh bien*, s'écrie Sérisbé, *cruel! c'est toi que j'aime.* Elle se reproche devant lui cet amour fatal qu'elle n'a pu surmonter; enfin, au nom de son amour, elle arrache à son amant la promesse, faite bien faiblement, de renoncer à ses projets. Cependant, un ministre des autels, qui vivait depuis longtems dans la retraite, a su le rappel de son roi; il revient à Memphis. Ce ministre a reçu les derniers soupirs de

Narbal, et un écrit cacheté contenant le secret de l'État; il a déposé cet écrit dans le temple d'Isis; il le déclare. C'est aux yeux des grands et de la nation assemblée que l'écrit doit être ouvert. Hyrsal, après avoir inutilement tenté de séduire le ministre, veut forcer le temple et en arracher l'écrit : à la tête d'une troupe de gens armés, il va consommer son crime: Nephtis s'y oppose, et bientôt, secondé des troupes fidèles à Céramis, il repousse le parti d'Hyrsal, qui, lui-même, est fait prisonnier. Quoique dans les fers, ce rébelle insulte à Nephtis, en lui apprenant que l'amour de Sérisbé le dédommage du trône. La princesse frémit des forfaits de son amant : elle rougit d'avoir aimé un criminel, d'avoir été insensible à la vertu de Nephtis : elle se punit en renonçant à la main d'Hyrsal, et en s'exilant de l'Égypte. Les grands et le peuple sont assemblés; l'écrit déposé dans le temple va faire connaître le fils du roi. Céramis tremble, il frémit; est-il le père de Nephtis; est-il le père d'un ambitieux, d'un monstre ? Il aime mieux outrager la nature que de donner à l'Égypte un roi qui ferait son malheur : il jette l'écrit dans le feu qui brûle sur l'autel de la déesse; Hyrsal s'en saisit, le développe, le lit : c'est Nephtis qui doit le jour à Céramis. Hyrsal se poignarde, et Céramis cède la couronne à Nephtis, qui ne l'accepte que sous la condition de régner avec son père.

Cette tragédie, dont le sujet est absolument d'invention,

a été très-applaudie pendant les trois premiers actes; le quatrième a excité beaucoup de murmures, et le cinquième s'est ressenti de la mauvaise disposition des spectateurs. Qu'en conclure? Que l'ouvrage offre des défauts et des beautés, et que le public, toujours extrême en tout, et naturellement porté à la malignité, après avoir remarqué justement des défauts repréhensibles, est devenu injuste en proscrivant un dénouement raisonnable et suffisamment préparé par les événemens qui l'amènent. Donnons plus d'étendue à nos observations; on ne condamne pas sans motiver la critique, un homme qui, comme M. Le Mierre, a obtenu et mérité ses succès.

L'exposition est un peu longue, mais elle est claire et bien entendue. L'art avec lequel M. Le Mierre a suspendu et préparé l'aveu que fait Sérisbé, au troisième acte, de son amour pour Hyrsal, mérite les plus grands éloges. Les motifs qui forcent la princesse à cet aveu, sont nobles, neufs et piquans, et ajoutent encore à l'intérêt qu'il fait naître. Le passage du nœud au dénouement, les développemens qui y conduisent sont tristes et froids. L'arrivée subite et imprévue du ministre des autels, qui vient se déclarer dépositaire du secret de Narbal, est hors de la vraisemblance que l'on exige au théâtre, c'est-à-dire qu'elle sent trop la machine, et qu'elle annonce l'embarras dans lequel se trouve l'auteur pour arriver à la catastrophe, s'il

n'avait pas eu le secours de ce personnage, dont la mission est assez importante pour mériter d'être annoncée, ou au moins pressentie. Quelque beaux, quelque louables que soient les détails dans lesquels entre ce personnage sur les devoirs des ministres des autels, ils n'ont pu sauver le quatrième acte de la langueur qui le caractérise; et l'attentat d'Hyrsal contre le temple, n'a paru qu'un jeu de théâtre inutile, nous dirions presque une décoration ambulante. La faiblesse de ces moyens, la chute de l'intérêt, ont fermé les yeux du public sur les beautés du dénouement. La résolution de Sérisbé nous a semblé, malgré l'humeur du public, digne d'une princesse qui sait immoler ses passions à sa vertu. Quelques personnes ont blâmé le mouvement qui porte Céramis à brûler l'écrit contenant le secret de la naissance de son fils. Ce mouvement nous a paru et nous paraît au contraire très-beau. L'Égypte a gémi pendant vingt ans sous la tyrannie d'un usurpateur; Céramis est rappelé; il ne désire que le bonheur d'un peuple que la constance de son attachement lui rend plus cher que jamais. Si Céramis a eu le malheur de donner le jour à un monstre dont le caractère turbulent, audacieux et sanguinaire est assez prouvé par des attentats accumulés, donnera-t-il un pareil maître à l'Égypte? non: il est roi avant d'être père; ses premiers enfans sont ses peuples, le premier vœu qu'il doit former, c'est le repos de l'empire. Il

immolle ses jouissances personnelles à la tranquillité générale. Oh ! qu'ils sont rares les rois qui s'immolent ainsi au bonheur de leurs sujets ! Une nation à laquelle le droit héréditaire a donné une suite de bons princes, peut s'effaroucher du sacrifice de Céramis, au premier coup-d'œil ; à la réflexion, elle doit sentir tout ce qu'il a de mérite, et avouer qu'il serait heureux que, chez quelques nations, on en vît quelquefois des exemples. D'ailleurs, Céramis veut faire le sacrifice ; Hyrsal l'en empêche : l'ambitieux enlève l'écrit aux flammes ; il l'ouvre, il le lit, il y trouve sa condamnation, la preuve de son abjection ; il se poignarde : tout cela nous paraît conçu avec autant de chaleur que de noblesse. Nous voudrions donner le même éloge au caractère d'Hyrsal ; mais ce rébelle, audacieux, insolent, et plus vain que fier, ne rachète ses vices par aucune vertu, et c'est avec raison que Sérisbé rougit d'aimer un homme de cette espèce. Sauf quelques expressions trop figurées, un peu de négligence, et quelques tirades écrites un peu durement, le style de cette tragédie est plus soigné, plus correct, plus pur que celui des autres productions dramatiques de M. Le Mierre ; il a de la force, de la chaleur, de la précision et de l'énergie. Au total, nous pensons que cette pièce, revue avec soin, serait digne d'un succès durable, et mériterait les honneurs du répertoire.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE MIERRE,

ELU MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE 25 JANVIER 1781,
A LA PLACE DE M. L'ABBÉ LE BATTEUX.

MESSIEURS,

HONORÉ par vous d'un titre l'objet des vœux de tous les gens de lettres, le but de leurs travaux, et garant de l'immortalité, qu'il m'est doux d'avoir à parler en public, lorsque je sens que le devoir et le penchant se confondent pour rendre hommage à une Compagnie d'hommes célèbres

*

qui m'associent à leur renommée et m'environnent de leur gloire.

Si quelque chose peut ajouter à la satisfaction dont je jouis, c'est de me voir admis parmi vous en même tems qu'un guerrier éclairé (1), que son amour pour les hautes sciences plaça, dès sa jeunesse, dans une des plus savantes Académies de l'Europe, et dont la plume élégante et facile, avouée par le goût, nous a montré l'accord des armes et des lettres. Je crois me voir, dans ce jour, couronner doublement, tant la joie semble faite pour être réciproque, quand les triomphes sont communs.

Dans quel embarras, cependant, se trouve nécessairement celui qui vient prendre place parmi vous! Montre-t-il trop de reconnaissance de l'honneur qu'il reçoit? il publie votre indulgence, il affaiblit votre choix, il paraît avoir reçu une grâce plutôt qu'une récompense; il abdique pour ainsi dire la place dont il vient prendre possession.

Laisse-t-il entrevoir qu'il reçoit comme une dette la gloire d'une association si flatteuse? il se rend suspect d'une vanité qu'on ne lui pardonne pas au milieu de son triomphe; il indispose les esprits, en paraissant se couronner de ses propres mains: il se trouve placé entre deux écueils, une présomption révoltante et une défiance déplacée.

Je l'avouerai pourtant, Messieurs, quand je me vois associé à une Compagnie où les pertes ne doivent être que des échanges, et dont les membres sont distingués par une supériorité de mérite individuelle, comme dans l'Italie la plupart des villes ressemblent, par leur magnificence, à

(1) M. le comte de Tressan, reçu le même jour à la place de M. l'abbé de Condillac.

autant de capitales, j'ai besoin de me rappeler l'infériorité de mes titres, comparés aux vôtres, pour me défendre d'un mouvement de vanité. Je n'avais guère de liaison avec vous que par vos ouvrages, par l'admiration qu'ils inspirent et les leçons que j'y ai puisées. La place que vous m'accordez est d'autant plus flatteuse pour moi, que ne l'ayant sollicitée que par mes écrits, je serais presque tenté de croire que je n'ai eu affaire qu'à des juges.

Si je n'eusse jamais dû prétendre à l'honneur de m'asseoir parmi vous, personne, plus que moi, n'eût cherché dans votre société privée un dédommagement des avantages dont je jouirai désormais dans votre société académique : mais toujours animé de l'ambition de mériter les honneurs des lettres, j'ai pensé que, pour y parvenir, il ne fallait s'appuyer que de ses travaux; qu'il était permis de ne vous connaître que par votre renommée, et que chercher à concilier vos voix autrement que par des efforts littéraires, c'était surprendre vos suffrages, usurper votre adoption, mendier la gloire, et dès lors s'en rendre indigne.

J'ai donc ordonné ma vie pour la fin que je me proposais, et ce qui pouvait paraître de ma part une indifférence répréhensible, était en effet le plus grand hommage que je pusse vous rendre. Je ne voulais tenir que de votre estime la place que j'ambitionnais, sûr qu'avec des efforts suivis dans la carrière des lettres, des liaisons aussi honorables que les vôtres ne pouvaient m'échapper.

Telle a été la conduite et le sort de plusieurs d'entre vous, que j'avais pris pour modèles. Il semble que vous ayiez différé quelquefois de les adopter, pour exciter en eux une nouvelle émulation, et dans la crainte qu'ils ne se reposassent sur la dernière palme qu'ils venaient de

cueillir. Plus vous avez espéré des écrivains, plus vous avez cru être en droit de leur faire attendre leur récompense.

M. l'abbé Le Batteux, déjà admis dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, s'était aplani naturellement l'entrée de l'Académie Française, double honneur qu'il dut à ses talens et à ses veilles. On l'avait vu remplir les fonctions d'instituteur public, dans ce corps honoré, depuis Charlemagne, de la faveur de nos rois; qui, debout sur les ruines de Rome et d'Athènes, communique, après deux mille ans, avec la patrie de Démosthène et celle de Virgile; y naturalise la jeunesse confiée à ses soins; alimente dans ses élèves, par d'heureuses concurrences, le feu sacré de l'émulation; veille sur leurs mœurs comme sur leurs études; accélère le développement des esprits, les forme pour tous les états, et prépare les prospérités de l'empire littéraire.

Livré à l'étude des anciens par un genre de fonctions qui avait déterminé ses goûts, M. l'abbé Le Batteux sentit qu'en matière de philosophie même, il fallait étudier ceux qui ont écrit les premiers, parce que leurs ouvrages, quelles que puissent être leurs mœurs, sont empreints d'un caractère original, et qu'ils sont, en quelque sorte, les vrais propriétaires de l'art de penser. Il prit pour modèle Aristote dans l'art d'analyser les idées, et s'il tint quelquefois de la sécheresse du philosophe grec, il eut aussi sa méthode et sa clarté. Son *Cours d'Etudes* respire une saine littérature; devenu chez les étrangers un livre élémentaire pour les colléges, il devait suivre son livre des *Beaux Arts réduits à un même principe*, le plus estimé de ses ouvrages par la finesse des vues et par la sagacité avec

laquelle il décompose la métaphysique des arts et la ramène aux notions les plus simples et les plus lumineuses.

S'il fut attaché aux beautés des anciens, il ne le fut pas autant à leurs systêmes. Il fit voir, dans l'*Histoire des Causes Premières*, avec quelle noble liberté il savait s'affranchir de ses respects de tradition si long-tems prodigués à des chimères, et ne contribua pas peu à faire supprimer la chaire où l'on expliquait de sang-froid ces doctes rêveries; il fixa ensuite la morale d'Epicure, philosophe répréhensible dans ses opinions plus que dans sa conduite, et dont le célèbre Gassendi a réhabilité les mœurs.

Il joignit à ses recherches et à son érudition une probité rigoureuse et des vertus personnelles qui influent, plus qu'on ne pense, sur les productions des écrivains, et surtout de ceux qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse. Devenu par l'étude son propre ouvrage, il n'eut d'autre ambition que celle d'un des poëtes qu'il avait traduits, de pouvoir cultiver tranquillement un coin de terre et les Muses. Son caractère paisible, plutôt que le genre de ses travaux, le fit échapper à cette foule de détracteurs qui s'attroupent en tumulte autour des réputations, comme les insectes autour de la lumière. Ce fut dans sa campagne et dans ses derniers tems qu'il rassembla les *Quatre Poëtiques*, et qu'il parut rallumer, par une traduction du poëme de *Vida*, un flambeau presque éteint dans une latinité moderne, qui n'avait besoin que d'être plus ancienne pour être plus estimée, semblable à ces statues de Michel-Ange, qu'il mutila lui-même pour leur donner un air d'antiquité.

Ce fut dans ses *Quatre Poëtiques* réunies qu'il rencontra encore un des objets de ses premières discussions

dans son *Cours d'Etudes*, je veux dire les règles de l'art dramatique, de ce genre hasardeux où les revers sont si fréquens, mais aussi où la réputation se fait moins attendre; qui rassemble le public, force les attentions de la multitude à se réunir sur le même nom comme sur le même objet; excite plus de sensation qu'aucun autre, parce qu'il les multiplie par la communication dans une assemblée nombreuse où les jugemens sont en masse, la censure par clameurs et les suffrages par explosion.

C'est là que le poëte dramatique doit apprendre quelle est la dignité de sa vocation; c'est là qu'il doit sentir combien il tient dans sa main le cœur des spectateurs et la morale de tous les états; combien il est maître et par conséquent garant des impressions publiques et des actions qui en peuvent résulter; c'est là qu'il doit marquer la prépondérance de la vertu, toujours simple, sur l'éloquence artificieuse qu'il est forcé de prêter aux passions dans les contrastes qu'il présente. Obligé de mettre sur la scène des personnages élevés en dignité sur les autres hommes, il doit faire entendre aux puissans un langage qui soit un démenti solennel donné aux flatteurs, et faire du théâtre un supplément, ou plutôt un correctif à l'éducation des grands: il doit se garder, dans sa fable, de laisser tomber un héros dans des crimes réfléchis, les grandes ames pouvant être susceptibles de faiblesses ou de violences, mais jamais de tentations basses et honteuses; épargner à la vertu cet outrage et ce découragement, de la montrer à la merci des évènemens et aux prises avec les remords; éloigner des yeux du spectateur ces horreurs gratuites trop étrangères à l'homme pour lui être offertes, ou trop révoltantes pour être supposées, qui ne peuvent avoir un contre-poids

suffisant dans la correction théâtrale, quelle qu'elle soit, et dont le plus puissant préservatif est de les laisser ignorer. Assez heureux enfin pour être né chez un peuple vaillant et sensible, il doit s'attacher à renforcer le caractère de la nation en la montrant à elle-même, peindre les tems de son héroïsme pour les ramener, et, pour toutes maximes, lui présenter ses modèles.

C'est là qu'après avoir vu quelles impressions il doit donner, il apprendra quelles leçons il peut recevoir; c'est là qu'il apprendra à connaître dans les principes de son art les motifs de ces arrêts prononcés si haut par le public, juge irrécusable dont le tribunal est partout et n'est nulle part; postérité présente et anticipée, qui met le prix aux ouvrages et le sceau aux réputations; immense composé de tous les individus, qui cependant est un, qui ne fait acception ni des rangs, ni des personnes, ni des siècles; qu'on ne peut ni séparer, ni réunir, ni tromper, ni corrompre; qui peut errer en partie et par intervalles, mais ne tarde pas à appeler de lui-même à lui-même; qui se correspond sans se connaître, et s'accorde sans se communiquer; ne vieillit ni ne meurt, change de têtes sans changer d'esprit, et se reproduit sans se succéder.

C'est ce public qui déshérite de l'immortalité toutes ces vaines idoles de sociétés, pour ne consacrer que les noms des grands hommes, qui sont, comme lui, de tous les siècles et du même : c'est lui qui a éternisé la gloire de vos prédécesseurs et de cette succession de talens non interrompue dans cette Compagnie, que signalent tous les genres d'éloquence, mais qui semble avoir été fondée pour l'honneur du théâtre, puisque tout ce qu'elle eut de gloire à son origine, elle le dut à ce créateur de la scène française,

trouvé digne de partager avec son souverain le nom de *Grand*; puisque, semblable à ces fleuves majestueux dans leur cours et faibles à leur source, elle eût été peut-être en butte aux traits de la malignité, si le nom de Corneille, mêlé à des noms moins célèbres, n'eût épouvanté la censure et forcé à respecter une Société qui ne commença vraiment qu'à lui, et résida quelque tems en lui toute entière.

Après avoir été honorée de la protection du ministre immortel qui la fonda, et dont j'affaiblirais l'éloge en le répétant; après avoir été soutenue par ce chef de la magistrature, que j'aime à nommer ici devant un de ses descendans, non moins distingué par cette éloquence du barreau qui honorait plus l'orateur romain que la pourpre consulaire et l'appareil des faisceaux; après avoir reçu un nouvel appui de ce monarque sous qui les arts se sont enrichis d'un quatrième degré de gloire, et qui se délassait des fatigues du trône et de la pompe des conquêtes en admettant auprès de lui les favoris des Muses; avec quelle sensibilité cette Compagnie ne se voit-elle pas sous la protection d'un jeune souverain, qui marque tous les jours de son règne par des bienfaits publics!

Que les Français, idolâtres de leurs rois, ne paraissent plus envier à une nation rivale cet esprit public qui attache tous les intérêts à la cause commune, et qu'on a regardé long-tems comme le partage des peuples libres! Il était réservé à Louis XVI, dans le soin qu'il prend de s'entourer de ministres vertueux, de faire choix d'un homme couronné dans cette Académie même, qui, animé du zèle du bien général, comme ce fameux Colbert dont il a été le panégyriste, sut concilier avec les intérêts de l'autorité royale, les grands ressorts du patriotisme, et faire germer

les fruits de la liberté dans le terrain de la monarchie. Des administrations établies dans plusieurs provinces ont admis les sujets à la confiance du souverain : il ouvre les yeux du peuple sur les besoins de la patrie ; l'impôt rigoureux disparaît, pour ne laisser voir que les contributions utiles. Ennemis de la France, énorgueillissez-vous de votre liberté, nous n'en sommes point jaloux ; nous jouissons de tous les avantages qu'elle procure, sans en connaître les orages.

Par une suite de la même sagesse portée sur d'autres objets, notre jeune monarque, d'un côté, juste appréciateur de ce qui constitue la majesté du trône, a sacrifié au bien de ses peuples la vaine dépense d'un faste superflu ; et de l'autre, après avoir, en abolissant la servitude, brisé les derniers anneaux de la chaîne féodale, veut que dans l'esclavage des prisons, les victimes de l'inconduite ou du malheur soient séparées d'avec les artisans des crimes.

Voix de la philosophie, tu réclamais depuis long-tems contre un usage plus funeste! Eh bien! Louis affranchit les tribunaux du crime des lois. Cet usage était barbare, et ne sera plus que rigoureux. Il fera encore partie du supplice des scélérats, mais l'innocence ne courra plus risque d'en être opprimée ; il ne produira plus, et suivra seulement la conviction des crimes pour arracher l'erreur des complicités: on ne verra plus la vie et l'honneur de l'accusé dépendre de sa constitution, la vérité soumise au calcul des forces physiques, les apparences du crime et de l'innocence transposées, la justice outragée presque dans son sanctuaire, et l'indignation du sage partagée entre les juges et les coupables.

Mais tandis que je rappelle les bienfaits de notre monarque,

les marques du deuil dont nous sommes couverts, nous entretiennent sans cesse d'une perte publique : atteinte déchirante pour la sensibilité de son auguste épouse. Quelle mère lui est enlevée ! quelle souveraine aux peuples et quel modèle aux souverains !

O digne objet des regrets de l'Europe ! permets que j'anticipe ici sur l'hommage funèbre qu'une voix plus éloquente que la mienne, prête à sortir de cette Compagnie, va consacrer à ta mémoire. Autre Elisabeth d'Angleterre par tes vertus et par l'art de régner, autre Marguerite d'Anjou par tes malheurs et par ton courage, que n'entrepris-tu pas, comme elle, pour un fils, dès le berceau, l'objet de tes alarmes ! Je crois voir cette scène héroïque et touchante où, ton fils dans tes bras, tu courus le porter dans les rangs de ces Hongrois révoltés contre ta maison ; où l'expression de la nature fit violence à leurs sentimens et révolution dans leurs esprits, les fit tomber à tes genoux, et dans un glorieux oubli de ton sexe, te jurer sur leurs sabres nus de mourir pour *leur roi Marie Thérèse !*

S'il nous reste quelque consolation dans une si grande perte, elle est dans l'union de deux maisons puissantes, que les nœuds de notre souverain avec notre auguste reine ont réconciliées ; union précieuse, faite pour conserver au moins quelque calme à l'Europe agitée.

Puisse l'esprit philosophique, puissent les lumières dont cette Compagnie est le centre, se répandre de son sein dans tout l'univers, amortir l'ambition des princes, éteindre les haines nationales, et disposer les rois à ne faire qu'une seule famille et les nations qu'un seul peuple !

RÉPONSE

DE

M. L'ABBÉ DELILLE.

MONSIEUR,

L'ACADÉMIE répond ordinairement au public du choix de ses membres : aujourd'hui c'est le public qui est garant du vôtre ; c'est lui qui a sollicité pour vous, et jamais sollicitation n'a été plus pressante, ni plus honorable. Il est vrai que vous avez vous-même brigué son suffrage et sa

faveur de la manière la plus puissante et la plus sûre, par vos talens et vos ouvrages.

Mais pourquoi faut-il que l'Académie ne puisse se féliciter d'une acquisition nouvelle, sans déplorer une perte ? Dans M. l'abbé Le Batteux, elle regrette un littérateur estimable, un écrivain élégant, un dissertateur ingénieux, un grammairien habile et un admirateur éclairé de l'antiquité. C'est sans doute cette admiration qui lui fit tenter une traduction d'Horace, à laquelle il attachait peu d'importance. Il m'a dit plus d'une fois qu'il n'avait voulu que faciliter l'intelligence de l'auteur, sans avoir jamais prétendu en représenter la grâce, la force ou l'harmonie. Je dois en parler moins modestement que lui : la gloire de nos confrères morts est doublement sacrée ; d'ailleurs, si les auteurs les plus difficiles à traduire sont ceux qui ont le plus éminemment le mérite du style, la supériorité d'Horace en ce genre est une excuse pour le traducteur ; nul poëte n'a plus de grâce, et la grâce est plus intraduisible que la force. Elle est aussi difficile à saisir qu'à définir ; elle n'a que des demi-mouvemens, que des formes heureusement indécises : tout y est indiqué, rien n'y est prononcé. Eh ! que ne risquent pas, dans le transport d'une langue à une autre, des beautés si délicates et si frêles !

Un autre mérite de ce poëte, non moins effrayant pour le traducteur, ce sont ces expressions fécondes et hardies qui, rassemblant à la fois plusieurs sensations, intérieurement enrichies des idées accessoires qu'elles représentent, donnent au style un élancement et une célérité qu'il est difficile d'atteindre : mais je parle de difficulté et non pas d'impossibilité : bien peu d'idiômes ont une beauté primitive et élémentaire ; on peut dire des langues ce que

l'orateur

l'orateur romain disait du discours : il n'y a pas de matière plus molle, plus obéissante; les usages, les mœurs, les climats, les circonstances, les façonnent de mille manières; mais, de toutes les impressions qu'elles reçoivent, celle du génie est la plus puissante et la plus profonde; c'est lui qui les pénètre de sa force, les empreint de son caractère, les embellit de son éclat, les épure, les transforme; et quand ce prodige est fait, ne dites pas : voilà la langue de ce peuple, de cette nation; dites : voilà la langue de ce poëte, de cet orateur. Je dirai plus, la langue que je peignais tout-à-l'heure comme si docile et si souple, je pourrais, à d'autres égards, vous la peindre impérieuse, exigeante. En effet, elle n'avoue parmi les écrivains que ceux qui lui apportent des tributs nouveaux, et elle déshérite, si j'ose ainsi parler, ceux qui n'accroissent pas son héritage. Or, rien n'enrichit plus les langues que leur commerce mutuel. Mais il est de ce commerce comme de celui des peuples : pour faciliter les échanges, il faut commencer par vaincre les préventions et les antipathies nationales.

Au reste, si M. l'abbé Le Batteux n'enrichit pas la langue par ses traductions, il lui fit des présens estimables dans les ouvrages qu'il composa depuis lui-même; il a donné sur la poésie et l'éloquence des préceptes dont les étrangers lui sont encore reconnaissans : non que je pense que ces préceptes soient absolument nécessaires au génie; les grandes méditations, les grands talens, les grands exemples, voilà la source des beaux ouvrages. Il est une autre utilité des livres de préceptes, trop peu sentie peut-être; c'est en répandant le goût et la connaissance des vraies beautés, de préparer aux bons auteurs de bons juges.

Plus heureux encore que cet ancien dont le mot a été cité si souvent, M. l'abbé Le Batteux pouvait dire : ce que j'ai dit, je l'ai fait : il a pratiqué avec succès ce qu'il avait démontré avec goût. Chargé plus d'une fois de représenter l'Académie, on l'a entendu parler avec autant de mouvement qu'en comporte un discours qui n'a pas pour objet d'émouvoir une grande assemblée, avec toute la clarté, toute la justesse d'un esprit droit et lumineux ; enfin, avec autant d'esprit que pouvait s'en permettre un disciple de l'abbé d'Ollivet, un ami de l'antiquité, et enfin un ancien professeur de cette Université célèbre à qui vous avez payé, Monsieur, le juste tribut d'une reconnaissance que je partage avec vous. On l'entendit surtout avec plaisir le jour, qu'assis à cette même place, il reçut le successeur du savant et infatigable éditeur de Cicéron ; il remplit avec intérêt dans cette circonstance la fonction douloureuse d'un directeur chargé de féliciter le successeur de son ami ; sa douleur n'ôta rien à la dignité du représentant de l'Académie, et celle-ci ne diminua rien de l'expression de ses regrets. Hélas ! par une combinaison d'évènemens bien remarquables, ce nouvel académicien reçu par M. l'abbé Le Batteux, c'était M. l'abbé de Condillac, dont la mort funeste et prématurée a suivi de si près la sienne, et destiné à être remplacé dans l'Académie, le même jour que celui qui l'y avait introduit.

Mais ne mêlons point ensemble les regrets de ces deux pertes, et livrons-nous du moins au plaisir de voir la première si avantageusement réparée. Plus d'un ouvrage, Monsieur, vous a mérité la place que vous occupez.

Parmi ces ouvrages, permettez que je distingue d'abord ceux qui ont attiré sur vous les premiers regards de

l'Académie, et qui lui sont en quelque sorte personnels. Elle se souvient avec plaisir de vous avoir vu, au rang des athlètes, disputer et remporter ses prix; et dès-lors il était aisé de prévoir que vous seriez un jour au rang des juges.

De joûtes académiques, vous avez passé aux joûtes plus brillantes du théâtre, et je conçois l'attrait qui a dû vous y entraîner. Le théâtre, en effet, est le véritable empire de la gloire littéraire. Dans les autres genres, les suffrages sont épars, souvent perdus pour l'auteur; il n'entend pas toute sa renommée, et les rayons de la gloire ne viennent que successivement et lentement se réunir enfin sur son front. Mais, au théâtre, c'est au milieu des acclamations, des cris de l'ivresse, dans le lieu même de son succès, et, si j'ose m'exprimer ainsi, dans le champ de la victoire, que l'auteur reçoit sa palme et sa couronne de l'élite brillante de la nation assemblée. Cette sensation de gloire qui doit aller profondément à l'âme, vous l'avez éprouvée, Monsieur. Plus d'une fois, des tragédies pleines de la connaissance des effets du théâtre, vous ont donné parmi vos rivaux un rang distingué. Dans le choix de quelques-uns de vos sujets, vous avez intéressé au succès de vos tragédies ce sexe dont la sensibilité, plus facile à émouvoir, est pourtant si flatteuse; c'est sous sa protection que vous semblez avoir mis *Hypermnestre* et *la Veuve du Malabar*. Dans l'une, il vous a su gré d'un héroïsme qui l'honore; dans l'autre, il vous a su plus gré peut-être encore de l'héroïsme qui se dévoue pour lui : mais des situations intéressantes, une marche rapide, voilà ce qui a le plus efficacement protégé ces deux pièces.

Si l'envie vous objectait qu'une partie de leur succès est

due aux effets du théâtre et du jeu des acteurs, vous pourriez lui répondre qu'il y a un vrai mérite à prévoir ces effets; et le public accourant en foule à ces pièces, achevera la réponse, ou plutôt rendra toute réponse inutile : car, dans ce genre, les critiques sont obscures et passagères, la réfutation est éclatante et durable.

Dans les intervalles de vos succès au théâtre, vous vous êtes exercé dans le genre didactique. Vous avez fait comme ces peintres qui, après avoir, dans des tableaux d'histoire, déployé de grands caractères et l'expression touchante des passions, descendent quelquefois à des tableaux de genre, qui ne valent que par la beauté de l'exécution et la vérité des détails. Cette comparaison, Monsieur, rappelle de plus d'une manière votre estimable poëme de *la Peinture*, moins connu de cette partie du public qui ne supporte guère des vers qu'au théâtre, mais estimé des véritables connaisseurs. S'il est vrai, comme l'a dit Horace, que la peinture et la poésie soient sœurs, jamais sujet ne fut plus heureusement choisi, et votre poëme a resserré l'antique alliance et la fraternité de ces deux arts.

Un autre sujet non moins heureux peut-être en effet, mais plus fécond en apparence, est venu rire à votre imagination, avec tous les charmes de la variété et l'intérêt d'un poëme national; vous avez mis en vers les usages et les coutumes de votre pays. Ovide en avait donné l'exemple et l'idée, mais combien son sujet lui offrait de ressources dont vous avez été privé! Notre religion vénérable et sainte repousse la fiction : leur culte abondait en mensonges rians. Plusieurs de leurs usages avaient été choisis chez ces Grecs si polis et si ingénieux; plusieurs des nôtres sont nés chez des peuples barbares. Nos usages manquent surtout d'un but politique; les

leurs étaient une seconde législation, qui gouvernait le peuple par les sens. Ces cérémonies imposantes et religieuses qui accompagnaient les traités de paix et les déclarations de guerre, l'ouverture et la clôture solennelle de l'année; ces bacchanales pleines de la joie tumultueuse du dieu qu'elles célébraient; ces jours privilégiés des saturnales, ou la servitude rejetait avec transport des fers qu'elle devait trop tôt reprendre; ces fêtes riantes de Cérès et de Flore; la pompe majestueuse des triomphes; la magnifique absurdité des apothéoses; enfin, toutes ces solennités, tantôt champêtres, d'un peuple agriculteur, tantôt militaires, d'un peuple conquérant; et dans les derniers tems, toutes les richesses des nations vaincues, prodiguées dans ces fêtes des souverains du monde, quel plus riche et plus magnifique sujet?

On ne m'accusera pas d'exagérer; et comment exagérer quand on parle de Rome! et encore je n'ai rien dit de la beauté du climat, qui la dispensait d'enfermer dans des prisons l'allégresse publique; de ces spectacles superbes étalés en plein air, et dont un soleil pur et un beau ciel auraient pu faire l'ornement et la décoration.

Vous n'aviez aucune de ces richesses, Monsieur: comme Français, je l'avoue à regret; mais si l'on ne sent pas dans votre poëme l'inspiration d'un sujet heureux, on y reconnaît souvent celle du talent, et toujours celle de l'amour de la patrie, pour qui, vous le savez, Monsieur, comme il n'est pas de climats affreux, il n'est pas de coutumes barbares. D'ailleurs, aux beautés nationales et locales, vous avez substitué des peintures intéressantes en tout tems et en tout lieu, les grands spectacles de la nature, les phénomènes des saisons. En parcourant les campagnes, vous

peignez avec intérêt, vous saisissez, vous consacrez les traces de la bienfaisance touchante qui va surprendre l'indigence sous le chaume, et dans la peinture que vous en faites, le public a reconnu avec plaisir les traits de la personne auguste qui honore cette assemblée de sa présence, et dont je n'aurais osé blesser la modestie, si l'éloge que vous avez fait de son cœur ne faisait celui de vos talens.

Dans les éloges que vous êtes condamné à entendre de moi, je ne suis que l'écho des gens de lettres : ce sont eux encore qui reconnaissent dans vos beaux vers un caractère original, et surtout une heureuse rapidité, qualité si rare et si essentielle à la poésie, qui doit toujours s'élancer et jamais s'appesantir. Telle qu'elle nous représente ces divinités fabuleuses, qui, dans leur marche aérienne et légère, semblaient ne point toucher la terre; telle elle doit être elle-même; ou si vous me permettez une comparaison qui vous soit moins étrangère, j'appliquerai à la poésie en général, et à la vôtre en particulier, ce vers charmant de votre poëme des *Fastes :*

Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.

A vos titres littéraires, vous en avez joint de plus intéressans encore; ce sont vos qualités personnelles, ces vertus domestiques qui restent cachées tant que le talent demeure obscur, mais que la réputation littéraire éclaire tout-à-coup et décèle au public; qui réfléchissent sur les talens je ne sais quel éclat plus doux, préparent plus sûrement des triomphes, les font chérir à la rivalité et pardonner même à l'envie.

On a aimé dans vous jusqu'à cette franchise d'un écrivain

de bonne foi, qui, sans blesser la vanité des autres, leur laisse apercevoir le sentiment qu'il a de ses propres forces; franchise bien supérieure à cet amour-propre timide et honteux, qui, craignant de se laisser pénétrer, garde un dépit secret à quiconque ne vient pas au devant de lui, et ne le dispense pas de sortir de son adroite obscurité.

Cette manière de penser et de sentir vient de se montrer dans le beau discours que nous venons d'entendre. Comme homme de lettres, vous y avez parlé avec noblesse de vous-même; comme ami de l'humanité, vous y avez parlé avec intérêt et avec attendrissement de la perte qui vient d'affliger toute l'Europe. Permettez que je joigne mes regrets aux vôtres; votre triomphe n'en peut être obscurci ni attristé. La douleur qu'inspire la mort des grands hommes, et Marie-Thérèse en fut un, est toujours mêlée de quelque chose de consolant. Au sentiment de leur perte se joint celui de leur gloire. C'est du milieu d'une nuit de deuil que se lève l'aurore de leur immortalité: les Français, d'ailleurs, ont un motif particulier de consolation; nos yeux, après s'être reposés avec attendrissement sur le tombeau de Marie-Thérèse, se reportent avec plaisir sur ce trône où sa plus noble et sa plus fidèle image brille des grâces réunies de la jeunesse, de la beauté et de la bienfaisance. Un membre de cette Compagnie, également distingué par son rang et par ses qualités personnelles, a porté avec noblesse et avec dignité aux pieds de ce trone le tribut de nos regrets; une voix éloquente, sortie de cette même Académie, va bientôt, aux pieds des autels, rendre à ces mânes augustes un hommage plus solennel. Entre ces deux éloges s'il en était un qu'on pût placer avantageusement,

ce serait ces paroles mémorables d'un roi, qu'on reconnaîtra aisément : « Elle fut, écrivait-il, la gloire du trône » et de son sexe ; je lui ai fait la guerre, mais je n'ai jamais » été son ennemi. »

Ce peu de mots sur une grande reine, écrits par un grand roi à un philosophe célèbre, et si intéressans à recueillir, parce que c'est faire l'éloge de tous trois, ne seront pas sans doute la moins éloquente des oraisons funèbres de l'Impératrice-Reine.

RÉPONSE

DE

M. LE MIERRE,

Au Discours de M. SEDAINE, élu par l'Académie Française, a la place de M. WATELET, le 27 avril 1786.

Monsieur,

Quoique les pertes qu'éprouve l'Académie se succèdent avec rapidité, et que les talens faits pour l'en consoler ne naissent qu'à de longs intervalles ; quoiqu'il soit douloureux de ne pouvoir orner, dans cette Assemblée, aucun triomphe qu'à la suite d'une cérémonie funèbre, je ne puis

m'empêcher de rendre grâces au sort de m'avoir imposé la fonction honorable dont je m'acquitte, puisqu'il charge aujourd'hui l'amitié de féliciter les talens.

Mais si je souhaitais de vous avoir pour confrère; si la sympathie des sentimens fait desirer des avantages et des honneurs qui nous soient communs, et tout ce qui peut multiplier les rapprochemens; si l'amitié n'a jamais trop de rapports, ce n'est point à elle à faire l'apologie de vos titres, elle pourrait paraître suspecte; et c'est en laissant à part un moment les sentimens qui nous unissent, que je vais être l'interprète de la voix publique.

Ce sont trente ans de travaux qui ont sollicité pour vous la place que vous obtenez; je le dirai même à la gloire des gens de lettres, c'est l'honnêteté de vos rivaux : ils ont suspendu toute démarche, ils ont fait taire les réclamations de l'amour-propre, pour hâter l'accomplissement de vos desirs, et vous ont cédé les honneurs du triomphe, en vous dispensant des inquiétudes de la concurrence.

La carrière des lettres ne paraissait pas d'abord celle où vous deviez entrer (1). Vous vous étiez destiné à suivre les traces de l'immortel architecte dont ce palais nous offre

(1) Né d'un père architecte qui avait consommé toute sa fortune, Sédaine fut obligé de se faire tailleur de pierres pour nourrir sa mère et ses deux frères. Sédaine attacha toujours beaucoup de prix à l'architecture, si l'on en juge par ce passage de son discours de réception à l'Académie. « Les autres arts ne font que la gloire de l'homme qui s'y distingue, tandis que l'architecture, escortée par cette foule de talens qu'elle place et met en œuvre, entourée de toutes les connaissances qu'elle exige, riche de tous les trésors qu'elle répand, fait la gloire de la

le chef-d'œuvre : vos regards s'étaient sans doute arrêtés plus d'une fois avec complaisance pour étudier ces belles proportions, qui sont à l'architecture ce que la mesure est à la musique, et vous admiriez le superbe édifice du Louvre, sans songer qu'il renfermait le sanctuaire des Muses, où vos talens devaient un jour vous faire asseoir.

Vous suivîtes quelque temps votre première destination, et elle vous a été glorieuse, puisqu'elle vous a mérité la place que vous occupez à l'Académie d'architecture, comme organe de ses délibérations.

Cependant, séduit, dès votre jeunesse, par l'attrait de la poésie, vous en faisiez vos amusemens. Un recueil de pièces fugitives, d'un tour naïf et agréable, vous annonça bientôt favorablement dans le public. On y trouve un discours sur ce sujet important, qu'*il n'y a de vertu que celle qui persévère* : vérité sublime, qui décelait, dans l'auteur, l'homme de bien. Avoir fait choix d'un tel sujet, c'était contracter l'obligation d'être vertueux, comme les Spartiates, avant d'aller au combat, faisaient serment d'être vainqueurs. On pouvait dès-lors vous louer du présage que donnait de vous cette production : mais combien est-il heureux pour moi de la rappeler ici, aujourd'hui que le tems a fait voir que vos mœurs répondaient à vos principes, et toute votre vie à cet engagement.

Le succès que devaient avoir les vers d'un jeune poëte

nation qui l'emploie, en attestant son génie, son goût et sa puissance aux générations les plus reculées. Longin (eût-il fait l'Iliade) en dirait moins pour la gloire des Palmyréniens et de Zénobie, que les superbes ruines des monumens qu'ils ont fait élever. »

qui s'était formé de lui-même, ne vous fit point renoncer à vos premiers goûts; mais il dut vous déterminer à donner la préférence aux Muses.

En effet, en payant à l'art des Vitruves le tribut d'admiration dû au mérite des arts en tout genre, il faut en convenir, la sensation que produit la vue des beaux édifices ne va point jusqu'à l'âme. C'est plutôt de leurs débris qu'on est ému: plus le tems les a marqués de son empreinte, plus ils acquièrent de majesté; et l'irrégularité qui résulte de leur dépérissement, ajoute à l'admiration qu'ils inspiraient, une sorte de vénération, soit par un retour de tristesse sur la caducité des choses humaines, soit par le droit qu'ont à nos regrets les grands hommes mêmes que nous n'avons point vus, et que nous reprochons à la nature d'avoir fait mortels: en sorte que ces monumens fameux n'existent jamais plus que dans leurs ruines, et que l'on voit bien moins ce que le tems en a détruit, ce qu'il doit en détruire encore, que ce qu'il en a respecté.

Vous avez senti combien il était plus flatteur d'exciter des sensations au théâtre et d'intéresser les hommes rassemblés, et vous avez possédé cette heureuse magie, surtout dans un des premiers ouvrages donnés sous le nom de *drame*, au théâtre de la Nation, le seul ouvrage, peut-être, propre à réconcilier avec ce genre ses ennemis les plus déclarés. Quel intérêt puissant dans le *Philosophe sans le Savoir!* quelle situation plus déchirante que la tienne, père malheureux! Pressé entre la nature et le point d'honneur, entre le danger d'un fils et un devoir d'opinion, tu comptes une somme d'argent à un inconnu; et cet inconnu se trouve être père de l'adversaire de

ton fils, et cet argent doit servir à l'évasion de son meurtrier.

Au milieu de ce grand intérêt, on remarque un caractère neuf, la passion de l'amour sous le voile de l'ingénuité. On avait montré plus d'une fois l'accord de l'amour et de l'innocence; on n'avait point encore présenté cet amour distinct, seulement indiqué, qu'une jeune personne est dispensée de combattre, parce qu'en l'éprouvant elle l'ignore; caractère fugitif, difficile à tracer, qui demandait une adresse continuelle pour le renfermer dans ses limites : esquisse délicate et légère, dont il fallait laisser achever le tableau au spectateur.

Une petite pièce d'un autre genre, mais du nombre des comédies en situation, et dont la méprise fait le charme, c'est la *Gageure*. Elle offre une peinture vraie des mœurs domestiques : le comique y sort des caractères, et jette de la gaîté dans les scènes, en donnant de la valeur aux moindres détails.

Combien serait-il injuste, Monsieur, de ne vous tenir compte que de ces deux ouvrages, sous prétexte que le théâtre que vous avez le plus enrichi n'est pas national, qu'on y apporte plus d'indulgence, que la plupart des pièces qu'on y représente ne sont que des canevas remplis par la musique, et qui, hors de la scène, perdent tout leur éclat, comme des transparens dont on a retiré la lumière. Sans doute le musicien ajoute beaucoup à l'illusion par la magie de son art; il donne plus de couleur aux pensées, plus d'expression aux paroles, plus de force au sentiment, plus d'intérêt à l'action; mais il tient tout son génie de l'écrivain; il n'a pas un motif de scène qui n'appartienne à l'auteur des paroles; mais les deux

auteurs s'entendent pour exciter les mêmes sensations ; ils se font valoir l'un par l'autre ; ils sont la double cause d'où résulte un seul effet ; et ces deux moteurs de nos plaisirs nous tiennent sous le même charme, et partagent entr'eux la couronne.

D'ailleurs, ces ingrats détracteurs de leurs propres amusemens n'ont pas considéré qu'à l'enjouement de l'opéra-comique qu'on a transporté sur ce théâtre, vous avez ajouté un intérêt plus vif, plus de variété, plus de mouvement, plus de décence, plus de moralité ; que vous avez su tirer les plus grands effets des sujets les plus humbles, et dans une ferme ou dans une place de village, causer des émotions telles que les favoris de Melpomène n'en excitent guère de plus vives dans les palais des rois et sous la voûte des temples et des forêts sacrées : vous avez élargi la route, et c'est en l'élargissant que vous l'avez rendue plus difficile à tenir.

Ici c'est une comédie champêtre qui n'aurait pas besoin du secours de la musique ; où l'amour entre deux jeunes cœurs se joue, même dans ses imprudences, de la sagesse et des précautions des pères. On y voit une scène entre deux vieillards, qui est un modèle de dialogue, et que nos meilleurs comiques n'auraient pas désavouée (1).

Là, c'est une rose ingénieuse qu'une jeune pupille laisse tomber négligemment ; et si cette fleur n'est pas, comme à Saleney, le prix de la sagesse, elle sert à la fois de sauve-garde à la pudeur, et d'interprète à l'amour (2).

Dans une autre pièce, c'est de la désertion d'un soldat que résulte une action terrible, tempérée par un épisode, dont la gaîté contraste, sans détonner, avec la tristesse du sujet : le cœur se serre et s'épanouit tour-à-tour ; les

(1) *Rose et Colas.*

(2) *Le Magnifique.*

ris

ris naissent au milieu des larmes, comme aux approches du printems les rayons du soleil s'échappent au travers d'une douce pluie (1).

Votre dernier ouvrage au même théâtre est à l'honneur des lettres (2). Plusieurs de nos premiers poëtes ressemblaient à nos anciens chevaliers; ils en avaient, auprès de leurs dames, la fidélité, la constance, le désintéressement: d'autres, tels que ce fameux comte de Champagne, les servaient également de la lyre et de l'épée. C'est la romance d'un roi prisonnier, inopinément entendue par lui-même dans la bouche d'un troubatour; c'est la musique même, qui, pour la première fois, est mise en situation; et c'est peut-être l'effet le plus pénétrant qu'on ait jamais produit sur la scène. Quels sont les défauts que ces traits ne feraient pas excuser, quelles invraisemblances mêmes ne seraient pas rachetées par ces beautés théâtrales?

C'est une remarque qui n'est pas indifférente pour l'honneur même de vos compositions, que vous avez rarement emporté les suffrages à la première représentation: vous aimez à peindre d'après nature, trait de ressemblance que vous avez avec l'inimitable Molière; et comme la nature et la vérité ne sont pas ce qui se présente d'abord en écrivant, on pourrait dire que dans les grandes villes où l'art et la mode prédominent, où il y a moins de mœurs que de manières, une sorte de corruption d'esprit fait que les beautés simples ne produisent qu'une impression légère, et que le spectateur a besoin de revoir

(1) *Le Déserteur.*

(2) *Richard Cœur-de-Lion.*

plusieurs fois les tableaux naturels, pour les reconnaître et pour les goûter. Aussi vos productions, après un accueil peu favorable, ont obtenu l'approbation la plus décidée, et quelquefois même ce qui avait paru déplaire au premier jugement, a réussi dans la suite jusqu'à l'enthousiasme : l'ouvrage est resté le même, rien n'a changé que l'opinion.

Occupé de multiplier les plaisirs du public, jaloux de courir à l'effet théâtral, forcé d'arranger les paroles au gré du musicien, vous n'avez pu toujours éviter les négligences du style (1). L'aveu que vous venez de faire vous-

(1) Sédaine reconnaît lui-même combien était fondé le reproche qu'on lui faisait à cet égard, car il s'exprime ainsi dans son discours de réception :

« Bientôt l'affaiblissement de mes organes ajoutant à la faiblesse de mes talens, et la vieillesse, à qui il ne reste plus que du zèle, ne me fera ressentir que plus vivement l'inutilité de mes efforts; bientôt je ne pourrai plus jouir que de l'avantage de vous écouter, destinée dont je devrais être satisfait, si je ne voyais, dans un avenir prochain, qu'elle augmentera mes regrets de n'avoir pas été plutôt éclairé de vos lumières.

» Si je l'eusse été, Messieurs, on n'aurait point eu sans doute à me reprocher ces défauts, que l'Académie ne doit point pardonner. Peu de pureté dans mon style, peu de correction, encore moins d'élégance, voilà mes fautes. »

Cependant Sédaine, en avouant qu'il a mérité ce reproche, cherche à se justifier, car il continue ainsi :

« Je pourrais représenter que des ouvrages disposés pour être mis en musique, sont très-gênés dans leur style. Le mot propre, s'il n'est pas sonore, ou s'il offre un grand nombre de syllabes, est rejeté. Les phrases privées d'inversion et quelquefois tourmentées et brisées par le musicien, en perdant tout mouvement poétique, souffrent quelquefois une altération sensible ; elle frapperait davantage, si le talent du compositeur ne réunissait par

même à cet égard, vous excuse et vous honore; et parmi vos titres de gloire, vous seul aviez droit, pour ainsi dire, d'insulter à votre propre triomphe.

Vous n'ignoriez pas que si l'acteur ne doit voir sur la

les charmes de son art une partie de l'intérêt que souvent il enlève aux paroles.

» Le style vigoureux n'est presque jamais celui que le musicien desire : content d'une invention neuve et dramatique, d'un dessin pur et correct, il demande que l'auteur laisse à la musique le soin de mettre un coloris brillant à des vers qui doivent souvent à la mollesse du style le sentiment qu'il y met.

» La musique cependant doit être la maîtresse de s'emparer de tous les mots de la langue qui servent aux tableaux, aux images, aux passions, aux affections de l'âme; mais elle attend pour faire cette conquête un phénomène qui n'est point encore paru, un homme doué des talens sublimes de la poésie et de la musique portés au même degré, un homme enfin qui puisse, sans contrainte et sans efforts, se servir de toutes les richesses du langage, et de la tête duquel sorte toute armée la Minerve de la poésie.

» Après avoir parlé, Messieurs, des entraves que la musique met à la diction, ne pourrais-je aussi réclamer l'indulgence qui doit être accordée à tout auteur dramatique, même dans le genre le plus élevé.

» Le théâtre, soit tragique, soit comique, se nourrit de passions, et leur chaleur ose quelquefois s'affranchir des règles étroites de la méthode grammaticale; il faut, il est vrai, qu'alors ces transgressions soient nécessitées par l'impétuosité des caractères, par la force de la situation, par la rapidité de la scène, et qu'il en résulte des beautés.

» Le plus exact, le plus correct, le plus pur de nos poëtes ignorait-il ce qu'il se permettait en faisant dire à Hermione :

» Je l'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ? »

*

scène que son interlocuteur, l'auteur ne doit jamais perdre le spectateur de vue. Doué d'un tact aussi prompt que délicat, il veut trouver dans l'expression ce coloris qui est au style ce qu'est à de certains fruits la fleur qui les couvre. Mais il est aisé de s'apercevoir que, par une sorte de défiance de vous-même, vous vous êtes abstenu de dire tout ce que vous pouviez faire sous-entendre, et que par d'adroites réticences, par le jeu de la pantomime, par des repos, par l'action, vous avez su éviter une partie des difficultés de l'art d'écrire : toutefois l'expression, dans les momens d'effet, ne vous a point abandonné, et le mot propre, celui du cœur, qui peint tout un caractère ou récapitule toute une situation, ne vous a jamais échappé.

Aussi cette Compagnie, dépositaire de la langue, s'est-elle souvenue que si elle se fait une loi de couronner les talens qui ont contribué à la perfection du langage, elle devait aussi ses palmes à l'imagination, au naturel et à l'entente raisonnée du théâtre.

Vous succédez, Monsieur, à un homme distingué, non-seulement par son goût pour les lettres, mais par son amour pour les arts, et dès sa jeunesse initié à leurs mystères : sans avoir couru la carrière épineuse que vous avez choisie, il s'était essayé dans quelques ouvrages dramatiques que sa modestie ne lui avait pas permis d'exposer au grand jour : il aimait sans doute les lettres plus pour elles-mêmes que pour la gloire qu'il en pouvait recueillir : désintéressement qui peut avoir sa noblesse, mais qu'auront peine à concevoir ceux surtout qui cultivent les arts d'agrément.

Il n'en est pas des talens comme de la vertu : son caractère est de se cacher ; sa gloire est dans la retraite, dans le

silence ; elle se suffit à elle-même ; elle vit de sa propre substance ; elle concentre en elle ses satisfactions ; elle craint, comme une profanation, les regards publics : si elle doit l'exemple, c'est autour d'elle : si elle brille au loin, les circonstances l'ont trahie.

Les talens au contraire sont faits pour paraître, pour se produire, pour occuper d'eux, pour le bruit, pour la renommée ; ils n'existent que par la communication ; ils ne s'alimentent que de suffrages ; ils tiennent à l'opinion ; ils veulent captiver la multitude et les connaisseurs ; ils sont faits pour exciter l'émulation, l'enthousiasme, l'envie même.

M. Watelet consacra plusieurs de ses années aux belles-lettres ; mais le dessin parut être son goût dominant, puisqu'on le vit employer, à l'honneur de la Peinture, ses talens même littéraires.

C'est un des écueils de ma fonction, Monsieur, d'avoir à répéter, après vous, l'éloge de l'académicien dont nous pleurons la perte : je crains de mêler l'ennui d'une redite involontaire, au devoir que je me fais d'honorer son mérite et sa mémoire. Mais comment me refuser au plaisir de louer son courage d'avoir entrepris le premier un poëme sur l'art de peindre. Cet ouvrage didactique demandait, dans l'auteur, un peintre et un poëte, comme vous desiriez, pour la perfection d'une œuvre lyrique, que le même homme fût poëte et musicien.

M. Watelet crut peut-être devoir sacrifier les élans ambitieux de l'imagination à l'utilité des préceptes, et se borner à éclairer les élèves ; mais au milieu des détails techniques et de pure instruction, qui ne pouvaient prendre la couleur poétique, on rencontre des détails d'agrément

où l'inspiration se fait sentir. Ainsi, sur des penchans escarpés et hérissés de plantes tristes, mais salutaires, l'œil est réjoui, d'espace en espace, à la vue de quelques fleurs éclôses d'elles-mêmes au milieu des trésors d'une utile végétation.

M. Watelet développe mieux encore la théorie de l'art dans les réflexions qui servent de supplément à son poëme. On y trouve des vues fines, des leçons méthodiques sur les différentes parties de la Peinture, une échelle, en quelque sorte, des affections humaines, et tous les sentimens, toutes les sensations que le peintre doit étudier avant de les exprimer, pour ne confondre ni les différences, ni les nuances même; il a mis de plus à cet ouvrage le cachet de ses connaissances, par le soin qu'il a pris de l'orner de dessins tracés de sa propre main. Tel fut le fruit de ses voyages en Italie et en Hollande. Parti amateur, il revint artiste; il rapporta ce sentiment des beautés de l'antique, qui ne peut être pris que sur les lieux, et que ne peut acquérir, dans son énergie, le curieux sédentaire qui n'a vu le pays des arts que sur des dessins.

Celui qui s'occupait autant de la perfection des arts, ne pouvait être indifférent pour les artistes : aussi s'établit-il entre eux et lui une confraternité naturelle; il vivait et s'éclairait avec les plus célèbres; il s'intéressait essentiellement aux jeunes élèves sans fortune; il les aidait de secours réels, et non de ces vaines promesses qui usurpent la reconnaissance, non de cette protection stérile qui ne montre que la vanité du protecteur.

Laissons l'amateur, l'artiste, l'homme de lettres même, et montrons l'homme, le philosophe aimable.

Fait pour sentir et pour inspirer l'amitié, il était un de

ces caractères heureux qui se concilient tous les suffrages, qui plaisent au premier coup-d'œil, et dont on s'approche davantage à mesure qu'on les connaît ; il était doué, non de cette douceur qui n'est que de la faiblesse, qui fait qu'on cède aveuglément aux impulsions étrangères, et qu'on est social sans mérite, ou complaisant jusqu'à la bassesse ; mais de cette aménité de mœurs qui entretient l'esprit de société, sans ôter à l'âme son énergie et son courage. Cette douceur qui semble être l'attribut particulier d'un autre sexe, et qui le caractérise d'une manière plus intéressante peut-être que la beauté même, n'appartient donc pas si exclusivement aux femmes, qu'il ne puisse être le partage des hommes. La nature se plaît quelquefois à marquer dans un sexe les avantages d'un autre, pour montrer que les deux sont susceptibles des mêmes priviléges. L'Hercule Farnèse et l'Antinoüs du Vatican présentent également deux hommes ; mais dans l'un, tout est nerveux, prononcé ; l'autre semble tenir de la Vénus de Médicis. Il en est de même des formes morales : elles sont plus adoucies dans les uns, plus rudes dans les autres. La douceur est plutôt une qualité qu'une vertu ; elle est plutôt innée qu'elle n'est acquise : mais en est-elle moins précieuse ? Elle prépare, elle hâte, fortifie, resserre les nœuds de la société ; elle est la qualité de tous les instans, l'aimant de tous les esprits, et le charme de toutes les liaisons.

Quel devait être M. Watelet, doux naturellement et cultivant encore les arts, puisque leur effet est d'adoucir les caractères même sauvages, comme le ciseau du sculpteur amollit le marbre, comme, à l'aide du feu, on tourne et on assouplit les métaux. La douceur de M. Watelet influa jusque sur les sentimens d'aversion dont il est

malaisé de se défendre dans le cours de la vie ; et jamais son éloignement pour ceux dont il avait à se plaindre ne put aller jusqu'à la haine.

C'est à vous, Monsieur, à nous consoler de la perte d'un confrère avec qui vous avez tant de rapports de goûts et tous ceux de l'honnêteté. La faiblesse habituelle de sa complexion l'éloignait de nos assemblées particulières : vos assiduités nous dédommageront ; vous verrez que parmi nous tous les mérites sont frères, et que cette Compagnie est la seule dans l'Univers qui n'affecte ni la prééminence des titres, ni celle des talens.

FIN DES DISCOURS A L'ACADÉMIE.

THÉATRE.

HYPERMNESTRE,

TRAGÉDIE

EN CINQ ACTES,

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS, PAR LES COMÉDIENS FRANÇAIS ORDINAIRES DU ROI, LE 31 AOÛT 1758, ET REMISE AU THÉATRE LE 20 DÉCEMBRE.

La scène française retentissait encore des applaudissemens donnés à l'auteur d'*Athalie* et à celui d'*Iphigénie en Tauride*, lorsque M. Le Mierre, déjà avantageusement connu dans la littérature, offrit au public sa tragédie d'*Hypermnestre*. Nourri de la lecture des classiques de la scène, doué d'un genre éminemment tragique, M. Le Mierre tira le plus beau parti de son sujet, et annonça dès lors ce grand talent qui, plus tard, lui ouvrit les portes de l'Académie.

PERSONNAGES.

DANAÜS.

HYPERMNESTRE, fille de Danaüs.

LYNCÉE, gendre de Danaüs.

IDAS, } confidens de Danaüs.
ARASPE, }

ÉGINE, confidente d'Hypermnestre.

ÉROX, confident de Lyncée.

GARDES.

SOLDATS.

PEUPLES D'ARGOS.

La scène est à Argos, dans le palais de Danaüs.

HYPERMNESTRE,

TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

HYPERMNESTRE, LYNCÉE.

LYNCÉE.

Enfin, belle Hypermnestre, il luit ce jour heureux,
Où l'hymen dans Argos va couronner nos vœux.
Je tremble cependant, et ma flamme * inquiète
Ne me laisse goûter qu'une joie imparfaite.
Trop d'infortune est jointe à ma félicité,
Si je ne dois ici ** votre main qu'au traité,
Si votre âme à nos nœuds refusant de souscrire,
S'irrite, en gémissant, du bonheur où j'aspire.

VARIANTES.

* Mon âme.

** Ne puis devoir.

HYPERMNESTRE.

Moi, m'alarmer! seigneur; non, mes vœux sont remplis,
Nos pères en ce jour sont enfin réunis.
Le trône de la paix dans Argos ramenée,
S'élève et s'affermit sur l'autel d'hyménée.
C'est peu du bien public né de ce calme heureux;
Je sais vous estimer, puis-je craindre nos nœuds?

LYNCÉE.

Quoi! vous auriez, madame, oublié tant d'alarmes!
Je pourrais à vos yeux ne plus coûter de larmes!
Vous n'imputez qu'au sort ce ravage odieux
Que mon bras fut contraint d'exercer en ces lieux!
En vous tyrannisant j'aurais pu trouver grâce!
De quelle inquiétude à quel calme je passe!
Ah! si ce même instant, madame, où votre cœur,
Sans crainte et sans courroux, consent à mon bonheur,
D'un sort plus doux encore était l'heureux présage!
Si quand je vous consacre un éternel hommage,
Plein du plus tendre amour, mon cœur s'osait flatter
Qu'un jour..... Vos yeux sur moi craignent de s'arrêter?
Vous laissez-vous toucher à l'amour de Lyncée?
Hélas! de son espoir seriez-vous offensée?
Ai-je osé trop permettre à mes vœux abusés?
Je vous vois interdite!..... Eh quoi! vous vous taisez?

HYPERMNESTRE.

Souvent on cache un feu qu'on avouerait sans honte.

LYNCÉE.

Hypermnestre!

HYPERMNESTRE.

eigneur, ah! peut-être trop prompte.....
Mais non, vous-même ici venez de m'arracher
L'aveu d'un sentiment que je n'ai pu cacher.
Ma tendresse a paru, mon âme s'est montrée
Toute entière à vos yeux, se croyant pénétrée :
Je ne m'en repens point.

LYNCÉE.

Qu'ai-je entendu, grands dieux!
Je ne suis point pour vous un objet odieux!

HYPERMNESTRE.

Vous le fûtes, Lyncée; et cette erreur peut-être,
Nos nœuds, vos sentimens, que j'ai pu mieux connaître,
Ont dû hâter l'aveu qui vient de m'échapper.
Ah! pardonnez; la haine avait pu me tromper.
Tout semblait nous devoir séparer l'un de l'autre :
Mon père s'était vu renversé par le vôtre
Du trône de Memphis, qu'il devait partager.
Proscrit, forcé de fuir sous un ciel étranger,
Une trop juste haine en son cœur fut jurée;
Par l'excès de l'outrage elle était consacrée.
Que dis-je? Vous veniez avec tous vos soldats
Attaquer Danaüs dans ses nouveaux États!
Vous veniez allumer d'une main sanguinaire
Le flambeau d'un hymen que rejetait mon père.
Je ne voyais en vous qu'un farouche guerrier,
A tant de violence entraîné le premier.
Jugez si du vainqueur je fuyais l'hyménée,
Moi! plutôt à son char qu'à son lit destinée,
Moi, dont la main était le prix de ses excès,

Moi, qu'opprimait la guerre, et qui craignais la paix!
Vous hâtez de nos murs l'assaut inévitable ;
Le premier sur la brèche et le plus redoutable,
De vos frères suivi, vous entrez dans Argos :
J'attendais un tyran, et je vis un héros.
Je vous vis vertueux, sensible à mes alarmes,
Rougir de vos lauriers et pleurer sur vos armes;
Des fureurs de la guerre éclatant désaveu!
A ces généreux traits d'un cœur connu trop peu,
De mes préventions je vis toute l'injure.
Que la haine fait honte au moment qu'on l'abjure!
Et que mon cœur plus juste, à votre aspect, seigneur,
Trop tard désabusé, détesta son erreur!

LYNCÉE.

Ah! ce seul sentiment de votre âme attendrie,
S'il eût fallu vous perdre, eût consolé ma vie;
Et je vais être à vous! Dieux! j'obtiens en ce jour,
Même après ma fureur, un bien que mon amour
Eût à peine espéré s'il vous avait servie;
Et lorsque vous devez punir ma tyrannie,
C'est peu de consentir à ma félicité,
Je vous dois à vous-même, et non pas au traité!

HYPERMNESTRE.

Je ne m'en défends pas; oui, le ciel favorable
M'a fait aimer un nœud qui fut inévitable :
Oui, la nécessité, dont l'inflexible main
Nous tient courbés sous elle avec un joug d'airain,
Qui jette quelquefois dans notre esprit rebelle
Le dégoût d'un destin qu'on eût chéri sans elle;
Ce tyran sur mes jours n'a qu'un pouvoir heureux,

Il

Il fixe mon bonheur en m'imposant ces nœuds ;
J'oublie, en les formant, qu'Argos se vit forcée ;
Elle cède au vainqueur, et je cède à Lyncée.
Mais, hélas ! un tel nœud n'est-il que pour nos cœurs ?
J'ai vu les noirs ennuis sur le front de nos sœurs.
Que toutes en cédant à des lois nécessaires,
Des yeux dont je vous vois n'ont-elles vu vos frères !
Puisse la haine au moins, respectant leurs liens,
Aux flambeaux de l'hymen ne point joindre les siens !
Dure à jamais ici la paix qui vient de naître !

LYNCÉE.

Qui pourrait la bannir ? Vos sœurs font trop connaître,
Par le seul souvenir de nos troubles passés,
Le danger des poisons que la haine a versés.
Quel affreux sentiment, toujours aussi funeste
Au malheureux qui hait, qu'à celui qu'on déteste !
Trop aveugles humains, de maux environnés,
Faut-il être à la haine encore abandonnés ?
Ah ! du moins écartant la discorde et la guerre,
C'était à l'amitié de consoler la terre.
Mais enfin un traité trop saint, trop solennel,
Sur la brèche signé, va l'être sur l'autel ;
Et les nœuds de vos sœurs, pour être involontaires,
Seront-ils moins sacrés pour elles, pour nos pères ?
Mais voici Danaüs.

SCÈNE II.

HYPERMNESTRE, DANAÜS, LYNCÉE, GARDES *dans le fond.*

DANAÜS.

Mes ordres sont donnés,
Seigneur, et les autels seront bientôt ornés.
D'Egyptus et de moi la querelle est éteinte;
Argos enfin respire, et bannissant la crainte,
Avec impatience elle attend tous ces nœuds
Qui vont m'unir à vous, à mes autres neveux.
Vous vous êtes ouvert ces remparts et ce temple:
J'ai cédé. Mais je veux donner un autre exemple,
Me vaincre; et vous devrez peut-être à cet effort,
Autant qu'à votre bras et qu'aux faveurs du sort.

LYNCÉE.

Ah! seigneur, doutez-vous que mon âme empressée,
Ne réponde aux bontés dont vous comblez Lyncée?
Hélas! j'aurais voulu ne devoir en ce lieu
Rien au sort de la guerre et tout à votre aveu.
Je vous parle en mon nom, je parle au nom d'un père,
Qu'une trop longue haine a séparé d'un frère,
Qui veut aux nœuds du sang rendre tout leur pouvoir.
Qu'aujourd'hui pour jamais le monde puisse voir
L'Inachus et le Nil couler d'intelligence!
Vous le voyez, seigneur, je suis sans défiance:
J'ai renvoyé l'armée avant que le traité

Ici par son effet ait été cimenté.
Je suis sorti pour vous de l'usage contraire,
De tant de souverains, politique ordinaire.
Une telle prudence est honteuse entre rois :
Quand l'honneur est garant, il suffit de sa voix;
Et j'ai cru, si la foi de la terre s'exile,
Que c'est aux cœurs des rois à lui servir d'asile.

DANAÜS.

Seigneur, la défiance est l'effet du mépris.
La haine seule entra dans nos cœurs trop aigris:
Elle irrite bien moins que le soupçon n'offense. *
Egyptus vers le Nil retourne en assurance,
Et sans autre ennemi que des voisins jaloux,
Dont il court prévenir ou repousser les coups.
Témoin de nos adieux, vous m'avez vu sincère,
N'osant le retenir, me séparer en frère,
Et vous savez pour lui tous les vœux que j'ai faits.

LYNCÉE.

Il vous laisse ses fils.

DANAÜS.

C'est combler mes souhaits,
C'est montrer qu'en vos cœurs tout ressentiment cesse.
Cher Lyncée, entre nous * que l'amitié renaisse.

VARIANTES.

* Qui hait, doit irriter; mais qui soupçonne, offense.

* * Entre nous désormais.

LYNCÉE.

Vous voulez voir renaître un sentiment si doux!
Ah! d'Hypermnestre enfin connaissez donc l'époux.
Seigneur, le sang nous lie, et je suis votre gendre.
C'est peu, j'aime Hypermnestre. A l'amant le plus tendre,
Jugez ce qu'à jamais inspire ce grand jour,
L'hymen saint par lui-même, est plus saint par l'amour.
Oui, j'en jure les dieux et ma flamme immortelle,
Dans l'univers entier, mon cœur n'eût choisi qu'elle.
De vos mains, sans regret, vous formez un tel nœud.....
Ah! j'en suis plus heureux, l'étant par votre aveu.
Dieux! quel charme pour moi de vous nommer mon père!
Qu'il est doux de chérir ceux qu'il faut qu'on révère!
Attendez tout, seigneur, du plus tendre respect.
Non, je ne puis vous être odieux ni suspect;
En accordant sans peine Hypermnestre à ma flamme,
Vous vous êtes acquis trop de droits sur mon âme.
Quoi que je fasse enfin, quand vous comblez mes vœux,
Je paraîtrai sensible, et vous seul généreux.

SCÈNE III.

HYPERMNESTRE, DANAÜS, IDAS, LYNCÉE.
GARDES *dans le fond.*

DANAÜS.

Eh bien, Idas?

IDAS.

Seigneur, tout est prêt dans le temple;

Le pompeux appareil que le peuple contemple,
Est un signal de joie et de zèle pour eux.
On attend ce spectacle aussi nouveau qu'heureux,
De tant de fils de rois destinés à vos filles,
Prêts d'unir deux États, ainsi que deux familles.

DANAÜS.

Allez donc les premiers remplir tant de souhaits;
Hâtez-vous de paraître à leurs yeux satisfaits.
Que vos frères, seigneur, et que ses sœurs vous suivent;
Les grands sont avertis, qu'avec vous ils arrivent.
Allez tous aux autels, je m'y rends sur vos pas.

SCÈNE IV.

DANAÜS, IDAS.

DANAÜS.

Demeure, j'attends tout de ta foi, cher Idas.
Il faut servir ton roi.

IDAS.

Mon ardeur empressée,
Vous le savez, seigneur.....

DANAÜS.

Tu vois sortir Lyncée:
De ses frères, de lui, sais-tu quel est le sort?

IDAS.

Ils vont au temple.

DANAÜS.

Oui ; mais du temple à la mort.

IDAS.

Quoi ! seigneur, ce traité, cette paix qui s'achève?....

DANAÜS.

Cette paix, dans mon cœur n'est qu'une affreuse trève.
Je veux l'ensanglanter ; je veux que ses horreurs
De la guerre aujourd'hui surpassent les fureurs.
Tu connais Egyptus et nos longues querelles;
Tu vis au bord du Nil ses intrigues cruelles.
Il eut pour lui le peuple : ô fatal souvenir !
De l'Egypte et du trône il osa me bannir.
Un tel outrage expose à trop d'ignominie ;
Ami, l'injure croît tant qu'elle est impunie.
J'ai fui vers l'Inachus, j'ai conquis, j'ai régné,
Sans trouver de repos dans mon cœur indigné,
Ne voyant qu'un perfide, et méditant sa perte ;
Enfin l'occasion par lui m'en est offerte.
Assis insolemment au trône de Memphis,
Pour gendres, c'est à moi qu'il propose ses fils.
Je rejette les nœuds et la paix qu'il présente.
Irrité d'un refus qui trompe son attente,
Il demande à ses fils, ou ma tête, ou ces nœuds ;
Il les arme, il les presse, il accourt avec eux;
Et tandis qu'au dehors l'horreur et le carnage
Règnent devant ces murs, qu'ose attaquer sa rage,
Des factions encor le feu plus redouté,
Au sein même d'Argos est par lui fomenté.
Je suis son ennemi, je le suis dès l'enfance :
Il semblait que mon cœur prévît sa violence.

Tu l'as vu me bannir, tu l'as vu m'assiéger;
J'ai cédé, j'ai promis, mais pour mieux me venger.
Il est parti d'Argos, c'est moi qui lui suscite
L'ennemi dont il craint l'incursion subite.
Sans peine à l'éloigner ainsi j'ai réussi;
Mais je l'écarte, Idas, pour l'accabler ici,
Pour pouvoir, lui cachant ma fureur vengeresse,
Le frapper à loisir dans ses fils qu'il me laisse.
L'hymen n'aura pour eux que funèbres flambeaux,
Et leurs lits, cette nuit, vont être leurs tombeaux.

IDAS.

Je frémis à la fois pour eux et pour vous-même.
Eh! pouvez-vous, seigneur, sans un péril extrême?....

DANAÜS.

Tu vas être étonné. Je ne puis, cher Idas,
Donner, sans m'exposer, l'ordre de leur trépas.
La force ouverte ici serait trop dangereuse,
D'assassins trop nombreux la foi serait douteuse,
Les traits qu'il faut lancer retomberaient sur moi.
Pour préparer * mes coups, pour frapper sans effroi,
J'ai des ressorts plus prompts, j'ai de plus sûres trames;
Contre tous ces époux j'arme en secret leurs femmes.
Eh! quelle joie, Idas! et quel triomphe heureux
De les livrer aux mains qu'ils forcent à ces nœuds!
Quel plaisir de punir leur audace effrénée,

VARIANTES.

* Assurer.

En renversant sur eux les autels d'hyménée!
D'Égyptus c'est ainsi qu'on me verra vengé,
Et si ce n'est en roi, c'est en frère outragé.

IDAS.

Mais, seigneur, à vos vœux si vos filles rebelles
Traversaient vos projets.....?

DANAÜS.

Elles seront fidèles.
Toutes, hors Hypermnestre, ont appris mon dessein,
Embrassent ma vengeance, et m'ont promis leur main.
D'avance à tous ces nœuds leur cœur était contraire;
Elles suivront leur haine autant que ma colère.
Mais connais un projet où tu vas me servir.
Leur haine était trop peu pour me les asservir,
Trop peu pour m'assurer de leur obéissance;
Ces préjugés d'hymen trahissant ma vengeance,
Au moment de frapper pouvaient glacer leur main.
Sans vous, leur ai-je dit, un oracle certain
Condamne votre père à périr par un gendre:
Vous seules du trépas vous pouvez me défendre.
Qui vous donna le jour, doit le tenir de vous:
Choisissez entre un père et d'odieux époux.
Je leur ai peint ces coups cruels, mais légitimes;
J'ai plaint leur sort, le mien, et jusqu'à mes victimes:
Enfin, leur ai-je dit, mes jours sont à ce prix.
Alors l'incertitude a quitté leurs esprits,
Et je leur ai soudain distribué sans peine
Tous les poignards vengeurs aiguisés par la haine.
D'aucun secret remords, loin d'être combattu,
Leur cœur se fait du meurtre un acte de vertu.

Idas, pour rompre ainsi les nœuds de deux familles,
J'ai le peuple à tromper encor plus que mes filles :
Signale ici ton zèle : un fourbe sert mes vœux;
Il m'a vendu sa voix, son honneur et ses dieux.
Songe à le seconder, et que demain l'on dise,
Danaüs s'est vengé, mais le ciel l'autorise.
Ce n'est pas sans rougir, qu'au yeux des nations
Je paraîtrai soumis aux superstitions ;
Mais mon cœur sacrifie aux haines qu'il renferme
L'orgueil de se montrer moins crédule et plus ferme.
Pour subjuguer le peuple, et pour mieux l'aveugler,
Souvent en apparence il faut lui ressembler.

IDAS.

Seigneur, vous connaîtrez ma prudence et mon zèle.
Mais Hypermnestre.....

DANAÜS.

Ami, je puis compter sur elle;
Le dépit de ses sœurs éclatait devant moi,
J'ai saisi ces momens pour captiver leur foi.
Hypermnestre plus jeune, à ces nœuds moins contraire,
Baisse un front plus soumis sous un joug nécessaire;
Mais son respect pour moi, l'exemple de ses sœurs,
Vont la déterminer à servir mes fureurs.
Je venais la chercher quand j'ai trouvé Lyncée :
Il l'aime, il lui parlait de sa flamme insensée.
Ma fille devant moi, muette à cet aveu,
A paru n'écouter, ni condamner son feu;
Mais si je me trompais, si ma fille infidèle,
En un si grand complot m'osait être rebelle,

Un dernier ennemi ne m'échapperait pas ;
Je saurais les moyens d'assurer son trépas.
Au temple, où tout est prêt, c'est trop me faire attendre.
Ma fille dans une heure en ce lieu va se rendre,
Eloigne alors Lyncée ; et si ton roi t'est cher,
Que la foudre ne parte, ami, qu'avec l'éclair.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

HYPERMNESTRE, ÉGINE.

ÉGINE.

Ah! pardonnez, madame, à mon trouble mortel :
Où portez-vous vos pas au sortir de l'autel ?

HYPERMNESTRE.

Mon père dans ces lieux m'ordonne de l'attendre ;
D'un pareil entretien quel effroi peux-tu prendre ?

ÉGINE.

Tout sert à m'alarmer, et mon cœur incertain
N'ose de votre hymen rendre grâce au destin ;
J'en conçois, malgré moi, je ne sais quels ombrages.
Ne redoutez-vous point de funestes présages ?
A peine on a frappé les taureaux palpitans *,
Le sang prêt à couler s'est glacé dans leurs flancs.

VARIANTES.

* Des taureaux palpitans sous les couteaux sacrés,
Tout le sang s'est glacé dansl eurs flancs déchirés.

Des oiseaux consultés l'aile faible et tremblante
Par un sinistre vol a semé l'épouvante ;
De nuages sanglans les airs ont paru teints,
Les flambeaux sur l'autel trois fois se sont éteints ;
Dans cet instant encor le feu luit, l'encens fume,
Mais la flamme trop lente à regret le consume ;
Et d'accord avec elle, il semble que les vents
Ecartent de l'autel cet odieux encens ;
Même on dit qu'on a vu le dieu de l'hyménée
S'enfuir, le front voilé, loin d'Argos étonnée ;
Et laissant craindre ici quelques complots obscurs,
Junon, dans un nuage, abandonner nos murs.

HYPERMNESTRE.

Va, d'aucune frayeur mon âme n'est atteinte ;
Va, le peuple a cru voir, il est né pour la crainte.
Le reste s'est offert sous des traits trop douteux,
Pour glacer mes esprits, pour alarmer mes feux.
J'ai peu même observé tout ce qu'on nomme auspice :
J'épousais mon amant, tout m'a paru propice.
Mais quand un nœud moins cher eût engagé ma foi,
Egine, j'aurais vu sans trouble et sans effroi
Ces objets qu'en présage un peuple aveugle érige :
Le hasard à mes yeux ne peut être un prodige.
Je ne fais point l'honneur à notre orgueil jaloux
D'oser croire aucun ordre interrompu pour nous,
Ni cette injure aux dieux, de penser qu'ils attachent
A des signes si vains l'avenir qu'ils nous cachent,
Et que la vérité par leur pouvoir trompeur,
Soit livrée au prestige, et la terre à l'erreur.
Chère Égine, j'ai lu sur le front de mon père,

J'ai lu la foi, la paix et l'amitié sincère.
Dans le flanc des taureaux l'œil est trop abusé;
C'est au front des mortels, ouvert ou déguisé,
Que toute vérité se cache ou se présente,
Et qu'on doit de son sort déterminer l'attente.

ÉGINE.

Puisse ma crainte, hélas! n'être ici qu'une erreur!

HYPERMNESTRE.

Égine, vois plutôt l'excès de mon bonheur.
Tu connais quel destin de tout tems fut le nôtre;
Nous naissons sous un ciel pour régner sous un autre;
Pour renoncer sans cesse à nos vœux les plus doux:
L'amour et le bonheur semblent fuir loin nous.
A la cause commune esclaves immolées,
Sur un trône étranger avec pompe exilées,
De la paix des États si nous sommes les nœuds,
Souvent nous payons cher cet honneur malheureux;
Et quand le bien public sur notre hymen se fonde,
Nous perdons le repos que nous donnons au monde.
Le destin pour moi seule en ordonne autrement;
Par la raison d'État, je suis à mon amant.
La paix entre mon père et celui de Lyncée,
Dans Argos, chère Égine, il est vrai, fut forcée;
J'ai craint, je l'avouerai, jusqu'au moment heureux
Où les autels m'ont vue en resserrer les nœuds;
Mais l'hymen achevé, quelle serait ma crainte?
La paix est dans ces lieux trop solide et trop sainte.
Elle est fondée ailleurs sur des nœuds incertains;
La politique change, et rend les traités vains.
L'hymen ne peut changer. L'hymen, stable et sévère,

Imprime à cette paix le même caractère;
Et mon père, fût-il dans sa haine obstiné,
Par nos nœuds qu'il permet, lui-même est enchaîné.
Non, dans cet heureux jour rien n'altère ma joie;
Mon bonheur est certain, tout veut que je le croie.
On s'avance en ces lieux; sans doute c'est le roi.

ÉGINE.

Madame, c'est lui-même.

HYPERMNESTRE.

Égine, éloigne-toi.

SCÈNE II.

DANAÜS, HYPERMNESTRE.

HYPERMNESTRE.

Ah! je vous attendais avec impatience,
Mon père; vous savez si mon obéissance
Est fidèle à remplir jusqu'à vos moindres lois.

DANAÜS.

C'est cette obéissance aussi que tu me dois,
C'est ta fidélité qu'aujourd'hui je réclame.

HYPERMNESTRE.

Quoi que mon père ordonne, il peut tout sur mon âme.
Je rends grâce au destin qui, comblant mes souhaits,
Entre Egyptus et vous a rétabli la paix.
Ne craignez point, seigneur, que de votre famille,

Les nœuds que j'ai formés détachent votre fille ;
Vous me verrez soumise, ainsi que mon époux.....

DANAÜS.

Tu sais que dans ces lieux tout tombait sous ses coups,
Quand j'ai, pour arrêter son audace effrénée,
Avec cet ennemi conclu ton hyménée.
Lyncée est ton époux, et ses frères vainqueurs,
Comme un bien de conquête, ont obtenu tes sœurs.
Penses-tu qu'un traité né de la violence,
Soit le ferme soutien d'une telle alliance ?
Le fer levé sur moi, ma rage y souscrivit.
La guerre dure encor, quand la haine y survit.
Je pourrais cependant oublier mon injure,
Je céderais peut-être à mon sort sans murmure ;
Mais lorsqu'à ces revers ton père infortuné,
A dû croire qu'au moins son outrage est borné,
De secrets ennemis, de lâches parricides
Méditent ma ruine.

HYPERMNESTRE.

Eh ! qui sont ces perfides ?

DANAÜS.

Mes gendres.

HYPERMNESTRE.

Dieux !

DANAÜS.

Le ciel m'éclairant sur mon sort,
M'avertit d'éviter mon trépas par leur mort.

HYPERMNESTRE.

Ciel ! ô ciel !

DANAÜS.

Tu frémis !

HYPERMNESTRE.

Malheureuse ! ah ! qu'entends-je ?

DANAÜS.

Tu pâlis d'un destin aussi cruel qu'étrange ?
Chaque mot, chaque instant ajoute à ton effroi,
La nature te parle, et t'attendrit pour moi ;
Plus que moi tu ressens le péril qui me presse.
Je n'ai que trop prévu ton trouble et ta tendresse.
Je reconnais ma fille : ose donc me servir,
Assure-moi le jour qu'on cherche à me ravir ;
Je n'ai recours qu'à toi : tu connais la victime ;
Prends ce fer, et l'immole.

(*Il lui présente un poignard.*)

HYPERMNESTRE.

O trahison ! ô crime !

DANAÜS.

Le crime est prévenu, je suis trop sûr de toi.
Tes sœurs vont m'obéir, toutes s'arment pour moi.

HYPERMNESTRE.

Quoi ! mes sœurs ? Quoi ! leurs bras ?...

DANAÜS.

Elles sortent du temple
Dans ce dessein. Va, cours, donne ou reçois l'exemple ;
Que l'odieux Lynée expire cette nuit.
Tu détournes les yeux ?

HYPERMNESTRE, *à part.*

Quelle horreur me saisit !

DANAÜS.

DANAÜS.

Tu te tais ? Aurais-tu trompé mes espérances ?

HYPERMNESTRE.

Est-ce vous qui parlez ?

DANAÜS.

Est-ce toi qui balances ?

HYPERMNESTRE.

Sur un époux, grands dieux ! oser porter mes coups !

DANAÜS.

Quoi ! dans mon ennemi tu peux voir un époux ?
Le préférer !

HYPERMNESTRE.

Qui ? moi ! croire servir mon père,
En levant sur Lyncée une main meurtrière !
La nature m'armer contre l'hymen ! Ah dieux !
Je serais à la fois l'opprobre de tous deux.

DANAÜS.

Perfide ! Jusque-là tu trahis ma vengeance !
Avec mes ennemis es-tu d'intelligence ?

HYPERMNESTRE.

Ah ! daignez imposer à mon cœur abattu,
Des lois que puisse suivre et chérir ma vertu.
Mon père, bannissez une terreur frivole,
Songez qui vous voulez que votre fille immole,
Ce qu'il faut renverser de lois, de sentimens,
Ce qu'il faut violer de droits et de sermens.
Non, je ne puis fixer les yeux sur de tels crimes.

Quoi ! prendre sans pitié vos gendres pour victimes !
Quoi ! demander, pour mieux assurer leur trépas.....
Non, vous-même, seigneur, ne vous connaissez pas.
Sans reculer d'horreur, me verriez-vous sanglante,
Du flanc de mon époux retirer dégouttante
La main, la même main qu'aux yeux des immortels
Je lui viens d'engager par des vœux solennels ?
Quel calme attendez-vous de cet affreux carnage ?
Pourriez-vous de leur mort souffrir l'horrible image ?
Pourriez-vous soutenir mes cruels entretiens,
Mes reproches, mes cris, vos remords et les miens ;
Tous ces noms odieux, que dans les pleurs baignée,
Je vous verrais donner par la terre indignée ?
C'est vous servir, seigneur, que vous désobéir ;
En vous obéissant mes sœurs vont vous trahir.
Mon père, épargnez-leur un repentir horrible.
Aux larmes d'Hypermnestre, à la pitié sensible,
De Lyncée et des siens détournez de tels coups ;
Quittez un noir dessein, fatal même pour vous.
Seigneur, au nom des dieux.....

DANAÜS.

Eh ! ce sont ces dieux même
Qui de verser le sang donnent l'ordre suprême.
Leur ministre a parlé. Non, ce n'est point ma voix,
C'est le ciel qui commande ; il te dicte ses lois.
A ses arrêts sacrés prétends-tu mettre obstacle ?
Veux-tu ma mort ? Veux-tu justifier l'oracle ?
Veux-tu par ton époux voir mon sang répandu ?

HYPERMNESTRE.

Non, c'est trop m'opposer un devoir prétendu,

Un péril supposé par un oracle impie.
Si quelque vrai danger menaçait votre vie,
J'en atteste le ciel qui préside à nos jours,
Mon père me verrait voler à son secours,
A travers mille morts courir pour le défendre;
Heureuse que pour lui mon sang pût se répandre!
Mais où sont vos dangers, et quel est votre effroi?
Quand un prêtre a parlé, tremblez-vous sur sa foi?
Cette inspiration que son visage a feinte,
Ces cheveux hérissés d'une horreur qu'on croit sainte,
Ces regards égarés, ces sons de voix plus lents,
Peuvent-ils imposer un moment à vos sens?
Avez-vous vu sur lui la vérité descendre?
Danaüs, a-t-il dit, périra par un gendre?
D'où le sait-il? Ce fourbe a-t-il le droit affreux
De rendre l'un coupable, et l'autre malheureux?
La vertu de Lyncée, inébranlable et pure,
Doit porter dans votre âme un jour qui la rassure.
Il sera tel toujours qu'il se montre aujourd'hui:
Il est sûr de son cœur, l'avenir est à lui.
Eh! quel serait, grands dieux! notre sort déplorable,
Si vous forciez notre âme à devenir coupable?
Si la vertu n'était qu'un don mal assuré,
Que le ciel nous laissât ou reprît à son gré?
Si tel était le sort des mortels qu'elle anime,
De vivre en frémissant dans l'attente du crime?

DANAÜS.

J'ai pitié des erreurs où ton cœur est livré:
Tu t'égares toi-même, et me crois égaré;
Et tu ne songes pas que ta bouche profane

Offense, en m'irritant, les dieux dans leur organe.
Tu méconnais l'avis que les dieux ont dicté :
Crois-tu l'anéantir par l'incrédulité ?
N'a-t-on pas vu cent fois la mort ou les disgraces,
Des oracles trop vrais confirmer les menaces ?

HYPERMNESTRE.

Ah ! seigneur, si jamais un oracle fut faux,
C'est lorsqu'il rend suspect un grand cœur, un héros.
Si l'on vit s'accomplir plus d'un sinistre oracle,
L'image du malheur, l'ardeur d'y mettre obstacle,
L'effroi, le trouble aveugle, une autre illusion
Créa l'évènement pour la prédiction.
Non, non, n'en doutez point, sans la faiblesse humaine,
Et toujours curieuse, et toujours incertaine,
Ces oracles menteurs languiraient sans crédit :
La faiblesse consulte, et la crainte accomplit.
C'est trop vous arrêter. Qu'il paraisse à ma vue
Ce fourbe dont la langue au mensonge vendue,
Veut, en prenant sur vous ce funeste ascendant,
Paraître vous servir en vous intimidant ;
Qui fait sortir ici la haine de ses cendres,
Qui veut par le beau-père assassiner les gendres,
Qui vous croit pour les perdre assez faible et cruel,
Qui, supposant le crime, est lui seul criminel.
Oui, je le confondrai. Craignez, mais de le croire,
Mais de suivre un dessein qui souille votre gloire,
Mais d'armer contre vous, par tant de cruautés,
Et la nature entière, et les dieux irrités.

DANAÜS.

C'est trop de résistance, et ma bonté se lasse ;

L'amour, je le vois trop, te porte à tant d'audace.
Ce lâche amour lui seul t'a rendue à la fois
Dénaturée, impie, et rebelle à mes lois.
C'est assez, tes refus m'ont dicté ma conduite;
Il te tarde déjà que ton père te quitte.
Tu brûles de sauver un proscrit odieux;
Mais on va t'observer, j'aurai partout les yeux.
Je sais ce que je dois ordonner de Lyncée:
Tremble pour lui, pour toi; crains ta flamme insensée:
Redoute d'autant plus mon courroux inquiet,
Que je t'ai vainement confié mon secret.....
Écoute, je conserve un reste d'indulgence;
Tout libre qu'est Lyncée, il est en ma puissance.
Tu me désobéis, sans sauver ton époux:
Tu peux fléchir encor ma colère, résous:

(*Lui mettant le poignard dans la main.*)

Je te laisse y penser.

SCÈNE III.

HYPERMNESTRE, *seule.*

A quelle horreur livrée,
Me vois-je en un moment d'abîmes entourée!
Quel étrange destin, quelle soudaine erreur
A jeté dans son sein le trouble et la fureur?
Père barbare! il faut qu'Hypermnestre te craigne,
Te condamne, t'offense, et te brave et te plaigne.
Malheureuse! du sort j'épuise tous les coups.

J'irrite un père, ô ciel! et je perds un époux.....
Non, il vivra. Que dis-je? ô poursuite ennemie!
Dieux! à qui confier ma douleur et sa vie?
Que deviens-je au milieu des coups qu'on va porter?
Mais, quoi! je délibère, et je dois tout tenter!
On trame, cher Lyncée, on hâte ta ruine,
Si je tarde un moment, c'est moi qui t'assassine.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

(*Le théâtre est dans la nuit.*)

SCÈNE I.

LYNCÉE, *seul.*

Quoi ! du pied des autels !..... Quelle est donc cette fuite ?
Quel noir pressentiment me saisit et m'agite ?
Je cherche sa retraite, on arrête mes pas ;
J'interroge, on hésite, on ne me répond pas.
Ici tout m'est suspect, et je le suis moi-même :
On m'observe, on me fuit. Quel est ce stratagème ?
Ciel ! Erox m'avait dit qu'elle était en ces lieux,
Le roi l'entretenait. Quel soin mystérieux !....
Veut-on me l'enlever ? Je frémis. Roi barbare,
Me l'enlever ! ô dieux ! Plutôt qu'on m'en sépare,
Périsse Danaüs, tombent ces murs affreux
Où l'on rompt les traités, où l'on trahit mes feux
Danaüs me trahit ! Non, je ne le puis croire ;
Non, il n'a pu former une trame si noire.
Saints nœuds, sermens sacrés, seriez-vous superflus ?
Sortez, honteux soupçons, de mon esprit confus :
C'est trop m'abandonner au trouble qui m'agite.
Mais, qui s'avance ici ? Quelle alarme subite ?

SCENE II.

LYNCÉE, ÉROX.

ÉROX, *au fond du théâtre.*

Ah dieux!

LYNCÉE.

Qu'entends-je? Érox!

ÉROX.

Seigneur, ah! quelle horreur!
Vos frères ont péri.

LYNCÉE.

Mes frères!

ÉROX.

Tous, seigneur,
Par l'ordre du tyran, par la main de leurs femmes.

LYNCÉE.

O dieux! qu'ai-je entendu? quelles affreuses trames!

ÉROX.

Le lit de l'hyménée est l'autel de la mort.
Au bruit qui se répand d'un si funeste sort,
Je frémis et j'accours. Dans son sang chacun nage;
L'un jette un cri plaintif, l'autre un soupir de rage;
Celui-ci se relève, et retombe expirant;
Cet autre est étendu le poignard dans le flanc;
Un seul presque échappé de ce carnage impie,
Traînait d'un pas tremblant les restes de sa vie.

Je vole à son secours; mais sa femme en fureur,
L'entend, court, me devance, et lui perce le cœur;
Il tombe, il reconnaît son épouse homicide,
Pleure, et d'un œil mourant suit encor la perfide.
Toutes courent en foule à leur père inhumain,
L'entourent, le poignard fume encor dans leur main.
Le tyran les embrasse, applaudit à leurs crimes;
Lui-même impatient de compter ses victimes,
Il accourt; il repaît ses yeux étincelans
Du spectacle cruel de tant de corps sanglans.
On dit que sa fureur d'un oracle s'appuie.
Venez, suivez mes pas, trompez sa perfidie, *
Fuyez; de votre sang un barbare altéré.....

LYNCÉE.

Ami, c'en est assez; ce bras désespéré.....

ÉROX.

Où courez-vous, seigneur?

LYNCÉE, *à part.*

Tu ne jouiras guères.....
(*haut.*)
Où je cours, cher Érox? Je cours venger mes frères;
Venger mon père, moi, l'hymen, l'humanité,
Les dieux, la foi trahie, et l'hospitalité,
Tout ce qui fut sacré, tout ce qu'un monstre outrage.
Ce, tyran, contre toi tu m'as donné ta rage;

VARIANTES.

* Superstition, seigneur, soit perfidie.

J'en ai besoin : frémis..... Que j'aurai de plaisir !
Je vais dans ton vil sang me baigner à loisir;
Et t'arrachant ce cœur né pour la barbarie,
Te rendre tous les coups qu'ordonna ta furie.

ÉROX.

Dans un danger certain, c'est trop vous engager :
Vous périrez, seigneur ; fuyez pour vous venger.
Eh ! que pouvez-vous seul dans ce palais funeste ?
Vos frères ne sont plus.

LYNCÉE.

Mon désespoir me reste.
Ma fureur ne peut craindre un tyran odieux,
Et pour moi, contre lui, j'ai ce fer et les dieux.

ÉROX.

Songez dans quel abîme une rage si vive.....

LYNCÉE.

N'arrête point mes pas.

ÉROX.

Souffrez que je vous suive.

SCENE III.

HYPERMNESTRE *tenant un poignard d'u main et une lampe de l'autre*, LYNCÉE, ÉRO *dans le fond.*

LYNCÉE, *reculant avec un étonnement mêlé d'horreu*

Ciel ! que vois-je ? Hypermnestre un poignard à la m^n !
Dieux ! viendrait-elle aussi pour me percer le sein ?
Pour rejoindre Lyncée à ses malheureux frères ?

HYPERMNESTRE.

Je cherche ici Lyncée.

LYNCÉE, *désespéré.*

Achève ses misères,
Ose trancher mes jours.....

HYPERMNESTRE, *jetant le poignard.*

Je viens pour te sauver.
Quels soupçons! que d'horreurs! Dieux! c'est trop m'éprouver!
(*Précipitamment.*)
Pour défendre tes jours, j'ai su tromper mon père.
Oui, j'ai pris dans sa main ce fer, dont sa colère
Allait sur mon refus armer un autre bras.
Quitte ces lieux cruels où l'on veut ton trépas.
A promettre ta mort j'ai pu forcer ma bouche,
Juge si ton danger m'épouvante et me touche!
Fuis, hâte-toi.

LYNCÉE.

Pardonne un instant de fureur
A ce cœur abîmé dans l'excès du malheur.

HYPERMNESTRE, *rapidement.*

Fuis, dis-je, on veut ta mort. Saisis pour t'en défendre
Les instans qu'on me laisse ici pour te surprendre:
Le roi, dans ce dessein, s'est éloigné de moi.
Vers ces murs une issue est ouverte pour toi;
Cours. Je n'ai, cher Lyncée, à tant de maux réduite,
D'espoir que dans la nuit, et de bien que ta fuite.

LYNCÉE, *avec impétuosité et fureur.*

Toi, que je fuie! ô ciel! que me proposes-tu?
Peux-tu dans ce moment soupçonner ma vertu?
Quoi! d'horreurs entouré sous ces lambris profanes,

De mes frères sanglans j'entends gémir les mânes;
Ici dans tous les miens je me vois égorger,
Et je les trahirais! Non, je cours les venger.

HYPERMNESTRE.

Les venger! et sur qui?

LYNCÉE.

L'ignores-tu?

HYPERMNESTRE, *avec horreur.*

Barbare!
Quoi! sur mon père? Ciel! quelle rage t'égare!
Toi, mon époux, son gendre..... Ah dieux!

LYNCÉE, *furieux.*

Oui, c'est sur lui,
Sur lui-même, ou je suis son complice aujourd'hui.
J'irais jusqu'aux enfers, dans ma fureur extrême,
L'arracher aux tourmens, pour me venger moi-même.
Laisse-moi.

HYPERMNESTRE, *tombant aux pieds de son mari, les bras tendus vers lui, tandis qu'il tombe lui-même dans les bras d'Erox, accablé de la douleur de sa femme et de sa propre fureur.*

Ciel! arrête, et vois mon juste * effroi:
Je tombe à tes genoux pour un père et pour toi.

LYNCÉE, *relevant sa femme.*

Tu trembles, tu pâlis: je succombe à tes larmes;

VARIANTES.

* Tout mon.

Je vois en frémissant tes mortelles alarmes.
Quoi ! ce lâche tyran, cet infâme assassin,
Ce monstre, impunément m'aura percé le sein ?
Je reprends ma fureur, cesse de le défendre.
Tu m'arrêtes, cruelle ? Eh bien, je vais l'attendre.
Il va venir ici te demander mon sang :
Moi je vais le punir, en lui perçant le flanc.

HYPERMNESTRE.

Veux-tu donc m'exposer, en défendant mon père,
A te livrer moi-même aux traits de sa colère ?

LYNCÉE, *précipitamment, de manière qu'Hypermnestre ne puisse pas l'interrompre.*

Le perfide ! abuser des sermens solennels,
Verser le sang des miens à l'ombre des autels,
Briser les plus saints nœuds qu'il a formés lui-même,
Faire servir le ciel à son noir stratagême !
Car, ne vas point, d'un traître excusant les fureurs,
M'alléguer un oracle et de vaines terreurs :
Au milieu des forfaits que ce monstre accumule,
Il ne fut ni craintif, ni faible, ni crédule ;
Il est fourbe et féroce : il est né pour haïr ;
Pour ordonner le crime, il eut l'art de trahir.
Il se consulta seul dans les horreurs qu'il ose :
L'oracle est le prétexte, et sa haine est la cause.

HYPERMNESTRE, *rapidement.*

Non, ne lui prête point cet excès de fureur,
L'oracle l'épouvante, et j'ai vu sa frayeur.

Avec moi jusque-là mon père n'a pu feindre ;
Même en le haïssant, c'est à toi de le plaindre.
Daigne au moins l'éviter.

LYNCÉE, *toujours avec impétuosité.*

Non, je n'écoute rien,
Il faut que son sang coule, ou qu'il verse le mien.
De ses noirs attentats l'horreur est découverte ;
Tous les perfides soins qu'il prendrait pour ma perte,
Sa garde, ses soldats, rien ne peut m'ébranler :
Même lorsqu'il peut tout, c'est au crime à trembler.

HYPERMNESTRE, *hors d'elle.*

Je ne me connais plus..... Quoi ! craindre, en ma misère,
Le père pour l'époux, et l'époux pour le père !
Entre quels ennemis suis-je placée ? Eh quoi !
N'aurai-je pu fléchir ni mon père, ni toi ?
Toi, t'exposer, te perdre ! Ah ! puis-je te survivre !
Toi, massacrer mon père !.... Eh ! pourrais-je te suivre ?
Voir entrer dans mon lit un parricide époux ?
(*Plus rapidement.*)
Mais je perds trop de tems à calmer ton courroux ;
J'oublie, en te parlant, ton danger que j'augmente.
Cruel ! vois à quel sort tu réduis ton amante :
Je meurs, si tu péris par un père inhumain ;
Mais je renonce à toi, s'il périt par ta main,
Si tu ne pars.

LYNCÉE, *éperdu.*

O dieux ! ah, quelle violence !
Ote-moi donc ma haine, en m'ôtant ma vengeance ;
Rends-moi les miens, cruelle ; au moins étouffe en moi
Leurs lamentables cris, que je trahis pour toi.

SCÈNE IV.

ÉGINE, HYPERMNESTRE, LYNCÉE, EROX *dans le fond.*

ÉGINE, *précipitamment.*

Ah! madame..... Ah! seigneur, vous dans ces lieux encore?
Précipitez vos pas.

HYPERMNESTRE.

Sauve ce que j'adore.
Adieu.

LYNCÉE.

Partir sans toi! Viens sous un ciel plus doux;
Tu ne fuis qu'un tyran, et tu suis ton époux.

ÉGINE, *toujours rapidement.*

J'ai vu le roi pensif, impatient; je tremble.

HYPERMNESTRE.

C'est un nouveau danger que d'oser fuir ensemble;
Je saurai te rejoindre, et t'en donne ma foi.
Quitte sans moi ces lieux, tu n'y crains rien pour moi:
J'y dois rester encor pour assurer ta fuite;
Je dois, trompant le roi, retarder ta poursuite.
Adieu. Veux-tu te perdre? Ah! cher époux, va, cours!
Je meurs, s'il faut trembler plus long-tems pour tes jours.

LYNCÉE.

Eh bien, je pars; je cède, et je le dois peut-être;
Peut-être ici ma rage échouerait contre un traître.

Je puis rejoindre encor mon père et nos soldats.
Je pars ; mais je revole avec eux sur mes pas,
Mais je reviens ici, sous des dieux moins contraires,
T'enlever, perdre un monstre, et venger tous mes frères.

SCÈNE V.

HYPERMNESTRE, ÉGINE.

HYPERMNESTRE.

Egine, ah! que je crains qu'il ne parte trop tard!
On ne t'observe point, quitte-moi, vois s'il part :
Que le fidèle Erox le conduise et l'entraîne.
Cours, les momens sont chers.

SCÈNE VI.

HYPERMNESTRE, *seule.*

Ah! je respire à peine.
Grands dieux, veillez sur lui, rassurez mon amour;
Epaississez la nuit, et retardez le jour.
Ces murs, théâtre affreux de malheurs et de crimes,
Ne regorgent que trop de sanglantes victimes : *
Éloignez Danaüs dans ce moment d'effroi.
O cher Lyncée! ô ciel! Si, surpris par le roi,

VARIANTES.

* De meurtre et de victimes.

Si,

Si, passant par des lieux teints du sang de ses frères,
A ce spectacle horrible, oubliant mes prières,
Lui-même il s'élançait au devant du danger !
Je frissonne..... Le roi..... Que dois-je en présager ?
Je n'ose aller vers lui..... Je frémis de l'attendre.
Mais quels accens au loin semblent se faire entendre ?
Portérait-on les coups que je crus détournés ?
Mes yeux sont obscurcis..... mes pas sont enchaînés.....
Tous mes sens sont glacés. Où suis-je ? Un glaive brille !
Arrête, roi cruel, prends pitié de ta fille.
Mes cris hâtent le coup !..... Dieux, qu'est-ce que je voi ?
Cher époux, ton sang coule, il rejaillit sur moi.
Je me meurs.

(Elle tombe évanouie dans un fauteuil, à demi-penchée sur une table, le visage presque caché.)

SCÈNE VII.

HYPERMNESTRE, DANAÜS, IDAS, GARDES *portant des flambeaux, dans le fond.*

DANAÜS, *dans le fond du théâtre, à Idas.*

Avançons, j'entends sa voix; c'est elle :
Je vois à ses sanglots que son bras m'est fidèle.
Elle reste immobile, et ses sens oppressés
Demeurent suspendus *, par la douleur glacés.
(Il s'approche d'Hypermnestre.)
Hypermnestre, réponds : suis-je obéi ?

VARIANTES.

* Interdits.

HYPERMNESTRE, *égarée, restant assise.*

Mon père.....
Vous voyez..... C'en est fait..... O douleur trop amère!
Je me suis séparée..... Avez-vous pu vouloir.....
J'ai perdu mon époux..... je suis au désespoir.
Sort fatal! nuit d'horreur! oracle affreux!

DANAÜS.

Va, cesse
D'abandonner ton cœur au remords qui le presse.
Tu viens de m'assurer le repos et le jour:
Tu m'as prouvé ta foi, ton zèle et ton amour.
Plus il t'en a coûté dans ce grand sacrifice,
Plus il faut désormais qu'un père te chérisse
D'avoir su te résoudre à l'effort rigoureux
De remplir ma vengeance aux dépens de tes feux.
Tu m'osais résister et trahir ma famille;
Je ne m'en souviens plus, tu redeviens ma fille.
(*Hypermnestre se lève.*)
Oublie au sein d'un père un mortel odieux,
Immolé sur l'avis et par l'ordre des dieux.
Tu frémis dans mes bras! D'un vain regret saisie,
Te repens-tu du soin que tu prends de ma vie?
Ne regarde qu'un père, imite en tout tes sœurs.

HYPERMNESTRE.

Ces momens sont affreux, pardonnez à mes pleurs;
Je ne puis retenir ma douleur et ma plainte.
(*A part.*) (*A Danaüs.*)
Je crains de me trahir. De tant de maux atteinte,
Souffrez du moins, seigneur, que j'aille loin de vous
Renfermer mes regrets, et pleurer mon époux.

SCÈNE VIII.

DANAÜS, IDAS.

DANAÜS.

Oui, de ce dernier coup ma haine était jalouse;
Il fallait qu'il périt de la main d'un épouse.
Cet accord d'Hypermnestre avec toutes ses sœurs,
Comme un arrêt du ciel, consacre mes fureurs.
Mais c'est peu que ses pleurs m'assurent de son crime;
Pour me croire vengé, je veux voir ma victime.

SCÈNE IX.

ARASPE, DANAÜS, IDAS.

ARASPE, *arrivant avec précipitation.*

Seigneur, on vous trahit: Lyncée est échappé.

DANAÜS.

Lyncée! ô ciel! Lyncée!

ARASPE.

Oui, vous étiez trompé.
Erox, en ces momens, hors de ces murs le guide.

*

DANAÜS.

Insensé ! qu'ai-je fait ? ô sort ! ah, la perfide !
Suis-moi. Courons, Idas, réparer mon erreur.
Que cette même nuit le rende à ma fureur (1).

(1) Lors des premières représentations, on finissait l'acte par ces vers placés dans la IIe. scène du IVe. acte.

Que Lyncée à l'instant soit cherché hors des murs ;
Volez, suivez d'Argos, etc.

(*Note de l'éditeur.*)

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

(*Le théâtre est toujours dans la nuit.*)

SCÈNE I.

ÉGINE, HYPERMNESTRE.

HYPERMNESTRE.

Eh bien, est-il parti? faut-il que je respire,
Chère Egine?

ÉGINE.

Oui, madame; Erox l'a su conduire
Hors de ces lieux cruels par de secrets chemins.

HYPERMNESTRE.

Ah! je redoute encor mon père et ses desseins.
Égine, il crie aux siens d'une voix formidable:
« Je suis trompé, trahi; qu'on cherche le coupable. »
Il veut son sang; il court, de cette soif pressé,
D'autant plus furieux, qu'il le croyait versé,
Qu'il voit que dans ces lieux toute recherche est vaine;
Et peut-être déjà quelque troupe inhumaine.....

ÉGINE.

Bannissez cet effroi, la nuit sert vos souhaits. *
J'ai su, prompte à servir de si chers intérêts,
A déguiser son nom résoudre son courage,
Pour mieux tromper le roi, pour égarer ** sa rage:
J'ai même à votre époux, dans cet affreux exil,
Ménagé hors d'Argos, et loin de tout péril,
Un réfuge *** assuré que le soldat ignore;
Lyncée y préviendra le retour de l'aurore.
N'en doutez point, madame, il est en sûreté.

HYPERMNESTRE.

Ah! tu rends quelque calme à mon cœur agité.
Je le perds, mais il vit; je sens moins ma misère: ****
On se fait, chère Égine, en un sort si contraire,
D'une moindre infortune, une ombre de bonheur.

ÉGINE.

Je ne crains que pour vous votre père en fureur.
Vous pardonnera-t-il cet heureux artifice,
Qui soustrait sa victime à sa noire injustice;
Quel sera votre asile à cet affreux moment? *****

VARIANTES.

* Ne craignez rien, la nuit seconde vos souhaits.

** Eviter.

*** Un asile.

**** Je le perds, mais il vit; cet espoir me ranime.
Chère Égine, on se fait, dans le sort qui m'opprime.

***** Que pourrez-vous lui dire en cet affreux moment.

HYPERMNESTRE.

Je n'ai point cru sauver Lyncée impunément.
J'ai dû tromper mon père : ah ! qu'il me persécute,
Je crains moins son courroux, m'y voyant seule en butte.

ÉGINE.

Qu'entends-je ? je frissonne *. Il s'avance en ces lieux.
Fuyez encor sa vue, il entre furieux.

SCÈNE II.

ÉGINE, HYPERMNESTRE, DANAÜS, GARDES *portant des flambeaux, dans le fond.*

DANAÜS.

Arrête, ingrate, arrête.

ÉGINE.

O rigueur inhumaine ! **

DANAÜS.

Gardes, obéissez, qu'elle-même on l'enchaîne.
Vous, tandis que Lyncée est cherché hors des murs,
Volez, suivez d'Argos tous les détours obscurs;
Et vous, de l'Inachus parcourez les rivages,
Observez les chemins et les secrets passages.
Hâtez-vous ; sur vos soins mon salut est fondé ;
Toujours pour mon repos vous aurez trop tardé.
(*Les gardes sortent.*)

VARIANTES.

* C'est lui-même.

** O trop funeste haine.

Perfide, je te dois ces alarmes funestes.
Tu sauves un proscrit, c'est moi que tu détestes.
Mes projets, mes périls, mon courroux, mon effroi,
Et les avis des dieux sont méprisés par toi.
Tu me désobéis ; c'est peu de cette injure,
Je me vois le jouet de ta lâche imposture.
Tu me promets le sang dont je dois m'abreuver;
Tu cours vers ma victime, et c'est pour la sauver !
Peut-être à ce perfide as-tu promis ma tête,
Et tu m'assassinais, sans ce bras qui t'arrête.

HYPERMNESTRE.

Vous me faites frémir par ces discours affreux :
D'un forfait inoui nous soupçonner tous deux !
Quoi ! vous m'imputeriez...? quoi ! vous auriez pu croire...?
Ah dieux !.... prenez ma vie, et laissez-moi ma gloire.

DANAÜS.

Elle était d'obéir sans rien examiner,
Non de juger ton père, et de l'abandonner.
Si je te commandais un meurtre illégitime,
Moi seul devant les dieux j'étais chargé du crime.
Tu m'as osé trahir, crains un père irrité,
Crains la peine qu'il doit à l'infidélité.
Parmi mes ennemis faut-il que je te compte ?
Tranquille en ma présence, infidèle sans honte,
Loin du juste remords que tu dois ressentir,
Ne sais-tu que tromper, et non te repentir ?

HYPERMNESTRE.

Me repentir ! de quoi ? d'une trop juste crainte,

D'un artifice même où vous m'avez contrainte ?
Me repentir! ô dieux! lorsque j'ai préféré
A de si noirs forfaits, un devoir si sacré ?
Moi, mériter qu'un jour, avec mes sœurs cruelles,
L'univers me confonde en son horreur pour elles;
Et maudissant mon nom sans cesse avec le leur,
Dise : « Hypermnestre aux fers a souillé son malheur :
» Par un lâche retour elle s'est démentie,
» Elle a sauvé Lyncée, et s'en est repentie ! »
Non, ne l'espérez pas; non, dans ce jour d'effroi,
Les reproches du cœur ne sont pas faits pour moi.
Non, ce n'est qu'à mes sœurs d'être en proie aux furies,
Aux remords dévorans, vautours des cœurs impies.
Peuvent-elles goûter un instant de repos,
Elles, de leurs époux exécrables bourreaux?
Elles, de qui la main meurtrière et parjure,
A fait rougir l'hymen et frémir la nature ?
Je crois voir chaque époux plaintif, pâle et sanglant,
S'offrir les nuits en songe à leur esprit tremblant.
Je les vois se lever, fuir ces objets funèbres,
Mais les spectres les suivre à travers les ténèbres,
Les suivre avec le fer que leurs bras forcenés
Ont plongé dans le flanc de tant d'infortunés.
Pour moi, mon seul tourment est la haine d'un père;
Je souffre d'exciter, malgré moi, sa colère.
Mais punissant sur moi cet époux que je sers,
Dussiez-vous resserrer, appesantir mes fers,
Me prescrire l'exil, ordonner mon supplice,
L'exil, les fers, la mort, n'ont rien dont je frémisse :
Quand je sauve un époux, quand j'ai dû le servir,
Rien ne peut m'arracher même un feint repentir.

DANAÜS.

Rebelle ! quand ta main m'a refusé sa tête,
Oses-tu bien encor..... Je ne sais qui m'arrête.
Téméraire ! oses-tu jusque-là devant moi
Insulter à tes sœurs qui m'ont gardé leur foi ?
Et, dans la passion dont s'aveugle ton âme,
Me vanter ta vertu, qui n'est rien que ta flamme ?

HYPERMNESTRE.

Ma flamme!..Ah! l'honneur seul dans mon cœur aujourd'hui
De Lyncée en danger aurait été l'appui.
Mais de ce que j'ai fait, quoique mon cœur m'avoue,
Je ne m'applaudis point, ni ne veux qu'on me loue.
J'ai dû servir l'hymen : mes sœurs l'ont profané,
C'est de leur crime seul qu'on doit être étonné.
Prêtes à consommer ces affreux parricides,
On ne concevra pas comment leurs mains timides
N'ont pas senti le fer tout-à-coup s'échapper,
A l'approche du cœur qu'elles allaient percer.
Je me suis plaint au ciel, au ciel inexorable,
Qui m'imposait la loi de paraître coupable.
J'ai gémi qu'il fallut feindre de m'abreuver
De ce sang malheureux que je courais sauver.
J'ai rougi d'employer contre vous l'artifice,
De mes sœurs j'ai craint d'être un instant la complice.
Je hais trop leur fureur pour me la déguiser ;
Je ne puis que les plaindre, et non les excuser.

SCÈNE III.

HYPERMNESTRE, DANAÜS, IDAS *dans le fond.*

IDAS.

On a couru partout dans Argos, hors la ville,
La recherche, seigneur, est encore inutile.
Vous le dirai-je ? Argos n'a vu qu'en murmurant,
Jusque dans ses foyers le satellite errant.
Peut-être sur la mer qui vit périr Égée,
Sa barque vole au loin, par les vents protégée;
Peut-être en nos murs même un asile secret,
A l'œil qui le poursuit le cache et le soustrait.
Lorsqu'aux rayons du jour la nuit aura fait place,
On pourra du proscrit mieux découvrir la trace.
De vos autres soldats on attend le retour.

DANAÜS.

Sors, * et viens m'avertir.

HYPERMNESTRE, *à part.*

Dieux ! servez mon amour.

VARIANTE.

* Cours.

SCÈNE IV.

DANAÜS, HYPERMNESTRE.

DANAÜS.

Ton espoir, infidèle, augmente avec mon trouble. *
Tremble d'oser braver un courroux qui redouble.

HYPERMNESTRE. **

Oui, je me flatte encor.....

(*Ici le jour commence à paraître.*)

VARIANTES.

* Tremble d'oser braver un courroux qui redouble.
On ne vient pas encor, que ce retard me trouble!

** *Mademoiselle . . . . . disait les vers suivans :*

Ah! peut-être les dieux témoins de mon effroi,
Veulent-ils dans vos vœux vous tromper comme moi :
Peut-être en ce moment leur justice offensée,
Se jette, à ma prière, entre vous et Lyncée.
Quoi, deux fois en un jour, vous voulez m'en priver?
Votre fille éperdue est loin de vous braver :
Mais comptez-vous pour rien une nuit si funeste,
Si de ce sang proscrit vous ne versez le reste?
L'oracle sur Lyncée est assez obéi :
Vous lui percez le cœur en m'arrachant à lui.
Vos filles, plus que vous, paraîtront criminelles

SCÈNE V.

HYPERMNESTRE, LYNCÉE *enchaîné*, DANAÜS, GARDES, SOLDATS *dans le fond.*

HYPERMNESTRE, *se retournant au bruit, et désespérée.*

Ciel ! quelle horreur me suit !

LYNCÉE, *éperdu.*

(*Aux gardes.*)

Dieux ! que vois-je ? Ah, cruels ! où m'avez-vous conduit ?

HYPERMNESTRE.

Lyncée ! ah, malheureux ! coup affreux qui m'accable !
Cher époux !

LYNCÉE.

(*A Hypermnestre.*) (*A Danaüs.*)

Toi, des fers !..... Tyran impitoyable !

DANAÜS.

As-tu cru m'échapper, tromper, braver un roi ?

LYNCÉE.

As-tu cru que je fusse aussi lâche que toi ?

D'avoir exécuté vos vengeances cruelles ;
Mais d'un dernier forfait tout le poids est sur vous,
Souffrez mes vœux au ciel, pour qu'il pare vos coups,
Pour que de vos fureurs il sauve sa victime,
Moi, du plus grand des maux, et vous d'un nouveau crime.
Oui, je me flatte encor..... (*Note de l'Éditeur.*)

Que timide témoin du trépas de mes frères,
Par ta fureur livrés à des mains meurtrières,
Quand par flots jusqu'à moi j'ai vu leur sang couler,
Mon dessein fût de fuir ? Il fut de t'immoler.....
J'y courais : Hypermnestre en pleurs, sur mon passage,
A retenu mon bras, t'a sauvé de ma rage.
Tu ne dois qu'à ses cris, tu ne dois qu'à ses pleurs
La lumière du jour souillé par tes fureurs ;
Et lorsque son secours t'arrache à ma vengeance,
Les fers..... la mort peut-être en est la récompense !....
Ah dieux ! Non, sans frémir je ne puis y penser,
Tyran !..... c'est dans tes mains que j'ai pu la laisser !
C'est moi, c'est par tes coups, son époux qui l'opprime.

(*se retournant vers Hypermnestre.*)

Quel prix de ta vertu !

DANAÜS.

Tu vis, voilà son crime.

LYNCÉE.

Voici mon sein, cruel, frappe ; que tardes-tu ?
Frappe, délivre-la : va, ce coup m'est bien dû ;
Je t'ai laissé le jour, j'ai livré mon amante,
J'ai voulu ton trépas, rends ta rage contente !
Frappe, dis-je ; ôte-moi ce spectacle d'horreur,
De mon épouse aux fers, et d'un tigre en fureur.

DANAÜS.

Que tu vas payer cher ton insolente rage !
C'est trop peu de ce fer pour venger mon outrage.
Tu voulais mon trépas : de ce coupable vœu,
Toi-même devant moi viens de faire l'aveu.

Tu confirmes ici, par ta fureur ouverte,
Les oracles des dieux qui demandaient ta perte.
Ma haine à mes sujets doit compte de ta mort;
C'est au supplice seul à terminer ton sort.
Holà, gardes.

HYPERMNESTRE.

Mon père!

(*Il se fait ici un mouvement de scène; les acteurs se placent dans l'ordre suivant : Lyncée, Hypermnestre, Danaüs.*)

LYNCÉE.

Imposteur exécrable!
Tu veux que je paraisse un vil traître, un coupable.
Ah! perfide!

DANAÜS.

Soldats, qu'on l'entraîne.

HYPERMNESTRE, *se jetant au-devant des soldats.*

Arrêtez,
Barbares. Que d'horreurs! quelles extrémités!
Où me réduisez-vous? tout mon cœur se déchire. *
Ah! s'il vous faut du sang, qu'il vive, et que j'expire.
Hélas! de tous les siens, en apprenant le sort,
Lyncée était en proie aux plus affreux transports;

VARIANTES.

* Eh! pourquoi voulez-vous immoler le seul gendre
Sur qui votre pitié puisse encore s'étendre?
En apprenant des siens le déplorable sort, etc.

Sa rage d'aucun frein ne semblait retenue.
Mais, seigneur, quand il vit son épouse éperdue
Combattre par des pleurs son courroux trop aigri,
Quand il * me vit trembler, il en fut attendri.
Tout plein de son injure, il promit à mes larmes
De n'oser se venger que par le sort des armes.
Les larmes d'une épouse arrêtaient son courroux;
Les mêmes pleurs ici ne pourraient rien sur vous?
De la pitié Lyncée écoutait le murmure,
Il cédait à l'amour, cédez à la nature.

DANAÜS.

Tu m'implores en vain, elle est muette en moi;
Ma loi, le nom de père, ont été vains pour toi.
Me venger, te punir, est l'espoir qui me flatte:
Tu l'aimes, il mourra. C'est perdre trop, ingrate,
Ma vengeance en menace et le tems en délais.
Préparez son supplice aux portes du palais;
Redoublez son escorte. Allez, qu'on les sépare.

LYNCÉE.

Adieu. Ma mort te laisse au pouvoir d'un barbare;
Mon supplice est affreux!

HYPERMNESTRE.

Je meurs, si tu péris.

VARIANTE.

* Dès qu'il.

SCÈNE

SCÈNE VI.

DANAÜS, IDAS.

DANAÜS.

Toi, ne perds point de tems, cours, préviens les esprits:
Répands partout le bruit que, dans leur perfidie,
Lyncée et tous les siens attentaient à ma vie;
Qu'instruites du complot, mes filles ont pâli;
Que, sans elles, l'oracle allait être accompli;
Qu'Hypermnestre, insensible à ma perte annoncée,
Séduite par l'amour, faisait grâce à Lyncée.
De la pitié publique il faut vaincre le cri;
C'est peu de son trépas, que son nom soit flétri. *
Après ce que j'ai fait, osons tout par prudence;
Que la raison d'État assure ma vengeance.

VARIANTES.

* Qu'il meure, cher Idas, mais qu'il meure flétri.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

(*Il fait jour.*)

SCÈNE I.

DANAÜS, IDAS.

DANAÜS.

Eh bien, pour son supplice a-t-on tout préparé ?

IDAS.

Le bûcher est déjà par le peuple entouré,
Seigneur; Lyncée y monte en ce moment peut-être.

DANAÜS.

C'est peu de son supplice; as-tu servi ton maître ?
Que produira l'oracle, et ces bruits confirmés,
Que ta voix, dans Argos, par mon ordre a semés ?
De quel œil aujourd'hui *, sur l'odieux Lyncée,
Les peuples verront-ils ma vengeance exercée ?

VARIANTE.

* En un mot.

IDAS.

Partout, seigneur, mon zèle a répandu des bruits,
Dont vous allez connaître et recueillir les fruits.
On a su que d'Argos préparant la conquête,
Egyptus à ses fils demanda votre tête,
Et l'on pense aisément que vos gendres cruels,
Formaient contre vos jours des complots criminels;
Que de ces attentats le chef ou le complice,
Lyncée est en effet trop digne du supplice :
D'ailleurs, dit-on, l'oracle exigeait tant de morts :
Un sang suspect aux rois est versé sans remords;
L'épargner, quand le ciel l'a montré redoutable,
C'est se rendre à la fois malheureux et coupable.
Mais quelques-uns, seigneur, moins superstitieux,
Osent plaindre Lyncée, et condamnent les dieux.

DANAÜS.

Que m'importent, Idas, ces discours téméraires ?
Peu les tiendront : il est trop d'esprits plus vulgaires,
Que même avec peu d'art on trompe en sûreté. *
Combien sont absorbés sous leur stupidité,

VARIANTES.

* *M. Brizard disait ainsi les six vers suivans :*

Que même le moindre art trompe avec sûreté,
Absorbés sous le poids de leur stupidité,
Ou qui, des préjugés esclaves volontaires,
Se font de leurs erreurs des vertus nécessaires;
A plus de liberté peu faits pour s'enhardir,
Nés pour tout croire enfin, sans rien approfondir;
Ah! quel doux, etc.

*

Ou, des vains préjugés esclaves volontaires,
Se font de leurs erreurs des vertus nécessaires.
Tout me sert, cher Idas : l'absence d'Egyptus,
Des crimes supposés, d'heureux bruits répandus.
Ah ! quel doux sentiment dans mon cœur se dépoie !
Lyncée expire, ami, je le sens à ma joie :
Je suis vengé, je suis au comble de mes vœux !

IDAS.

A pas précipités on s'avance en ces lieux.
Vous êtes délivré d'une race ennemie.

SCÈNE II.

DANAÜS, IDAS, ARASPE.

DANAÜS.

Araspe, eh bien, Lyncée a-t-il perdu la vie ?

ARASPE.

Non, seigneur. La révolte est prête à s'allumer.

DANAÜS.

Ciel ! eh bien, je saurai prévenir ou calmer.....

ARASPE.

On murmure, seigneur, on s'attendrit, on doute
Du crime de Lyncée ; et pour vous je redoute
Ces meurtres de la nuit, votre courroux vengeur,
Les amis de Lyncée, et plus encor, seigneur,
Les fers de votre fille au désespoir livrée,
Devant un peuple ému, dont elle est adorée.

Je tremble d'autant plus, que ce peuple indompté,
A la sédition trop souvent fut porté.
A la pitié qu'il sent, se joint un air farouche.
Le cri de la vengeance est dans plus d'une bouche.
Peut-être si Lyncée avait déjà paru.....
J'ai frémi de ce trouble, et je suis accouru.

DANAÜS.

Qu'on m'amène Hypermnestre, allez.

ARASPE.

Et le supplice....
Voulez-vous qu'à l'instant.... ?

DANAÜS.

Si je veux qu'il périsse !
Oui, courez, et soudain qu'on l'immole à leurs yeux;
Que son trépas impose à ces séditieux.....
Non, ne hasardons rien..... Revenez. Qu'il périsse,
Mais aux fers, en secret. Allez, qu'on m'obéisse.

SCÈNE III.

DANAÜS, IDAS.

DANAÜS.

Oui, qu'Argos aujourd'hui, me croyant appaisé,
Nomme clémence en moi ce courroux déguisé.
Et toi, cours, cher Idas, tiens prêtes mes cohortes;
Surtout que du palais on défende les portes.

SCÈNE IV.

DANAÜS, *seul.*

Ce vil peuple oserait s'armer contre son roi !
Quoi ! l'objet du mépris inspire encor l'effroi !
Mais non. J'aurai bientôt arrêté sa furie ;
Esclave des objets, sa faiblesse varie,
Au hasard il s'irrite, aveugle en ses efforts,
Et tyran d'un moment, il n'a que des transports.
J'ai cru d'un ennemi, par un coup politique,
Autoriser la perte, en la rendant publique ;
Mais puisque son supplice excite leur pitié,
Loin de leurs yeux qu'il meure, et qu'il meure oublié.
Qu'il tarde cependant au courroux qui m'anime,
Qu'on ait déjà frappé ma dernière victime !

SCENE V.

HYPERMNESTRE, DANAÜS.

HYPERMNESTRE, *enchaînée.*

J'accours à vos genoux, seigneur ; qu'ai-je entendu ?
Est-ce un songe ? est-il vrai que tout est suspendu ?
Est-il vrai que votre âme à demi désarmée,
Au cri de ma douleur cesse d'être fermée ?
Quel secourable dieu, calmant votre courroux,
Veut me rendre à la fois mon père et mon époux ?....

Mais quoi ! vous rappelez votre fille éperdue,
Et de ses pleurs, hélas ! vous détournez la vue !
Pardonnez ; je frémis, seigneur, en vous parlant.
Le cœur des malheureux n'espère qu'en tremblant.
Terminez-vous mes maux ? délivrez-vous Lyncée ?

DANAÜS.

Qu'oses-tu demander à mon âme offensée ?
Moi, révoquer l'arrêt ! Moi, suspendre mes coups !
Non, non, il va périr, connais mieux mon courroux.

HYPERMNESTRE.

Il va périr ! eh bien, bravez donc ma prière,
Étouffez les remords, et comblez ma misère ;
Mais vous qui menacez, cruel, tremblez pour vous.
Vous brûlez de verser le sang de mon époux :
Voyez tous vos dangers en ordonnant qu'il meure ;
Vous me l'avez donné, je le perds, je le pleure :
Tout malheureux qu'il est, sans espoir, sans appui,
Peut-être votre sort dépend encor de lui.
Craignez de l'immoler dans Argos attendrie.
Craignez de soulever tout un peuple en furie.
Je dois vous avertir, et lui garder ma foi ;
Lyncée est mon époux, Lyncée est tout pour moi.
Vous n'êtes plus mon roi, vous n'êtes plus mon père,
Vous-même en abjurez le sacré caractère,
Et livrée aux fureurs qu'ici vous exercez,
Si je sors du respect, c'est vous qui m'y forcez.

(*On entend un bruit de sédition.*)

DANAÜS.

Qu'entends-je ? ciel ! quel bruit ! quel tumulte ! Perfide !
C'est toi, c'est ta fureur qui les arme et les guide.

HYPERMNESTRE.

Quels coups vont éclater !

SCÈNE VI.

DANAÜS, HYPERMNESTRE, IDAS.

DANAÜS.

Est-ce toi, cher Idas !
Mes soldats sont-ils prêts ?

IDAS.

Ils marchent sur mes pas.

DANAÜS.

Fais avancer ma garde, et revole avec elle.

SCÈNE VII.

HYPERMNESTRE, DANAÜS *à la tête de sa garde*, LYNCÉE *à la tête du peuple*, IDAS, ÉROX *dans le fond.*

LYNCÉE, *au peuple.*

Arrêtez un moment, au nom de votre zèle :
Je ne veux point, amis, qu'on périsse pour moi.
Érox, veille sur eux, qu'ils soient guidés par toi.

(*Ici la garde arrive, Idas à la tête.*)

à Danaüs.)

Le ciel est juste enfin, il m'arrache à ta haine,
Tyran; tu me vois libre, et ta fureur est vaine.
Ce peuple est soulevé contre tous tes forfaits,
Il a brisé mes fers, il remplit ce palais.
Bourreau de tous les miens, pour combler mon outrage;
Mon épouse est aux fers, mourante par ta rage (1).
Sans te reprocher rien, je devrais me venger,
T'accabler.....Je devrais.....

(*Il veut avancer sur Danaüs, Hypermnestre étend les bras pour l'arrêter.*)

Je tremble à l'affliger.
Elle respecte un nom qui te rend plus infâme.
Je l'adore..... Mais crains d'abuser de ma flamme:
Frémis de ma fureur..... Je ne te réponds pas....
Regarde tout ce peuple, il accourt sur mes pas,
Je puis seul arrêter ou pousser sa furie.

HYPERMNESTRE.

Dieux!

LYNCÉE.

Rends-moi mon épouse, ou tremble pour ta vie.

HYPERMNESTRE.

Ah Lyncée!

DANAÜS.

A quel point m'abaissent les destins!
Défendez votre roi, contenez ces mutins.

(*La garde fait un mouvement plus près du tyran.*)

(1) Quand MM. Molé et de Larive ne jouaient pas ce rôle, on disait les quatre vers suivans; maintenant ils sont rétablis.
(*Note de l'Éditeur.*)

LYNCÉE.

Rends-la moi, dis-je.

HYPERMNESTRE.

Ciel !.... Ah Lyncée ! ah mon père !
Où vous emporte, ô dieux ! cette aveugle colère ?
Dans cet affreux moment qu'osez-vous hasarder ?

DANAÜS.

(*A sa fille.*) (*A Lyncée.*)
Penses-tu me fléchir ; et toi m'intimider ?

LYNCÉE.

Quoi ! ta rage *, barbare ?

HYPERMNESTRE.

O jour ! ô sort horrible ! **

DANAÜS.

Tu menaces en vain.

LYNCÉE.

C'est trop, monstre inflexible.
Délivrons Hypermnestre, amis, secondez-moi.
Tremble.
(*Le peuple s'avance, et s'arrête.*)

DANAÜS.

Tremble toi-même, et d'un plus juste effroi ;
Ou retiens tout ce peuple, ou voici ma victime.
(*Il lève le poignard sur sa fille.*)

VARIANTES.

* Fureur.

** O sort ! ô jour horrible !

LYNCÉE.

Arrête! Justes dieux!

DANAÜS.

Tu me forces au crime,
Perfide ; n'attends rien dans l'état où je suis.....

LYNCÉE.

Pourrais-tu, malheureux?.... Un moment, chers amis,
N'avancez pas, voyez mon désespoir extrême,
Regardez ce poignard levé sur ce que j'aime.
Ah ! tout mon sang se glace en cet affreux danger.
O dieux! je tiens ce fer, et ne puis me venger.
Ah barbare!

(*On entend un nouveau bruit de sédition du côté du tyran.*)

SCÈNE VIII.

HYPERMNESTRE, DANAÜS, ARASPE, IDAS, LYNCÉE, ÉROX.

ARASPE.

Seigneur, cette porte est forcée,
Vous n'avez que la fuite, on couronne Lyncée.

(*Lyncée saisit cet instant de trouble, se précipite vers sa femme sur le devant du théâtre; Erox, avec le peuple, croise la garde du tyran, le désarme. Le tyran, repoussé du côté opposé, se jette sur l'épée de son confident. Erox l'arrête en lui tenant la pointe du fer sur la poitrine. Hypermnestre est dans les bras de Lyncée. Le tyran veut ranimer ses soldats, le peuple les met en fuite.*

LYNCÉE, *s'élançant vers Hypermnestre.*

Echappe à ton tyran.

(Il se fait un mouvement de scène, et les acteurs se trouvent placés ainsi : Hypermnestre, Lyncée, Érox, Danaüs, Araspe.)

DANAÜS, *arrachant le fer d'Araspe.*

Secondez mes fureurs,
Soldats..... C'en est donc fait, tu l'emportes, je meurs.
(Il se tue.)

HYPERMNESTRE, *s'approchant de Danaüs.*

Ah, mon père !

(Autre mouvement ; Lyncée, Hypermnestre, Erox, Danaüs, Araspe.)

DANAÜS.

Ote-toi, tu redoubles ma rage :
De ton indigne amour ma ruine est l'ouvrage.
J'ai voulu me venger d'Egyptus sur ses fils,
Je suppose un oracle, et toi tu l'accomplis.
Traîtres qui m'entourez ! vain courroux ! jour terrible !
O vengeance inutile ! ô destin trop horrible !
Araspe, entraîne-moi de ces funestes lieux,
Je mourrais trop de fois, expirant à leurs yeux.

SCÈNE IX.

LYNCÉE, HYPERMNESTRE.

LYNCÉE, *à Hypermnestre, qui veut suivre son père.*

Où vas-tu, chère épouse ?

HYPERMNESTRE.

Ah! Lyncée, il expire;
Je succombe à l'horreur que ce moment m'inspire.

LYNCÉE, *détachant les fers d'Hypermnestre.*

Ah! du moins, dans ce jour marqué par nos malheurs,
Aux mains de ton époux laisse essuyer tes pleurs.

SCÈNE X ET DERNIÈRE.

ÉROX *à la tête d'une troupe d'Argiens*, LYNCÉE, HYPERMNESTRE.

ÉROX.

Seigneur, tout est calmé, les peuples vous demandent;
Vous entendez leurs cris, venez, ils vous attendent.
Hâtez-vous de répondre à leurs vœux les plus chers;
Argos vous doit un sceptre, ayant brisé vos fers.

LYNCÉE.

Je te suis, cher Érox..... Viens, hâtons-nous de rendre
Aux miens que j'ai perdus, ce qu'on doit à leur cendre.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

TÉRÉE,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES,

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE THÉATRE FRANÇAIS, LE 25 MARS 1761, ET REMISE LE 28 FÉVRIER 1787.

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.
BOILEAU, *Art poëtiq.*, *chant* 3.

Le succès de *Térée* ne fut pas égal à celui *d'Hypermnestre.*

Quelques critiques trouvèrent que Térée, une fois confondu, ne jouait plus dans le reste de la pièce qu'un rôle embarrassé, qui ne devait plus rien produire d'intéressant sur la scène, ni sur l'âme des spectateurs.

Ces mêmes critiques, attachés aux grands principes de poétique traitèrent de jeux de théâtre le dénouement, où le prince, amant de Philomèle, saisit des mains de cette princesse le poignard dont il perce Térée, dans l'instant où celui-ci vient pour l'en frapper.

Ils reprochèrent encore à cette tragédie une superfluité de poignards et de meurtres, qui produit une horreur froide, c'est-à-dire pas assez préparée, et trop peu nécessaire dans le sujet pour disposer à la terreur ou à la pitié que doivent exciter les actions tragiques.

Toutes ces observations n'empêchèrent pas le public de trouver dans cette tragédie de la force, de la grandeur et des beautés distinguées, faites pour perpétuer la gloire que M. Le Mierre s'était acquise.

PERSONNAGES.

TÉRÉE, roi de Thrace.

PROGNÉ, femme de Térée.

ATHAMAS, prince de Mœsie.

ADRASTE, ministre.

DIRCÉ, confidente de Progné.

OLYNTHE, confident de Térée.

PHILOMÈLE, personnage muet.

GARDES.

BACCHANTES.

SOLDATS.

PEUPLE.

La scène est à Abdère, ville maritime de Thrace.

TÉRÉE,

TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

PROGNÉ, DIRCÉ.

DIRCÉ.

La démarche égarée, et l'effroi dans les yeux,
Que venez-vous chercher, grande reine, en ces lieux?
Que craignez-vous? le calme est rentré dans Abdère;
Le pirate insolent, le farouche insulaire
Qui vint, Térée absent, attaquer vos États,
De ces bords est chassé par le brave Athamas.
Au secours de ce prince êtes-vous insensible,
Et quel sujet vous plonge en ce désordre horrible?

PROGNÉ.

Tu connais l'amitié qui m'unit à ma sœur,
Et quel tendre retour j'ai trouvé dans son cœur.
Tu sais à quels regrets mon âme fut livrée,
Lorsqu'il fallut partir pour épouser Térée.

Attachés sur le port, mes inquiets regards
D'Athène avec douleur virent fuir les remparts;
Et même, quand des yeux je perdis Philomèle,
Je demeurai les bras tendus long-tems vers elle.
Tu sais dans l'amitié si mon cœur affermi,
De son absence, hélas! sur le trône a gémi.
Un charme indépendant des liens du sang même
Détermina pour nous cette tendresse extrême.
Après cinq ans d'hymen j'ai voulu la revoir,
Dircé; l'aveu du roi m'en permettait l'espoir.
Les vents enflaient déjà la voile préparée;
De dessein tout-à-coup je vis changer Térée:
Pour m'amener ma sœur, ce fut lui qui partit.
J'ignore les malheurs dont le ciel m'avertit;
Mais d'Athènes, Dircé, de la cour de mon père,
J'attends en vain Térée et la sœur qui m'est chère.
Pandion, n'ayant plus qu'une fille avec lui,
A-t-il de ses vieux ans voulu garder l'appui,
Ou Térée avec elle, ô comble d'infortune!
A-t-il eu pour tombeau les gouffres de Neptune?

DIRCÉ.

Que dites-vous? madame! Eh quoi? dans votre cœur,
Déjà l'incertitude a produit la terreur?

PROCNÉ.

Tu peux t'en étonner après un an d'absence!

DIRCÉ.

Ah! c'est trop vous livrer à votre impatience.
Loin de vous obstiner à craindre du destin
Un malheur chimérique, ou du moins incertain,

Peignez-vous-la plutôt, cette sœur fortunée,
A vous, à votre peuple, en triomphe amenée.
Le roi n'aura tardé que pour joindre en ces lieux
Les fêtes de sa cour à celles de nos dieux.
Le retour de l'aurore endormant les bacchantes,
Suspend les cris aigus de leurs fureurs errantes;
Sur ces monts, sur ces bords le tumulte a cessé;
Rendez-vous au repos.

PROGNÉ.

Du repos! ah! Dircé,
Absente de ma sœur trop de frayeur m'oppresse,
Trop de doutes confus alarment ma tendresse;
J'ignore son destin: les ennuis, malgré moi,
Dans mon âme incertaine ont fait place à l'effroi;
J'éprouve à chaque instant ces terreurs importunes
Qui semblent précéder les grandes infortunes.
Je l'avouerai, mon cœur n'est point fait pour la paix;
Sensible et violent, tout le frappe à l'excès.
Ecoute. Toute entière à de trop justes craintes,
Je m'étais endormie au milieu de mes plaintes;
Tous mes sens languissaient de tristesse flétris:
Je ne sais quel délire a troublé mes esprits,
Quel dieu, m'environnant de sinistres présages,
A mis autant de suite à de fausses images;
Mais de traits si marqués mon songe s'est empreint,
Que je crois voir encor le malheur qu'il m'a peint.
Par un confus mélange aux songes ordinaire,
J'étais donc dans Athène et pourtant dans Abdère.
Inquiète, j'errais sous de vastes lambris,
Je demandais ma sœur; lorsque j'entends des cris,

Des sanglots étouffés, des sons formés à peine.
Dircé, le cœur saisi d'une frayeur soudaine,
Je me hâte, j'approche : hélas! c'était ma sœur,
Tremblante, échevelée, aux mains d'un ravisseur.
Mon père, s'empressant sur ce triste rivage,
Traînait avec effort ses pas glacés par l'âge,
Et, tenant d'un bras faible un fer mal assuré,
Suivait le ravisseur d'un œil désespéré.
Au même instant, Dircé, dans une nuit profonde,
Le tonnerre en grondant se mêle au bruit de l'onde,
Tombe, et semble frapper le tyran de ma sœur ;
J'avance, et de plus près observant l'oppresseur,
Qu'ai-je vu? Pandion étendu sur le sable,
Et tournant vers sa fille un œil inconsolable,
Tandis que le tyran, plein d'un affreux transport,
Fuyait avec sa proie et s'éloignait du port.
J'ai voulu m'arracher à cette affreuse image,
Quand j'ai senti mes pas s'attacher au rivage :
Trop d'horreur a saisi mon cœur épouvanté;
Je m'éveille, tout fuit, mais l'effroi m'est resté.

DIRCÉ.

De ces objets trompeurs oubliez l'imposture :
Un songe est plus souvent une erreur qu'un augure.

PROGNÉ.

Telle est notre faiblesse, un vain songe, une erreur
Trop souvent nous frappa d'une aveugle terreur.
Au désordre des sens l'âme aisément soumise,
Cède aux vaines frayeurs que la raison méprise,

Et se forme au hasard, dans son égarement,
D'objets si passagers un noir pressentiment.
Mais ma sœur ne vient point : elle qui, dès l'enfance,
A ce jeune Athamas fut promise d'avance,
Elle que j'attendais pour l'unir au héros
Qui vient à mes États de rendre le repos.
Comment, dans cette attente et cette incertitude,
Puis-je être exempte, hélas! de toute inquiétude ?

DIRCÉ.

Des soins de Pandion la princesse est l'objet,
Madame ; il n'aura pu la quitter qu'à regret.
Prêt à se séparer d'une fille si chère,
Les adieux sont toujours prolongés par un père.

PROGNÉ.

Et si tous ces délais ne venaient que du roi ?
Si quelque fol amour l'arrêtait loin de moi ?
Je n'écarte qu'à peine un soupçon qui me glace.
L'excès des passions domine au cœur du Thrace,
Et mon époux joindrait, quelqu'objet qu'il aimât,
Son propre caractère au vice du climat.

DIRCÉ.

Ah ! madame, le roi peut-il être infidèle ?
Un fils auprès de vous sans cesse le rappelle;
Ithys enfin, Ithys est un lien puissant
Qui du cœur d'un époux vous est un sûr garant.

PROGNÉ.

Crois-moi, la passion, s'il ose être parjure,

Etouffera bientôt la voix de la nature.
Mon fils ! ah ! c'est pour lui plus encor que pour moi,
Que je redouterais l'inconstance du roi.
Mon fils ! hélas ! pour lui, j'ai supporté la vie,
Sans cesse avec Térée il me réconcilie.

DIRCÉ.

Que dites-vous, madame ! et quels ressentimens ?...

PROCNÉ.

Eh bien ! c'est te cacher mes chagrins trop long-tems.
En vain né fils de Mars, le superbe Térée,
Des rives du Nestus jusqu'au port du Pirée,
Renommé justement par sa guerrière ardeur,
Du sang qui l'a formé soutenait la splendeur :
En vain contre l'effort de la fière Amazone,
Il avait affermi Pandion sur le trône ;
Quoiqu'il me méritât, quoique, par ses exploits,
Térée eût sur mon père et sur moi tant de droits,
Quoique je dusse en lui voir un cœur magnanime,
Oserai-je le dire ? il n'eut que mon estime ;
Je ne fus point sensible au charme ambitieux
D'un hymen dont l'éclat nous alliait aux dieux.
Oh ! combien du bonheur la trompeuse apparence
Abuse des mortels la crédule ignorance !
Le jour de cet hymen que je craignais, Dircé,
Fut, comme un jour de joie à la Thrace annoncé.
Au milieu des apprêts d'une fête pompeuse,
Où le peuple et la cour, tout me croyait heureuse,
Je vins ; mais à l'autel quand je m'unis au roi,
Ma main touchant la sienne en frissonna d'effroi ;

Ce jour même, marqué de funestes augures,
Parut justifier ma crainte et mes murmures.
Junon et tous les dieux vainement attestés,
Ne présidèrent point à ces nœuds redoutés.
De l'autel, à nos yeux, deux serpens s'élancèrent,
Sur le marbre souillé leurs anneaux se traînèrent.
Tisiphone, dit-on, alla dans les tombeaux
Pour ce sinistre hymen emprunter des flambeaux;
D'un nuage épaissi de longs éclairs sortirent;
Des foudres souterrains sous nos pieds retentirent;
Le jour, comme à regret, nous prêta sa clarté;
Le seuil de ce palais parut ensanglanté,
Et l'oiseau de la nuit s'arrêtant sur le faîte,
De ses cris prolongés vint troubler cette fête.
J'eus un fils de Térée, et mon cœur fut calmé:
Souvent l'hymen nous pèse et son gage est aimé.
La nature, Dircé, ce sentiment suprême,
Si durable, et sur nous plus fort que l'amour même,
Rendit plus cher encore à mon cœur agité
Le charme consolant de la maternité.
Hélas! j'ai plaint le roi, dans le fond de mon âme,
Des injustes froideurs dont j'ai payé sa flamme;
Mais l'hymen a sur moi gardé tout son pouvoir:
Où manquait le penchant, j'ai suivi le devoir.
Souvent, avec mon fils cherchant la solitude,
J'ai, sous cette innocente et paisible habitude,
Su dérober au roi l'involontaire ennui
D'un cœur que je sentais ne pouvoir être à lui.
Mais qu'il est malaisé, quelque soin que l'on prenne,
De renfermer sans cesse une secrète peine,
De couvrir d'un prétexte ou d'un calme apparent,

Les accès de tristesse où le cœur se surprend,
Et d'empêcher qu'un mot, qu'un regard ou qu'un geste
Ne trahisse à la fin un mystère funeste !

DIRCÉ.

Le ciel, dans vos chagrins, permit que votre cœur
Eût pour soulagement l'amitié d'une sœur :
Savante dans cet art que la même déesse
Qui vint fonder Athène inventa dans la Grèce,
Elle le cultivait ; l'aiguille, sous ses doigts,
Rivale du pinceau, vous charma mille fois.

PROGNÉ.

De son adresse, hélas ! ces précieux ouvrages
D'un souvenir fidèle éclatans témoignages,
Ces dons de sa tendresse ont orné mon palais.

DIRCÉ.

C'est Athamas : cachez vos déplaisirs secrets.

SCÈNE II.

ATHAMAS, PROGNÉ, DIRCÉ.

ATHAMAS.

Grande reine, cessez de craindre pour la Thrace
Un ramas d'étrangers trompés dans leur audace,
Qui s'étaient enhardis, par l'absence du roi,
A ravager des bords où l'on vit sous sa loi.
Le pirate, chassé par votre heureuse armée,
A connu l'épouvante après l'avoir semée,

Et Mars, dieu du pays, en dirigeant nos traits,
Met ces brigands en fuite et vos États en paix.

PROGNÉ.

Que ne vous dois-je point, et par quel témoignage,
Seigneur, m'acquitterai-je envers votre courage?
Loin des rois à jamais cet orgueil révoltant
Qui feint de méconnaître un service important,
Et par un noble aveu que dicte la franchise,
Croirait du souverain la grandeur compromise.

ATHAMAS.

Madame, c'est donner trop de prix aux efforts
Par qui j'ai repoussé les tyrans de ces bords;
Quel autre, comme moi, n'eût vengé votre injure?
Commandant vos soldats, la victoire était sûre.
J'étais votre allié, c'est peu de cet honneur;
Sur un titre plus cher j'ai fondé mon bonheur.
Depuis que, jeune encor amené dans la Grèce,
Votre sœur m'inspira la plus vive tendresse,
Depuis que destiné pour être son époux,
De ce bonheur suprême Athamas est jaloux,
Du sort qui me poursuit la rigueur obstinée,
A trop de cet hymen retardé la journée;
L'un à l'autre promis, je crains pour mon amour
Ces subits changemens, si communs à la cour;
Je crains la politique et ces lâches adresses
Qui savent éluder les plus saintes promesses.
Je pars: je cours, madame, aux bords athéniens,
Avancer le moment de former ces liens;
De revoir une sœur vous-même impatiente,
Souffrez que de ce pas je vole à mon amante.

PROCNÉ.

Je sens par l'amitié, je sens de jour en jour,
Ce que l'absence, hélas! doit coûter à l'amour.
Unir le sang des rois que la Mœsie adore
Au pur sang de Cécrops dont la Grèce s'honore,
Ce fut de Pandion le desir et l'espoir;
Il vous promit la sœur que j'aspire à revoir.
Ne vous alarmez point; sa parole est sacrée,
La princesse est auprès du fidèle Térée:
Le retour de tous deux me tarde autant qu'à vous;
Mais dans ces lieux encore attendez mon époux;
Souffrez qu'il vous amène une amante si chère,
A vous, de qui le bras l'a servi dans Abdère.
N'enviez pas au roi ce bien si doux pour lui,
Surtout quand il saura qu'il vous eut pour appui.
Quel plaisir il aura dans sa reconnaissance,
De la remettre aux mains qui prirent sa défense.
Mais si loin de ces bords tous deux sont repoussés,
Tristes jouets des vents et des flots courroucés,
Où les rejoindrez-vous! Comment, sur quel rivage,
Rencontrer leurs vaisseaux écartés par l'orage?

ATHAMAS.

Les antres des forêts fussent-ils son séjour,
Eh! peut-elle échapper aux regards de l'amour?
Ce cœur trop inquiet dont elle est adorée,
Doit sans doute compter sur les soins de Térée;
Elle aurait son appui: mais je ne puis souffrir
Qu'un autre qu'Athamas ose la secourir.
Quoique pour Philomèle il fallut entreprendre,
Est-ce à moi de céder l'honneur de la défendre?

Quel autre s'en ferait une aussi sainte loi ;
Que moi qui l'idolâtre et lui donnai ma foi ?
Sur de sauvages mers que le pirate infeste,
Ne peut-elle trouver un destin trop funeste ?
Le danger qui peut être et celui qui n'est pas,
Je crains tout, éloigné de ses divins appas,
Et le roi, quels que soient sa vaillance et son zèle,
Ne peut-il succomber en combattant pour elle ;
Je sentirais mon bras armé plus puissamment :
Quel courage étranger vaut le cœur d'un amant ?

PROGNÉ.

Sans doute vos frayeurs ont trop de violence,
La crainte nous abuse autant que l'espérance.

ATHAMAS.

Daignez céder, madame, à mes vœux empressés,
Les vôtres à mes soins sont trop intéressés,
Souffrez que de leurs pas pour découvrir la trace,
Je m'éloigne au plutôt des rivages de Thrace.

PROGNÉ.

Eh bien, quittez ces bords, je ne vous retiens plus,
Seigneur ; puissent vos soins n'être pas superflus ;
Allez, jeune Athamas, où l'amour vous entraîne,
Partez sur mes vaisseaux et voguez vers Athène ;
Puissiez-vous de Neptune éprouver la faveur,
Et bientôt à ma cour rentrer avec ma sœur !

SCÈNE III.

ADRASTE, ATHAMAS, PROGNÉ, DIRCÉ.

ADRASTE.

Madame, à vos ennuis cessez d'être livrée,
On découvre de loin les vaisseaux de Térée.

PROGNÉ.

Cher Adraste!

ATHAMAS.

Est-il vrai?

ADRASTE.

Je les ai vus du fort,
Dont le faîte escarpé s'avance sur le port.

PROGNÉ.

Ne vous trompez-vous point?

ATHAMAS.

M'est-elle enfin rendue?

ADRASTE.

De Mars j'ai sur la poupe aperçu la statue;
J'ai reconnu de loin ces ornemens guerriers,
Ces mâts formés en lance et couverts de lauriers.

ATHAMAS.

Jour heureux!

PROGNÉ.

Qui l'eût dit, qu'aux alarmes en proie,
Nous passerions sitôt de la crainte à la joie?

ATHAMAS.

Madame, en ce moment, je cède à mon transport,
Souffrez que je vous quitte et vole vers le port.

SCÈNE IV.

PROGNÉ, ADRASTE, DIRCÉ.

PROGNÉ.

Ministre de Térée, Adraste, qu'on s'empresse,
Courez dans le palais porter mon allégresse,
Du roi faites au peuple annoncer le retour;
Ne perdez point de tems. Oui, que cet heureux jour,
Où du vainqueur de l'Inde on célèbre les fêtes,
Où le pampre est au lierre enlacé sur nos têtes,
Soit le jour de ma sœur aussi bien que du dieu:
Que tout pour son hymen se prépare en ce lieu,
Que la bacchante au port courant vers Philomèle,
Baisse, en signe d'honneur, le thyrse devant elle.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

TÉRÉE, OLYNTHE, GARDES.

TÉRÉE.

ATHAMAS à ma cour !

OLYNTHE.

Il sauve vos États.

TÉRÉE.

Et de qui ?

OLYNTHE.

Du pirate. Il marche sur mes pas,
Avec Progné : l'espoir sur leur front se déploie.

TÉRÉE.

Ah ! qu'ils versent des pleurs ! je vais troubler leur joie.

OLYNTHE.

Pour eux, moins que pour vous, je crains cet entretien ;
Si vous alliez, seigneur.....

TÉRÉE.

Va, ne redoute rien,
Songe plutôt toi-même à seconder ton maître ;

Prends

Prends garde qu'en ces lieux..... Mais je les vois paraître.
Fais avertir Adraste, et l'entretien fini,
Dis-lui que je l'attends, et qu'il se rende ici.

SCÈNE II.

ATHAMAS, PROGNÉ, TÉRÉE.

PROGNÉ.

Térée, enfin le ciel, après un an d'absence.....

ATHAMAS.

Seigneur, votre retour comble mon espérance.

PROGNÉ.

Parlez-moi de mon père et montrez-moi ma sœur.

TÉRÉE.

Pandion vit, madame; il règne.

ATHAMAS.

Eh bien, seigneur!
Vous amenez sa fille: où donc est Philomèle?

PROGNÉ.

Où l'avez-vous laissée?

ATHAMAS.

Arrivez-vous sans elle?

TÉRÉE.

Le sort dont la rigueur s'opposait à nos vœux.....
N'a pas voulu....

ATHAMAS.

Seigneur.....

TÉRÉE.

Frémissez tous les deux.
J'apprends que de ces bords vous chassez le pirate;
Et dans le tems, seigneur, où votre zèle éclate,
De quels coups imprévus je vais vous accabler!

ATHAMAS.

Quel étrange discours!

TÉRÉE.

J'hésite à vous parler.

PROCNÉ.

Ah! seigneur! achevez.

ATHAMAS.

Que ma frayeur redouble!
Eh bien! qu'annoncez-vous?

TÉRÉE.

Jugez-en par mon trouble.

ATHAMAS.

Qu'ai-je entendu?

PROCNÉ.

Ma sœur!

ATHAMAS.

Philomèle!

TÉRÉE.

N'est plus.

PROCNÉ.

O douleur !

TÉRÉE.

Partagez mes regrets superflus.

ATHAMAS.

Des regrets ! justes dieux ! quand mon cœur se déchire !

PROCNÉ.

Ma sœur m'est enlevée ! à peine je respire.

ATHAMAS.

Malheureux Athamas, suis-la dans le tombeau :
Quand l'hymen doit pour nous allumer son flambeau,
C'est sa mort qu'on m'annonce ! Eh ! depuis quand, Térée,
Cette mort si funeste et si prématurée ?
Êtes-vous le témoin..... ? comment, et sous quels cieux,
Le sort me ravit-il un bien si précieux ?
N'est-ce point un complot qu'avec soin l'on vous cache ?
Pandion me trahit, un rival me l'arrache :
On me trompe, et l'on croit que par de faux récits,
Les coups que je reçois peuvent être adoucis.

TÉRÉE.

La douleur vous abuse, et votre défiance,
Outrage Pandion, autant qu'elle m'offense.

PROCNÉ.

Eh ! des jours de ma sœur quel sort tranche le cours ?

TÉRÉE.

La parque en mon vaisseau vint attaquer ses jours ;
Elle pâlit, ses yeux se couvrent d'un nuage ;
J'ordonne aux matelots d'aborder le rivage :

*

J'y descends avec elle : une brûlante ardeur
Dans son sein allumée a séché cette fleur,
Elle expire en mes bras.

PROCNÉ.

Destinée inhumaine !

TÉRÉE.

Je fais porter son corps dans la forêt prochaine,
Et j'honore à l'écart ce reste inanimé,
D'un bûcher de feuillage à la hâte formé.
Je me suis dans le bois arrêté pour lui rendre
Le dernier des devoirs, en recueillant sa cendre,
Attendant qu'en ce temple un tombeau plus pompeux
Reçoive avec honneur ce dépôt douloureux.
Jugez si je devais, dans ma peine mortelle,
Me hâter d'annoncer la mort de Philomèle ;
Quand tous deux pleins d'espoir vous couriez vers le port,
J'ai voulu préparer vos esprits à son sort ;
Et frappé des malheurs que le ciel nous envoie,
C'est pour vous épargner les erreurs de la joie,
Que rentrant dans ces lieux par de secrets détours,
J'ai du peuple au rivage évité le concours.

PROCNÉ.

Les voilà donc remplis ces effrayans présages,
Nés d'un amas confus de funèbres images !
Et mon cœur réservé pour l'excès des douleurs,
S'est trompé seulement sur le choix des malheurs.
Tout espoir est détruit.

ATHAMAS.

Et d'un objet céleste,
Je n'aurai désormais qu'un souvenir funeste !

Ce que j'aimais n'est plus ! Ah ! rendez-moi, du moins,
Ces restes malheureux recueillis par vos soins,
Et permettez, seigneur, que mes larmes arrosent
Le vase de douleur où ses cendres reposent.

TÉRÉE.

Revenu seul, seigneur, après tant de délais,
J'ai craint de rapporter trop de deuil au palais;
En ces premiers momens où le sort nous accable,
J'éloigne encor de vous un objet déplorable.
Dans le fond des forêts, j'enferme ce dépôt,
Que vos yeux dans ces murs ne verront que trop tôt.

PROCNÉ.

Et vous n'avez reçu de ma sœur expirante,
Aucun gage pour moi d'une amitié constante ?

TÉRÉE.

Non; dans le trouble affreux d'un mal inattendu,
De sa faible raison l'usage s'est perdu.

ATHAMAS.

Ah ! seigneur ! ah ! parlez ! hâtez-vous de m'apprendre
En quel endroit du moins vous renfermez sa cendre.

TÉRÉE.

Vers les bords du Strymon, où nos prêtres mandés,
Pour l'apporter ici, seront bientôt guidés.
Je gémis avec vous de l'état où vous êtes,
Je sens, autant que vous, quelle perte vous faites.
Sa jeunesse, sa grâce, un charme impérieux,
Jamais rien de si beau..... Mais que fais-je, grands dieux!
Pardonnez, Athamas, vous perdez une amante,

Je ne dois point aigrir le mal qui vous tourmente,
Les voiles de la mort vont couvrir ce palais,
Fuyez, éloignez-vous de ces tristes objets.
Votre bras a servi la Thrace en mon absence,
Mais ce jour n'est point fait pour la reconnaissance.
Occupé d'autres soins importuns à vos yeux,
Prince, dans cet instant, recevez mes adieux.

PROGNÉ.

Non, seigneur, demeurez.

TÉRÉE.

Eh quoi! sur ce rivage
Le prince assisterait à ce funèbre hommage?
Le sinistre appareil qu'offrira ce moment,
N'est-il pas trop cruel pour les yeux d'un amant?

ATHAMAS.

Oui, je reste en ces lieux: malheureux l'un et l'autre,
Ma douleur a besoin de s'unir à la vôtre.

PROGNÉ.

Ah! seigneur! sans le coup qui vient de nous frapper,
Quels soins bien différens allaient nous occuper!
Venez donc présider à des pompes fatales.
Croyez qu'à vos ennuis mes douleurs sont égales;
Mais qui peut honorer ma sœur plus dignement,
Que les soins d'un héros, et les pleurs d'un amant?

SCÈNE III.

TÉRÉE, ADRASTE.

ADRASTE.

Ah ! qu'ai-je appris, seigneur ? Qu'est-ce que l'on publie?
Quoi ! la sœur de la reine a donc perdu la vie !
Quel deuil cette nouvelle a jeté parmi nous !

TÉRÉE.

Adraste, il me tardait d'être seul avec vous,
Vous, ministre des lois, consulté dans la Thrace;
Vous qu'engage au secret le rang où je vous place;
Vous, dont j'aurai besoin dans mes nouveaux projets.....

ADRASTE.

De vos Etats, seigneur, troublerait-on la paix ?
Athamas est ici qui peut tout entreprendre.

TÉRÉE.

Non, ce n'est pas de lui que je dois rien attendre;
C'est sur vous que je compte, Adraste, en ces momens,
Sur vous, dont j'ai connu la foi dans tous les tems.

ADRASTE.

Ah ! seigneur, à jamais soyez sûr de mon zèle:
Quels sont donc les desseins que votre âme recèle ?

TÉRÉE.

Me plaindras-tu ?

ADRASTE.

Comment ?

TÉRÉE.

Sache qu'avec dédain
Mon épouse reçut et mon cœur et ma main ;
Qu'aux jours de notre hymen, je ne sais quels présages
Lui furent un prétexte et de haine et d'ombrages ;
Et qu'en aimant la reine, en lui gardant ma foi,
Je n'ai lu dans ses yeux que l'ennui d'être à moi.

ADRASTE.

C'est trop tenir, seigneur, mon esprit en contrainte,
Daignez vous expliquer : quelle est donc cette plainte ?

TÉRÉE.

Ce cœur qui de la reine essuya les mépris,
Il faut te l'avouer, d'une autre il est épris.

ADRASTE.

D'une autre ? ciel ! Progné recevra cette offense !
Elle va donc, seigneur, pleurer votre inconstance ?
Eh quoi ! dans ses ennuis, ce surcroît de douleur !
Lorsque vous l'affligez, lorsqu'elle perd sa sœur.....

TÉRÉE.

Non, sois désabusé ; Philomèle respire.

ADRASTE.

Philomèle, grands dieux ! qu'avez-vous osé dire ?

TÉRÉE.

Et c'est elle que j'aime.

ADRASTE.

Adraste épouvanté.....

TÉRÉE.

Je n'ai pu résister à la fatalité.

ADRASTE.

Vous ne m'apprenez rien dont mon cœur ne frémisse.
Un prince tel que vous s'abaisse à l'artifice !

TÉRÉE.

Je m'y suis vu contraint, mon cœur s'est enflammé.

ADRASTE.

Justes dieux ! et pour qui !

TÉRÉE.

Je la vis, je l'aimai.
Tout mon sein tressaillit en la voyant si belle ;
C'étaient les traits, l'éclat, le port d'une immortelle.
D'un prodige d'attraits, d'un chef-d'œuvre des cieux,
Adraste, je ne pus rassasier mes yeux.
La paix quitta mon cœur, le sommeil ma paupière ;
Je ne vis qu'elle et moi dans la nature entière ;
Je n'avais point subi de si puissantes lois ;
Je crus sentir l'amour pour la première fois :
Devant elle agité d'un violent orage,
Et loin de sa présence en proie à son image,
Quelque prix qu'à mes feux le ciel voulût garder,
Mon vœu, mon seul desir fut de la posséder :
J'aurais mis à ses pieds tous les sceptres du monde.
Je cachai mon projet dans une nuit profonde :
Auprès de Pandion pressant notre départ,
Progné, dis-je, craindrait jusqu'au moindre retard ;
Je peignis de son cœur l'inquiétude extrême,
L'impatient desir de voir la sœur qu'elle aime,

Sa tendresse, ses vœux; mais dans ces entretiens,
Sous les vœux de Progné je déguisais les miens.
Le cruel Pandion ne pouvait rien résoudre,
Chaque instant de délai m'était un coup de foudre.
Je ne sais qui retient dans mon cœur agité,
Des transports de fureur et de témérité;
Mais vingt fois je fus prêt, au hasard de ma perte,
D'enlever Philomèle, et même à force ouverte.
Interdit, obsédé, tout semblait à sa cour,
Envenimer le trait de mon funeste amour;
J'étais jaloux des soins qu'on prenait pour lui plaire,
De ses embrassemens prodigués à son père,
Et dont les dieux eux-même, au sein de leur bonheur,
Auraient peut-être encore envié la faveur.
Enfin, entre mes mains on remit Philomèle:
Dieux! quel moment, après une attente cruelle,
Lorsque prête avec moi d'entrer dans mon vaisseau,
J'enlevai dans mes bras un aussi doux fardeau!
Au sortir du Pyrée, ivre d'espoir, de joie,
Les mers trop lentement en éloignaient ma proie.
Ah! connais-moi: le ciel, soit courroux, soit faveur,
Alluma dans mon sang une indomptable ardeur;
Les passions en moi portent tout leur ravage,
Je brûle avec fureur dans mon humeur sauvage;
L'excès tient à mon être, et mon cœur violent,
Emporté loin de soi, se livre à son tourment.

ADRASTE.

Et de Progné, seigneur, cette sœur vertueuse
A souffert votre ardeur coupable, incestueuse?

TÉRÉE.

Etonnée, il est vrai, de l'aveu de mes feux,
Elle paraît encor s'opposer à mes vœux;
Mais j'espère du tems et plus de ma tendresse.
Hélas! j'aimai la reine avec la même ivresse;
Mais j'ai perdu mes soins, et Térée indigné,
Qui ne put obtenir que la main de Progné,
Qui n'a vu dans son cœur qu'aversion, que haine,
S'est plus avidement abreuvé dans Athène
Du poison qu'il a pris dans les yeux de sa sœur.
Du songe d'être aimé j'ai goûté la douceur;
Et quoique cet objet du feu qui me consume,
Dans mon âme, à son tour, n'ait versé qu'amertume,
Quoiqu'elle ait rejeté mon amour et mes soins,
J'aurai changé de fers, c'est souffrir un peu moins.

ADRASTE.

Eh! que prétend, seigneur, l'amour qui vous entraîne?

TÉRÉE.

De l'hymen dans la Thrace on peut rompre la chaîne:
Je ne vous ai mandé que pour mettre le sceau
A ce juste divorce, à mon hymen nouveau.

ADRASTE.

Eh seigneur, de Progné, quel est ici le crime?
Elle perd votre cœur, mais elle a votre estime.
C'est d'un nouvel amour le trait injurieux,
Qui vous fait de la reine un objet odieux:
C'est depuis cet amour que Progné vous offense.
Vous hait-elle? la haine exclut la confiance;
Et cependant c'est vous qu'elle a chargé, seigneur,

De chercher dans Athène et d'amener sa sœur.
Et vous suivez.....

TÉRÉE.

Mon choix.

ADRASTE.

Où s'égare votre âme ?

TÉRÉE.

J'aime, je ne vois rien que l'objet de ma flamme;
Je cède à mon amour, quel qu'en soit le poison,
Mon destin l'a voulu, peut-être la raison.
Etait-ce donc à l'homme inquiet et volage,
D'engager pour jamais tout le cours de son âge,
De risquer aux autels un serment insensé,
Qui souvent pèse au cœur dès qu'on l'a prononcé,
Qui, dans l'homme né libre, enchaînant la nature,
Irrite l'inconstance et conduit au parjure ?

ADRASTE.

Et jusque-là, seigneur, vous vous aveugleriez !
C'est la sœur de Progné que vous épouseriez !
C'est la vôtre.

TÉRÉE.

Qu'importe une si faible chaîne ?
Qu'importe que le sang l'unisse avec la reine ?
Regardez vers l'Indus, eut-on jamais horreur
D'aimer et d'épouser même sa propre sœur ?

ADRASTE.

Seigneur, n'alléguez point cet usage funeste
Qui de frère et de sœur légitima l'inceste ?
D'être unis aux autels leur permettre l'espoir,

C'est borner de l'hymen les droits et le pouvoir;
C'est, dans des cœurs liés par la douce habitude,
Où régnait la candeur, porter l'inquiétude;
C'est corrompre, parmi les frères et les sœurs,
L'amitié libre entr'eux, sous la garde des mœurs.
Des humains rapprochés étendre l'alliance,
Former du monde entier une famille immense,
C'est le vœu de l'hymen; et c'est surtout aux rois,
Comme chefs des cités, à respecter ces lois.
Pandion, pour un autre, a réservé sa fille :
Il remit en vos mains le sort de sa famille;
D'ailleurs, sans Athamas, à vos regards surpris
Ces bords n'offriraient plus que de tristes débris :
Il a vaincu pour vous : il aime Philomèle,
Le saint nœud des traités doit l'unir avec elle.
Traître envers Pandion, ingrat pour Athamas,
Cruel à tous les deux, vous n'affligerez pas
La tendresse de l'un, de l'autre la vieillesse.
Seriez-vous le tyran d'une jeune princesse,
Et voudriez-vous rendre, en contraignant sa main,
Et l'hymen sacrilége, et l'amour inhumain ?

TÉRÉE.

Rompons cet entretien : votre discours m'offense;
Térée attendait plus de votre déférence;
Et sans prendre le soin de peser vos raisons,
Je veux votre entremise et non pas des leçons.

ADRASTE.

Eh bien! si ce penchant, le charme de la vie,
L'amour n'est plus en vous qu'une aveugle furie,

Que votre fils, seigneur, par un pouvoir plus doux,
Touche du moins votre âme et vous rappelle à vous.

TÉRÉE.

Ne craignez rien pour lui; je tiens sa destinée.
Ne puis-je aimer mon fils et changer d'hyménée?

ADRASTE.

Non, ne le croyez pas: non, seigneur, son destin
Par votre hymen nouveau deviendrait incertain.
Vous l'aimez! et ce feu dont l'excès vous surmonte,
Le perd par un divorce, et prépare sa honte!
Vous l'aimez! et proscrit par un nouvel amour,
Ce fils trop malheureux rougirait plus un jour,
Que si né hors des lois, confus de se connaître,
Il n'osait avouer le sang qui l'a fait naître.
Vous voulez que ce fils à sa mère enlevé,
Vous redemande un bien dont vous l'aurez privé,
Et, le cœur déchiré par la nature même,
Ne sache de vous deux celui qu'il faut qu'il aime.
Dans votre égarement, pouvez-vous donc prévoir
Jusqu'où vous trahiriez le plus sacré devoir?
Vous vous flattez en vain, répudiant la mère,
De garder pour le fils des entrailles de père;
Les fruits d'un autre hymen, bien plus chers à vos yeux,
L'auraient bientôt chassé du rang de ses aïeux.
Ah! voyez, pour former un hymen que peut-être
Romprait un autre amour plus prompt encore à naître,
Combien d'infortunés vous feriez à la fois:
Un fils dont aisément vous oubliriez les droits;
Aux yeux de votre cour la reine abandonnée;
La princesse en victime à l'autel entraînée;

Son amant éperdu, vous oppresseur jaloux,
Et dans le fond du cœur plus malheureux qu'eux tous.
Ne vous prévalez point de la loi du divorce,
Vous en abuseriez; elle est ici sans force,
Elle est nulle pour vous : mais la loi de l'honneur,
Qui défend d'attenter aux libertés du cœur,
Par qui la violence en tout tems fut proscrite,
Loi que le sentiment dispensa d'être écrite,
Demeure, grave en nous d'ineffaçables traits,
Ne parle qu'un langage et ne trompe jamais.

TÉRÉE.

Frémissez : vous voyez l'amour qui me possède;
Au poison qui me tue, il n'est point de remède.
En m'osant résister, vous-même dans l'État
Vous causeriez, Adraste, un plus terrible éclat.

ADRASTE.

Puisque vous persistez dans des projets iniques,
Cédez donc au pouvoir des raisons politiques :
Vainement le divorce est permis par nos lois,
La paix des nations tient à l'hymen des rois.
Ah ! que de vos sujets les fortunes obscures
Leur permettent entr'eux ces honteuses ruptures ;
Elles n'entraînent point l'effroyable danger
Où la vôtre, seigneur, irait vous engager.
Pensez-vous qu'Athamas, dans l'amour qui le presse,
Se laisse impunément enlever sa maîtresse,
Et par qui ? par un roi qui doit tout à son bras,
Et dont, en son absence, il sauva les États.]
Figurez-vous, seigneur, son dépit et sa rage :
Les peuples de leur sang payeraient cet outrage.

N'armez point contre vous un rival irrité.
C'est assez que la loi de la nécessité
Expose les États aux fureurs de la guerre,
Sans ajouter par choix au malheur de la terre.

TÉRÉE.

Adraste, c'en est trop, respectez mes projets,
C'est plus que je ne veux prendre mes intérêts.
Le dessein en est pris : je demandais, j'ordonne;
Suivez, et dès ce jour, l'ordre que je vous donne,
Obéissez, vous dis-je, ou craignez mon courroux.
(*Il sort.*)

ADRASTE.

De la Thrace, grands dieux! détournez tant de coups.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE

ACTE TROISIÈME.

(*Le fond du théâtre est tendu de noir; le tombeau de Philomèle est orné de branches de cyprès; une urne est sur le tombeau qui est à demi couvert d'un voile.*)

SCÈNE I.

TÉRÉE, OLYNTHE.

TÉRÉE.

Retenir Athamas, quand je le congédie,
A l'éloigner de moi quand mon art s'étudie!
Progné mettre aujourd'hui cet obstacle à mes vœux,
Comme si la cruelle eût soupçonné mes feux!
Quoi, rentrant dans ces murs, j'ai recours à la feinte,
Je suis le fils de Mars, et j'ai connu la crainte!
Trop plein de mon ivresse, et tout à mon projet,
Je me suis vu tout prêt à trahir mon secret;
Et lorsque la tristesse où je plonge leur âme
Est un bandeau pour eux, qui leur cache ma flamme,
Ami, plus que jamais, je me vois exposé
Au dangereux soupçon d'en avoir imposé.
Toujours feindre et lutter contre mon caractère,

Et toujours à mes vœux trouver le sort contraire !
Pandion dans Athène, Athamas à ma cour !
Souffrir de la contrainte autant que de l'amour !

OLYNTHE.

Que craindre d'Athamas ? il pleure son amante ;
D'où soupçonnerait-il qu'elle est encor vivante ?
Ces cyprès suspendus, confirmant vos récits,
Trop avant dans l'erreur ont plongé ses esprits.

TÉRÉE.

Ami, s'il pleurait seul, éloigné de la reine,
Sans doute ce serait prendre une alarme vaine ;
Mais ils pleurent ensemble, ils mêlent leurs douleurs,
Et je redoute en eux ce commerce de pleurs.
Sur un enlèvement dont je leur fais mystère,
Je crains que l'un par l'autre aujourd'hui ne s'éclaire.
N'ai-je pas vu le prince, à mon premier abord,
De son sort étonné, douter de mon rapport ?
Ah ! si j'eusse, annonçant une mort déplorable,
Affligé mon rival d'un récit véritable,
Je dirais, on l'aimait, et tu peux concevoir
Qu'alors je jouirais de tout son désespoir ;
Mais la princesse vit, elle est en ma puissance.
Ta douleur, Athamas, me déchire, m'offense ;
Il semble à mon esprit peu fait pour le repos,
Que ma captive entend tes pleurs et tes sanglots ;
Qu'ils rendent plus pesans les fers dont je l'accable,
Sa haine plus ardente et mon feu plus coupable.
Et c'est cet Athamas dont les heureux efforts
Du pirate insolent ont délivré ces bords !
Oh ! combien dans ce jour me pèse un tel service !

S'il allait de mes feux découvrir l'artifice !
On a vu, dans ces lieux, mon rival commander,
Qui sait quel ascendant il en a pu garder ?
Peut-être des esprits un dangereux partage !....
O ciel ! dans mes États, j'essuierais cet outrage !
J'aime, je suis jaloux ; il n'est point d'attentat,
De fureur ni d'excès où mon cœur s'arrêtât ;
J'en atteste le dieu que révère la Thrace,
Ce dieu qui m'a transmis son sang et son audace,
Qui préside au carnage, à la chute des rois,
Et dans le glaive enfin met le premier des droits.
Veille sur Athamas ; vois si sur son visage
On n'apercevrait point quelque marque d'ombrage ;
Observe son maintien : je compte sur ta foi,
Pour peu qu'il soit suspect, vole aussitôt vers moi.

OLYNTHE.

Où courez-vous, seigneur ?

TÉRÉE.

Je cours vers ma captive,
Loin d'elle mon amour permet-il que je vive ?
Tu m'as vu, dans ses fers impétueux amant,
Éprouver à ses pieds le plus affreux tourment,
Errer dans la forêt et loin de la cruelle,
La quitter tour-à-tour et retourner vers elle.
Un antre sert d'asile à l'objet le plus beau ;
Pour cacher sa prison, j'ai dressé son tombeau.
Quand pourrai-je abréger sa peine et mon attente,
Au milieu de ma cour l'amener triomphante ;
La placer sur mon trône, et lui faire oublier

Les barbares moyens que j'y dus employer !
J'ose opprimer ses jours ; mais par ma fureur même,
Puisse-t-elle connaître à quel excès je l'aime,
Puisse-t-elle sur moi sentir tout son pouvoir,
Ne pas réduire enfin Térée au désespoir !
Mais c'est trop m'arrêter. Ami, je vois la reine,
D'un nouvel entretien épargnons-nous la gêne.
Je sors. Observe tout dans ces lieux, sur le port,
Et quand il sera tems, je démens mon rapport.

SCÈNE II.

PROCNÉ, DIRCÉ.

PROCNÉ.

Oui, ces voiles de mort, cette obscurité sainte,
Ce tombeau que j'élève en cette triste enceinte,
Voilà les seuls objets que cherchent mes douleurs.
Tu vis quelle tendresse avait uni nos cœurs :
Soit que le ciel en nous par cette amitié pure,
Eût voulu resserrer les nœuds de la nature ;
Soit, Dircé, qu'à ma sœur peut-être en m'attachant,
Mon cœur, privé d'amour, eût besoin d'un penchant.
Mon fils, réduit encore à l'instinct de son âge,
Des doux épanchemens ne connaît point l'usage ;
Il me fallait un cœur qui répondît au mien,
Je le trouvais en elle, et je perds mon soutien.
Ah ! si parmi les Grecs chaque tombe est sacrée,
Même la plus obscure et la plus ignorée ;

Si l'homme, du trépas y respectant le sceau,
N'ose d'un ennemi profaner le tombeau,
Quels soins, quels sentimens, quels honneurs doit attendre
Cette sœur que j'aimais d'une amitié si tendre,
Qui sur le trône est née, et qui d'une autre cour
Eût été par l'hymen l'ornement et l'amour!
Mais les prêtres de Mars, avertis par Térée,
Devraient déjà remplir cette enceinte sacrée.
Il n'est point d'autre lieu pour attendre le roi;
De les guider lui-même il s'est fait une loi.
Dans le bois avec eux, qu'attend-il pour se rendre,
Et pour me rapporter une fatale cendre?

DIRCÉ.

Le roi diffère encor d'affliger vos regards,
Dans ses retardemens daignez voir ses égards;

PROGNÉ.

C'est aigrir ma douleur, et ce ciel que j'atteste,
Sait le prix que je mets à cet objet funeste.
Cours au temple, Dircé, fais presser les instans,
Pour partir avec eux dis que je les attends.

SCÈNE III.

PROGNÉ, *seule.*

O toi pour qui le ciel, presque dès ta naissance,
M'inspira ce penchant si cher à notre enfance,
Qui me payait dès lors d'un si tendre retour,
Présage du besoin que j'en aurais un jour;
Toi qui me consolais de l'hymen qui m'engage,

Pour mon cœur affligé ta perte est un veuvage.
Mon père chargé d'ans, quand il saura ta mort,
En descendra plutôt sur le funeste bord;
Chère sœur, tu n'es plus : je serai seule au monde :
Tu n'es plus!.... Où m'égare une douleur profonde?
Avec trop de rapports, le ciel sut nous former;
Il n'anéantit point des cœurs faits pour s'aimer.
Je ne perds point les vœux que j'offre à ta mémoire,
Tu n'es point morte entière, et si je dois en croire
Ce sentiment qu'en nous le tems avait accru,
Non, tu n'as point péri, tu n'as que disparu;
Mes invocations sur cet espoir se fondent,
Tu m'entends, Philomèle, et nos cœurs se répondent.

SCÈNE IV.

ATHAMAS, PROGNÉ.

ATHAMAS.

Je vous cherche, madame, en ces augustes lieux,
Ou plutôt votre sœur m'y rappelle à vos yeux.
Eh! que me servirait de quitter ce rivage?
Fuirais-je avec ces bords une funeste image?
Philomèle descend dans la nuit des tombeaux,
J'emporterais partout ma douleur et mes maux.
Eh! comment concevoir une mort si soudaine?
C'est trop chercher peut-être à redoubler ma peine;
Mais je vais quelquefois, dans mes mortels chagrins
Jusqu'à me reprocher de si cruels destins.

Je me dis, est-ce moi qui lui coûte la vie?
Elle aura pu se croire oubliée ou trahie :
Cette idée est affreuse, et de ses tristes jours,
J'aurais moi-même ainsi précipité le cours !
Périsse l'ennemi dont la féroce audace
Vint ravager ces bords, et m'arrêter en Thrace !
Il fallait donc, madame, oui, tel est mon malheur,
Vous laisser sans défense, ou perdre votre sœur.
Peut-être, en la cherchant moi-même dans la Grèce,
Je m'épargnais les maux que sa perte me laisse ;
Son absence pour moi fut sa première mort,
Et ce jour met le comble aux horreurs de mon sort.
Amour, dont j'ai senti les plus vives atteintes,
Je n'ai connu de toi que la peine et les craintes ;
Eh bien ! déchire un cœur soumis à ton pouvoir,
Où tu viens de changer la crainte en désespoir ;
Qui ne peut désormais, puisqu'il perd Philomèle,
Rien voir, rien desirer, rien aimer après elle ;
Qui n'a plus qu'à gémir, qui n'a plus qu'à souffrir,
Qui s'attache à ses maux et n'en veut point guérir,
Et qui préfère encor l'horreur qui le tourmente,
Au repos qu'il devrait à l'oubli d'une amante.

PROCNÉ.

Ah ! ne vous en prenez qu'au seul arrêt des dieux.
Doutez-vous que le roi.....

ATHAMAS.

Le roi m'est odieux ;
Madame, pardonnez, je me vois privé d'elle,
C'est lui qui de sa mort m'apporte la nouvelle ;

C'est lui qui dans mon cœur enfonce le poignard.
Qu'à ma vive douleur il prenait peu de part!
Qu'il plaignait faiblement le trait dont il me blesse!
Pourquoi se chargeait-il d'amener la princesse?
Un autre à Philomèle eût parlé d'Athamas,
Du desir que j'avais de revoir tant d'appas;
Un autre aurait vanté mon amour, ma constance;
Elle eût su tous les maux que m'a faits son absence.

SCÈNE V.

PROGNÉ, ATHAMAS, PRÊTRES.

PROGNÉ.

Venez, prêtres de Mars, instruits de mon malheur;
Venez sous ces lambris consacrer ma douleur.
Vous voyez ce tombeau, trop cruel témoignage
D'une sœur moissonnée au printems de son âge;
Je veux pour signaler mes éternels regrets,
Que ce funèbre autel reste dans mon palais.
Je veux que de mes pleurs l'univers s'entretienne,
Et qu'auprès de cette urne on place un jour la mienne.
Allons rendre à ma sœur, allons rendre à l'instant
Les soins religieux que sa jeune ombre attend.
Cherchons avec le roi dans un bois solitaire,
Et rapportons ici la cendre la plus chère.
Partons.

SCÈNE VI.

PROGNÉ, DIRCÉ, ATHAMAS, PRÊTRES.

DIRCÉ.

Ah ! pardonnez si j'ose vous troubler ;
Mais, madame, en secret je voudrais vous parler.

PROGNÉ.

Allez, prêtres de Mars, sur ce qui m'intéresse,
De Térée en mon nom réclamer la promesse.

SCÈNE VII.

DIRCÉ, PROGNÉ, ATHAMAS.

PROGNÉ.

Eh bien ! quel soin t'amène, et que m'apprendras-tu ?
Rassure ton esprit de crainte combattu.
Parle devant le prince ; unis par l'infortune,
Entre nous désormais toute cause est commune.

DIRCÉ.

Je crois vous annoncer de pressans intérêts,
Madame.

PROGNÉ.

Eh bien ! achève.

DIRCÉ.

Aux portes du palais,

Un Thrace est arrivé, qui, pour vous plein de zèle,
Après s'être assuré que je vous suis fidèle,
Demande qu'on remette à l'instant dans vos mains,
Un tissu qui sans doute importe à vos destins :
Il le reçut, dit-il, des mains de la princesse.

PROGNÉ.

De Philomèle ?

ATHAMAS.

Un Thrace ! ordonnez qu'il paraisse.

DIRCÉ.

Seigneur, il n'oserait se montrer dans ces lieux.

PROGNÉ.

Courez donc, apportez ce dépôt sous mes yeux.

SCÈNE VIII.

PROGNÉ, ATHAMAS.

ATHAMAS.

De quel secret peut-il être dépositaire ?
Qui l'envoie en ces lieux avec tant de mystère ?
Quel est l'objet des soins qu'il a pris en entrant ?
Au milieu des malheurs que le roi nous apprend,
Nous accablerait-on de quelque autre nouvelle ?
Il reçut un tissu des mains de Philomèle,
Et n'ose devant vous paraître en ce palais... ?

SCÈNE IX.

PROGNÉ, DIRCÉ *apportant une toile roulée, que la reine déploie sur le dos d'un fauteuil;* ATHAMAS.

DIRCÉ.

Il promenait partout des regards inquiets,
Et n'a dit que ces mots dans sa fuite soudaine:
J'attends hors du palais les ordres de la reine.

PROGNÉ.

Hélas! je reconnais ces précieux tissus,
Qu'absente de ma sœur tant de fois j'en reçus;
C'est un dernier présent que me fait sa tendresse,
Ce don qui m'est offert arrive de la Grèce.

ATHAMAS.

Quelle étrange aventure a frappé mes regards!

PROGNÉ.

La rive du Strymon! la forêt du dieu Mars!
Dans un bois, dans la nuit, quelle scène d'alarmes,
Un affreux souterrain, une captive en larmes,
Un pied dans la caverne et les mains vers les cieux.

ATHAMAS.

Quelle image terrible!

PROGNÉ.

Est-ce une erreur? ô dieux!

ATHAMAS.

Se peut-il? Tous ses traits.....

PROGNÉ.

Interdite, éperdue.....

ATHAMAS.

Examinez.

PROGNÉ.

Je n'ose y reporter la vue.
Chaque coup d'œil.....

ATHAMAS.

Madame.....

PROGNÉ.

Ah! ciel!

ATHAMAS.

Ah! quelle horreur!

PROGNÉ.

Non, je n'en puis douter, la victime est ma sœur.

ATHAMAS.

Philomèle! grands dieux! Je frémis; mais j'espère.
D'un forfait ténébreux je perce le mystère:
La princesse est vivante, et l'on nous a trompés.

PROGNÉ.

Mais de quel autre objet mes yeux sont-ils frappés!
Eh! quel est ce tyran, qui d'une main cruelle,
Donne ainsi le signal d'entraîner Philomèle?

ATHAMAS.

Son casque, sa cuirasse! Ah! que faut-il de plus?
J'y vois de ses aïeux les divers attributs;
C'est lui, c'est son image, elle est trop avérée.

PROCNÉ.

Eh ! qui donc croyez-vous reconnaître ?

ATHAMAS.

Térée.

PROCNÉ.

Térée ! O ciel ! Térée !

ATHAMAS.

Oui, lui-même.

PROCNÉ.

Osez-vous
D'un si noir attentat soupçonner mon époux ?
A mon époux, à moi, faites-vous cette injure ?

ATHAMAS.

Regardez donc ces traits, voyez donc cette armure ?

PROCNÉ.

Non, je ne puis, seigneur, encor vous écouter.

ATHAMAS.

Après ce témoignage, en pouvez-vous douter ?

PROCNÉ.

A l'accuser, ô ciel ! me croyez-vous si prompte ?
Il est le sang des dieux.

ATHAMAS.

Il n'en est que la honte.
Ce n'est plus qu'un tyran, un traître, un ravisseur,
Votre oppresseur, le mien, celui de votre sœur ;
C'est de son sang impur la main toute fumante,
Que je cours de ce pas délivrer mon amante.

PROCNÉ.

L'immoler !

ATHAMAS.

Le punir.

PROCNÉ.

Ah ! seigneur, arrêtez.
Moi, complice des coups que vous auriez portés !

ATHAMAS.

Que tardons-nous, madame? elle est aux mains d'un traître;
Dans les pleurs, dans les cris, elle expire peut-être,
Tout mon cœur en frémit. Courons la délivrer.
Dans les détours du bois je pourrais m'égarer;
Donnez-moi seulement quelque guide fidèle,
J'y vole avec les miens, et je vous réponds d'elle.

PROCNÉ.

Ah ! j'y cours avec vous. Dircé, dans ce tombeau,
Cache à tous les regards ce funeste tableau.
A ta fidélité ta reine se confie,
Tu tiens entre tes mains le secret de ma vie.

DIRCÉ.

Croyez !....

PROCNÉ. (*Nuit au fond du théâtre.*)

Je te connais. La forêt n'est pas loin,
Seigneur ; de nous guider l'esclave prendra soin :
Nous sommes dans ces tems où le fils de Sémèle,
Inspire à la ménade une fureur nouvelle.
Tout nous sert : la nuit vient, le tumulte la suit.

A la faveur de l'ombre, à la faveur du bruit,
Je puis de ce palais disparaître en bacchante,
Y ramener ma sœur parmi la foule errante.
Venez : j'espère encor qu'elle vivra pour vous,
Et les dieux, les mortels, tout combattra pour nous.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

TÉRÉE, *seul.*

Où suis-je ? vœux trompés ! effroyable délire !
Quel tourment je rapporte ! à peine je respire !
Plus de paix pour mon cœur : plus d'hymen, plus d'espoir,
Tout l'enfer me poursuit. Fallait-il la revoir ?
Voyage infortuné ! trop dangereuse Athène !
Malheureux ! tant d'amour payé de tant de haine !
Je suis vengé..... puni. Quel dédain ! quel mépris !
Comment de tant d'horreurs distraire mes esprits !
Ciel ! de quelle fureur elle était animée !
Que dans le souterrain je la tinsse enfermée,
Oui, mes cris, disait-elle, oui, mes cris s'entendront,
De mes plaintes au loin les bois retentiront ;
Ou, si je puis sortir de ma prison profonde,
Du bruit de tes forfaits j'irai remplir le monde ;
Je les raconterai dans toute leur noirceur :
On saura que Térée était un ravisseur,
Un monstre !.... C'était peu de ce transport farouche,
Athamas ! Athamas ! ton nom seul dans sa bouche !
Je ne l'entendrai plus... Mais qui vois-je ?

SCÈNE

SCÈNE II.

TEREE, ADRASTE.

ADRASTE.

Un sujet,
Qui n'eut que votre gloire en tout tems pour objet;
Qui vous a résisté, mais par le droit suprême
Que sa place lui donne et qu'il tient de vous-même;
Qui, trop sûr que la loi commande à tous les rangs,
Ne saurait la plier aux passions des grands;
Et ferme en cet esprit, si rien ne vous arrête,
Ne pouvant obéir, vous présente sa tête.....
Vous ne répondez point; votre cœur oppressé.....

TÉRÉE.

A l'objet de ses feux Térée a renoncé.

ADRASTE.

Qu'entends-je! de vous-même avoir su la défendre!
Tarir ainsi les pleurs que vous faisiez répandre?
Si j'ai pu m'enhardir à combattre vos feux,
Votre effort est plus beau, plus grand, plus courageux.
Vous détrompez les rois de cette erreur commune,
Que, dès qu'ils ont voulu, tout cède à leur fortune;
Et, dans leur violence ils apprendront de vous,
Qu'il est des mœurs, des lois, que les lois sont pour tous;
Que ces emportemens, nés d'une indépendance
Qui confond si souvent le droit et la puissance,

Effets des passions, et source d'attentats,
Font la honte du trône et les maux des États.

TÉRÉE.

Ah! les miens sont affreux : cruel, quand on m'abhorre,
Le désespoir..... Je suis..... Ah! que la terre ignore.....

ADRASTE.

Si l'on apprend, seigneur, quels furent vos transports,
Ainsi que votre faute, on saura vos remords.
D'un trépas supposé vous donniez la nouvelle,
Il vous faut démentir ce rapport infidèle;
Mais ne rougissez point d'un retour vertueux,
Et de désavouer vos récits et vos feux.
Votre cœur, je le vois à ce désordre extrême,
Souffre du grand effort qu'il a fait sur lui-même;
Ces triomphes sont durs, quoique nés du devoir;
Mais étiez-vous heureux? vous aimiez sans espoir.
La douleur la plus vive avec le tems s'appaisse;
Ce sacrifice un jour n'aura rien qui vous pèse.
Anticipez, seigneur, dans vos vœux épurés,
Sur l'heureux avenir que vous vous préparez.
Goûtez dès aujourd'hui, goûtez la paix publique
Qu'assure à vos États ce triomphe héroïque.
Que de sang épargné! que de maux prévenus!
Vos secrets tôt ou tard devaient être connus:
D'un rival offensé la fureur vengeresse,
A la tête des siens réclamait la princesse;
Et si vous succombiez dans cette extrémité,
Vous cédiez sans mérite à la nécessité.
Vous cédez aux remords, voilà votre victoire;

D'un effort magnanime il vous reste la gloire,
Et lorsque du devoir un prince a pu sortir,
Y peut-il mieux rentrer que par le repentir ?
Je ne suis plus surpris que, dans cette journée,
La reine ait reparu de pampre couronnée.

TÉRÉE.

Comment ? que dites-vous ?

ADRASTE.

Que la reine a quitté
Ces marques de douleur, ce deuil précipité.....

TÉRÉE, *à part.*

Elle a quitté !.... sitôt..... quel danger m'environne !

ADRASTE.

Qu'a donc ce changement, seigneur, qui vous étonne ?
A-t-elle pu trop tôt quitter un vêtement
Qui ne lui retraçait qu'un triste évènement ?
Vous la désabusez ; son cœur s'ouvre à la joie,
En recouvrant le bien que le ciel lui renvoie.
Sa sœur sans doute est libre, et l'heureux Athamas,
Aux autels dès ce jour va marcher sur ses pas.

TÉRÉE, *à part.*

Serais-je découvert ?..... Athamas ! Philomèle !
Ah ! vous ne savez pas tout ce que la cruelle.....
Tout ce que j'ai souffert dans mes destins affreux,
D'un amour effréné, d'un amour malheureux.
Connaissons au plutôt quel revers me menace,
Et si je dois punir ou prévenir l'audace.

SCÈNE III.

ADRASTE, *seul.*

Que faut-il augurer de ce désordre affreux ?
S'il abjure en effet d'illégitimes feux,
Comment ne sait-il pas que Progné ?..... Jour horrible !
Térée au repentir est-il inaccessible ?
Voulait-il me tromper ? Me trompais-je aujourd'hui,
Me flattant d'avoir pris quelqu'empire sur lui ?
N'ai-je pu conjurer l'orage épouvantable
Que doit faire éclater un amour si coupable ?

SCÈNE IV.

PROGNÉ, ATHAMAS, ADRASTE, DIRCÉ.

ADRASTE.

Madame, de ces lieux le roi sort agité.

PROGNÉ.

Le roi..... Dieux ! saurait-il qu'elle est en liberte ?
Adraste, laissez-nous.

SCÈNE V.

ATHAMAS, PROGNÉ, DIRCÉ.

ATHAMAS.

Nous l'avons délivrée,
Madame, elle est soustraite au pouvoir de Térée;
Mais, sans nous, du palais elle a pris les chemins,
Et vous l'avez remise en d'étrangères mains.
Je rends grâce, madame, à vos craintes prudentes,
Mais je n'ai pu la voir qu'au milieu des bacchantes.
Elle souffre, elle aspire à nous revoir tous deux,
Et vous m'en séparez! et d'un séjour affreux,
Elle passe aussitôt dans une autre retraite
Qui la dérobe encor à ma vue inquiète,
Où nul mortel, dit-on, ne saurait pénétrer:
Je doute si mon bras vient de la délivrer.

PROGNÉ.

C'est un ménagement qu'on doit à sa faiblesse,
D'éloigner d'elle encor deux objets de tendresse.
L'entretien d'une sœur et celui d'un amant,
De trop d'émotion lui feraient un tourment;
Au sortir de cet antre à peine je l'ai vue,
Elle a voulu parler et sa voix s'est perdue.
Quelque doux qu'il me fût de rassurer ma sœur,
Je me suis arrachée à ce charme flatteur,
Ayant cru dans le bois apercevoir Térée,
Et de peur qu'avec elle il ne m'eût rencontrée.

ATHAMAS.

Et près de son tyran comment l'amenez-vous ?
Au milieu de sa cour, et sous ses yeux jaloux,
N'en redoutez-vous rien ?

PROCNÉ.

Où l'auriez-vous conduite ?
Pouviez-vous, sans l'hymen, accompagner sa fuite ?
Pouviez-vous, pour former les plus sacrés liens,
Rentrer dans vos États, sans passer par les miens ?
Vous devez l'épouser, mais au temple d'Abdère :
Auprès d'elle aujourd'hui je représente un père ;
Je dois présider seule à ces nœuds solennels,
C'est moi qui dois enfin la conduire aux autels.
Mais je verrai le roi : pour vous, soyez tranquille.
Tournez les yeux, seigneur, ce temple est son asile ;
Contre les attentats ce refuge assuré,
Par un respect antique est ici consacré ;
Ouvert à l'innocence, au faible qui l'embrasse,
C'est dans cette retraite interdite à l'audace,
Que sur les derniers pas des malheureux mortels,
L'oppression s'arrête à l'aspect des autels.

ATHAMAS.

Qui ? moi ! que je me fie à ce saint privilége ?
Ah ! Térée est parjure, il sera sacrilége.
Quel que soit l'œil des dieux sur les faibles humains,
La moitié de leur sort est toujours dans leurs mains ;
Et c'est tenter le ciel dans un péril extrême,
De s'en remettre à lui de ce qu'on peut soi-même.
Je défends une amante, et cours tout préparer.

Oui, si son ravisseur dans le temple ose entrer,
Malheur à lui; ma suite et d'autres bras peut-être,
Sauront tout entreprendre et me venger d'un traître,
Et dans un tel combat, secondé par le sort,
J'aurai contre un tyran jusqu'au dieu dont il sort.

SCENE VI.

PROGNÉ, DIRCÉ.

PROGNÉ.

Et je la confiais au barbare Térée!
A sa férocité c'est moi qui l'ai livrée;
C'est à moi que mon père aurait, dans sa douleur,
A reprocher les maux où j'exposai ma sœur.
J'ai pu craindre du roi quelque flamme nouvelle,
Mais ai-je pu prévoir cette trame cruelle?
Ah! changez-le, grands dieux, empêchez qu'aujourd'hui
Un combat ne s'engage entre Athamas et lui.
Je ne puis faire un pas dans cette triste enceinte,
Qui n'ajoute au courroux que m'inspire sa feinte.
C'est ainsi que Térée excitant mes douleurs,
Avec tranquillité faisait couler nos pleurs;
Qu'il ose profaner l'appareil redoutable
Qui retrace aux humains leur terme inévitable;
C'est ainsi qu'il a pu se jouer sans remords
Et de la foi publique et du culte des morts!
Tombez, voiles menteurs, qui cachiez mon injure,
Tombez, et d'un tyran découvrez l'imposture.

DIRCÉ.

Je vois le roi, madame; il s'avance vers nous.

PROGNÉ.

Pour le confondre mieux, contraignons mon courroux.
Va m'attendre, Dircé.

SCÈNE VII.

PROGNÉ, TÉRÉE.

TÉRÉE, *à part.*

(*haut.*) Que va-t-elle me dire?
Madame, qu'ai-je vu? quel est donc ce délire?
Le pampre sur un front que couvrait un cyprès!
Tantôt vous paraissiez..... Vous voyez ces apprêts:
Ce tombeau permet-il?.... Songez-vous où vous êtes?
Après tant de regrets, quoi! partager des fêtes?
Une sœur si chérie!..... ah! madame, est-ce à moi....?
D'où vient ce changement qu'à peine je conçoi?

PROGNÉ.

Quelque surprise ici que vous fassiez paraître,
C'est à moi, plus qu'à vous, de m'étonner peut-être.
Ne vous êtes-vous point trop hâté, dans ces lieux,
D'ériger à ma sœur ce tombeau sous mes yeux?
Dans ce palais du moins ne pouviez-vous attendre
Qu'une fidèle main y rapportât sa cendre?
Vous qui me soupçonnez, dans mes vives douleurs,
De paraître en ce jour sécher sitôt mes pleurs,

Descendez dans votre âme : êtes-vous bien sincère ?
N'auriez-vous donc enfin nul reproche à vous faire ?

TÉRÉE.

J'en éprouve un cruel, et c'est pour plus d'un jour ;
Trop d'horreur, trop de pleurs ont marqué mon retour.
J'osai vous affliger : ô récit trop funeste
De la mort d'une sœur et du courroux céleste !
Oui, je devais attendre, en un si triste sort,
Qu'un autre se chargeât d'un semblable rapport :
Que n'ai-je pu, cachant cet excès d'infortunes,
Vous tromper à jamais sur nos pertes communes !

PROGNÉ.

Vous me trompez, Térée, encore en ce moment :
Prenez avec Progné moins de déguisement.

TÉRÉE.

Qu'avez-vous osé dire ? Est-ce Athamas, madame,
Qui se plaît à jeter ces soupçons dans votre âme ?

PROGNÉ.

(*à part.*) (*haut.*)
Ah ! soupçons trop fondés ! Un lâche ravisseur,
L'avez-vous ignoré, persécutait ma sœur ?
Que faisiez-vous alors ? car je ne saurais croire
Qu'un roi, qu'un fils de Mars eût cédé la victoire ;
Il n'aurait point souffert que par des inhumains,
Ma sœur fût arrachée à ses vaillantes mains ;
Il eût puni l'audace et la scélératesse.
Comment donc quittiez-vous une jeune princesse
Confiée à vos soins ? N'en répondiez-vous pas
A son père, à sa sœur, au fidèle Athamas ?

Sans elle avez-vous donc débarqué loin d'Abdère?
Térée, expliquez-moi cet étrange mystère.
Quel soin plus cher ailleurs vous tenait occupé?

TÉRÉE.

De quelle fable, ô ciel! votre esprit est frappé!

PROCNÉ.

Ce n'est pas tout.

TÉRÉE.

Comment?

PROCNÉ.

Eh quoi! Térée ignore,
Que malgré ses malheurs ma sœur respire encore?
Barbare, tu pâlis!

TÉRÉE.

Qui? moi! madame, moi!

PROCNÉ.

Le trouble de ton front dépose contre toi.
Tu peux bien te soustraire au remords de ton crime,
Mais non à la terreur qu'à toi-même il imprime,
A la confusion, à ce dépit marqué,
Le premier châtiment d'un traître démasqué.
Tu l'aimais cette sœur, qui, pendant ton voyage,
A vu, si je t'en crois, le ténébreux rivage;
Tu l'aimais en tyran qui veut contraindre un cœur:
On reconnaît un Thrace à ta féroce ardeur.
Quels que soient les affronts dont je me sens blessée,
Je ne te parle point en épouse offensée,
La prison de ma sœur me répond de sa foi;
Mon outrage, cruel, ne me vient que de toi.

Nieras-tu les horreurs qu'aujourd'hui me revèle,
L'esclave que toi-même avais mis auprès d'elle,
Qui ne l'a point quittée, et qui m'apprend ses maux?
La vengeance, tyran, te suivait sur les eaux.
Ni tes récits menteurs, ni les perfides larmes
Dont tu t'étais flatté d'abuser mes alarmes,
Ni les forêts, ni l'antre où tu traînas ma sœur,
N'ont pu de tes complots me cacher la noirceur.
Un dieu l'a protégée; il a sur cette rive,
Il a fait parvenir les pleurs de ta captive,
De ta captive, hélas! dans son abattement,
Muette encor de trouble et de saisissement.
La vérité terrible à chaque mot t'accable;
Trompé dans tes desseins, découvert si coupable,
Oses-tu bien lever les yeux sur ces lambris,
Où tu vois ton mensonge et tes forfaits écrits?
D'un attentat commis sur des rives désertes,
Oseras-tu passer à des fureurs ouvertes?
Tremble, échappe au remords, mais crains dans ta fureur
Le ciel prêt à venger, moi, mon père et ma sœur.

TÉRÉE.

Je me fais violence à souffrir ce langage;
Sur la foi d'un esclave est-ce ainsi qu'on m'outrage?
M'imputer ces excès sans un autre témoin!

PROGNÉ.

Tu seras satisfait: ce témoin n'est pas loin.
Regarde ce tissu tracé par ta victime;
(*Elle lève le voile qui cachait la toile sur le tombeau.*)
Reconnais-y, cruel, ton image, ton crime.

A toi-même, imposteur, te voilà confronté,
Récuse ce tableau, démens la vérité.

TÉRÉE.

Eh bien! oui, je l'aimais, oui, j'aimais Philomèle,
Ne vous plaignez qu'aux dieux de ma flamme nouvelle.
Dans la témérité de vos emportemens,
C'est trop me reprocher mon crime et mes tourmens.
Je n'eus de mes desseins aucun compte à vous rendre,
Votre cœur sur le mien n'avait rien à prétendre.
Les rois, comme les dieux, sont au-dessus des lois,
Et dans leurs passions ils aiment à leur choix.
J'ai suivi la nature en sa marche inconstante,
J'ai secoué sans peine une chaîne pesante :
Maître de recourir au divorce en tout tems,
J'ai dédaigné l'honneur de ces attachemens
Formés par l'hyménée, et que ne connaît guères
Un cœur tel que le mien peu fait aux mœurs vulgaires.
Vous n'aimiez point Térée, et le vôtre est jaloux :
Mes crimes, quels qu'ils soient, n'existent point pour vous.
Vous n'avez pas le droit de me trouver coupable,
Et de quelques excès que j'aye été capable,
Tout cruel que je fus dans mes vœux égarés,
De toutes mes fureurs c'est vous qui répondrez.

SCÈNE VIII.

PROGNÉ, TÉRÉE, OLYNTHE.

OLYNTHE.

Un parti s'est formé qui répand les alarmes ;
Philomèle est au temple, Athamas prend les armes.

TÉRÉE.

Qu'on rassemble ma garde ! ah ciel ! qu'ai-je entendu ?

PROGNÉ.

Ton arrêt : crains sur toi l'orage suspendu.
De l'égide des dieux Philomèle est couverte,
Et l'oser enlever, c'est courir à ta perte.

SCÈNE IX.

TÉRÉE, OLYNTHE.

TÉRÉE.

Qu'on empêche Progné de sortir du palais,
Qu'on veille sur ses pas ; que mes soldats soient prêts,
Volons au temple ; viens.

OLYNTHE.

Qu'allez-vous entreprendre ?

TÉRÉE.

Enlever Philomèle : oui, je cours la reprendre.

OLYNTHE.

Eh ! seigneur, songez-vous au respect des saints lieux?

TÉRÉE.

Réponds-moi des soldats, je te réponds des dieux.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

PROGNÉ, *seule.*

Athamas dans les fers ! trop coupable Térée,
Sous ton cruel pouvoir Philomèle est rentrée !
Et repoussé trois fois par le bras d'un rival,
Tu sors victorieux de ce combat fatal !
Dieux ! j'éprouve un moment votre bonté propice,
Vous me rendez ma sœur ; votre main protectrice
Sauve dans les déserts ses jours infortunés,
Et c'est à vos autels que vous l'abandonnez !
Mais toi, qu'espères-tu d'une triste victime,
D'un cœur sur qui tu n'as d'autre droit que le crime,
Perfide ? tu voulais me forcer de haïr
Cette fidèle sœur qui n'a pu me trahir :
Graces à sa vertu, quand tu me répudies,
Son amitié me reste ; à toi, tes perfidies.
Né pour faire les maux de ce cœur éperdu,
Je t'ai haï d'instinct, tu vois si je l'ai dû.

SCÈNE II.

TÉRÉE, PROGNÉ.

TÉRÉE.

Ainsi, d'un étranger tu prenais la querelle,
Tu pensais m'accabler de ce parti rebelle;
Mais du sang dont tu sais que Térée est formé,
Tu dus penser qu'à vaincre il est accoutumé;
Que ce n'est pas un roi protecteur de ton père,
Qu'on dépouille aisément d'un trône héréditaire.

PROGNÉ.

Es-tu roi sur le trône? et par tes attentats,
A ce titre sacré ne déroges-tu pas?
Périsse le moment où je vins dans la Thrace,
Où je parus des dieux mépriser la menace.
Ces dieux m'épouvantaient, tu t'en souviens, cruel;
Une autre eût à ma place abandonné l'autel,
Et fuyant les malheurs qu'annonçaient ces présages,
Aurait de son pays regagné les rivages.
Quel trône! quel hymen! Je ne vois plus en toi,
Après tous tes forfaits, ni d'époux, ni de roi.
De quel œil tout ce peuple indigné de tes crimes,
Te verra-t-il, cruel, prendre tant de victimes,
Enlever une amante au généreux guerrier
Qui, pour t'avoir servi, se voit ton prisonnier;
Et que ce soit ma sœur que ton ardeur fatale
Ait cru dans ses transports me donner pour rivale?

TÉRÉE.

Non, je n'ai pu souffrir un moment qu'Athamas
M'osât faire la loi dans mes propres États.
Soulevant mes sujets pour venger son offense,
Il m'a trop dégagé de la reconnaissance.
Au temple contre lui j'ai dû tout hasarder:
J'ai vaincu, c'est assez; je vais la lui céder.
Mes ordres sont donnés, il va venir.

PROCNÉ.

Qu'entends-je!
La lui rendre! qui! vous? Quel prodige vous change?
Vous pourriez étouffer vos coupables amours?
Non, je ne puis, perfide, en croire vos discours.

TÉRÉE.

Je n'en ferai pas moins cet effort sur mon ame;
Je vais les réunir, n'en doutez point, madame.

PROCNÉ.

Quelle foi puis-je avoir à ce retour subit,
De la mort de ma sœur lorsqu'un si faux récit?...

TÉRÉE.

Quoi qu'il en soit, je cède, et vous allez connaître
Si d'aucun faux espoir je cherche à vous repaître.

PROCNÉ.

Térée un repentir! ce cœur moins endurci!.....

TÉRÉE.

Comptez sur ma parole.

PROGNÉ.

Eh bien, s'il est ainsi,
J'oublierai tout : ce cœur vous pardonne, Térée,
Tous les emportemens de votre ame égarée.
Ce moment rend le calme à mes sens éperdus;
Je bénis un remords que je n'espérais plus.
Vous-même à votre tour dans votre ame jalouse,
Excusez les fureurs d'une sœur, d'une épouse.
Je ne me plaindrai plus ni de vous, ni des dieux.
Ainsi ma sœur bientôt va paraître à mes yeux ?

TÉRÉE.

Vous ne la verrez point, c'est ma seule vengeance.

PROGNÉ.

Quoi ! vous pourriez encor m'envier sa présence ?

TÉRÉE.

Ces amans vont partir, et vous vous alarmez ?
Les nœuds de leur hymen au loin seront formés.

PROGNÉ.

Au loin ! hé, dans quels lieux ?

TÉRÉE.

Dans les murs de Minerve.

PROGNÉ.

J'ai cru perdre une sœur, le ciel me la conserve;
Je n'ai pu l'entrevoir aujourd'hui qu'un moment,
Encor dans la douleur et dans l'accablement,
Et je ne puis la voir quand vous séchez ses larmes !
Térée, à toutes deux laissez-vous ces alarmes ?
Au nom de vos remords, permettez nos adieux.

TÉRÉE.

J'ai mes raisons, madame : un peuple factieux.....

SCÈNE III.

TÉRÉE, PROGNÉ, ATHAMAS.

ATHAMAS.

Tu vois à ton aspect quelle horreur me pénètre,
Te reste-t-il encor quelque crime à commettre ?
Dans tes égarèmens tu n'as rien respecté,
Ni la foi, ni l'honneur, ni l'hospitalité,
Ni même des autels l'asile inviolable.
De quelqu'outrage ici que ta fureur m'accable,
J'excuserais ta rage et ton manque de foi,
Si ton cruel pouvoir n'eût opprimé que moi;
Mais Philomèle! ah dieux!

TÉRÉE.

Tu révoltais la Thrace,
J'ai dû dans ces momens ne voir que ton audace;
Mais si je fus ingrat, je serai généreux,
Et la princesse et toi je vous unis tous deux.
J'aurais pu dans ma cour te la rendre avec faste;
Mais j'ai cru de ce soin devoir charger Adraste.
J'ai pu te la céder, non la laisser ravir;
J'y renonce en un mot, et vous allez partir.
Vous pourrez à l'instant retourner vers Athène;
J'ai su vaincre l'amour, sachez dompter la haine.

SCÈNE IV.

PROGNÉ, ATHAMAS.

ATHAMAS.

C'est encor quelque piége! hé, peut-il, l'inhumain,
Avoir un sentiment, former aucun dessein
Qui ne cache en effet quelque nouvelle injure,
Et ne soit d'un malheur un infaillible augure?
Lui, finir les tourmens que par lui j'ai soufferts,
Lui, me persuader, et je suis dans les fers!
Qu'attend-il pour les rompre?

SCÈNE V.

PROGNÉ, ADRASTE, ATHAMAS.

ATHAMAS.

Est-il vrai que Térée
Me rende par vos mains une amante adorée?
Adraste, si c'est moi que vous venez chercher,
Marchons, c'est à nos yeux trop long-tems la cacher.

ADRASTE.

Il n'en est pas besoin: dans ces lieux on l'amène.

ATHAMAS.

Vous ne me donnez point une espérance vaine?

ADRASTE.

Le peuple s'empressait autour de son vaisseau ;
On craint dans ce départ quelque malheur nouveau.
La foule qui s'augmente assiége Philomèle ;
Le tumulte est plus grand plus on approche d'elle :
Aux murmures confus d'un peuple curieux,
Succèdent tout-à-coup des cris séditieux.
A pas précipités les bacchantes accourent ;
Se font jour au vaisseau, la réclament, l'entourent,
Et le fer de leur thyrse aux gardes présenté,
Les écartant au loin, l'a mise en liberté.
Vous la verrez, hélas ! languissante, éplorée,
Ses malheurs.....

PROGNÉ.

Sont finis. O joie inespérée !
Je vais la voir, l'entendre.

ATHAMAS.

Ah ! malgré mon destin,
Je jouis du repos qu'elle retrouve enfin.

PROGNÉ.

Mais que fait son tyran ?

ADRASTE.

Plaignez le roi, madame,
Tout coupable qu'il est.

ATHAMAS.

Le plaindre après sa trame !

ADRASTE.

Des dieux vengeurs, dit-on, le courroux le poursuit ;
Sa raison s'est troublée, et lui-même il se fuit.

PROGNÉ.

Mais on vient. Je la vois.

ATHAMAS.

Mon cœur se sent renaître.

PROGNÉ.

C'est elle.

SCÈNE VI.

DIRCÉ, ADRASTE, PROGNÉ, PHILOMÈLE *sous un voile*, ATHAMAS.

ATHAMAS.

Cher objet, ô moitié de mon être!

PROGNÉ.

O chère et tendre sœur! ma joie et mon espoir,
Sans alarme à la fin je puis donc te revoir!
Depuis le jour, hélas! que Progné t'a quittée,
Les dieux savent combien son cœur t'a regrettée;
J'ai pleuré ton absence et même ton trépas,
Cette tombe en fait foi : mais je suis dans tes bras,
Tu remets le repos dans mon ame éperdue:
Après tant de malheurs enfin tu m'es rendue
Dans de cruels momens où mon cœur isolé
Succombait aux horreurs dont il était troublé.
Tu ne me réponds point, tu respires à peine :
Par mon émotion je juge de la tienne;
Des malheurs dont tu sors, tu conserves l'effroi,
Ta délivrance encor n'est qu'un songe pour toi.

Deux fois tombée aux mains du farouche Térée,
Tu le crois sur tes pas : ma sœur, sois rassurée.
Ce peuple qu'il révolte et lui-même aujourd'hui,
Graces aux dieux vengeurs, te défend contre lui.
Reviens à toi, ta sœur, ton amant te retrouve;
Ressens les doux transports que notre cœur éprouve.
Je ne suis plus ici contrainte à te cacher :
Si tu versais des pleurs, ce jour doit les sécher.
Athamas sera libre, et bientôt l'hyménée....
Mais toujours inquiète et toujours consternée,
Eh quoi, le front baissé, tu gémis dans mes bras;
Quel est donc ton effroi?

ADRASTE.

Ne l'interrogez pas.

PROCNÉ.

Eh pourquoi? Je frissonne et tout mon sang se glace.
Eh, quel nouveau malheur te trouble et nous menace
Est-ce quelque secret renfermé dans ton cœur?
Philomèle, fais-tu cette injure à ta sœur?
Ta confiance en moi n'est-elle plus la même?
Tu crains de m'affliger, trop sûre que je t'aime.
Sur quoi dois-je arrêter mes soupçons indécis?
Mon père n'est-il plus? ah! parle et m'éclaircis.

ADRASTE.

Hélas! vous la voyez se faire violence,
Se jeter dans vos bras, y rester en silence.

PROCNÉ.

O dieux ! hé, quel est donc ce silence ?

ADRASTE.

Éternel.

PROCNÉ.

Ah ! que vous ajoutez à mon trouble mortel !
Je veux savoir, Adraste.....

ATHAMAS.

Oui, comblez ma misère,
Achevez d'éclaircir cet étrange mystère.
Quel est donc ce secret qu'on ne peut arracher ?

ADRASTE.

Tout est su, je voudrais en vain vous le cacher.
Térée, inconcevable en sa fureur extrême,
Enfermait son secret dans sa victime même :
Elle ne pouvait plus, pour l'avoir méprisé,
Articuler les sons qui l'auraient accusé.
Les plus infortunés, sous le poids de leurs chaînes,
Trouvent quelque douceur à parler de leurs peines :
Mais le fer lui ravit par un supplice affreux,
Le seul soulagement qui reste aux malheureux.

(Philomèle s'évanouit ; on l'assied sur les marches du tombeau.)

PROCNÉ.

Je ne sais si je vis.

ATHAMAS.

Non, jamais les furies.....
O dieux ! comment survivre à tant de barbaries !

Un monstre si féroce! enfers, vous n'êtes rien;
Aucun de vos tourmens n'approche encor du mien.
Et ce tigre respire, et pour punir ses crimes,
Le ciel manque de foudre et la terre d'abîmes.
Mais elle s'affaiblit et succombe à son sort,
Ce sommeil de douleur est celui de la mort.
De tant de maux soufferts la rigueur inouie,
N'a que trop épuisé sa malheureuse vie.
Ah! ne détourne point tes yeux de ton amant,
Ne crains point dans les miens de voir tout mon tourment;
Philomèle, que j'aye au moins dans ma misère,
Le nom de ton époux à ton heure dernière;
Joins ta main à la mienne, et malgré ton malheur,
J'entendrai ton serment prononcé dans ton cœur.
Elle expire.

(*Athamas reste immobile, appuyé sur le tombeau.*)

PROCNÉ.

Ah! ma sœur! O douleur qui me tue!
Quoi! deux fois en un jour je t'aurai donc perdue?
Laissons les pleurs: après tant de crimes commis,
Non, il ne m'est plus rien, tout me devient permis.
Nous serons tous vengés; ma main désespérée
Enfoncera le fer dans le flanc de Térée;
Ou, si dans ma fureur je ne puis l'approcher,
Vivant, que son palais lui serve de bûcher;
Que j'entende ses cris, qu'il passe, le barbare,
Qu'il passe de ces feux dans les feux du Tartare.

DIRCÉ.

Madame, entendez-vous quel tumulte, quel bruit?

PROCNÉ.

Dieux! il prévient mes coups, ce monstre nous poursuit.

SCÈNE VII ET DERNIERE.

DIRCÉ, PROGNÉ, TÉRÉE, ADRASTE, ATHAMAS, PEUPLE, BACCHANTES.

ATHAMAS, *aux gardes.*

Térée ! ôtez mes fers ; qu'au défaut du tonnerre,
Je purge d'un barbare et le trône et la terre.

(*Des soldats détachent les fers d'Athamas, et lui rendent ses armes.*)

PROGNÉ.

Où viens-tu, malheureux?

TÉRÉE.

Quel cri sort des forêts,
Et que d'échos vengeurs divulguent mes forfaits!

ATHAMAS, *courant à Térée.*

Monstre ! le ciel enfin à ma fureur te livre.

ADRASTE, *arrêtant le bras d'Athamas.*

Laissez agir les dieux, son supplice est de vivre.

TÉRÉE.

Que vois-je? Pandion ! Athènes ! un vaisseau !
O père infortuné, tu poursuis ton bourreau,
Tu viens à ton tyran redemander tes filles :
A mon horrible aspect je vois fuir les familles.

ADRASTE.

Voyez-vous ses tourmens ?

TÉRÉE.

Dieux! qui l'amène ici ?
Il détourne ses pas : mon fils m'évite aussi.
Le poignard à la main où court cette Euménide ?
C'est Progné : quoi, son bras s'est teint d'un parricide !
La tête de mon fils! barbare! tu mourras.
Mais quel nuage épais vient arrêter mes pas !
Quelle invisible main la dérobe à ma rage !....
Qui m'a pu transporter dans ce désert sauvage !
Quel antre, quel tombeau se referme sur moi !
A la sombre lueur du jour que j'entrevoi,
Ciel ! quel débris sanglant épouvante ma vue !
Il palpite à mes pieds, la flèche est moins aigue ;
Le trait me suit, s'élance, il s'attache à mon cœur,
Le perce, le déchire..... Abrégeons tant d'horreur.

(*Il se tue.*)

IN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE, ET DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Pages.

DÉDICACE.

Notice sur la Vie et les Ouvrages de M. Le Mierre. j

Origo Pellitæ Manicæ et adhærentis Zonæ. clxj

Extrait du Mercure du mois de janvier 1786. clxvij

Extrait du Mercure du 15 *juillet de la même année.* clxxx

Discours prononcé par M. Le Mierre, lors de sa réception à l'Académie Française. 3

Réponse de M. l'abbé Delille, en qualité de Directeur. 15

Réponse de M. Le Mierre, en qualité de Directeur, au discours de M. Sédaine. 27

HYPERMNESTRE. 45

TÉRÉE. 115

ERRATA.

Pages.	Lignes.	
xj,	17,	*supprimez* deux.
xxiij,	11,	Idoménée fut suivie d'Artaxerce, *lisez* Artaxerce suivit Idoménée.
xxvij,	12,	craignait, *lisez* craignit.
xliv,	20,	la note imprimée, *lisez* les notes imprimées.
xlvj,	18,	de la braver, *lisez* de le braver.
xlvij,	20,	de soumettre aussi, *lisez* de soumettre ainsi.
lxxx,	5,	*après* manière si différente, *ajoutez* qu'en 1780.
lxxxj,	14,	lusages, *lisez* l'usage.
xcix,	3,	*après* d'en produire, *ajoutez* par des moyens dont le goût ne fût pas révolté.
idem,	7,	il avait, *lisez* avait-il.
cxvij,	17,	tomber leurs mains, *lisez* tomber de leurs mains.
cxxj,	10,	*après* plus exercée que la nôtre, *supprimez* nous nous permettrons seulement, et *ajoutez* mais fatigués des éternelles déclamations dont les philosophes sont l'objet, nous ne pouvous nous défendre de jeter ici.
cxxij,	16,	discussions, *lisez* dissentions.
cxxix,	6,	autorité, *lisez* l'autorité.
cxxxviij,	19,	pouvait, *lisez* pourrait.
clx,	16,	la difficulté, *lisez* les difficultés.
7,	6,	de ses respect, *lisez* de ces respects.
Pages.	Vers.	
83,	2,	d'un épouse, *lisez* d'une épouse.
138,	5,	qui retient, *lisez* qui retint.
149,	21,	qui me payait, *lisez* qui me payais.

PQ
1995
L65
1810
t.1

Le Mierre, Antoine Marin
Oeuvres

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
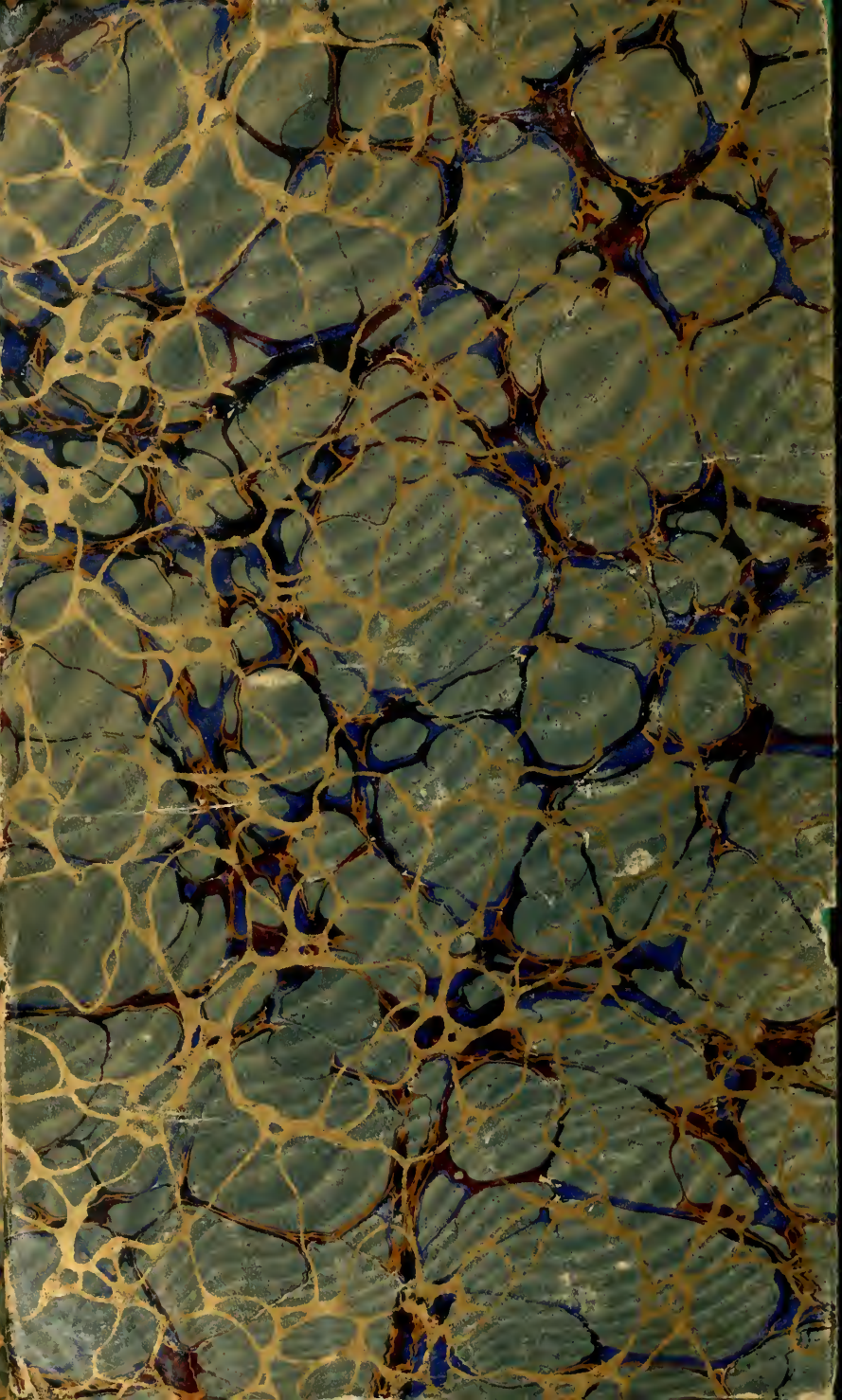
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY